This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

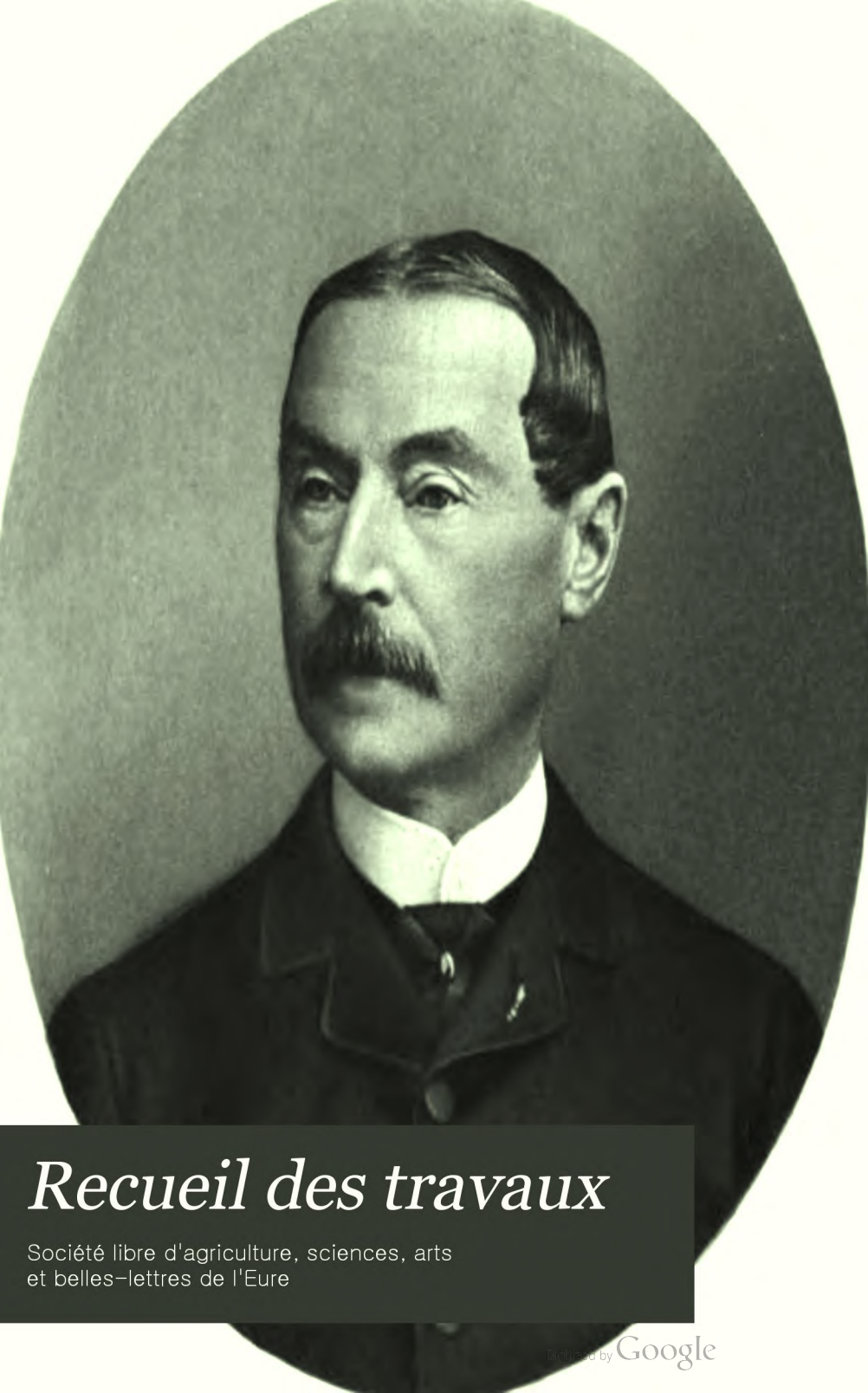

Recueil des travaux

Société libre d'agriculture, sciences, arts
et belles-lettres de l'Eure

Digitized by Google

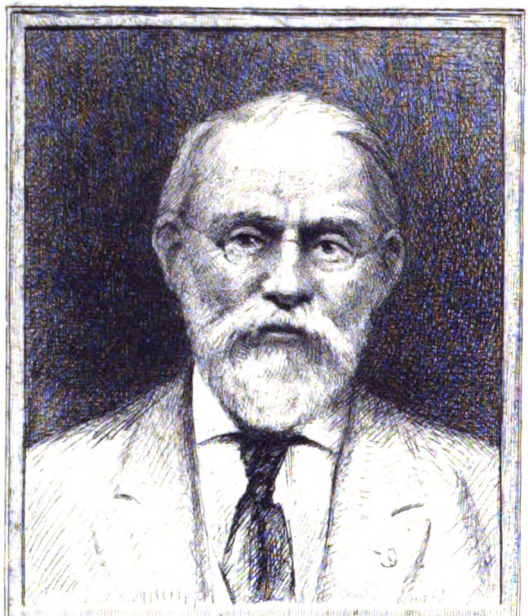

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.E912

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Vᵉ SÉRIE

TOME TROISIÈME

ANNÉE 1895

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1896

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Lecteux, professeur

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Vᵉ SÉRIE

TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1896

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1897

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Ve SÉRIE

TOME QUATRIÈME

ANNÉE 1896

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

—

1897

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Discours prononcé par M. Fortier, président de la Société, à la séance générale tenue à Evreux le 9 février 1896 . I

Rapport sur les champs d'expériences scolaires, par M. Lecointe, lu à la séance générale du 9 février 1896 . . . VIII

Rapport sur le livre de M. Georges Bonjean « Enfants Révoltés et Parents coupables », par M. Joseph L'Hopital, lu à la séance générale du 9 février 1896. XVII

Rapport sur la découverte du professeur Röntgen, par M. Léon Duchesne, lu à la séance générale du 9 février 1896. XXVIII

Discours prononcé par M. Fortier, président de la Société, à la séance générale tenue à Evreux le 9 août 1896. . . XXX

Rapport sur les avantages que présenterait la plantation des routes en arbres fruitiers, par M. Lapeltey, lu à la séance générale du 9 août 1896 XXXVII

Section de l'arrondissement de Louviers. Concours agricole tenu à Louviers le 27 septembre 1896. Liste des récompenses. XLII

Allocution prononcée par M. Fortier, président de la Société, à la séance générale du 20 décembre 1896 . . XLVII

Rapport sur le Congrès de la propriété immobilière de France, qui a eu lieu à Rouen (octobre 1896), par M. Tastemain, lu à la séance générale du 20 décembre 1896. . LII

Digitized by Google

Rapport sur le congrès des fabricants de sucre et producteurs de betteraves, par M. Fortier, lu à la séance générale du 20 décembre 1896 LVII

Vœux émis par la Société libre d'agriculture de l'Eure dans les séances générales des 9 février, 9 août et 20 décembre 1896. LXIII

Le département de l'Eure à l'Exposition de Rouen, par M. Fortier, président de la Société. 1

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Dom Massuet, à Saint-Ouen-de-Mancelles (commune de Gisay-la-Coudre), le 30 août 1896 115

Notice sur M. G. Prétavoine, par M. Reynaud 117

Rapport sur les découvertes archéologiques du R. P. de la Croix au Villeret (Berthouville), par M. l'abbé Porée . 154

Compte rendu des obsèques de M. E. Izarn 164

Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1896, par M. Louis Régnier, membre de la Société 175

Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs, par les éditeurs, ou envoyés par le Gouvernement. 264

Legs Mauduit 269

Digitized by Google

SOCIETÉ LIBRE
D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale, tenue à Evreux le 9 février 1896

« MESSIEURS, MES COLLÈGUES, MES AMIS,

« (Quelles appellations ne vous donnerais-je pas, celles qui me rapprochent le plus de vous, étant celles aussi qui me sont les plus chères !)

« La Société des agriculteurs de France a émis un vœu relatif à l'établissement du bimétallisme international. L'explication de ce vœu exige un développement qui sera peut-être un peu long, un peu austère, et pour lequel je vous demande quelques moments d'une attention résignée.

« L'existence de l'argent et de l'or remonte sans doute bien haut dans l'histoire de l'humanité. On ne peut guère préciser la date de leur découverte. Tout ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que le premier qui eut de l'or fut le maître.

Digitized by Google

« L'or apparaît pour la première fois avec éclat au pied du Sinaï. Les Juifs en avaient fait un veau qu'ils adoraient. Moïse renversa bien le veau, mais ce fut en vain : son culte a traversé les âges et s'est perpétué jusqu'à nous. Aujourd'hui encore le veau des Juifs est plus que jamais dieu.

« Le divin métal et son compagnon plus modeste l'argent furent bientôt utilisés à faire de la monnaie. En leur qualité de métaux précieux, ils se prêtaient merveilleusement à cet usage, en ce qu'ils avaient sous un petit volume une valeur relativement considérable. Car ne nous y trompons pas, une monnaie est acceptée par tout le monde non pas parce que l'Etat y a mis sa marque et son coin, mais parce que la pièce de métal a en soi une valeur intrinsèque et effective. Quand l'Etat frappe 5 francs sur une pièce, ce n'est pas pour qu'elle les vaille, c'est parce qu'elle les vaut.

« L'or et l'argent circulèrent ainsi sous forme de monnaie, tous deux concurremment pendant des siècles en bonne intelligence ensemble, bien venus partout et bien accueillis de tout un chacun. Leurs relations étaient calmes, toujours pareilles, ou à peu près, au grand profit de l'humanité. Une loi promulguée en France en l'an III, si je ne me trompe, consacra leur bon accord en fixant le rapport de l'or à l'argent sur le pied de 1 à 15 1/2, c'est-à-dire qu'un poids quelconque en or valait 15 fois 1/2 le même poids en argent. Ce n'était d'ailleurs que la constatation à peu près exacte d'un fait universel, l'or, à cette époque, valant partout, sur tous les marchés, sur toute la surface du globe, à peu près 15 fois 1/2 son poids en argent.

« Les choses allaient ainsi sans trop d'accrocs ni de

Digitized by Google

heurts quand, en 1873, la discorde éclata tout à coup entre les deux métaux. L'or séduisit l'Allemagne, lui fit adopter l'étalon unique, l'or ; envahit les hôtels allemands et en chassa l'argent. Celui-ci reflua dans les autres pays, notamment en France ; mais il n'y fut plus accueilli avec la même faveur qu'autrefois. On lui marquait des froideurs qui sont si souvent le lot des proscrits, et il ne fut plus reçu sur les marchés qu'avec une valeur de plus en plus dépréciée. L'écart entre l'or et l'argent, qui était de 15 1/2, se tendit et passa successivement à 18, 20, 25. Aujourd'hui il est à 30. L'argent a donc perdu environ la moitié de sa valeur d'autrefois comparativement à l'or.

« Il est rare qu'une disgrâce arrive seule. L'argent ne tarda pas à en faire l'épreuve. A mesure qu'il perdait de sa valeur, la valeur intrinsèque de notre écu de 5 francs, qui était fabriqué sur le rapport de 1 à 15 1/2, s'écarta de plus en plus de sa valeur monétaire. Il aurait dû être grossi à mesure que le rapport se tendait : il ne le fut point ; et aujourd'hui la pièce de 5 francs ne vaut que 2 fr. 50. Du moment qu'on put faire 5 francs de monnaie avec 2 fr. 50 de métal, vous pensez si l'on manqua de monde pour assiéger l'hôtel des monnaies. Les lingots y affluèrent. Le gouvernement français fut obligé de couper court à cette spéculation, qui menaçait d'inonder la circulation de pièces d'argent, et il ferma, lui aussi, son hôtel des monnaies. La libre frappe de l'argent fut interdite en France. Un peu plus tard, le gouvernement britannique prit une mesure pareille pour les Indes; de telle sorte que le malheureux argent, chassé de partout, n'a plus d'autre refuge que la maison des malfaiteurs. Il est désormais

Digitized by Google

l'hôte des faux monnayeurs. Car les faux monnayeurs qui se respectent ne font plus de fausse monnaie avec du cuivre, du bronze ou du plomb ; non c'est avec du métal fin, s'il vous plaît, qu'ils travaillent. L'industrie est suffisamment rémunératrice puisqu'elle donne un bénéfice de 100 p. 100, et le produit criminel est, en tout, pareil à la monnaie de l'Etat.

« Tous ces mouvements, tous ces changements de valeur, toutes ces instabilités constituent un désordre dont tout le monde souffre. L'agriculture n'est pas épargnée. La spéculation dont elle est victime et que cet état de choses rend possible n'est que trop facile à comprendre.

« Il y a des pays, producteurs de denrées agricoles : en Amérique, la République Argentine, dans l'Extrême-Orient, la Chine, le Japon, les Indes, qui n'ont que de la monnaie d'argent. Tant que le rapport entre l'argent et l'or fut partout de 1 à 15 1/2, les achats se payèrent partout indifféremment avec de l'or ou de l'argent, sans perte ou gain au change. Mais depuis que ce rapport a disparu, le louis d'or de 20 francs, qui valait 4 écus de 5 francs, maintenant en vaut 8 dans les pays à monnaie d'argent. Cela étant, les importateurs vont dans la République Argentine, je suppose, et achètent pour 40 francs de blé, monnaie d'argent, bien entendu, puisqu'on ne compte qu'en monnaie d'argent. Ils paient leur achat avec 20 francs en or. Ils jettent sur le marché français leurs 40 francs de blé, qu'ils ont payé 20 francs grâce au change ; ils l'offrent à 30 francs, s'enrichissent et ruinent le producteur français.

« C'est à ce mal que la Société des agriculteurs de France voudrait apporter un remède. Elle pense le

Digitized by Google

trouver dans le bimétallisme international. Elle voudrait et c'est en cela que consiste son vœu, que les principales nations du globe, Angleterre, Allemagne, France et Union latine, Etats-Unis, fissent un traité en vertu duquel l'or et l'argent circuleraient sur leurs territoires respectifs avec un rapport convenu, arrêté, invariable. La libre frappe de l'argent désormais sans inconvénient serait rétablie partout. Un pareil traité, selon elle, supprimerait les spéculations qui ruinent le marché européen, et rétablirait l'ordre et la paix entre les deux métaux par tout l'univers. Car elle ne doute pas, ou que toutes les nations accéderaient successivement au traité, ou qu'elles en adopteraient les chiffres, puisque les puissances contractantes sont les plus grandes ou les plus riches, et que, réunies, elles seraient les maîtresses de tous les marchés.

« Sa théorie et ses espérances sont loin d'être unanimement acceptées. Elles rencontrent au contraire des adversaires redoutables et acharnés. De part et d'autre, on se lance des arguments dans les jambes, et parfois, chemin faisant, des injures à la tête. On est si facilement des ânes quand on ne pense pas comme nous.

« Les adversaires prétendent que c'est folie que de vouloir faire un rapport invariable entre les deux métaux ; que nulle puissance au monde n'a d'action sur une mercuriale et ne peut décréter une valeur ; que les marchés n'ont point de maître, et que les gouvernements qui ont voulu établir des maximum ont toujours fait une besogne vaine ; enfin que, pour détruire l'antagonisme entre l'or et l'argent, il n'est qu'un moyen, supprimer un des antagonistes, l'argent.

« Je ne puis entrer dans le détail de la querelle. Je

Digitized by Google

me borne à cette seule observation des monométallistes, c'est que l'accord souhaité est bien difficile à supposer. Les nations ne s'entendent sur rien, disent-ils. Elles ne s'entendent pas sur le langage, sur la manière de compter, sur la date d'aujourd'hui, sur l'heure qu'il est. En ce qui concerne les monnaies, le marck, le franc, la livre, le florin, le rouble constituent des diversités tout à la fois dommageables et irréductibles. Si elles n'ont pu tomber d'accord sur des objets simples, relativement faciles à résoudre, d'un intérêt unanimement reconnu, comment croire qu'elles s'entendront sur une question difficile, compliquée, obscure, controversée, et qui met en jeu leurs intérêts les plus considérables, les plus contradictoires et les plus vitaux?

« Il ne faut pas méconnaître ce que cette observation a de formidable. Il ne faut pas pourtant non plus reculer devant elle. Nous devons nous attendre à ce que bien des sillons vont se creuser, bien des moissons vont mûrir avant que le désordre économique dont nous souffrons ait disparu. L'agriculture aura vraisemblablement encore une longue lutte à soutenir contre les violences dont elle est la victime. La Société des agriculteurs de France n'en a pas moins fait son devoir en émettant un vœu favorable aux intérêts de l'agriculture, et nous faisons le nôtre en nous y associant.

« Plus l'œuvre entreprise est difficile, plus il convient d'y apporter d'énergie et d'opiniâtreté. Peut-être finirons-nous par déterminer un mouvement d'opinion qui secoue enfin la routine de sa torpeur, et qui force les gouvernements à trouver, à défaut d'un remède qui guérisse, au moins un traitement qui soulage. Tant que l'agriculture gémira, nous nous plaindrons. Nous ne

Digitized by Google

lâcherons pas prise, et nous ne trahirons pas par notre inertie les intérêts agricoles dont nous avons accepté la tutelle et la garde.

« L'agriculture occupe à bon droit le premier rang dans nos soucis et dans nos travaux, comme elle l'occupe dans notre raison sociale, parce que c'est sur elle que tout s'appuie et que tout repose ; parce que, si les sciences, la poésie et les arts apportent des agréments à la vie, c'est l'agriculture qui entretient, qui conserve et qui assure la vie. »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CHAMPS D'EXPÉRIENCES SCOLAIRES

PAR M. LECOINTE

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

Tout le monde connaît les préférences de certaines plantes pour tel ou tel terrain, pour tel ou tel habitat. C'est qu'en effet, les végétaux ont, comme les animaux, leur station préférée, leurs mets de prédilection ; et ces mets, fournis par le sol, ne sont pas répartis ou n'existent pas également partout.

Les animaux savent se déplacer pour aller au loin chercher ce qui leur plaît ; nos végétaux se déplacent bien un peu aussi, mais leurs mouvements sont très limités et, si leurs appétits sont exclusifs, lorsque leur garde-manger préféré est trop loin, ils ne peuvent l'atteindre, et sont réduits à dépérir sans laisser de postérité.

On comprend facilement que les *flores* de deux pays très voisins soient très dissemblables, lorsque le sol de ces deux pays appartient à des formations géologiques différentes. Nous en avons un exemple frappant pour la

Digitized by Google

vallée de l'Iton et pour celle de l'Eure, vers Pacy, qui ont l'une et l'autre leurs plantes caractéristiques, dont les stations ont exactement pour limites les derniers affleurements du terrain secondaire, recouvert par le terrain tertiaire de la vallée d'Eure.

Comme on le voit, la plante manifeste ses préférences avec une clarté parfaite ; elle est, relativement aux substances contenues dans le sol, un réactif d'une admirable sensibilité.

Ce qui est vrai pour les plantes spontanées, l'est également, dans une large mesure, pour les plantes que nous cultivons, et les expressions vulgaires de *terre à blé*, *terre à seigle*, *à pommes de terre*, etc... ne sont que la traduction de faits indéniables, observés depuis longtemps.

Mais, des considérations d'ordre économique, aussi bien que d'ordre physiologique, nous obligent à varier les cultures d'une exploitation agricole et à faire alterner celles qui se succèdent sur le même terrain. La terre à froment, celle qui renfermait l'élément régulateur du rendement, l'azote, la *dominante* pour le blé, comme l'appelle M. Georges Ville, devra, par exemple, l'année suivante, porter des pommes de terre, dont la *dominante* est la *potasse*. On sera obligé de créer, pour cette deuxième plante, un terrain artificiel analogue au terrain dans lequel la même plante peut donner un maximum de produits.

Pour créer ce terrain artificiel, il faut d'abord connaître la nature et la quantité des substances minérales dont la plante a besoin pour arriver à son développement maximum ; il faut aussi savoir exactement quelle est la quantité de ces substances qui pourront être four-

Digitized by Google

nies par le sol, à la plante, pendant le temps où celle-ci fait son évolution.

En comparant les réserves en magasin avec les exigences de la consommation, on saura ce que l'on doit apporter du dehors.

Pour arriver à cette comparaison, à cet établissement d'un *budget* en équilibre, il est nécessaire de résoudre plusieurs problèmes fort complexes, dont l'un trouve sa solution dans l'analyse chimique du sol. Mais cette analyse exige un prélèvement extrêmement difficile d'échantillons moyens pris dans la tranche, bien indéterminée et bien variable où les racines vont puiser leur nourriture. Puis, il faut tenir compte de l'état physique des substances analysées, de leur relation avec l'air, avec l'eau et avec tous les agents si nombreux qui concourent à la préparation de l'aliment du végétal.

On ne doit pas oublier non plus que la terre n'est pas une masse minérale inerte ; que c'est au contraire, selon l'expression de M. Müntz, « une masse en continuelle fermentation, ou, comme l'a si bien dit M. Louis Passy, c'est un laboratoire d'opérations chimiques où les ferments travaillent pour alimenter les sources de la vie ».

On doit donc compter avec ces infiniment petits que l'on a pu appeler les *cuisiniers des plantes ;* cuisiniers dont le nombre, pour chaque radicelle, se chiffre par millions, et sans lesquels certaines grandes familles du monde végétal, nos légumineuses surtout (les autres aussi probablement), meurent de faim au milieu de l'abondance.

Malgré ces réserves, l'analyse chimique du sol a rendu et rendra toujours des services considérables ; et

Digitized by Google

les cartes agronomiques, indiquant exactement la composition chimique de la couche arable, seront pour la culture ce que sont les cartes marines pour la navigation.

Un procédé qui a presque tous les avantages de l'analyse chimique, sans en présenter les difficultés ou les incertitudes, est celui qui, selon l'expression de Boussingault, consiste « *à faire parler la plante* », à l'utiliser comme réactif vivant.

N'est-il pas évident qu'une substance fertilisante manque à un sol, ou ne s'y trouve pas dans les conditions convenables, lorsque cette substance, *nitrate*, *potasse*, *phosphate*, etc., y étant ajoutée, procure, sur une récolte déterminée, une augmentation de produit. Il suffira d'observer et de noter les résultats de quelques essais comparatifs pour savoir que telle ou telle substance fait défaut dans un terrain donné, en vue de telle ou telle culture. On aura ainsi une véritable analyse d'un sol, incomplète sans doute, mais suffisante pour guider dans l'application de l'*engrais chimique* favorable au sol pour une plante déterminée. On pourra ensuite faire en grand l'application de cet engrais sans avoir à craindre les mécomptes ou les essais malheureux, qui ont eu pour effet de *retarder* si longtemps le progrès agricole.

Avec ce système d'expériences en petit, on pourra convaincre les plus incrédules et entraîner les plus récalcitrants : rien ne vaut d'ailleurs la réussite financière d'une innovation culturale, pour en répandre l'usage, et, dans ce cas, on peut affirmer que les résultats se traduiront par des chiffres élevés.

Les expériences culturales dont il vient d'être trop longuement question, doivent surtout avoir, au point de

Digitized by Google

vue du progrès général, les conséquences les plus heureuses lorsqu'elles sont faites sous les yeux des élèves de nos écoles rurales. Telle a été la pensée qui, depuis longtemps, a guidé un homme qui, le premier en France, a été l'apôtre éminent et convaincu de la doctrine des engrais chimiques, le savant et dévoué M. Georges Ville.

On peut dire que M. Georges Ville a été réellement le créateur des champs d'expériences à l'école primaire, qu'il en a réglé l'organisation et montré le but, qui est surtout : « *d'affirmer et de rendre saisissables à tous les yeux, les lois qui commandent à la production agricole.* » (1er Mémoire au Ministre, p. 7.)

Ces champs d'expériences permettront de faire ressortir cette conséquence « *qu'il vaut mieux cultiver peu et bien fumer qu'éparpiller ses efforts et ses ressources sur des surfaces étendues que l'on fume avec parcimonie* ». (Rapp., p. 13.)

Ils montreront aussi qu'au moyen des engrais chimiques « on peut, en quelque sorte, de la veille au lendemain, faire passer une *culture précaire au régime le plus intensif*, et par conséquent obtenir, au lieu d'un profit médiocre, un bénéfice élevé ». (Rapp., p. 12.)

Pour arriver à ce résultat, il suffira d'employer les engrais avec discernement, de manière que la plante trouve à sa disposition les aliments dont elle a besoin, surtout celui qui, pour chaque espèce, est la *dominante*, c'est-à-dire l'élément régulateur du rendement. (Rapp., p. 13.)

M. Georges Ville a composé pour les écoles primaires un ouvrage qui est dans toutes les mains[1] et qui contient les plus précieuses indications.

[1] *L'Ecole des engrais chimiques.*

Digitized by Google

Pour déterminer, à l'aide de la plante, les éléments qui manquent à un sol, M. Georges Ville emploie une méthode un peu différente de celle que nous avons indiquée ci-dessus.

Il a, comme on sait, appelé *engrais complet* celui qui est composé des quatre substances suivantes :

Azote, *phosphate de chaux*, *potasse*, *chaux*.

Il prend, dans un même terrain, six carrés égaux que nous désignerons par les numéros 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

Le n° 1, par exemple, reçoit l'engrais complet.
— 2 — — sans azote.
— 3 — — sans phosphate.
— 4 — — sans potasse.
— 5 — — sans chaux.
— 6 — ne reçoit aucun engrais.

Une plante déterminée est semée uniformément sur tous les carrés.

Dans une culture de chanvre, faite dans ces conditions, M. Georges Ville a constaté, à la maturité, savoir :

Carré n° 1,	récolte	magnifique;	tiges de	1m,53	de hauteur.
— 2	—	très faible	—	0m,61	—
— 3	—	passable	—	0m,97	—
— 4	—	presque nulle	—	0m,40	—
— 5	—	satisfaisante	—	1m,15	—
— 6	—	à peu près nulle	—	0m,18	—

Un simple examen des résultats montre que la terre sur laquelle on a fait l'expérience manquait surtout d'*azote* et de *potasse*, et que, par suite, on doit ajouter des engrais contenant ces deux substances, en vue de la culture du chanvre.

La méthode précédente était surtout avantageuse pour

Digitized by Google

Ville

un

avec

sans

base de

les

des

ces

ement

inten-

rapport

Digitized by Google

à M. le Ministre (2e rapport, p. 45) il recommande expressément de « *montrer les avantages qui résultent de l'association des engrais chimiques et du fumier* » et il trace les règles qui s'appliquent à ce cas spécial.

Le nombre des champs d'expériences scolaires, qui était de 100 seulement en 1891 pour la France entière, s'est élevé à 1,235, en 1894, pour 53 de nos départements. Ces 1,235 champs d'expériences ont donné lieu à 49,353 essais d'engrais chimiques, faits par les instituteurs, et ont provoqué, en dehors de l'école, un nombre d'essais plus considérable encore.

M. Berthon, inspecteur général de ces champs d'expériences scolaires, a constaté que, partout, les élèves ont suivi ces expériences avec le plus vif intérêt, et que, partout aussi, les cultivateurs, gagnés par le témoignage des faits, sont devenus partisans convaincus de l'emploi des engrais chimiques.

Les résultats financiers, fournis par ces essais, sont d'ailleurs essentiellement propres à opérer des conversions. Partout, ces essais se sont traduits par un bénéfice de 100 à 200 francs par hectare. Nous ajouterons que ces champs d'expériences depuis leur fondation, en 1891, n'ont occasionné ensemble, pour les frais d'achat des engrais ou autres, qu'une dépense totale de 35,654 fr. 43, soit moins de 7,200 francs par an et moins de 4 francs par champ d'expériences.

Le département de l'Eure ne figure pas parmi les 53 qui possèdent des champs d'expériences scolaires placés sous la haute direction de M. Georges Ville ; mais nous savons qu'il en possède plusieurs, en même temps que des champs de démonstration dirigés par notre excellent et sympathique professeur départemental d'agriculture.

Digitized by Google

Par une lettre du mois d'octobre dernier, M. Georges Ville sollicite l'appui moral de la Société libre de l'Eure, en faveur de la création des champs d'expériences scolaires ; il vous demande de vouloir bien recommander autour de vous la création de ces champs d'expériences, dont il tient tous les plans à notre disposition.

Si vous daignez, Messieurs, vous intéresser au développement de ces champs d'expériences, vous ferez, je crois, œuvre très utile et vous prouverez une fois de plus qu'une bonne cause peut se passer d'un bon plaidoyer.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

LIVRE DE M. GEORGES BONJEAN

« ENFANTS RÉVOLTÉS ET PARENTS COUPABLES »

PAR M. JOSEPH L'HOPITAL

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

En lisant le livre de M. Georges Bonjean, *Enfants révoltés et Parents coupables*, j'ai vite compris que vous rendre un compte exact de cet ouvrage me serait bien difficile. Pour en parler comme il conviendrait, il faudrait être ou un philosophe ou un jurisconsulte, ou mieux l'un et l'autre. Or, en fait de philosophie, je ne possède que celle que donne le spectacle de la vie à tout homme capable d'un peu de réflexion, à mesure que les années se succèdent ; et mes études juridiques sont si loin qu'elles subsistent dans ma mémoire bien plutôt à l'état de souvenirs d'examens que comme aides sérieux au travail.

Vous avez au milieu de vous, Messieurs, deux hommes qui, bien mieux que moi, auraient su vous faire apprécier les mérites d'un pareil livre. Le premier est notre excellent secrétaire perpétuel, que la pratique constante

Digitized by Google

du droit, éclairée et fortifiée par une charité toujours en éveil et un dévouement admirable à l'enfance, mettait à même de comprendre et d'expliquer mieux que personne l'œuvre d'un confrère en magistrature et en bienfaisance.

Le second est M. le président M... dont les arrêts, pour n'être plus rendus au tribunal, n'en sont pas moins dignes de l'attention et du respect de tous ceux qui ont le culte de la justice, le culte de l'érudition, l'amour de la saine philosophie.

Je regrette donc que vous n'ayez pas choisi un de ces deux messieurs pour être votre rapporteur : leur modestie bien connue en est cause et aussi mon manque de réflexion qui m'a fait accepter une mission que je ne pouvais qu'imparfaitement remplir. Je le regrette pour vous, qui n'aurez avant peu qu'une idée incomplète d'un [illegible] et pour M. Georges Bon[illegible] plus autorisée que la [illegible].

[illegible] M. Bonjean a tout d'abord, Mes[illegible] saisir. Enfants révoltés ! [illegible] mots qui tintent lugubre[illegible] pour ouvrir le volume avec un [illegible] appréhension et de tristesse. Je [illegible] première impression subsiste et se [illegible] est attristante, cette lecture ; [illegible] les premières pages encou[illegible] l'auteur inspire et entraîné [illegible] beauté de son âme, on aurait

Digitized by Google

peine à le suivre sans dégoût chez tous les malheureux dont il vous fait visiter la vie. Mais l'auteur, et c'est là une remarque que je tiens à faire parce qu'elle donne bien, ce me semble, la juste idée du livre, l'auteur n'abandonne jamais le lecteur ; sa personnalité active, originale, convaincue, vibrante, est toujours là, se profilant sur les plus sombres tableaux pour y mettre sa lumière, donnant du mouvement et de l'intérêt aux discussions arides, fixant l'attention et la retenant sur l'horreur des statistiques, et faisant jaillir de cet amas, rébarbatif au premier abord, de preuves, de règlements et de chiffres l'idée neuve, l'aperçu lumineux qui délecte l'esprit et qui charme le cœur. Le livre de M. Bonjean est un livre étudié, un livre savant, un livre sérieux ; mais il est mieux que cela, c'est un livre personnel ; voilà ce qui le fait lire sans fatigue, avec un intérêt soutenu qui bientôt devient un plaisir. Sans doute on peut ne point partager absolument toutes les idées qu'exprime M. Bonjean ; mais il n'en est pas une seule qui ne contribue à le rendre sympathique ; tant on se rend compte que toutes proviennent d'un cœur chaud, dévoué, passionné pour le bien, souffrant des misères qu'il décrit et capable de tous les travaux, de tous les sacrifices pour les faire disparaître. Tel est le secret du charme qui se dégage de cet ouvrage en apparence sévère : tous ceux qui l'ont commencé disent : Voilà le livre d'un honnête homme. Et ils vont jusqu'au bout.

II

M. Bonjean partage les enfants révoltés en quatre classes : les indisciplinés, les vicieux, les délinquants,

Digitized by Google

[illegible] passer sous les yeux des dos- [illegible] curieux ; [illegible] de l'en- [illegible] personne [illegible] l'occa- [illegible] trouve [illegible] criminels, [illegible] comme [illegible] qui, toute [illegible] traiter un [illegible] commente [illegible] qu'ils com- [illegible] longue- [illegible] de cette démorali- [illegible] désorganisation [illegible] sujet doulou- [illegible]

[illegible] désorganisée par [illegible] point parler [illegible] doivent à leurs [illegible] autre sorte de [illegible] leur dignité et de [illegible] pour leurs enfants, [illegible] M. [illegible] fait à ce sujet, un [illegible] famille qui n'est peut- [illegible] Son tableau des [illegible] aux temps de l'ancienne [illegible] du père de famille sous [illegible] de la royauté absolue est [illegible] Il semble ne pas se [illegible] un romain, qui a écrit ces [illegible] *debetur puero reverentia* ; et que

si, dans certaines familles, le père a pu parfois traiter ses enfants avec une hauteur égoïste, le respect de nature différente, mais réciproque, des enfants pour les parents, et des parents pour les enfants, a toujours été, à toutes les époques de notre histoire, enseigné et pratiqué par les familles vraiment chrétiennes. Ces réserves faites, je ne puis qu'applaudir au langage si élevé de M. Bonjean lorsqu'il dit, avec l'autorité que lui donnent sa haute expérience et sa profonde charité :

« Les enfants doivent respecter leurs parents en se montrant soumis, dévoués, résolus à ne point les juger, même si certaines apparences imparfaites se manifestent parfois, ce qui est tout naturel, la perfection n'étant pas de ce monde.

« Mais les parents doivent, eux aussi, respecter leurs enfants en les préservant, au prix, s'il en est besoin, des plus grands sacrifices, de toutes les contagions morales, de toutes les impressions qui pourraient ternir ces âmes naturellement si limpides. »

Si vous voulez bien réfléchir, messieurs, que M. Bonjean n'écrit pas pour les enfants, mais pour les parents, vous conviendrez avec moi qu'il est impossible de mieux dire.

Voilà donc la famille désorganisée par la disparition du respect : elle l'est encore par le jeu et par l'alcool. Il faut lire les belles pages dans lesquelles M. Bonjean flétrit ces deux vices ; on y sent vibrer l'indignation de l'homme de cœur qui, au cours de sa vie de dévouement pour les autres, s'est heurté à ces deux plaies de notre époque.

Mais est-ce là tout ? Non. La famille est encore désorganisée par une plaie nouvelle : cette plaie, c'est le divorce.

Digitized by Google

Messieurs, je ne suis ici pour parler ni religion, ni politique ; je m'abstiendrai donc de faire du chapitre que M. Bonjean consacre au divorce un commentaire que quelques-uns pourraient peut-être attribuer au désir que j'aurais de faire prévaloir des idées ou des opinions personnelles. Je me contenterai de vous dire qu'il écrit simplement ceci :

« Il n'y a jamais eu, à mon avis, de coup plus grave porté au mariage, et, par suite, à la famille, que la loi de 1884 rétablissant le divorce ; » et qu'il le prouve par des exemples et par des statistiques du plus haut intérêt.

« La désorganisation de la famille a pour conséquence naturelle la diminution de la natalité et, par suite, la dépopulation nationale. »

Là encore intervient l'impitoyable statistique, Hélas ! messieurs, si peut-être, ce que je crois bien difficile, certains optimistes peuvent contester que la famille soit désorganisée, et que cette désorganisation contribue à la dépopulation de la France, cette dépopulation effrayante, ils ne peuvent la nier. Les chiffres sont là, implacables, menaçants, et l'impossibilité où l'on est de se refuser à reconnaître leur exactitude, est bien faite pour remplir d'une angoisse patriotique les Français de toutes les opinions ; permettez-moi de souhaiter qu'ils reconnaissent la vérité et la haute raison de ce que M. Bonjean leur a dit dans les pages que nous venons de parcourir et de tout ce qu'il va leur dire en parlant des parents coupables.

Ceux-ci, il les divise, les catégorise comme il a fait tout à l'heure pour les enfants, et il les fait défiler successivement devant nous : parents négligents, parents [illegible], parents débauchés, parents exploiteurs, parents

persécuteurs. Quelle navrante revue, Messieurs, et quelle amertume on éprouve à lire ces pages où s'étale la dégradation humaine, avec l'oubli des devoirs les plus sacrés ! On ne les lit pas, cependant, sans un intérêt puissant. Là encore les dossiers parlent, les exemples abondent, et ils sont soulignés de réflexions qui prouvent à quel point l'auteur possède son sujet, et combien il connaît les hommes pour les avoir étudiés, servis, aimés.

III

Nous avons parcouru la première partie du livre, ce qui en constitue l'exposé. M. Bonjean a établi l'existence de faits déplorables et monstrueux ; il a débridé d'un scalpel énergique de cruelles plaies ; il a montré les enfants révoltés dans la famille désorganisée, et les parents indignes de leur haute mission. Le moment est venu pour lui de montrer quelles sont, au point de vue social, les conséquences de ce lamentable état, et quels remèdes on peut leur apporter.

C'est maintenant surtout, Messieurs, que je déplore mon insuffisance et que je regrette d'avoir si légèrement accepté de vous rendre compte de ce livre. Pour suivre M. Bonjean dans ses raisonnements, pour bien expliquer les savants tableaux par lesquels il contrôle et condense sa pensée, pour juger, pour critiquer au besoin ses théories, il faudrait être ou avoir été magistrat. Mais puisque je ne puis reculer, je me contenterai de feuilleter rapidement cette seconde partie du volume en ne me permettant que quelques remarques bien simples et

Digitized by Google

les *milieux stériles*, sable calciné, verre pilé, charbon, etc., dans lesquels M. Georges Ville a fait ses principales expériences de culture. Mais, dans un terrain de bonne qualité moyenne, certains principes peuvent, à la suite de l'addition de l'engrais, se trouver en excès et nuire à l'action de tous les autres. De plus, cette méthode se prête difficilement, croyons-nous, à l'emploi des *doses progressives d'engrais*, de telle ou telle nature ; elle oblige à répandre, le même jour, sur le terrain, des substances fertilisantes qu'il eût été bon d'appliquer à des époques différentes, au moment où la plante en avait spécialement besoin ; par exemple, les nitrates, au printemps sur les céréales d'automne, tandis que les autres parties de l'engrais complet ont dû être incorporées au sol avant les semailles.

Mais ce sont là, à notre avis, des inconvénients peu graves, en comparaison des avantages que cette méthode présente au point de vue de l'enseignement par l'aspect.

Vous avez sans doute, messieurs, entendu, comme moi, des cultivateurs regretter que M. Georges Ville parût avoir une tendance à ne pas attribuer au fumier de ferme l'importance qu'il mérite, à le considérer un peu comme une quantité négligeable, ou même, avec Liebig, comme une matière embarrassante.

M. Georges Ville estime, comme nous tous, sans doute, que le fumier de ferme sera toujours la base de la fertilité de nos terres ; mais la comparaison entre les rendements obtenus à l'aide du fumier et à l'aide des engrais chimiques ayant été toujours à l'avantage de ces derniers, le fumier de ferme se trouve naturellement relégué au second plan, eu égard à une culture intensive que cet auteur a en vue. Mais dans son rapport

Digitized by Google

à M. le Ministre (2e rapport, p. 45) il recommande expressément de « *montrer les avantages qui résultent de l'association des engrais chimiques et du fumier* » et il trace les règles qui s'appliquent à ce cas spécial.

Le nombre des champs d'expériences scolaires, qui était de 100 seulement en 1891 pour la France entière, s'est élevé à 1,235, en 1894, pour 53 de nos départements. Ces 1,235 champs d'expériences ont donné lieu à 49,353 essais d'engrais chimiques, faits par les instituteurs, et ont provoqué, en dehors de l'école, un nombre d'essais plus considérable encore.

M. Berthon, inspecteur général de ces champs d'expériences scolaires, a constaté que, partout, les élèves ont suivi ces expériences avec le plus vif intérêt, et que, partout aussi, les cultivateurs, gagnés par le témoignage des faits, sont devenus partisans convaincus de l'emploi des engrais chimiques.

Les résultats financiers, fournis par ces essais, sont d'ailleurs essentiellement propres à opérer des conversions. Partout, ces essais se sont traduits par un bénéfice de 100 à 200 francs par hectare. Nous ajouterons que ces champs d'expériences depuis leur fondation, en 1891, n'ont occasionné ensemble, pour les frais d'achat des engrais ou autres, qu'une dépense totale de 35,654 fr. 43, soit moins de 7,200 francs par an et moins de 4 francs par champ d'expériences.

Le département de l'Eure ne figure pas parmi les 53 qui possèdent des champs d'expériences scolaires placés sous la haute direction de M. Georges Ville ; mais nous savons qu'il en possède plusieurs, en même temps que des champs de démonstration dirigés par notre excellent et sympathique professeur départemental d'agriculture.

Digitized by Google

Par une lettre du mois d'octobre dernier, M. Georges Ville sollicite l'appui moral de la Société libre de l'Eure, en faveur de la création des champs d'expériences scolaires ; il vous demande de vouloir bien recommander autour de vous la création de ces champs d'expériences, dont il tient tous les plans à notre disposition.

Si vous daignez, Messieurs, vous intéresser au développement de ces champs d'expériences, vous ferez, je crois, œuvre très utile et vous prouverez une fois de plus qu'une bonne cause peut se passer d'un bon plaidoyer.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

LIVRE DE M. GEORGES BONJEAN

« ENFANTS RÉVOLTÉS ET PARENTS COUPABLES »

PAR M. JOSEPH L'HOPITAL

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

En lisant le livre de M. Georges Bonjean, *Enfants révoltés et Parents coupables*, j'ai vite compris que vous rendre un compte exact de cet ouvrage me serait bien difficile. Pour en parler comme il conviendrait, il faudrait être ou un philosophe ou un jurisconsulte, ou mieux l'un et l'autre. Or, en fait de philosophie, je ne possède que celle que donne le spectacle de la vie à tout homme capable d'un peu de réflexion, à mesure que les années se succèdent ; et mes études juridiques sont si loin qu'elles subsistent dans ma mémoire bien plutôt à l'état de souvenirs d'examens que comme aides sérieux au travail.

Vous avez au milieu de vous, Messieurs, deux hommes qui, bien mieux que moi, auraient su vous faire apprécier les mérites d'un pareil livre. Le premier est notre excellent secrétaire perpétuel, que la pratique constante

Digitized by Google

du droit, éclairée et fortifiée par une charité toujours en éveil et un dévouement admirable à l'enfance, mettait à même de comprendre et d'expliquer mieux que personne l'œuvre d'un confrère en magistrature et en bienfaisance.

Le second est M. le président Molle dont les arrêts, pour n'être plus rendus au tribunal, n'en sont pas moins dignes de l'attention et du respect de tous ceux qui ont le souci de la justice, le culte de l'érudition, l'amour de la saine philosophie.

Je regrette donc que vous n'ayez pas choisi un de ces deux messieurs pour être votre rapporteur ; leur modestie bien connue en est cause et aussi mon manque de réflexion qui m'a fait accepter une mission que je ne pouvais qu'imparfaitement remplir. Je le regrette pour vous, qui n'allez avoir qu'une idée incomplète d'un ouvrage important et sérieux, et pour M. Georges Bonjean, qui méritait une critique plus autorisée que la mienne.

I

Le titre du livre de M. Bonjean a tout d'abord, Messieurs, quelque chose de sinistre. Enfants révoltés ! Parents coupables ! Voilà des mots qui tintent lugubrement aux oreilles et qui font ouvrir le volume avec un sentiment poignant d'appréhension et de tristesse. Je dois le dire, cette première impression subsiste et se confirme à la lecture. Elle est attristante, cette lecture ; et si l'on ne se sentait dès les premières pages encouragé par la sympathie que l'auteur inspire et entraîné par la noblesse et la beauté de son âme, on aurait

Digitized by Google

peine à le suivre sans dégoût chez tous les malheureux dont il vous fait visiter la vie. Mais l'auteur, et c'est là une remarque que je tiens à faire parce qu'elle donne bien, ce me semble, la juste idée du livre, l'auteur n'abandonne jamais le lecteur ; sa personnalité active, originale, convaincue, vibrante, est toujours là, se profilant sur les plus sombres tableaux pour y mettre sa lumière, donnant du mouvement et de l'intérêt aux discussions arides, fixant l'attention et la retenant sur l'horreur des statistiques, et faisant jaillir de cet amas, rébarbatif au premier abord, de preuves, de règlements et de chiffres l'idée neuve, l'aperçu lumineux qui délecte l'esprit et qui charme le cœur. Le livre de M. Bonjean est un livre étudié, un livre savant, un livre sérieux ; mais il est mieux que cela, c'est un livre personnel ; voilà ce qui le fait lire sans fatigue, avec un intérêt soutenu qui bientôt devient un plaisir. Sans doute on peut ne point partager absolument toutes les idées qu'exprime M. Bonjean ; mais il n'en est pas une seule qui ne contribue à le rendre sympathique ; tant on se rend compte que toutes proviennent d'un cœur chaud, dévoué, passionné pour le bien, souffrant des misères qu'il décrit et capable de tous les travaux, de tous les sacrifices pour les faire disparaître. Tel est le secret du charme qui se dégage de cet ouvrage en apparence sévère : tous ceux qui l'ont commencé disent : Voilà le livre d'un honnête homme. Et ils vont jusqu'au bout.

II

M. Bonjean partage les enfants révoltés en quatre classes : les indisciplinés, les vicieux, les délinquants,

Digitized by Google

les inconscients. Et il fait passer sous nos yeux des dossiers singulièrement suggestifs et tristement curieux ; il nous promène à travers les misères morales de l'enfance et de la jeunesse. Ces misères, hélas ! personne ne les peut contester, car chacun de nous a eu l'occasion de les constater trop souvent ; mais on les trouve là toutes réunies : malice, débauche, instincts criminels, manies ; on les touche du doigt, on les respire comme un bouquet empoisonné. On sent que l'auteur qui, toute sa vie, s'est dévoué à l'enfance, souffre de traiter un pareil sujet ; il laisse parler ses dossiers, les commente brièvement pour en tirer les enseignements qu'ils comportent, mais il ne s'attarde pas à les discuter longuement. Il a hâte d'aborder les causes de cette démoralisation de l'enfance ; il les trouve dans la désorganisation de la famille, et il prend corps à corps ce sujet douloureux.

Il nous montre d'abord la famille désorganisée par la disparition du respect. Mais il n'entend point parler seulement du respect que les enfants doivent à leurs parents ; il veut montrer surtout qu'une autre sorte de respect, celui que le sentiment de leur dignité et de leur devoir doit inspirer aux parents pour leurs enfants, tend aussi à disparaître. M. Bonjean fait, à ce sujet, un bref historique de l'histoire de la famille qui n'est peut-être pas à l'abri de certaines critiques. Son tableau des abus de la puissance paternelle aux temps de l'ancienne Rome, et de la majesté glaciale du père de famille sous les régimes de la féodalité et de la royauté absolue est peut-être un peu trop poussé au noir. Il semble ne pas se rappeler que c'est un ancien, un romain, qui a écrit ces belles paroles : *Maxima debetur puero reverentia ;* et que

Digitized by Google

si, dans certaines familles, le père a pu parfois traiter ses enfants avec une hauteur égoïste, le respect de nature différente, mais réciproque, des enfants pour les parents, et des parents pour les enfants, a toujours été, à toutes les époques de notre histoire, enseigné et pratiqué par les familles vraiment chrétiennes. Ces réserves faites, je ne puis qu'applaudir au langage si élevé de M. Bonjean lorsqu'il dit, avec l'autorité que lui donnent sa haute expérience et sa profonde charité :

« Les enfants doivent respecter leurs parents en se montrant soumis, dévoués, résolus à ne point les juger, même si certaines apparences imparfaites se manifestent parfois, ce qui est tout naturel, la perfection n'étant pas de ce monde.

« Mais les parents doivent, eux aussi, respecter leurs enfants en les préservant, au prix, s'il en est besoin, des plus grands sacrifices, de toutes les contagions morales, de toutes les impressions qui pourraient ternir ces âmes naturellement si limpides. »

Si vous voulez bien réfléchir, messieurs, que M. Bonjean n'écrit pas pour les enfants, mais pour les parents, vous conviendrez avec moi qu'il est impossible de mieux dire.

Voilà donc la famille désorganisée par la disparition du respect : elle l'est encore par le jeu et par l'alcool. Il faut lire les belles pages dans lesquelles M. Bonjean flétrit ces deux vices ; on y sent vibrer l'indignation de l'homme de cœur qui, au cours de sa vie de dévouement pour les autres, s'est heurté à ces deux plaies de notre époque.

Mais est-ce là tout ? Non. La famille est encore désorganisée par une plaie nouvelle : cette plaie, c'est le divorce.

Digitized by Google

Messieurs, je ne suis ici pour parler ni religion, ni politique ; je m'abstiendrai donc de faire du chapitre que M. Bonjean consacre au divorce un commentaire que quelques-uns pourraient peut-être attribuer au désir que j'aurais de faire prévaloir des idées ou des opinions personnelles. Je me contenterai de vous dire qu'il écrit simplement ceci :

« Il n'y a jamais eu, à mon avis, de coup plus grave porté au mariage, et, par suite, à la famille, que la loi de 1884 rétablissant le divorce ; » et qu'il le prouve par des exemples et par des stastitiques du plus haut intérêt.

« La désorganisation de la famille a pour conséquence naturelle la diminution de la natalité et, par suite, la dépopulation nationale. »

Là encore intervient l'impitoyable statistique, Hélas ! messieurs, si peut-être, ce que je crois bien difficile, certains optimistes peuvent contester que la famille soit désorganisée, et que cette désorganisation contribue à la dépopulation de la France, cette dépopulation effrayante, ils ne peuvent la nier. Les chiffres sont là, implacables, menaçants, et l'impossibilité où l'on est de se refuser à reconnaître leur exactitude, est bien faite pour remplir d'une angoisse patriotique les Français de toutes les opinions ; permettez-moi de souhaiter qu'ils reconnaissent la vérité et la haute raison de ce que M. Bonjean leur a dit dans les pages que nous venons de parcourir et de tout ce qu'il va leur dire en parlant des parents coupables.

Ceux-là, il les divise, les catégorise comme il a fait tout à l'heure pour les enfants, et il les fait défiler successivement devant nous : parents négligents, parents ivrognes, parents débauchés, parents exploiteurs, parents

Digitized by Google

persécuteurs. Quelle navrante revue, Messieurs, et quelle amertume on éprouve à lire ces pages où s'étale la dégradation humaine, avec l'oubli des devoirs les plus sacrés ! On ne les lit pas, cependant, sans un intérêt puissant. Là encore les dossiers parlent, les exemples abondent, et ils sont soulignés de réflexions qui prouvent à quel point l'auteur possède son sujet, et combien il connaît les hommes pour les avoir étudiés, servis, aimés.

III

Nous avons parcouru la première partie du livre, ce qui en constitue l'exposé. M. Bonjean a établi l'existence de faits déplorables et monstrueux ; il a débridé d'un scalpel énergique de cruelles plaies ; il a montré les enfants révoltés dans la famille désorganisée, et les parents indignes de leur haute mission. Le moment est venu pour lui de montrer quelles sont, au point de vue social, les conséquences de ce lamentable état, et quels remèdes on peut leur apporter.

C'est maintenant surtout, Messieurs, que je déplore mon insuffisance et que je regrette d'avoir si légèrement accepté de vous rendre compte de ce livre. Pour suivre M. Bonjean dans ses raisonnements, pour bien expliquer les savants tableaux par lesquels il contrôle et condense sa pensée, pour juger, pour critiquer au besoin ses théories, il faudrait être ou avoir été magistrat. Mais puisque je ne puis reculer, je me contenterai de feuilleter rapidement cette seconde partie du volume en ne me permettant que quelques remarques bien simples et

Digitized by Google

en laissant à plus compétent que moi le soin d'une analyse dans laquelle je craindrais de me perdre.

Le chapitre IV est intitulé : *Première conséquence sociale : accroissement de la criminalité.* Et il débute par des statistiques menaçantes.

Ce n'est pas que M. Bonjean ait une confiance aveugle dans la statistique ; au contraire, il professe à l'égard de cette science problématique et troublante un scepticisme dont je lui suis reconnaissant et qui me donne, je vous l'avoue, plus de confiance que je n'en aurais eu sans cette profession de foi, dans les chiffres qu'il va multiplier. Pour qu'il se décide à publier ces chiffres, il faut qu'ils soient sérieux, indiscutables ; il ne les donne pas sans les avoir sévèrement contrôlés ; car il n'est pas de ceux que les additions séduisent et que les calculs proportionnels enthousiasment. On peut donc être certain que les nombreux tableaux statistiques qu'il publie sont le résultat de recherches personnelles extrêmement consciencieuses, qui ont dû lui coûter une somme énorme de travail, qui font le plus grand honneur à sa patience et qui constituent une source de renseignements où il m'apparaît qu'on peut puiser en toute sécurité.

Les révélations de ces statistiques n'ont, hélas ! rien d'agréable ; elles continuent et rendent plus intense l'impression de tristesse qui se dégage de l'ouvrage tout entier. Constater qu'en cette fin de siècle où tant de gens prétendent qu'on touche au paroxysme de tous les progrès, les crimes augmentent tous les ans, n'est pas chose gaie. Comment en douter cependant ?

M. Bonjean attribue cet accroissement de la criminalité d'abord à une trop grande indulgence dans la répression.

Digitized by Google

On dira peut-être qu'il est juge et qu'instinctivement les juges sont portés à condamner; ce serait une calomnie. M. Bonjean ne connaît pas de pareils sentiments; sa conscience scrupuleuse, son très grand et très louable amour de l'humanité, son respect bien connu pour la liberté, et son expérience des faiblesses et des misères de ses semblables le rendent certainement autant et plus peut-être qu'aucun autre enclin à l'indulgence et au pardon. Mais il sait que si certaines fautes sont excusables, d'autres ne le sont pas, et que pour juger les hommes il faut, non point obéir à une sentimentalité décadente, mais écouter avant tout la voix de la conscience et de l'honneur.

C'est pourquoi il proteste avec tous les hommes de bon sens contre les théories lombrosiennes qui, voyant de parti pris en tout criminel un impulsif, un maniaque ou un fou, ne tendent à rien moins qu'à supprimer le libre arbitre et à faire regarder l'homme comme une brute inconsciente. Il y a là une dégradation voulue contre laquelle sa fierté se révolte, et il a raison.

Que les législateurs d'à présent soient trop sensibles; que M. Bérenger, si sévère à d'autres points de vue, ait eu tort de faire voter sa loi d'indulgence; que les prisons soient trop confortables et les prisonniers trop heureux, c'est ce que M. Bonjean affirme avec raisonnements, exemples et pièces à l'appui. Je n'y contredirai point, ne me trouvant point capable d'avoir, en pleine connaissance de cause, une opinion bien arrêtée sur ces questions et d'ailleurs me défiant un peu de moi-même; car je suis, moi aussi, de mon siècle; et, bien que convaincu de la nécessité de punir, je me sens, par une naturelle faiblesse, porté à n'être pas sévère...

Digitized by Google

Pour réagir, et pour partager le sentiment de M. Bonjean, j'ai besoin de l'entendre me dire que les récidivistes sont montés en cinquante années de 11.988 à 99.923; que les suicides, conséquences fatales de la démoralisation de l'enfance, ont augmenté de 300 pour 100 chez les mineurs de 1872 à 1891, et que de 1841 à 1891 la criminalité enfantine a progressé de 13.000 à 36.000. Alors je suis bien obligé de convenir que notre système de répression est peut-être insuffisant.

IV

Pour arriver à cette répression, pour arrêter la corruption et la dépravation croissante de l'enfance et de la jeunesse, M. Bonjean voudrait étendre la correction paternelle ; c'est-à-dire qu'il voudrait voir réglementer d'une façon à la fois plus juste, plus pratique et plus efficace le droit qu'ont les parents d'obtenir de la justice l'envoi dans les maisons de correction des enfants qu'ils ne peuvent corriger par les moyens ordinaires des punitions domestiques.

Cela le conduit à faire un historique très complet du droit de correction et à discuter le système organisé par le Code civil (art. 375). Ici nous le retrouvons, comme au commencement du volume, préoccupé de préserver l'enfant contre tout arbitraire, inquiet de l'abus que certains pères qu'il connaît bien pourraient faire du droit de correction, et désireux d'assurer à la fois le respect du pouvoir paternel et la justice des châtiments qu'elle inflige.

Digitized by Google

V

La justice ! c'est bien là en effet ce que recherche M. Bonjean dans tout le cours de cet ouvrage. Et c'est pourquoi on ne peut pas le lire sans s'y attacher sincèrement pour peu que, sans avoir ses connaissances juridiques, on se sente au cœur, comme lui, la passion de ce qui est juste, la passion du devoir.

La conclusion du livre, et ce qu'il appelle le programme de l'avenir le peignent tout entier. J'aurais voulu pouvoir vous citer quelques passages de ces pages vraiment superbes, que terminent si noblement les derniers conseils adressés par le président Bonjean à ses enfants la veille de son martyre. Mais je ne puis choisir : il faudrait tout citer. Je vous renvoie donc, Messieurs, au livre dont je vous ai si imparfaitement rendu compte, en vous engageant vivement à le lire et à le méditer. Peut-être y trouverez-vous des critiques de détail à faire ; mais vous ne pourrez qu'en louer sans réserve l'ensemble et le but, et très certainement vous le terminerez remplis d'estime pour l'homme de bien qui l'a écrit.

Quant à moi qui ne puis me rappeler sans émotion la considération et le respect que mon père avait pour le président Bonjean, son ami et son maître, je me trouve heureux que cette occasion m'ait été offerte par vous de témoigner à son fils une sympathie déjà ancienne et dont il ne peut douter.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA

DÉCOUVERTE DU PROFESSEUR RÖNTGEN

PAR M. LÉON DUCHESNE

Lu à la séance générale du 9 février 1896.

MESSIEURS,

Quoique le siècle qui s'écoule nous ait déjà fourni maintes fois l'occasion de nous émerveiller des progrès que la science accomplit chaque jour, et nous ait rendu plus difficile dans l'enthousiasme, la dernière découverte que vient de faire le docteur Röntgen ne peut pas nous laisser indifférents ; déjà la photographie avait permis de reculer la limite de la vision humaine; particulièrement en astronomie et en micrographie, la plaque sensible pouvant enregistrer des vibrations lumineuses que notre œil est impuissant à percevoir; cette fois elle nous permet de rendre translucides des corps que nous considérions comme les plus opaques, tels que le bois, le carton, l'aluminium, etc., etc. Quoique née d'hier, cette découverte a déjà tant fait, qu'elle nous permet de nous faire une idée des services qu'elle pourra rendre à tous, et particulièrement à la chirurgie, à la médecine, et à la découverte de la fraude même. Déjà d'habiles

Digitized by Google

chirurgiens ont pu faire à coup sûr, l'un, l'extraction d'une balle de plomb l'autre, d'une pointe de couteau, depuis longtemps renfermée dans la masse musculaire d'individus qui avaient même oublié la présence de ces corps étrangers; une « radiographie » a nettement indiqué la place occupée par ces différents objets ; dans certains cas le médecin peut même « voir » le squelette de son malade en interposant entre ses yeux et le sujet à examiner une plaque fluorescente.

Le matériel nécessaire pour l'obtention des radiographies est relativement simple ; il comprend une source électrique, une bobine d'induction capable de fournir des étincelles de $0^m,08$ à $0^m,10$ et un tube de Crookes dans lequel le vide a été poussé aussi loin que possible ; la chambre noire est inutile, il suffit d'envelopper la plaque sensible dans plusieurs doubles de papier noir et de l'exposer dans cet état sous l'objet à photographier. C'est avec intention que j'ai dit que les rayons X pouvaient servir à la découverte de la fraude ; en effet, le diamant se laisse pénétrer par ces radiations, alors que le verre, le cristal, etc., sont absolument opaques.

J'ai du reste l'honneur de vous montrer ici une radiographie d'objets métalliques placés dans une boîte en carton, l'image de la boîte est absolument invisible, tandis que les plumes en acier, les épingles et les agrafes en métal donnent une image de la plus grande netteté ; sur le talon de l'une des plumes on peut lire : « Blanzy Pouze et Cie. Déposé » ; sur l'autre 4061 F.

Si cette communication a pu vous intéresser un instant, mon but sera largement atteint.

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale, tenue à Evreux, le 9 août 1896.

« MESSIEURS,

« Vous vous souvenez que notre regretté collègue, M. Mauduit, nous à légué des documents très complets et très intéressants sur l'histoire d'Ivry-la-Bataille, sa ville natale. Son testament va bientôt sortir des limbes administratifs pour entrer dans le monde des réalités. Le dossier de cette affaire était demeuré toute une année dans les cartons du ministère de l'agriculture ; mais il a émergé dernièrement de l'épaisse poussière où l'avait enlisé son long séjour. Il est allé au Conseil d'Etat solliciter une décision favorable qu'on ne lui a ni marchandée, ni fait attendre, et le voilà aujourd'hui revenu au ministère, où il n'a plus qu'à enlever un décret pour nous permettre d'entrer en possession des choses qui nous ont été léguées. Là, il lui faudra encore attendre un rapport du ministre de l'agriculture et la signature du président de la République. Or, le ministre

Digitized by Google

et le président sont en voyage. Je ne crois pas que nous puissions compter que le décret soit signé avant le mois de septembre ; mais je crois que le mois de septembre ne se passera pas sans qu'il le soit. Nous pouvons donc tenir pour certain que cette affaire est en bonne voie.

« Il en est une autre qui nous avait un moment préoccupés, et qui vient, elle aussi, de se résoudre assez heureusement. D'ordinaire, le ministère de l'agriculture nous accorde une subvention annuelle de 1,000 francs, et il nous en avise en juin. Cette année, en juin, rien, aucun avis. Enfin le 20 juillet, il nous fait savoir qu'il nous accorde la subvention accoutumée, mais réduite à 900 francs. Vous remarquerez comme nous avec ennui cette réduction à 900 francs d'une subvention qui était autrefois de 1,500 francs. Et il vous paraîtra peut-être anormal que les secours de l'Etat diminuent à mesure que croissent les besoins de l'agriculture. Rien n'est plus explicable, hélas ! Si l'agriculture était prospère, elle ne demanderait rien, les crédits affectés aux subventions demeureraient à peu près sans emploi, et l'Etat pourrait les octroyer libéralement aux rares besoins qui se feraient sentir. Au contraire, quand la détresse est générale, tout le monde tend vers lui des bras plus nombreux et plus désespérés, et, pour répondre à tous, il est obligé de dispenser ses bienfaits d'une main plus avare.

« Je vous disais, à votre dernière assemblée, que notre département répondrait sans doute à l'appel de l'Exposition nationale de Rouen. Il y a répondu, en effet. Beaucoup de nos concitoyens ont envoyé de leurs produits à cette Exposition, et il est, dès à présent, cer-

Digitized by Google

tain que beaucoup d'entre eux méritent et obtiendront des récompenses.

« Lorsque je parcours les galeries d'une exposition, un attrait sympathique m'entraîne toujours vers les vitrines des exposants de l'Eure. Je ressens comme une fierté patriotique à constater l'excellence des produits de mon département, les efforts et les succès de nos braves travailleurs ; et ce m'est une joie profonde de compter les récompenses qui leur sont décernées. Je prends toujours un vif plaisir à raconter leurs luttes et leurs triomphes, et je les supplie de ne pas cesser de vaincre, pour que je ne cesse pas d'écrire.

« Je n'ai pas pourtant, je n'ai plus, devrais-je dire, une admiration bien grande et un goût bien prononcé pour les expositions. Parmi les nombreux reproches qui leur sont adressés, il en est deux surtout qu'elles semblent bien mériter.

« D'abord, elles sont trop fréquentes et trop nombreuses. Dans l'intervalle de temps qui s'écoule de l'une à l'autre, les industries n'ont vraiment pas le temps de faire d'appréciables progrès, et le plus souvent les vitrines de la dernière ne sont que des redites. Les Anglais, gens avisés et pratiques, avaient donné l'exemple et le branle ; mais, depuis, quand ils ont vu l'abus, ils se sont abstenus. Ils ont laissé les autres s'emporter dans une carrière où il aurait fallu courir sagement. Notre nation, plus accessible à l'engouement que toute autre, est aussi, si je ne me trompe, celle qui a les plus fréquentes expositions. Il serait bon, peut-être, de modérer une si belle ardeur et de laisser aux inventeurs le temps de reprendre haleine.

« On doit leur reprocher aussi d'emprunter trop

Digitized by Google

d'accessoires aux fêtes foraines, de multiplier les divertissements frivoles dans des proportions qui menacent de reléguer au second plan l'industrie, l'agriculture et les arts. Je ne suis pas d'humeur chagrine, mais j'aime que chacun soit en son lieu, et il me fâche de voir tant de musiciens, de pitres et de filles de brasserie envahir si effrontément un domaine qui ne leur appartient pas. J'ai hâte de dire que l'Exposition de Rouen ne tombe pas sous le coup de ce reproche. Sans être dépourvue de toutes distractions, elle offre celles qu'elle a, avec discrétion et mesure. Les organisateurs ont voulu faire une exposition qui fût sérieuse sans être morose, et ils l'ont faite.

« Mais mon dessein n'est pas de vous entretenir d'elle. Je ne veux m'arrêter, et vous arrêter avec moi, que devant un seul de ses exposants, notre section de Bernay si militante, si érudite et si laborieuse. Elle expose des échantillons de produits agricoles, lin, blé, avoine, etc., soit en gerbe, soit en sac, des tourteaux, des matières premières pour engrais. Elle expose, au nom de M. Cauchepin, des plans d'installation de laiterie ; au nom de M. Bajac. de Liancourt, des modèles réduits de déchaumeuse et d'arracheuse de betteraves. Elle expose encore les bustes, médaillons, photographies, plaques commémoratives, destinés à défendre contre l'oubli les hommes distingués qui ont honoré la région de Bernay. Elle expose, enfin, un exemplaire de tous les ouvrages de ses membres, qui formeraient bien une bibliothèque, mais une bibliothèque considérable, tant par le nombre des œuvres que par la diversité des sujets qui y sont traités. Je relève :

« De M. Join-Lambert, qui fut un de vos meilleurs

Digitized by Google

présidents, une série de rapports sur des sujets agricoles ; des travaux archéologiques sur le Bec-Hellouin, Brionne et la Rivière-Thibouville ; des ouvrages historiques tels que : *Un Vicomte de Brionne ; Un Concordat au* XIIe *siècle ; Le Mariage de Mme Rolland ;*

« De M. Boivin-Champeaux, une *Notice historique sur la Révolution dans le département de l'Eure ; Liberge de Grandchain ; Guillaume Cliton, duc de Normandie ; Guillaume de Longchamp, évêque d'Ély, vice-roi d'Angleterre ;*

« De M. le chanoine Porée, des rapports et des opuscules sur des sujets d'histoire et d'archéologie tels que : *Auguste Le Prevost, historien ; le Trésor de l'Abbaye de Saint-Nicolas, à Verneuil ; le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Taurin à Evreux ; l'Abbaye du Bec et son Eglise ; la Sépulture des Évêques d'Evreux*, etc. ;

« De M. Lambert : *Alexandre de Bernay, poète du* XIIe *siècle ; les Prussiens à Bernay ; la Seigneurie de Courbépine et la Marquise de Prie ;*

« De M. Christophe Allard, *Une Promenade au Canada ; la France au Canada ; Noëls normands ;*

« De M. Philippe Lalonde, *Le Crédit agricole et la Loi du* 19 *Février* 1889, relative à la restriction du privilège du bailleur d'un fonds rural ;

« De M. Malbranche, *Languet de Gergy ; l'Abbaye du Bec ; Un Procès de Chasse au* XVIIIe *siècle ;*

« De M. Louis Régnier : *Une excursion dans la Vallée de la Charentonne ; la Bibliographie historique du département de l'Eure ; les Œuvres d'art des Églises du canton de Beaumesnil ;*

« De MM. Piéton et Lecointe, un *Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture*, à l'usage du département de l'Eure ;

Digitized by Google

« De M. le colonel Goujon, l'*Histoire de Bernay et de son canton ;*

« De M. de la Chenelière, une Géographie ; *Ruines romaines ; des Peines en matières correctionnelle et criminelle ; Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale ; Monuments mégalithiques ;*

« De M. Duchemin, une brochure sur le commerce de l'eau-de-vie de cidre au XVIIIe siècle ;

« De M. Eugène Niel, un catalogue des plantes rares de l'arrondissement de Bernay en 1864 ; un catalogue des plantes phanérogames, vasculaires et cryptogames du département de l'Eure ;

« De M. l'abbé Dubois, une notice sur l'abbé Réguis, curé de Notre-Dame-du-Hamel ;

« Enfin, de M. le duc de Broglie, le plus illustre et le premier d'entre nous par sa grande situation et son admirable talent, *le Secret du Roi ; Frédéric II et Marie-Thérèse ; la Mission de Monsieur de Gontaut-Biron à Berlin,* magnifiques études historiques qui ont été si goûtées lors de leur apparition, d'abord par les lecteurs de la *Revue des Deux-Mondes*, et ensuite par le grand public.

« Quoique je l'aie, je crois, un peu écourtée, cette nomenclature est longue ; mais elle n'a pas dû vous le paraître, car elle est comme un fragment de la table des matières du livre d'or de notre société.

« Je termine ma causerie en vous signalant un bien joli roman qui vous appartient bien un peu, car il est l'œuvre d'un de nos collègues les plus distingués et les plus aimés. *Mon Onc' Jean*, que publie en ce moment le journal *l'Illustration*, est une étude de mœurs paysannes très lestement menée et bien observée, écrite dans un style clair, sobre et rapide, d'une plume alerte

Digitized by Google

et fine qui a toujours de la grâce et souvent de la malice. Une lecture charmante.

« Après le plaisir de dire du bien de l'ouvrage, il me reste encore le plaisir de nommer l'auteur, M. Joseph L'Hopital. »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

AVANTAGES QUE PRÉSENTERAIT LA

PLANTATION DES ROUTES EN ARBRES FRUITIERS

PAR M. LAPELTEY

Lu à la séance générale du 9 août 1896.

MESSIEURS,

Depuis une vingtaine d'années, le projet de remplacer sur les routes les arbres ne donnant comme produit que la valeur de leur bois, après une période d'existence de quarante à soixante ans, par des essences fruitières rapportant un revenu annuel après quelques années de plantation, a souvent été étudié, mais n'a donné jusqu'à présent que des résultats partiels.

On disait que les récoltes de fruits sur les routes seraient pillées par les maraudeurs; pourquoi le seraient-elles plus que celles qui les bordent? rien ne le prouve; le routier de profession en consommera peu, car les fruits à distiller le flattent beaucoup moins que le produit de la distillation; et s'il pillait quelques fruits appartenant au domaine public, la propriété particulière en serait protégée. Tant qu'au maraudeur, local, il prend

Digitized by Google

ce qu'il appelle son bien où il le trouve, et l'acquéreur des fruits d'un lot d'arbres saura aussi bien surveiller sa récolte sur la route, et même plus facilement, que lorsqu'il l'achète aux arbres des champs.

Les causes qui peuvent avoir retardé ces plantations peuvent être attribuées à ce que les plantations existantes n'étant pas arrivées à leur complet développement ne pouvaient être exploitées avec assez de profit pour être remplacées, ou par la crainte de voir les bois d'œuvre difficiles à se procurer.

Actuellement beaucoup de plantations routières arrivent à l'époque d'exploitation ; il faudra donc replanter à nouveau. Ne serait-ce pas le moment de demander aux administrations compétentes que, sur les parcours où le sol et la situation le permettraient, les arbres dits d'alignement soient remplacés par des arbres fruitiers.

Beaucoup de riverains ne s'en plaindraient pas, surtout ceux qui sont avoisinés par les plantations d'ormes, dont les racines et les rejets envahissants appauvrissent ou détruisent les récoltes sur une largeur de 6 à 10 mètres parallèles aux lignes de plantation.

Y a-t-il lieu de craindre la rareté de production du bois ouvrable? C'est peu probable, attendu que certains terrains ne permettront pas d'autres genres de plantation que celles que l'on pratique actuellement, et que, pour l'agrément et l'ornementation des abords des villes, il sera toujours préférable de conserver les arbres d'alignement. Il faut aussi tenir compte de l'énorme quantité de fer employée par l'industrie de préférence au bois.

Si la disette de bois n'est pas à craindre, et considé-

Digitized by Google

rant que certaines plantations existantes arrivent à l'âge d'exploitation et sont à remplacer, ou d'autres à créer, il y a lieu de rechercher quel genre de plantation rapportera le plus au Trésor public.

Les arbres d'alignement ne donnent une encaisse qu'au moment de leur abatage; les produits annuels sont à peu près nuls, car les bois provenant des élagages sont laissés aux ouvriers qui les exécutent, moyennant une très légère redevance pour un long parcours; aussi il est abattu le plus de bois possible, les coupes sont généralement mal faites au détriment la valeur de l'arbre.

Il faut encore tenir compte de ce que la mise en vente d'une seule essence d'arbres sur une longueur de plusieurs kilomètres peut occasionner une dépréciation sur la valeur de cette essence par la quantité mise dans le commerce. Le produit de la vente d'un arbre d'alignement à l'âge moyen de soixante ans arrivera tout au plus à dix francs.

Les arbres fruitiers dont l'achat et la plantation ne coûteront pas plus que ceux d'alignement, donneront un revenu annuel après quelques années de plantation, revenu assuré parce que les fruits, même dans les années d'abondance, pouront être utilisés par le séchage ou par la distillation, et ne sera-t-il pas préférable de livrer à la consommation cet alcool naturel en place de ces produits industriels peut-être avantageux pour ceux qui les fabriquent, mais assurément désastreux pour la santé des consommateurs.

En prenant même vingt ans comme commencement de production d'un arbre fruitier à pépin et sa limite de bonne production à soixante, il reste une période de

Digitized by Google

pleine production de quarante années ; en estimant la récolte moyenne à deux hectolitres par année et le prix faible de 2 fr. à 2 fr. 50 l'hectolitre, on obtient ainsi un produit de 160 à 200 francs pour une existence égale à celle de l'arbre d'alignement qui n'a produit que 20 francs.

Cette différence de produit est si bien appréciée dans les états allemands que, peu après l'annexion de l'Alsace-Lorraine, les ormes, platanes, etc., ont été remplacés par des cerisiers à kirsch, des poiriers et pommiers à cidre, et quoique ces plantations à peine âgées de vingt ans ne soient pas encore en pleine production, le produit annuel s'élève déjà à 150 000 francs.

Les plantations fruitières sur les routes existent partiellement en France et notre département tient l'un des meilleurs rangs ; il possède actuellement :

4,120 poiriers et 500 pommiers, au total 4,620 arbres fruitiers qui, plantés à 10 mètres d'intervalle, donnent un développement de 46 kil. 200, soit un parcours de 23 kil. 100.

Les fruits sont vendus par lots par les soins de l'administration des domaines.

L'exécution de ces plantations est due à l'administration des ponts et chaussées; notre Société d'agriculture doit lui adresser ses félicitations et l'engager à poursuivre ces plantations. Les pommiers sont plantés sur l'arrondissement des Andelys, les poiriers sur ceux d'Evreux, Bernay et Pont-Audemer.

Sur les routes départementales de l'Eure, il n'y a pas encore de plantations; on a jusqu'à présent objecté que leur largeur ne le permettait pas; cela peut être vrai pour des ormes, mais il serait possible de choisir les

Digitized by Google

variétés d'arbres fruitiers à branches verticales et de commencer à planter quelques portions de routes où la situation le permettrait.

Les poiriers et pommiers ont seuls été employés dans notre département, il pourrait être avantageux d'essayer les cerisiers sur les routes traversant les terrains crayeux de la vallée de la Seine; ce ne serait que suivre l'exemple donné par les cultivateurs de ces pays qui tirent un bon produit de leurs plants de cerisiers.

Après cet exposé, ne vous semble-il pas, Messieurs, que notre Société d'agriculture doive encourager ces plantations qui enrichissent le pays et ne pourrait-elle pas émettre le vœu que l'administration des ponts et chaussées donne le plus d'extension possible à ses plantations fruitières, en remplaçant les arbres d'alignement arrivés à une grosseur convenable pour leur exploitation, ou par des créations nouvelles.

Et que le Conseil général avec sa sollicitude bien connue en ce qui concerne les intérêts du Département recherche s'il ne serait pas possible de créer des plantations fruitières sur les routes départementales.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

CONCOURS

Tenu à Louviers le 27 septembre 1896

LISTE DES RÉCOMPENSES

CONCOURS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

PROPRIÉTAIRES

MM. Labelle, de Saint-Pierre-du-Vauvray ; Breton, de Louviers, médailles d'or ; — **MM.** Levigneron, de Surtauville ; Pétel, de Surville, rappel de médailles d'or ; — **M.** Fortier, de la Haye-Malherbe, médaille d'argent grand module, offerte par la Société des agriculteurs de France.

FERMIERS

MM. Langlois, de Louviers, médaille d'or ; Evrard, d'Amfreville-sur-Iton, médaille de vermeil ; Lecœur, de Louviers (Becdal), médaille d'argent.

CONCOURS DE LABOURAGE

Les concurrents étaient au nombre de 12. Voici ceux qui ont été récompensés :

1re prime, méd. d'argent et 50 fr., MM. Dumoulin, à Incarville ; 2e, méd. d'argent et 40 fr., Dagommer Lucien, à Portejoie ; 3e, méd. de bronze et 30 fr., Fréret Jules, charretier chez M. Breham, d'Acquigny ; 4e, méd. de bronze et 20 fr., Martin Onésime, à Surtauville ; 5e, méd. de bronze et 15 fr., Grimoin Léon, chez M. Breton, à Louviers ; 6e, méd. d'argent et 10 fr., Quilbeuf Léon, chez M. Evrard, à Amfreville-sur-Iton ; 7e, méd. d'argent, Ménard

Digitized by Google

Désiré, chez M. Letourneur, à Quittebeuf ; une médaille d'encouragement en bronze a été décernée à MM. Portois Joseph, à la ferme de Beaulieu, à Louviers, et Dequatremare, à Ecquetot.

BESTIAUX

Taureaux ayant toutes leurs dents. — 1er prix, méd. d'or et 50 fr., MM. Billette, à Claville ; 2e, méd. d'argent et 30 fr., Hellot, à Montaure ; 3e, méd. de vermeil, Hervey, au Vaudreuil.

Taureaux de 2 à 5 ans ayant des dents de remplacement. — 1er prix, méd. d'or, MM. Allix, à Ecquetot ; 2e, méd. d'argent et 25 fr., Brière, du Bec, près Ailly ; 3e, méd. d'argent et 10 fr., Hervey.

Vaches laitières. — 1er prix, méd. de vermeil et 30 fr., MM. Breton Léopold, à Louviers ; 2e, méd. d'argent et 20 fr., Marquais, à la Croix-Saint-Leufroy ; 3e, méd. de bronze et 20 fr., Hervey ; 4e, méd. de vermeil, Billette, à Claville ; 5e, méd. d'argent, Pétel, à Surville.

Génisses ayant 4 ou 6 dents de lait. — 1er prix, méd. d'argent et 30 fr., MM. Letailleur, à Harcourt ; 2e, méd. d'argent et 15 fr., Dumoulin, à Incarville ; 3e, méd. d'argent et 10 fr., Lenfant, à Saint-Etienne-du-Vauvray ; 4e, méd. d'argent, Hervey, au Vaudreuil ; 5e, prix d'ensemble, méd. d'argent, Langlois, à Saint-Lubin.

Génisses ayant toutes leurs dents de lait. — 1er prix, méd. d'argent et 30 fr., MM. Lecœur, à Becdal ; 2e, méd. d'argent et 15 fr., Hervey, au Vaudreuil.

Race croisée Durham. — Méd. d'argent et 10 fr., M. Blondel, à Launay.

Prix de bandes de vaches laitières. — Méd. d'argent, M. Lecœur, à Becdal.

Béliers de 1 à 3 ans. — 1er prix, palme de vermeil et 30 fr., MM. Toutain, cultivateur aux Ormes ; 2e, méd. d'argent et 15 fr., Desmarais, à Saint-Valéry-en-Caux ; 3e, méd. d'argent, Letourneur.

Brebis ayant des dents de lait. — 1er prix, méd. de vermeil et 20 fr., MM. Delaquaize, à Saint-Ouen-de-Pontcheuil ; 2e, méd. de vermeil et 10 fr. (15 agneaux), Boëte, à Chambray.

Verrats. — Méd. de vermeil et 15 fr., M. Hervey, au Vaudreuil.

Truies. — 1er prix, méd. de vermeil et 15 fr., MM. Hervey,

Digitized by Google

2e, prix, méd. de vermeil et 10 fr., Hervey ; 3e prix, méd. d'argent, Darras, à Pinterville.

Poulains de 6 mois à 2 ans. — 1er prix, méd. d'argent et 20 fr., MM. Desmarais, à Canappeville ; 2e, méd. de vermeil, Anseaume Henri, à Montaure ; 3e, méd. d'argent, Fortier Robert, à la Haye-Malherbe.

Chevaux de 2 à 3 ans. — Trait. — 1er prix, méd. de vermeil et 30 fr., MM. Mettais à Amfreville-la-Campagne ; 2e, méd. de vermeil, Mettais ; 3e, méd. d'argent, Leprévost, à Villez-sur-Neubourg ; — 1/2 *sang* — méd. d'or et 25 fr., M. Desmarais, à Canappeville.

Chevaux de trait de 3 à 5 ans. — 1er prix, méd. de vermeil et 30 fr., MM. Petit Albert, à la Haye-du-Theil ; 2e, méd. de vermeil et 10 fr., Piel Vital à Quittebeuf ; 3e, méd. d'argent, Debus, à Amfreville ; 4e, méd. d'argent, Dumoulin, à Incarville.

Poulinières. — 1er prix, méd. de vermeil, et 50 fr., MM. Colombe, à Barc ; 2e, méd. de vermeil et 30 fr., Foulon, à Gaillon.

Chiens de berger ou de bouvier. — Race de Brie. — 1er prix, méd. argent et 25 fr., MM. Léon Huet ; 2e, méd. de bronze et 10 fr., Lefebvre Aurély, de Louviers ; 3e, méd. de bronze, Léon Huet ; mention très honorable, Lefebvre Aurély ; mention honorable, Aubin, à Ormes.

Race de Beauce. — 1er prix, méd. argent et 25 fr., MM. Delandemare Gaston à Thuit-Signol ; 2e, méd. de bronze et 10 fr., Langlois Eugène, boucher à Acquigny ; 3e, méd. de bronze, Huet Victor, à Fontaine-Bellenger ; mention honorable, Autechaux, à Tostes.

Prix d'élevage. — Médaille artistique et 20 fr., M. Letourneur Paul, à Quittebeuf.

Animaux de basse-cour. — 1er prix, méd. d'argent, MM. Hervey, à Notre-Dame-du-Vaudreuil, pour un lot de volailles ; 2e, méd. de bronze, Moisy, à la Haye-le-Comte, pour deux lapins japonais ; 3e, méd. de bronze, Darras, à Pinterville, pour cinq lots divers.

PRODUITS AGRICOLES

1er prix, méd. d'argent, MM. Portois, à Louviers, graines ; 2e, médailles d'argent : Ango, à la Haye-le-Comte ; Auzoux, à Brosville, betteraves, avoine ; Delacour Bathilde, à Acquigny, betteraves et carottes ; Chandelier, à Surville, eau-de-vie ; Langlois Joseph, à Saint-Lubin, betteraves, navets ; 3e, médailles de bronze :

Digitized by Google

Louvet, à Ailly, eaux-de-vie de cidre, marcs, cidre, vin; Leclerc Désiré, à Ecquetot, miel et cire ; Ledormeur Ernest, à Ailly, betteraves; Tréfoël Eugène, à Saint-Cyr-la-Campagne, maïs, betteraves, carottes ; Servant Louis, à Saint-Cyr-du-Vaudreuil, produits divers; Mme Grandin, de l'Eprevier, betteraves et carottes; Breton Léopold, à Louviers, betteraves ; Lecœur, à Becdal, betteraves et navets; Maubuisson, à Acquigny, arbres ; Frétigny, à Saint-Pierre, liquides; Bellemère, à Acquigny, betteraves ; Jourdain, à Heudebouville, betteraves ; Beuseville, instituteur à Surville, produits de jardin ; Martin, à Surtauville, betteraves, navets ; Allix, à Ecquetot, beurre et crème ; Louvet, à Ailly, eau-de-vie de cidre ; Guilbert Albert, collection d'insectes.

INSTRUMENTS AGRICOLES

1er prix, méd. de vermeil, MM. Lhermite, à Louviers; 2e, méd. de vermeil, Grégoire, à Louviers; 3e, méd. d'argent, Guérard, à Saint-Etienne-du-Vauvray; 4e, méd. d'argent, Ménager, à Marbeuf; 5e, méd. de bronze, Mailloux, à Notre-Dame-du-Vaudreuil.

RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES RURAUX

Charretiers. — 1re prime, 25 fr., Ferrand Adjutor, 39 ans de services chez Mlle Pelletier, faubourg de Rouen, à Louviers; 2e prime, 15 fr., Gilles Léon-Prosper, 29 ans de services chez Mme veuve François Langlois, ancien chemin de Rouen, à Louviers ; 3e prime, 10 fr., Drieux Philippe, 19 ans de services, chez M. Louée, à Léry ; 4e prime, 10 fr., Théroude Henry, 18 ans de services, chez M. Portevin Xavier, à Fontaine-Bellenger ; 5e prime, 10 fr., Barge Alfred, 12 ans de services, chez M. Drouet, à Ecquetot.

Bergers. — Prime de 25 francs, Curé Maximilien, berger chez M. Levigneron Marie, à Surtauville, 53 ans de services.

Vachers et hommes à toutes mains. — 1re prime de 25 fr., Picard Isidor, jardinier agricole, 29 ans de services, chez M. Robert Fortier, à la Haye-Malherbe; 2e prime de 15 fr., Drieux Rémy, 25 ans de services chez M. Gilles Vincent, à Muids; 3e prime de 10 fr., Vignot Charles, 22 ans de services chez M. Dumoutier, à Vraiville ; 4e prime de 10 fr., Couillard Désiré, depuis 19 ans chez M. Delapille, à Louviers; 5e prime de 10 fr., Lefebvre Pierre, depuis 18 ans chez

Digitized by Google

M. Levigneron Marie, à Surtauville; 6e prime de 10 fr., Langlois Jean-Baptiste, depuis 18 ans chez M. Léon Langlois, faubourg de Rouen, à Louviers; 7e prime de 10 fr., Paumier Eugène, depuis 15 ans chez M. Pelletier Léon, à la Haye-Malherbe.

Servantes de ferme. — 1re prime de 25 fr., femme Guérard, depuis 22 ans chez M. Legendre, à Porte-Joie ; 2e prime de 10 fr., Langlois Ernestine, depuis 12 ans chez Mlle Pelletier, à Louviers ; 3e prime de 10 fr. Blaché Augustine, depuis 11 ans chez M. Levigneron, à Surtauville.

Une médaille de bronze et 10 fr. sont accordés au sieur Boutry Armand, ouvrier maréchal dans la maison reprise par M. Bihet, maréchal à Léry, depuis 32 ans.

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale du 20 décembre 1896.

« MESSIEURS,

« Pendant cette année 1896, votre Société a continué paisiblement, sans bruit comme sans défaillance, à manifester sa bienfaisante activité.

« D'abord, elle a publié le très remarquable volume du recueil de 1895. — A la bibliothèque de la Société des agriculteurs de France, j'ai eu l'occasion d'avoir entre les mains des recueils annuels de nombre de Sociétés d'agriculture des départements. Vous n'imaginez pas ce qu'est le vôtre à côté. Le vôtre, c'est un gros livre, un véritable ouvrage, où les sujets les plus divers sont traités avec une conscience et une érudition rares. Le leur n'est qu'une mince brochure contenant quelques documents relatifs au fonctionnement des sociétés auxquelles ils appartiennent. Elles ont tort ces sociétés de ne pas colliger leurs travaux, et de laisser éparses les œuvres de leurs membres. Nous faisons mieux qu'elles, et si je ne me trompe, quelques-unes,

Digitized by Google

entraînées par notre exemple, vont bientôt s'imposer des sacrifices pour faire comme nous.

« Le volume paru au commencement de cette année est digne de la collection dont il fera partie. Les lecteurs y auront certainement remarqué un rapport de M. l'abbé Guéry sur les sépultures de la cathédrale d'Evreux ; un travail très important en même temps très savant et très intéressant, — chose rare, — sur l'hydrographie du département de l'Eure par M. Ferray, et la bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895, de M. Louis Regnier, qui s'est voué chaque année à cette œuvre de patience et de science bénédictines.

« Au milieu de ces pages austères, il s'en rencontre quelques-unes qui sourient. Ce sont celles où sont écrites les poésies des lauréats du prix Lucien Fouché. Ce sont celles aussi où votre président de l'an dernier vous adressait la parole, en des allocutions toutes pleines de bonne grâce et d'affabilité.

« Nous devons louer tous les auteurs de ces œuvres qui apportent une si riche contribution à nos travaux. Mais nous devons louer aussi notre excellent collègue, M. le président Molle, pour l'intelligence parfaite avec laquelle il compose chaque année notre volume et en même temps le remercier des bons soins qu'il y met et de l'inépuisable bonne volonté qu'il y apporte.

« Votre Société à participé à l'exposition de Rouen, de la façon la plus brillante, vous le savez, par les soins de votre section de Bernay. Vous n'avez pas oublié combien la vitrine qu'elle y avait installée était importante et riche, et vous vous rappelez le diplôme d'honneur et la médaille d'or qui lui ont été décernés. Ce que

Digitized by Google

le jury a récompensé en elle, ce sont les soins qu'elle prend de l'enseignement supérieur, et la pitié qu'elle garde pour ses morts, pour ceux qui pendant leur vie furent grands par leurs talents ou par leurs bienfaits, estimant que la bonté est l'égale du génie. Ah ! oui elle est bien son égale en effet. Peut-être même lui est-elle supérieure, si c'est vrai ce que nous dit le poète, que l'ange vole plus haut que l'aigle.

« Vous vous êtes associés par vos délégués aux travaux du congrès des agriculteurs de France, et ils lui ont présenté en votre nom un vœu énergique relativement à une question qui intéresse à un haut degré l'agriculture nationale tout entière, je veux dire l'adoption du bimétallisme international par suite d'un accord entre toutes les nations de l'univers. Vous savez combien cette question est ardue et controversée, et vous vous rendrez bien compte combien un accord universel sur une pareille matière sera difficile à obtenir. Mais plus la difficulté est grande, plus l'effort doit être obstiné, et plus nous devons insister auprès des pouvoirs publics pour que cette question ne soit jamais abandonnée. C'est la pensée que vos délégués ont présentée au congrès, et qu'ils n'ont pas eu d'ailleurs à défendre, parce qu'elle n'y a pas été combattue.

« La Société d'agriculture de l'Eure a participé au concours agricole de Louviers de la façon la plus efficace et la plus pratique qu'elle pût choisir. Elle n'avait pas à intervenir dans l'organisation du concours qui a été admirablement dirigée et conduite par votre section de Louviers. Mais elle avait à témoigner sa sympathie par un encouragement, et c'est ce qu'elle a fait en mettant à la disposition des organisateurs une somme de 900 fr.

Digitized by Google

« C'est aussi par une subvention, une subvention de 150 francs, qu'elle a manifesté tout l'intérêt qu'elle prend aux travaux des fouilles de Berthouville. Ces travaux, qui sont confiés aujourd'hui à l'habile direction du P. de la Croix, sont en ce moment en cours d'exécution, et les résultats déjà obtenus sont tout pleins de surprises et de promesses pour l'avenir. Ils justifient bien le sacrifice que vous avez consenti. Sous la pioche intelligente du P. de la Croix, tout un vieux passé sort de terre vivant et debout, avec tous les aspects d'une réalité saisissante, et il semble que le *Mercure Canetensis* surgit au milieu de son temple et qu'il est encore un dieu. Admirons, à ce propos, comme les choses changent avec les temps ; autrefois c'étaient les dieux qui ressuscitaient les hommes ; aujourd'hui ce sont les hommes qui ressuscitent les dieux.

« Je vous ai dit, dans une de vos précédentes assemblées, que le legs d'un des membres de notre Société, le regretté M. Mauduit, après avoir été longtemps arrêté au ministère de l'agriculture, était en passe d'obtenir les dernières signatures. J'ai la satisfaction de vous annoncer aujourd'hui que toutes les formalités ont été remplies et que nous sommes actuellement en possession des choses léguées. Votre conseil d'administration a pris les mesures nécessaires pour publier un beau livre sur l'histoire d'Ivry-la-Bataille et pour remplir dignement les intentions du testateur.

« Au moment de quitter le fauteuil où je m'assois depuis une année, je veux vous remercier encore de m'y avoir appelé. Vous m'avez associé ainsi plus intimement à des travaux et à des œuvres qui ont, dès l'abord, captivé mon esprit, et vous m'avez mis en rela-

Digitized by Google

tions plus fréquentes et plus étroites avec vous, mes chers collègues, et avec votre conseil d'administration, et je n'ai rencontré partout que des hommes dont j'aimerais à être entendu quand je leur dis : « Mes amis ! »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONGRÈS DE LA PROPRIÉTÉ IMMOBILIÈRE DE FRANCE

QUI A EU LIEU A ROUEN (OCTOBRE 1896)

PAR M. TASTEMAIN

Lu à la séance générale du 20 décembre 1896.

MESSIEURS,

Le Congrès de la propriété immobilière de France s'est réuni à Rouen les 13, 14 et 15 octobre derniers, sous la présidence de M. Guillouard, professeur à la faculté de droit de Caen et bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville.

Le 13 octobre, il a traité dans la première réunion : la question du *Titre de Propriété ;* et dans la seconde : celle de la *Propriété foncière non bâtie.*

Le Congrès a voté :

1° Le principe de la réforme hypothécaire ;

2° Et l'inscription de toutes les hypothèques occultes, publicité, responsabilité du fonctionnaire ou de l'officier ministériel chargé des Inscriptions.

Et, en ce qui concerne la Propriété foncière non bâtie, il a été adopté les vœux suivants :

Digitized by Google

1° Création des droits de douane sur tous les produits de la ferme, et suppression des admissions temporaires; adoption par les Chambres de la loi dite du *Cadenas ;*

2° Suppression des tarifs de pénétration ;

3° Extension aux élèves des écoles pratiques d'agriculture, des avantages qui sont actuellement réservés aux élèves des écoles nationales au point de vue du service militaire.

4° Dégrèvement, dans la mesure du possible, des lourdes charges qui pèsent sur l'agriculture ;

5° Enfin que la propriété non bâtie soit exonérée des impôts en cas de non-exploitation, comme elle a lieu pour la propriété bâtie.

Les deux séances du 14 octobre ont été consacrées à l'étude de la question des impôts et de la propriété bâtie, et à la question des servitudes de voirie.

En ce qui concerne les impôts, le Congrès a entendu le remarquable rapport de M. Robert.

Il a soutenu notamment, avec une dialectique très serrée, que : contrairement à la théorie des socialistes demandant la suppression des octrois et comme compensation l'augmentation de l'impôt de la propriété bâtie, l'impôt devait au fond être proportionnel, mais qu'il y avait lieu de le répartir d'une façon plus équitable, désapprouvant aussi le mode actuel de perception qui a fait dégénérer pour la propriété bâtie l'impôt de répartition en impôt de quotité : ce qui donne davantage prise à l'arbitraire.

Il a aussi conclu au maintien des octrois, quelque vexatoire que fût cet impôt, parce que, disait-il, entre autres motifs, cet impôt qui profite à une ville est en réalité perçu non seulement sur l'habitant, mais encore

Digitized by Google

sur le passager; que conséquemment la taxe ne pèse pas uniquement sur l'habitant ; enfin parce que, pour la suppression, il faudrait le concours de l'Etat, qui a une part dans le produit, concours impossible dans l'état actuel de nos finances.

Finalement, le Congrès, généralisant la question, a émis l'avis à l'unanimité :

1° Qu'il ne soit établi dans notre système fiscal aucun impôt progressif ni dégressif;

2° Que les octrois soient maintenus ; et que, dans tous les cas, la suppression des octrois, qui a paru inopportune au Congrès, à défaut de taxe de remplacement présentant moins d'inconvénient, ne puisse jamais, si elle était votée, aggraver les charges de la propriété immobilière;

3° Enfin qu'une loi fût votée par les Chambres pour rendre la servitude d'alignement, dite *non reparandi*, inapplicable aux immeubles frappés de retranchement par les plans généraux d'alignement.

La troisième et dernière journée du Congrès a été consacrée en partie à l'étude du contrat de location en ce qui concerne les rapports des locataires et des petits propriétaires pour les petits loyers.

La commission chargée de l'étude des améliorations à apporter au système actuel a proposé de modifier de la sorte la procédure de saisie-gagerie pour les loyers de 400 francs et au-dessous, pour diminuer les frais et les délais de procédure :

Remplacement des citations et significations qui ne peuvent actuellement être faites que par ministère d'huissier, par des lettres recommandées du greffier de la justice de paix ;

Digitized by Google

Faculté pour le propriétaire de rentrer en possession de son immeuble, en vertu d'un jugement qui soit exécutoire sur minute nonobstant appel et avant enregistrement;

En cas de décès d'un locataire ou fermier, dans le cas où il y a lieu à apposition de scellés et à nomination d'administrateur provisoire, le juge de paix, au lieu d'apposer les scellés, dresserait avec le greffier une description sommaire du mobilier et ferait procéder par commissaire-priseur à la vente du mobilier, sans qu'il soit, au préalable, nommé d'administrateur provisoire, ce qui demande toujours certaines formalités, puisqu'il faut, pour y arriver, présenter d'abord une requête, obtenir jugement et faire inventaire ensuite.

Ces vœux ont été émis par le Congrès.

Le Congrès a terminé sa mission par les vœux suivants :

Qu'une législation intervienne pour décider que les contraventions pour faits personnels au locataire ne soient imputables qu'à celui-ci et que le propriétaire, à raison de ces contraventions, ait le droit de demander la résiliation et l'expulsion ;

Que les travaux d'assainissement exécutés par les villes soient payés par tous les contribuables;

Qu'aucune atteinte ne soit portée à la liberté du propriétaire et aux droits imprescriptibles de la propriété en imposant un mode déterminé d'évacuation des eaux ménagères et vidanges et, généralement, de toutes les matières usées de l'habitation ;

Qu'aucune loi n'intervienne pour restreindre le droit de propriété, en rendant l'eau obligatoire dans les maisons urbaines ;

Digitized by Google

Enfin que, dans le cas d'entente pour la distribution d'eau entre les municipalités et les habitants, les taxes ou redevances d'eau ou de vidanges revenant à la commune ne seront jamais ni progressives ni dégressives, mais toujours proportionnelles au service rendu.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR

LE CONGRÈS DES FABRICANTS DE SUCRE ET PRODUCTEURS DE BETTERAVES

PAR M. FORTIER

Lu à la séance générale du 20 décembre 1896.

MESSIEURS,

La commission permanente, nommée par l'assemblée des fabricants de sucre et producteurs de betteraves dans sa séance du 14 octobre précédent, s'est réunie le 23 octobre 1896, à l'hôtel de la Société des agriculteurs de France, rue d'Athènes, n° 8.

La réunion était présidée par M. le marquis de Vogüé, président de la Société des agriculteurs de France.

M. le président rappelle à MM. les commissaires assemblés le but de leur réunion et le mandat dont ils sont investis. Il rappelle que, dans l'assemblée du 14 octobre, les cultivateurs de betteraves et les fabricants de sucre ont fait observer que, tout récemment, l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient, dans un but de guerre économique contre la France, accordé de nouvelles primes d'exportation fort importantes à leur

Digitized by Google

industrie sucrière, et lui avaient permis ainsi d'envahir les marchés étrangers, d'y écraser les cours, et d'en chasser les sucres français qui ne pouvaient plus lutter contre des produits aussi privilégiés ; que, pour mettre les sucres français en état de soutenir la lutte, il fallait leur accorder de nouveaux avantages, équivalents à ceux que l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient, de leur côté, accordés ; que l'assemblée avait discuté et arrêté diverses mesures destinées à être converties en loi, et qu'elle avait nommé la commission actuellement réunie pour aller présenter ces mesures au gouvernement et, si besoin est, les défendre auprès de lui.

M. le président invite la commission à délibérer, en vue de l'accomplissement de son mandat.

La première question qui a été soumise à la discussion a été celle de savoir s'il convenait de fixer tout de suite dans un texte formel l'expression des *desiderata* de l'assemblée des cultivateurs de betteraves, pour le soumettre au gouvernement, ou s'il ne valait pas mieux aller d'abord auprès du gouvernement, et s'entendre avec lui, s'il est possible, auquel cas il deviendrait inutile de rédiger quoi que ce soit.

M. Georges Graux, député, soutient qu'il est de toute nécessité de formuler tout d'abord la pensée de la commission dans un texte, et d'aller ensuite trouver le gouvernement, ce texte à la main. Ce mode de procéder, selon lui, donnera bien plus de netteté et de précision au débat, s'il s'en établit un, et rendra plus facile et plus ferme la défense des intérêts qui ont été confiés à la commission.

M. Macherez, sénateur de l'Aisne, soutient, au contraire, que toute rédaction préalable est inutile ; que le

Digitized by Google

mieux est d'aller, *de plano*, trouver le ministre de l'agriculture, de lui exposer verbalement les vœux des fabricants de sucre, et de discuter avec lui les objections qu'il y pourrait faire. Il est inutile, suivant lui, de fixer dès maintenant un texte de réclamations, si le gouvernement a, d'ores et déjà, adopté pour les satisfaire un système différent et aussi efficace que celui qui a été envisagé par les fabricants de sucre. Or, il croit savoir, il sait que le gouvernement a préparé un projet de loi sur la matière. Ce projet, d'après ses renseignements, contenait à peu près toutes les mesures préconisées par les fabricants de sucre. Mais un article paru le matin même dans le journal *le Matin* contient à ce sujet des indications si différentes et si éloignées qu'il faut, avant tout, se renseigner exactement et éclaircir ce point. Il ne faut pas perdre de vue, ajoute-t-il, que l'affaire est fort délicate, et qu'elle rencontrera certainement des difficultés sérieuses au Parlement. Il est donc essentiel de marcher d'accord avec le gouvernement, et il serait imprudent de multiplier des textes sur lesquels le débat suprême pourrait s'égarer, qui pourraient tout au moins rendre la discussion plus confuse.

M. Henri Sagnier appuie le sentiment exprimé par M. Graux. Il est d'avis qu'il faut d'abord rédiger un texte. Il dit que, selon lui, la question n'est pas même discutable, les commissaires étant liés par leur mandat. Leur mandat est de présenter au gouvernement et de défendre auprès de lui la pensée arrêtée dans la séance de l'assemblée des fabricants de sucre du 14 octobre, et ils n'ont pas le droit de sortir de là. Tous les articles de journal du monde ne changeront rien à leur situation et à leur devoir.

Digitized by Google

La commision se range à ce dernier avis.

M. le président remet successivement sous ses yeux les décisions de l'assemblée du 14 octobre.

Ces décisions ayant été reconnues par le vote qui précède, non susceptibles de changements importants, n'ont pas donné lieu à une discussion sérieuse. Ils ont été adoptés à peu près tels quels, et leur texte a été le texte tout trouvé que la commission avait été d'avis de rédiger.

Voici ces décisions :

1° Les nouveaux droits de douane sur les sucres bruts étrangers européens, et sur les sucres raffinés étrangers, établis provisoirement par le décret du 26 juillet 1896, seront définitivement inscrits au tarif général des douanes ;

2° Les sucres étrangers extra-européens seront soumis au même régime douanier que les sucres étrangers européens ;

3° Des primes d'exportation seront accordées, savoir :

A. Aux sucres bruts titrant jusqu'à 98 degrés de polarisation exclusivement : 2 francs par 100 kilogrammes, base de 100 degrés;

B. Aux sucres bruts titrant 98 à 99 degrés de polarisation exclusivement : 2 fr. 50 par 100 kilogrammes;

C. Aux sucres raffinés ou assimilés titrant au moins 99 degrés de polarisation : 3 francs par 100 kilogrammes ;

4° Les sucres des colonies françaises venant en France jouiront d'une détaxe de distance de 2 francs par 100 kilogrammes ;

5° Les sucres de betterave, expédiés des ports de la Manche et de la mer du Nord à destination des raffineries des ports de l'Océan et de la Méditerranée, béné-

Digitized by Google

ficieront de la même détaxe de distance de 2 francs par 100 kilogrammes ;

6° Pour couvrir le montant total de ces primes et détaxes, l'impôt de consommation sur les sucres sera élevé de 60 à 64 francs ;

7° Les primes d'exportation ci-dessus seront applicables à la campagne en cours ;

8° Les sucres étrangers, de quelque origine qu'ils proviennent, ne pourront être placés sous le régime de l'admission temporaire, et seront tenus d'acquitter intégralement le droit de douane à l'entrée.

Après l'adoption de ces décisions, la commission a nommé des délégués chargés de présenter à M. le ministre du commerce et à M. le président du conseil, ministre de l'Agriculture, les vœux dont elle venait d'arrêter la formule :

Ces délégués ont été :

MM. le marquis de Vogüé, président ;
le comte de Barbentane, vice-président ;
Macherez, Déprez } sénateurs ;
G. Graux, H. Cochin } députés ;
Carré ;
Carlier ;
Mazuriez ;
Florimond Desprez ;
J. Bernard ;
René Jacquemart ;
Lezosne ;
Hongre-Bullot ;
René Lavollée.

Digitized by Google

La délégation s'est transportée le soir même du 23 octobre auprès de M. Boucher, ministre du commerce. Et le ministre lui a donné l'assurance, d'abord que le gouvernement veut le maintien intégral et absolu de la loi de 1884 ; ensuite qu'il est d'avis de mettre l'industrie sucrière nationale en mesure de lutter contre les sucres allemands et autrichiens en lui accordant des avantages strictement équivalents à ceux qui ont été concédés par les gouvernements allemand et autrichien aux produits similaires ;

Que dans le projet de loi que le gouvernement doit proposer au Parlement une détaxe de distance est attribuée aux sucres coloniaux français venant en France ;

Qu'une détaxe de distance est également allouée aux sucres de betteraves indigènes expédiés sur les raffineries des ports de l'Océan et de la Méditerranée ;

Qu'il doit être pourvu à ces primes par une surélévation strictement suffisante du droit de consommation, à titre de surtaxe temporaire et transitoire, sans atteinte aux excédents de fabrication.

Digitized by Google

VŒUX ÉMIS

PAR LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE

Dans les séances générales des 9 février, 9 août et 20 décembre 1896.

La Société libre d'Agriculture de l'Eure demande :

1° Qu'il ne soit pas donné suite au projet de loi sur la réforme des droits de succession voté par la Chambre des députés ;

2° Que le Sénat repousse le projet de loi sur les bouilleurs de cru ;

3° Que la loi du Cadenas actuellement soumise à la Chambre soit votée dans le plus bref délai et appliquée d'une manière générale et permanente, à dater du jour du dépôt par le gouvernement de tout projet de modification du tarif des douanes ;

4° Que l'étude internationale actuellement poursuivie pour établir le bimétallisme et, par suite, le rapport régulier et proportionnel des monnaies d'or et d'argent, soit poursuivie par le gouvernement avec la plus grande activité et qu'il supprime ainsi une des plus importantes causes de la ruine de l'agriculture française ;

5° Que la Chambre des députés porte à l'ordre du

Digitized by Google

jour d'une de ses plus prochaines séances l'examen du projet de loi relatif au régime des eaux déjà voté au Sénat depuis 1889 (à propos du projet de captation des raux de l'Iton par la Ville de Paris) ;

6° Que l'administration des ponts et chaussées donne le plus d'extension possible aux plantations d'arbres fruitiers sur les routes nationales et que le conseil général de l'Eure veuille bien rechercher s'il ne serait pas possible de créer des plantations fruitières sur les routes départementales ;

7° Que les élèves diplômés de l'Ecole nationale d'horticulture de Versailles soient assimilés à ceux des Ecoles nationales d'Agriculture de Grignon, Reims, Montpellier, etc., et participent dans la même mesure au bénéfice de l'article 23 de la loi militaire du 16 juillet 1889.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES
DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

LE DÉPARTEMENT DE L'EURE

A L'EXPOSITION DE ROUEN

PAR M. FORTIER, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Le département de l'Eure ne pouvait manquer d'entendre l'appel que l'Exposition de Rouen adressait à toutes les industries françaises, et une cinquantaine de nos industriels, toujours au courant et au niveau du progrès, et toujours prêts à la lutte, y ont répondu. Notre département a donc été représenté là, d'une façon très convenable sous le rapport de la quantité, et très distinguée sous celui de la qualité.

En dehors des industriels proprement dits, on y rencontrait en assez grand nombre les expositions des instituteurs des écoles primaires répandues dans nos campagnes. Elles figuraient dans les galeries consacrées à l'enseignement primaire.

Industrie bien spéciale que celle qui consiste à façonner des enfants pour en faire des hommes et des citoyens. Les instituteurs qui en sont chargés s'y appliquent, en général, avec conscience et scrupule, car ils sentent que leur œuvre est tout ensemble bien délicate et bien considérable. Le traitement des esprits demande tant de sagacités et tant de soins!

Digitized by Google

Nous disons le traitement des esprits, et non pas des âmes, car les âmes, il y a gros à parier qu'on ne s'en occupe guère. Les programmes ne le prescrivent pas, et même leur silence pourrait bien signifier qu'ils l'interdisent. Ils parlent bien d'un cours de morale, mais c'est un cours de morale civique qu'ils veulent dire. Or, la morale civique n'est qu'une partie de la morale, et la pire, car c'est celle qui confine à la politique où il n'y a pas de morale du tout. Quant au reste, qui est toute la partie où l'on apprend ce qu'il faut penser et faire pour être un parfait honnête homme, c'est une autre affaire, et l'idéal n'en est pas bien relevé. Par exemple, on n'apprend pas aux enfants que la gourmandise est un péché mortel; ça, c'est défendu. On leur apprend seulement que l'ivrognerie est un délit, ce qui permet de mettre la conscience en sûreté en trinquant avec le gendarme.

Rien n'est plus mortel pourtant : mortel pour la génération présente, et mortel pour les générations qui naîtront d'elle. Les statistiques de l'alcool portent un témoignage effroyable contre notre malheureuse Normandie. Elles disent qu'elle en consomme des quantités énormes; qu'elle en boit non plus par petits verres, mais par écuelles. Elles disent qu'elle en verse à ses femmes comme aux hommes. Elles disent qu'elle en donne à ses enfants dès tout petits, et qu'elle en met jusque dans le lait des biberons ! — A cette allure la vie court vite et ne va pas loin : le temps d'être misérable, douloureuse et vile, et ça ne traîne pas.

Et ils se plaignent que l'agriculture souffre ! Parbleu !... Avec de telles mœurs. Ont-ils donc cru que l'agriculture et la godaille iraient longtemps de compa-

Digitized by Google

gnie ? Eh bien ! qu'ils se détrompent. La vérité est que ceci tuera cela, s'ils n'y mettent ordre. — Oh! ils vont chercher bien loin, en Amérique, en Australie, où encore ?... les causes de leur mal. Vous allez trop loin, bonnes gens, pour les voir toutes. Regardez dans vos verres, il y en a une, et la pire. En même temps que toute votre intelligence et tout votre savoir, la culture exige tout votre bon sens et toute votre raison, et vos sillons ne seront féconds qu'à la condition d'être tracés droit. Supprimez donc cette cause, et l'agriculture s'en trouvera tout de suite mieux. Mais si vous la maintenez, toutes les autres eussent-elles disparu, votre ruine est certaine.

Ainsi votre dignité, votre honneur, votre vie, votre race, votre métier, tout va s'effondrer dans l'ignominie, si vous n'y prenez garde. Au nom de vous-mêmes, hâtez-vous de faire faire faillite à vos mastroquets; votre salut est à ce prix.

Hors de là, nos populations ne sont point mauvaises. Elles sont certainement meilleures qu'on ne les fait et qu'elles ne devraient être après avoir passé par une pédagogie aussi incomplète et aussi mutilée. Est-ce donc que la pédagogie n'est pas aussi indispensable, et n'a pas autant de vertus qu'on pourrait croire à l'étalage qu'on en fait, puisqu'on peut arriver à bien sans elle ? Ou ne serait-ce pas plutôt que le vieux sang normand était sain, et que nos enfants naissent encore bons ?

Quoi qu'il en soit, les instituteurs prennent au sérieux ce qu'on leur laisse de leur tâche d'éducateurs, et ils s'ingénient laborieusement pour faire entrer dans les jeunes cervelles de leurs écoliers les matières de leur enseignement.

Digitized by Google

Ces matières ont naturellement pour objet l'agriculture, ou en sont voisines. Avec l'agriculture proprement dite, c'est l'horticulture, quelques notions de chimie, les engrais, quelques notions d'histoire naturelle, l'étude des insectes utiles ou nuisibles, etc. Puis l'orthographe, la grammaire, un peu d'arithmétique, un peu de comptabilité, un peu de dessin, etc. De tout un peu.

Les objets que les maîtres peuvent envoyer à une exposition n'exerceront jamais une grande séduction sur les visiteurs distraits. Ils feront toujours partie, au contraire, de la catégorie des choses sérieuses qui demandent à être, non pas vues, mais étudiées. Le premier coup d'œil qu'on jette sur elles laisse indifférent. Mais le second intéresse et le troisième attache. C'est que là est l'origine et le commencement de tout le génie de notre nation. *Principium et fons*. Et comme on aime à visiter la source et le premier flot d'un fleuve qui doit devenir un grand fleuve, de même on se plaît à examiner ces feuilles naïves d'écriture et de dessin, ces premiers essais et ces premiers travaux d'une génération qui sera plus tard intelligente, industrieuse, inventive, destinée à réaliser des progrès auxquels nous ne sommes pas encore parvenus, et des raffinements dont nous n'avons pas encore même l'idée.

Les produits exposables d'un instituteur, ce ne peut être, et ce n'est en effet que des travaux d'élèves, et parfois des travaux du maître lui-même. La visite de leur vitrine ne saurait être captivante, et le récit court grand risque d'être fastidieux. Néanmoins nous voulons les passer tous en revue, et, quoiqu'ils soient nombreux, les nommer tous, n'eussions-nous que leur nom

Digitized by Google

à dire, parce que leur nombre même renferme une moralité, et témoigne de la conscience, de la conviction et du bon vouloir qui anime tout ce monde si honnête, si scrupuleux et si méritant de nos instituteurs de campagne.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

MM. Ablin, instituteur à Alizay,
Beaucousin, instituteur à Verneuil,
ont exposé des cahiers de roulement, des devoirs journaliers d'élèves.

M. Avenel, instituteur à Bernay, a exposé aussi des cahiers de roulement et des devoirs journaliers d'élèves, qui lui ont fait décerner une médaille de bronze. Il a obtenu, en outre, une mention honorable pour travaux personnels, résumés de cours, méthode d'enseignement, etc.

M. Besnier, de l'école de Saint-Ouen-de-Thouberville, a exposé les mêmes objets, et obtenu, lui aussi, pour travaux personnels une mention honorable.

Mêmes objets encore venus de :

MM. Becquet, de l'école de Mainneville ;
Berruyer, de l'école de Hennezis.

M. Bertaux, instituteur à Combon, a envoyé un mémoire pédagogique sur l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires, et des procès-verbaux de la Société protectrice des animaux qui lui a décerné pour ses travaux une médaille de bronze.

M. Bocage, instituteur à Heubécourt, figurait avec :

1° *Un démonstrateur métrique*, pour la numération des mesures de surface et de volume ;

Digitized by Google

2° *Une collection de solides géométriques*, tous ramenés à la capacité du litre ;

3° *Un carnet de morale ;*

4° *Des cahiers de roulement et de devoirs journaliers.*

Son *démonstrateur métrique* consiste dans un socle ou, si l'on veut, une boîte en zinc d'un mètre carré de surface sur un décimètre de hauteur. Cette boîte est fermée en dessus par un couvercle mobile qui peut s'élever et s'abaisser en glissant entre quatre barreaux verticaux d'un mètre de hauteur et gradués par décimètres. La boîte fermée par son couvercle représente aux enfants le volume d'un hectolitre. Le couvercle, en s'élevant successivement le long des barreaux verticaux, leur met sous les yeux les divers sous-multiples du mètre cube, et, arrivé au sommet, le mètre cube tout entier. De plus M. Bocage a tracé sur le couvercle une table de Pythagore en carrés égaux d'un centimètre carré chacun, montrant physiquement qu'il y a dix mille centimètres carrés dans un mètre carré.

Il est certain que cet appareil vaut mieux que toutes les explications théoriques imaginables. Il fait entrer des choses physiques dans l'esprit par les yeux, et c'est, pour ces choses-là, la meilleure porte et la plus grande ouverte.

Le jury des récompenses a apprécié comme il le devait le mérite des objets exposés, et il a décerné à M. Bocage une médaille d'argent pour ses travaux d'élèves, et une mention honorable pour ses travaux personnels. — Devons-vous dire toute notre pensée? Peut-être qu'une simple mention honorable pour des travaux personnels qui témoignent d'un grand zèle et d'une certaine ingéniosité, ne courait pas le risque d'être une récompense exagérée.

Digitized by Google

M. BONAMY, instituteur à Villegats, a envoyé *un carnet de morale*, avec un exposé des procédés employés par le maître pour l'enseignement de la morale.

Pour ses travaux personnels et pour sa méthode d'enseignement il lui a été décerné une médaille de bronze

Trois cahiers de roulement, un pour chaque cours, préparatoire, élémentaire et moyen, constituent l'exposition de M. BOURNEVILLE, instituteur de l'école de Bourneville. — Il a obtenu une médaille de bronze.

Ce sont aussi des devoirs d'élèves qui ont été envoyés par :

MM. CAMPON, de Saint-Cyr-du-Vaudreuil;
CARON, de Chambray-sur-Eure;
CHANU, des Hogues;
CHEFDEVILLE, de Berthouville;
CHERFY, de Romilly-sur-Andelle.

Ce dernier a obtenu une mention honorable.

M. CHOQUART, de l'école du Torpt, se présente avec un registre de préparation des classes, indiquant, dans un tableau synoptique, les différentes matières de l'enseignement, et les jours où chacune d'elles revient et doit faire l'objet de la classe. — Il a aussi envoyé deux cahiers de roulement, l'un du cours moyen, l'autre du cours élémentaire.

Il applique, dans son école, une méthode dont il dit qu'il obtient de bons résultats. Elle consiste à faire corriger les devoirs des élèves mutuellement les uns par les autres ; après quoi, la correction du maître intervient, et porte tant sur le travail de l'élève que sur la correction du camarade. Cela tient en éveil, paraît-il, l'amour-propre des élèves, et leur fait faire effort pour échapper aux critiques et aux corrections du camarade.

Digitized by Google

Nous avons rencontré encore les envois d'objets pareils, cahiers de roulement, devoirs journaliers, dessins, etc.., présentés par :

MM. Cordier, de l'école de Francheville;
Delaplace, de l'école de Dampmesnil
Déporte, de l'école de Drucourt;
Godefroy, de l'école de Mezières;
Langlois, de l'école de Pont-Audemer;
Lansmant, de l'école de Bourg-Achard;
Maignant, de l'école du Fidelaire;
Mineray, de l'école de Beaumesnil;
Picard, de l'école de Courcelles-sur-Seine.

M. Déporte a obtenu une mention honorable; M. Langlois, une mention honorable; M. Picard, également une mention honorable.

M. Delamare, instituteur à l'école de Fleury-sur-Andelle, a envoyé :

1° Une collection d'insectes utiles à l'agriculture, avec notices détaillées sur les services rendus par ces espèces;

2° Une collection d'insectes nuisibles à l'agriculture, avec notices détaillées sur les dégâts commis par ces espèces;

3° Une collection d'insectes nuisibles au pommier, avec notices sur leur dégâts. — Il y joint des indications détaillées sur les moyens de prévenir ou de réparer les dégâts, et sur les soins particuliers que comporte la culture du pommier. Il lui a été décerné une médaille d'argent.

M. Paul Dorbeaux, instituteur au Bosgouet, est frappé de l'utilité qu'il y a à pousser les enfants vers l'agriculture. « Faire pénétrer dans l'esprit des enfants des

Digitized by Google

notions qui leur donnent le goût et l'amour des professions agricoles, » telle est la pensée maîtresse qui dirige son enseignement. Aussi, dans son école, l'orthographe, la grammaire, l'arithmétique, les dictées, les rédactions, les problèmes, tout est emprunté à l'agriculture et repose sur l'agriculture. Son exposition n'est composée que de devoirs agricoles. Le jury lui a accordé une médaille de bronze.

M. GIRARD, instituteur à Evreux-Navarre, figure avec un envoi consistant en :

1° Travaux d'élèves :

Cahiers de devoirs journaliers et mensuels;

Album de dessins divers, ornements au crayon et à la plume, reproduction de plâtres, dessins graphiques, épures, etc. ;

2° Travaux de maître :

Planches pour l'enseignement scientifique;

Dessins (150 environ) coloriés, représentant des machines et outils divers;

Un cahier de résumés des leçons de sciences physiques et de sciences naturelles;

Un cahier contenant les noms scientifiques et les noms vulgaires, les propriétés et l'usage des plantes médicinales de la contrée.

Les planches et dessins représentant les outils et machines que le maître veut faire connaître à ses élèves, sont évidemment des moyens d'enseignement et de démonstration excellents. Sans doute le relief et le mouvement leur manque ; on n'en peut faire le tour, et les modèles réduits des objets eux-mêmes vaudraient mieux. Mais on ne peut pas doter chaque école d'un cabinet de physique ou d'un musée de modèles

Digitized by Google

et, à leur défaut, les dessins dans une certaine mesure suppléent. Ils sont quelque chose d'analogue à ce que les jurisconsultes appelleraient un commencement de preuve par écrit. Leur utilité est si manifeste et leur confection si peu coûteuse qu'on pourrait peut-être pourvoir les écoles d'une collection de ces dessins, au lieu de laisser aux instituteurs le soin et le travail de les faire eux-mêmes. — Pour ses travaux d'élèves, M. Girard a obtenu une médaille d'argent, et pour ses travaux personnels une mention honorable.

M. Godard, de l'école de Saint-Pierre-du-Vauvray, a envoyé, comme ses confrères, une collection de devoirs journaliers et de devoirs mensuels, et des cahiers de dessins faits par ses élèves. Mais il a envoyé, en outre, un appareil servant à démontrer à ses élèves la formation des carrés et des cubes. C'est l'appareil que nous avons déjà rencontré et décrit dans l'envoi de M. Bocage, de l'école d'Heubécourt. Pour ses travaux d'élèves il a obtenu une médaille d'argent.

M. Leroux, de l'école du Petit-Andely, figure avec :

1° Un album, grand format, de dessins d'élèves, dessins linéaires, dessins d'ornement, de têtes, de paysages ;

2° Une collection de cahiers-albums de dessin et de travail manuel.

M. Livet, instituteur à Bois-Leroi, a continué et tenu à jour son manuscrit intitulé : *Pédagogie pratique*, qui renferme aujourd'hui tous les sujets des conférences pédagogiques données dans le département de l'Eure de 1882 à 1896. Ce même manuscrit, poussé alors jusqu'en 1888, il l'avait envoyé à l'Exposition universelle de 1889. Il l'a envoyé cette année à celle de Rouen.

Digitized by Google

Il y a ajouté des cahiers d'agriculture, devoirs d'élèves, roulant tous sur des sujets agricoles.

Ces devoirs étaient fort soignés et réussis, car ils ont fait obtenir au maître une médaille d'or.

M. LIVET, lui aussi, est un fervent de l'agriculture. Il lui emprunte tous les éléments de son enseignement. Grammaire, arithmétique, sciences naturelles, il y rattache tout. A ses leçons théoriques il joint des leçons pratiques. Il mène ses élèves dans le jardin de l'école, et les y fait travailler sous sa direction. Il leur met en main la bêche et l'écussonnoir; il leur apprend à cultiver les légumes, à tailler ou à greffer les arbres. En plus, il les chapitre sur l'agriculture, et la leur fait voir belle. Il les détourne de l'émigration vers les villes et les retient tant qu'il peut aux champs.

« Repeuplez la campagne et dépeuplez la rue »

serait volontiers sa devise.

Pour les travaux d'élèves qu'il avait envoyés, il a obtenu une mention honorable, et une aussi pour ses travaux personnels.

D'autres instituteurs encore ont fait des envois de cahiers et d'albums;

C'est M. MASSÉ, instituteur à Andé, qui a obtenu une médaille de bronze pour ses travaux d'élèves;

C'est MM. ROSSET, de Criquebeuf-la-Campagne;
RICHÉ, de Bézu-Saint-Eloi;
SURGEOT, d'Ecos;
SOLIGNY, de Saint-Marcel;
MAUROUARD, de Perruel;
PETIT, de Sacquenville;

Digitized by Google

MM. PLANTIN, instituteur-adjoint à Pont-Audemer;
PICARD, de Saint-Aubin-sur-Gaillon.

Ce dernier avait envoyé une carte de la commune de Saint-Aubin-sur-Gaillon, à l'échelle du dix-millième, où étaient marqués les cours d'eau, étangs, mares, les routes et chemins, les hameaux, les châteaux, les maisons isolées, les vergers, vignes, bois, terres labourables. Cette carte était entourée de vingt photographies représentant les choses les plus intéressantes de sa commune, telles que :

La vue panoramique de Saint-Aubin;
Le château de Jeufosse;
La maison habitée par Marmontel, à Hablovillle;
L'ancien tombeau de Marmontel dans son jardin d'Hablovillle;
Le tombeau actuel de Marmontel dans le cimetière de Saint-Aubin;
La vue panoramique de Gaillon;
La colonie agricole des Douaires;
Le Château-Gaillard.

Il a obtenu pour ce travail une mention honorable.

M. PALFROY, de Villiers-en-Désœuvre, a envoyé des travaux d'élèves, et on les lui renverra avec une mention honorable.

M. MALHAPPE, instituteur à Charleval, expose des résumés de leçons d'instruction morale et d'instruction civique, et un cours d'histoire, et il lui est décerné une mention honorable.

A l'inévitable album de dessins exécutés par ses élèves, M. NICOLLE, de Pullay, a ajouté, dans son envoi :

1° Un album de couture, travail de petites filles, tricot, crochet, dentelle, marque et tapisserie;

Digitized by Google

2° Une notice sur l'histoire de son école, sur sa fréquentation et son fonctionnement.

Le jury lui a accordé une mention honorable pour ses travaux d'élèves, et une médaille de bronze pour ses travaux personnels.

M. RAULT, instituteur à Condé-sur-Iton. — Encore un adorateur de l'agriculture, comme M. LIVET. Il a bien envoyé aussi des devoirs d'élèves. Mais ce qui lui tient le plus au cœur, — on sent cela, — c'est son mémoire intitulé : « De l'enseignement agricole dans les écoles rurales. » Il entend que l'agriculture soit toujours le *substratum* de tout l'enseignement. Arithmétique, grammaire, orthographe, sciences naturelles, c'est toujours à l'agriculture que le maître doit demander les éléments de ses démonstrations. Il ajoute, aussi lui, l'enseignement pratique à l'enseignement théorique, et fait cultiver à ses élèves des fleurs dans des pots, dans le jardin de l'école, dans les champs environnants. Et puis, parfois, il les emmène dans la plaine, parmi les moissons ou les pâturages, ou dans quelque ferme bien tenue pour visiter les bergeries et les étables.

On pense bien qu'un professeur aussi passionné pour l'agriculture n'entend pas qu'on la déserte quand on l'a étudiée. Il veut, au contraire, que les enfants des campagnes en fassent leur carrière, et il la leur présente comme une profession noble entre toutes, qui exige toujours de l'intelligence et du savoir, et jamais des capitulations ou des bassesses. Il lui a été accordé une mention honorable pour ses travaux d'élèves, et une autre pour ses travaux personnels.

M. SAVALET, instituteur en congé aux Andelys, a envoyé des travaux de maître :

Digitized by Google

1° Un traité d'agriculture, d'arboriculture et de comptabilité agricole;

2° Un cours de comptabilité commerciale en partie double;

3° Un essai sur la crise agricole, ses causes, et les remèdes à y appliquer;

4° Un traité d'enseignement agricole à l'école primaire.

Une médaille d'argent lui a été accordée pour ses travaux exposés.

M. Tougas, de Chavigny-Bailleul, a exposé, avec des albums de dessins de jeunes garçons, un album de travaux à l'aiguille de jeunes filles des trois cours, deux tableaux de tapisserie, un tapis et des ouvrages divers des jeunes filles du cours supérieur. — A obtenu une médaille de bronze.

Quelques institutrices ont fait aussi des envois qui consistent en cahiers de devoirs et travaux à l'aiguille de leurs élèves. Tels sont ceux de :

Mmes Chanu, institutrice aux Hogues;

Chefdeville, à Berthouville;

Mlles Duclos, aux Baux-de-Breteuil;

Fosse, de Bouquetot;

Leveau, de Romilly-sur-Andelle;

Palfroy, de Villiers-en-Désœuvre

Mlle Fosse a reçu une médaille de bronze, et Mlle Leveau une mention honorable.

Mlle Anna Fontaine, de Bézu-Saint-Eloi; Mme Lenoir, institutrice à la Madeleine-près-Evreux; Mme Lizot, directrice de l'école de Breteuil, ont envoyé des collections de cahiers de devoirs, des cahiers de rédaction, un cahier de récits historiques, des albums de dessins d'ornement,

Digitized by Google

d'animaux et de paysages, enfin des albums de travaux manuels, trousseau d'enfant, trousseau de poupée, crochet, broderie, tricot. — Mme Lenoir a obtenu une mention honorable, et Mme Lizot a été récompensée par une médaille de bronze.

La description de tous ces objets est monotone et sans variété, comme les objets eux-mêmes. Nous avons tenu cependant à n'en pas trop abréger la nomenclature, et surtout à ne point omettre les noms des exposants, car tous sont dignes d'être nommés, et l'on voit, au zèle qu'ils déploient, que tous ont le respect de leur fonction et l'amour de leur œuvre.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

L'enseignement secondaire était représenté à l'Exposition par le collège municipal de Bernay et par la section de Bernay de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

M. Boulée, principal du collège de Bernay, avait envoyé des travaux d'élèves, dessins et calculs. L'intelligente direction qu'il sait imprimer à son établissement, fréquenté par près de cent cinquante élèves, lui a fait décerner une mention honorable.

La section de Bernay de la Société libre d'agriculture de l'Eure a exposé un grand nombre d'objets étrangers à l'enseignement, dont nous entretiendrons le lecteur ultérieurement. Nous nous bornons ici à mentionner un matériel important d'enseignement : modèles réduits de charrues et d'instruments divers employés dans l'agriculture, qui lui a fait décerner une médaille d'or.

Digitized by Google

EXPOSITION OUVRIÈRE

Il y a, dans l'Exposition de Rouen, une galerie où sont exposés des objets de toute sorte et de toute nature et qui s'appelle l'Exposition ouvrière. Le comité qui l'a organisée s'est adressé aux ouvriers salariés, ouvriers travaillant en collaboration avec le patron, artisans à façon, syndicats ouvriers, sociétés ouvrières, bourses de travail, sociétés de retraite et de secours mutuels, etc., et près de quinze cents exposants ont répondu à son appel. Il a su, avec des ressources fort limitées, provenant de subventions fournies par l'État, le département de la Seine-Inférieure et la ville de Rouen, mettre gratuitement à la disposition de chacun de ses exposants un emplacement et une installation.

Cette initiative mérite d'être encouragée. Il y a là un acte de vraie et saine démocratie. Tout ouvrier de mérite doit pouvoir présenter ses travaux au public, et les faire juger par lui. Malheureusement, beaucoup de pauvres gens, qui ont du talent et point d'argent, sont écartés des expositions, parce qu'ils ne peuvent acquitter les droits qu'on perçoit au seuil. Et ils rôdent, désolés, autour des galeries, comme des âmes en peine qui n'ont point l'obole réglementaire à donner au nocher Caron. La pensée du comité organisateur de l'Exposition ouvrière vint au secours de ces humbles et de ces petits, et, à en juger par le succès qu'elle a obtenu, il est permis d'espérer que, dans l'avenir, le souvenir et l'exemple n'en seront pas perdus.

Digitized by Google

L'aspect général de ces galeries était assez singulier, un peu papillotant à l'œil. Ce pêle-mêle et ce désordre avaient quelque chose de chaotique. Mais c'était inévitable. Toutes les foules se ressemblent et sont ainsi.

Plusieurs ouvriers de notre département avaient envoyé leurs produits à l'Exposition ouvrière. Nous les présenterons au lecteur dans l'ordre alphabétique le seul ordre que nous croyons pouvoir nous permettre dans ce désordre.

M. Aubry, à Louviers, a envoyé des meubles miniature pour poupées : il faut bien du mobilier pour tous les mondes. A obtenu une médaille de bronze.

M. Baize, de Menneval, ouvrier sculpteur sur bois, a obtenu aussi une médaille de bronze pour les objets qu'il avait envoyés.

M. Baudoire, à Louviers, ouvrier relieur. — Il lui a été décerné une mention honorable pour les exemplaires qu'il avait présentés.

M. Breton, au Landin, figurait avec une étagère à double face en bois découpé.

M. Ceffray, à Saint-Aubin-de-Scellon. — Objets de maréchalerie. — Diplôme commémoratif.

M. Conard, à Damville. — Divers ouvrages artistiques en cheveux. — Une mention honorable.

M. Doucerain, à Evreux, ouvrier tapissier chez M. Lemaître, a présenté un grand calendrier perpétuel valable, pour les méthodes Julienne et Grégorienne, depuis l'an 45 avant Jésus-Christ jusqu'à l'an 5082 après Jésus-Christ. Nous sommes en 1896. Il peut donc rendre encore des services pendant un bout de temps. Bon à léguer aux générations futures après s'en être servi toute sa vie. A remarquer combien cette compo-

Digitized by Google

sition météorologique rentre peu dans les spécialités d'un ouvrier tapissier. A obtenu bel et bien une médaille de bronze.

M. Forcinal, à Gisors, ouvrier vannier. A envoyé des objets de vannerie, beaucoup d'objets, soixante-huit en comptant bien ; des sièges de grandes personnes, d'enfants et de poupées ; des corbeilles de bureau, des glaneuses à fleurs, des paniers, des corbeilles, des berceaux, une niche à chien, un guéridon, une table à ouvrage, deux cache-pots. Tous ces objets présentaient un mode de vannerie différent :

Vannerie lacée;
— à jour;
— en plein;
— des sièges;
— des glaneuses;
— artistique,

le cycle à peu près complet de l'art du vannier. A obtenu une médaille de vermeil du jury des récompenses. Et il lui a été décerné en outre une médaille offerte par M. Thorel, député de l'Eure.

M. Jardin, à Louviers, a présenté un valet d'établi à levier instantané. A obtenu une mention honorable.

M. Lefèvre, au Mesnil-sur-l'Estrée, exposait des travaux de typographie. Il lui a été décerné une médaille de vermeil et en outre une médaille offerte par M. Milliard, sénateur de l'Eure.

M. Marguerin, à Fatouville-Grestain, a obtenu une médaille d'argent pour divers objets en bois découpé :

Une garniture de cheminée Louis XIII, pendule et candélabres ;

Un porte-lettres, forme éventail ;

Digitized by Google

Un bouquet de fleurs ;
Le chariot du sacre de Charles X, formant boîte à bijoux ;
Un chalet suisse ;
Un buffet de poupée ;
Deux petites chaises de poupée.

Ces divers travaux en bois de pommier verni, d'un fini parfait, d'une patience sans nom, et d'une gentillesse charmante. — Récompensé par une médaille d'argent.

M. MAUPOINT, à Bosc-Roger, ouvrier tisseur, a exposé un rocher étagère en verre fondu et en ciment.

M. MORIN, à Louviers, ouvrier mécanicien-serrurier, a présenté un pied à coulisse perfectionné. — Une mention honorable.

M. MORSCH, aux Andelys. — Travaux de modelage. — Un diplôme commémoratif.

M. PUHL, à Nonancourt, cordonnier. A envoyé des dessus de soulier :

soulier Richelieu ;
— à élastique ;
— de cycliste ;
— Charles IX.

Tous ces dessus de chaussures sont taillés d'une seule pièce, sans couture ni collage. Le jury des récompenses lui a accordé une médaille d'argent.

M. ROPIQUET, à Gisors, a exposé des pièces d'horlogerie. A obtenu une médaille de bronze.

M. VASSEUR, à Bernay, avait envoyé des vases, des coupes, des flambeaux en loupe de tuya. Ce bois demande pour le travail au tour une grande habileté et une grande légèreté d'outil, à cause de la multitude de

Digitized by Google

nœuds et de fibres entre-croisées qu'il présente. Le jury a récompensé cette difficulté de travail vaincue, par une médaille de bronze.

M. Vavasseur, à Bernay, contremaître de fabrique. M. Vavasseur est un Monsieur qui ne doit pas avoir de dettes. Il a envoyé à l'Exposition de Rouen un manuscrit où il professe que la pire des spéculations pour l'ouvrier consiste à acheter à crédit, et qu'en payant tout comptant l'ouvrier peut arriver à assurer pour sa vieillesse de suffisantes ressources. Il recommande aux ouvriers les sociétés coopératives, les caisses de retraite pour la vieillesse, les assurances, et, en général, toutes les combinaisons que la science de l'économie sociale a inventées et mises à la disposition des travailleurs. Il démontre par des chiffres que c'est là qu'est l'honneur, la dignité et le salut de la vie de l'ouvrier. Et il laisse assez entendre que les dettes, les bordées, les noces en sont l'ignominie et la ruine.

LITHOGRAPHIE, TYPOGRAPHIE

M. IZAMBERT, A LOUVIERS

L'imprimerie lithographique et typographique que dirige M. Izambert a déjà parcouru une longue carrière. Elle a été fondée en 1807 par M. Robert Delahaye, et elle est restée dans sa famille, dont les membres s'y sont succédé de père en fils, jusqu'en 1880. A cette date, elle a été acquise par M. Izambert qui la dirige encore aujourd'hui. Cette maison a donc une longue existence et une courte histoire.

Digitized by Google

Elle imprime des publications administratives, et compte dans sa clientèle le conseil d'arrondissement, l'administration des forêts, le comice agricole. Elle édite aussi des ouvrages de science pour le compte des sociétés savantes.

Elle fabrique des registres de comptabilité. Elle en a répandu plus de cent mille modèles dans toute la Normandie.

Naturellement, son exposition se composait d'exemplaires divers de ses produits, registres, circulaires, vignettes, faits avec des machines d'une précision parfaite, conduites par des hommes d'une habileté consommée.

Ce ne sont point les premiers venus que ces hommes. Leur travail exige du savoir et du goût, et ne peut être bien fait que par des ouvriers d'élite. Il y en a quelques-uns qui font partie de la maison depuis dix ans, quinze ans, vingt ans, et plus, qui y étaient avant le maître actuel. Le graveur, par exemple, M. Lesueur, y compte vingt-deux années de travail assidu, excellent, impeccable, et est un collaborateur des plus précieux. De tels ouvriers sont non plus des ouvriers, mais de véritables artistes.

Le chef de la maison, d'ailleurs, ne s'accommoderait pas de chefs d'emploi qui seraient médiocres, car lui-même n'est point médiocre. C'est, au contraire, un homme très entendu, très bien posé dans sa ville, répandu dans le monde cultivé, faisant partie, à titre de membre actif et utile, de commissions, chambre de commerce, tribunal de commerce, sociétés savantes, présent partout où il y a une collaboration éclairée à fournir, un travail intelligent à exécuter.

Digitized by Google

Sa maison est familière avec les expositions, et habituée aux récompenses. Déjà, sous la dynastie des Delahaye, elle avait remporté une médaille d'argent, à Louviers, en 1858, et une encore à Rouen, en 1859. Sous le règne de M. Izambert, elle obtenait, en 1884, une médaille d'argent, à Rouen, et un diplôme d'honneur, à l'Exposition régionale de l'Ouest, Saint-Servan 1891. A l'Exposition de Rouen de 1896, le jury des récompenses décerne à M. Izambert une médaille d'or, et à M. Lesueur, son collaborateur, une médaille d'argent.

MÉDECINE, CHIRURGIE, HYGIÈNE

M. AUBOUR, A LOUVIERS

M. Aubour, chirurgien dentiste à Louviers, est un lauréat de l'Exposition universelle de 1889, où il avait obtenu une mention honorable. Il s'est présenté à celle de Rouen avec des produits analogues à ceux de 1889, appareils de trituration, flacons de substances propres aux soins de la bouche, notamment d'extrait de cresson iodé.

La prothèse dentaire a fait, en ces cinquante dernières années, des progrès considérables, et elle a atteint aujourd'hui un degré de perfection qu'il semble difficile de dépasser. C'est une industrie et une fabrication qui appartiennent bien au XIXe siècle. — Il y a, à Versailles, un portrait de Louis XIV, déjà vieux, où le retrait et la dépression des deux lèvres indiquent bien que la mâchoire était démeublée. Certes, le Grand Roi n'eût

Digitized by Google

pas manqué de se faire réparer des ans cet irréparable outrage, car la mastication ne laissait pas de jouer un rôle considérable dans sa vie, si, de son temps, la prothèse dentaire eût été un art sérieux. Il faut donc croire qu'elle ne l'était point.

Mais ce n'est pas à dire qu'elle n'existât pas dès lors, et qu'elle fût inconnue. Mathurin Régnier, contemporain de Henri IV, en parle très savamment. Il dit dans sa satire IX :

L'amant juge sa dame un chef-d'œuvre ici-bas,
Encore qu'elle n'ait rien sur soi qui soit d'elle,
Que le rouge et le blanc par art la fassent belle,
Qu'elle ante en son palais ses dents tous les matins,
Qu'elle doive sa taille au bois de ses patins.....

Il y a plus : le poète Martial dit, dans une de ses épigrammes, que Thaïs a les dents noires et Lecania les dents blanches, parce que Lecania a des dents achetées, et que Thaïs a ses dents naturelles :

Thaïs habet nigros, niveosque Lecania dentes.
Quæ ratio est ? Emptos hæc habet, illa suos.

Ainsi les belles filles qui faisaient la joie de Rome au temps de Martial avaient des râteliers ! Proh pudor !

De ces divers documents il faut conclure que les dents artificielles sont d'une origine fort ancienne, que pendant de longs siècles l'industrie dont elles sont l'objet fut maladroite et naïve ; que ses fabrications étaient grossières, gênantes et douloureuses ; qu'elle n'avait pour clientèle que les femmes qui ne reculent devant rien quand il s'agit de leur beauté, et que ce n'est que dans les cinquante dernières années qu'elle est devenue, par ses prodigieux progrès, une industrie vraiment

Digitized by Google

utile, pouvant conserver la netteté de la parole et assurer la trituration des aliments,

Auprès des appareils qui se recommandent à la clientèle de M. Aubour figurent des flacons d'extrait de cresson iodé qui ne s'y recommandent pas moins. Il est certain que le cresson et l'iode sont deux substances éminemment favorables aux dents et aux gencives, et l'on peut hardiment conseiller à tous ceux qui ont des dents de recourir aux élixirs de M. Aubour, pour retarder le moment où ils auront à recourir à ses appareils.

ANATOMIE CLASTIQUE

Mme VEUVE AUZOUX, A SAINT-AUBIN-D'ÉCROSVILLE

L'établissement de M. le docteur Auzoux, à Saint-Aubin-d'Escrosville, n'est point tombé en quenouille lorsqu'à la mort du docteur il est passé aux mains de sa veuve. Non seulement l'esprit du docteur y a survécu, et les traditions qu'il avait établies s'y sont conservées ; mais le mouvement qu'il lui avait imprimé s'est continué, sans qu'il y ait eu dessein ou effort, non pas par suite de la vitesse acquise, mais uniquement comme conséquence d'un organisme excellent. Ce mouvement tend à perfectionner incessamment les produits, et à se tenir continuellement au courant des découvertes de la science ; car l'industrie qui s'exerce là est la très humble et très intelligente servante de la Science, et elle n'aurait plus de raison d'être si elle ne connaissait toutes les pensées de la Science, et si elle ne possédait tous ses secrets.

Digitized by Google

Cette industrie de l'*Anatomie clastique* est tout ce qu'il y a de plus ingénieux et de moins banal. Elle fabrique, pour l'enseignement de l'anatomie et de la médecine, des corps de plantes, d'animaux et d'hommes, avec tous les détails de la structure intérieure. Chaque détail est représenté par une pièce séparée qui s'accroche à l'aide de petits crochets à la place qu'il occupe réellement dans le corps de la plante ou de l'animal, de telle sorte que lorsque toutes les pièces sont accrochées à leur place, l'ensemble est la reproduction exacte de la nature. Pour l'étude, chaque pièce se décroche et tout l'individu se démonte, se disloque et s'éparpille. Le remontage se fait avec la plus grande facilité, grâce aux numéros dont les pièces sont munies. L'homme clastique livre donc à l'étude des néophytes et à l'examen des initiés tous les arcanes de la structure de notre corps. Ainsi toutes ces formules banales dont nous remplissons quotidiennement nos discours, *donner son cœur*, *coûter les yeux de la tête*, *se faire couper en petits morceaux*, et d'autres pareilles, qui ne sont pour nous que des métaphores, des hyperboles... et des mensonges, sont pour l'homme clastique des réalités normales et constituent des sacrifices professionnels.

Ah ! ce n'est pas faute de bonne volonté de sa part s'il se trouve encore des médecins ignorants. Et il s'en trouve, croyez-le. Il y en a qui ne connaissent le corps humain que par les servantes de brasserie, et à qui la peau d'âne sur laquelle sont écrits leurs diplômes peut bien donner le privilège de soigner les malades, mais non pas la science et le talent de les guérir.

Il n'en saurait être autrement, et les maîtres n'y peuvent rien. Il faut absolument des médecins en

Digitized by Google

nombre suffisant pour le service de la santé publique ; il faut donc délivrer des diplômes en nombre suffisant. De là, tant d'ânes. La vie et la pratique finissent par les instruire un peu : à force de voir des maladies et de les traiter mal, ils arrivent à les traiter mieux, puis bien, et ils deviennent à la longue de la force des empiriques et des rebouteux.

Ne vous récriez pas. Les empiriques et les rebouteux n'ont point fait d'études, mais les vieux ont de l'expérience et presque tous ont le don. Car on ne se fait guère empirique que quand on a le don, tandis qu'on se fait médecin parce que ça se trouve, comme on se serait fait liquoriste ou teinturier, si ça s'était trouvé.

Au reste, qu'il y ait des médecins ignorants, les philosophes et les économistes trouvent que c'est au mieux. Et cela, au nom de l'intérêt public. Selon eux, un médecin habile fait vivre ou prolonge de pauvres diables, phtisiques, scrofuleux, mal venus, que la nature avait condamnés, et qui font souche, et détériorent tout un peuple. Un médecin ignorant les laisserait mourir et rendrait service. Voyez, disent-ils, les populations des campagnes, qui sont sous la coupe de médecins généralement moins instruits ; elles sont plus robustes que celles des villes où les médecins sont plus habiles. On voit bien là leur influence funeste. Les bons médecins combattent la sélection, la retardent ou l'empêchent. Les mauvais la laissent se faire, et quelquefois, sans le savoir, la favorisent. Le mauvais médecin est un fléau, mais un fléau épurateur, un agent d'assainissement. Les sacrifices humains, auxquels il prête inconsciemment les mains, sont nécessaires à la santé et à la vigueur de la race. — Aphorisme : la beauté

Digitized by Google

et la force d'un peuple sont en raison inverse de la science et du talent des médecins qui le soignent.

Nous autres, simples particuliers, nous nous soucions moins de l'intérêt public, et nous sommes plus touchés par les cas particuliers. Nous admirons les guérisons miraculeuses, et nous applaudissons à l'habileté des praticiens qui les ont obtenues. Enfin nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage aux médecins qui sont savants, en même temps que de mépriser et de craindre les autres. En tout, d'ailleurs, nous sommes de même. Jamais nous ne refusons notre admiration au savoir et au talent, dût leur emploi être funeste. C'est ainsi que nous portons aux nues l'avocat éloquent qui fait acquitter un criminel avéré, et rendre à la société un redoutable coquin. Les annales de tous nos prétoires sont pleines de ces maléfices éclatants, qui devraient nous attrister et qui nous émerveillent.

La vitrine de l'anatomie clastique présentait à Rouen, en 1896, à peu près les mêmes objets qu'à Paris en 1889 : un homme tout entier, avec plusieurs détails séparés, cerveau, tête, langue, main, etc.; un cheval et quelques organes séparés, mâchoire, jambe, pied, sabot, etc.; divers animaux, reptiles, hanneton, colimaçon; diverses plantes, œillet, campanule, belladone, blé, gland, cerise, fraise, melon, champignons, etc.

Les récompenses,... la maison n'en sait pas bien le compte. Ce qu'elle sait, c'est qu'elle n'en peut plus obtenir, ayant tout obtenu. Le médaillier est plein et n'a plus de place, pas plus pour la plus petite des mentions honorables que pour le plus grand des prix.

Digitized by Google

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

MM. DUMONT ET Cie, AUX ANDELYS

MM. Dumont et Cie sont des participants assidus de toutes les expositions importantes et sérieuses. Et ils n'y vont jamais sans en rapporter quelque laurier. A chaque épreuve, l'écrin où ils serrent leurs médailles voit augmenter la collection d'une médaille nouvelle.

Leur établissement fabrique des orgues et divers instruments à vent d'une très grande ingéniosité, d'une facture tout à fait consciencieuse et d'un prix très modéré. Cette dernière qualité n'est point un facteur négligeable, et ce n'est pas un mince mérite que de pouvoir établir des produits fabriqués en toute perfection, et de tenir ses prix à un chiffre qui les rend accessibles à tous.

Orgues, harmoniphrases, médiophones, claviphones, choriphones, tels sont les principaux produits que cette maison avait exposés.

Le médiophone est construit de manière à produire des sons d'une puissance considérable et des notes d'une douceur infinie.

Le choriphone produit les effets d'un chœur de chantres et d'une contre-basse.

Le claviphone n'a point de soufflerie ; l'air est fourni par les touches du clavier.

L'harmoniphrase est un accompagnateur automatique qui s'adapte à tous les orgues.

Ces divers instruments sont d'un grand secours dans les paroisses rurales, où les travaux des champs laissent

Digitized by Google

peu de loisirs pour l'étude de la musique, et où, sans eux, le service divin risquerait d'être privé de musique et de chants.

Le Jury des récompenses leur a décerné un diplôme d'honneur.

M. DJALMA JULLIOT, A LA COUTURE-BOUSSEY

On sait que la Couture-Boussey s'est fait une spécialité des instruments de musique. Cette petite localité, malgré les goûts raffinés et les vocations artistiques que fait supposer l'industrie à laquelle elle s'adonne, n'a nullement dépouillé son aspect agricole et son caractère campagnard. On dirait une brave paysanne, intelligente et fine, et qui, devenue riche, n'a point voulu quitter ses bonnets. Ce qui n'empêche que son nom a conquis, par l'industrie à laquelle elle se livre, mieux que de la notoriété, une véritable renommée.

Ceux d'entre nous qui ont visité l'Exposition universelle de 1889, se souviennent combien était riche et combien remarquable l'exposition d'instruments de musique de la Couture-Boussey. Tous les grands fabricants avaient donné.

Toutefois la maison Julliot s'était tenue à l'écart, et n'avait point cédé au mouvement général qui entraînait alors tous les industriels vers Paris. Il semblait que ce ne fût point dans son humeur de prendre part aux expositions éclatantes, et que ses chefs se contentassent de la bonne renommée sans courir après la gloire. Le fait est qu'à cette époque elle n'avait encore rien envoyé à aucune. Elle aurait eu le temps, pourtant, et l'occa-

Digitized by Google

sion, car son origine est déjà ancienne. Elle remonte à 1810. A cette époque, Nicolas Vacquelin fonde une maison de fabrication de clefs pour instruments de musique. Cette maison passe à son fils Hilaire Vacquelin, puis au fils de celui-ci, Ernest Vacquelin. Ernest Vacquelin s'associe à Victor Julliot, son beau-frère, et Victor Julliot est le père de M. Djalma Julliot, le chef actuel de la maison : chef jeune, actif, intelligent, très intelligent, entreprenant, qui, lui, ne paraît pas disposé à s'accommoder d'une destinée obscure, qui se sent au contraire armé de toutes pièces pour la bataille et pour le succès.

La maison, avons-nous dit, avait été fondée pour fabriquer des clefs d'instruments, et pendant de longues années elle fabriqua des clefs d'instruments. Mais, en 1880, M. Djalma Julliot, devenu associé de son père, à la place de M. Ernest Vacquelin, et impatient de la route battue, adjoignit à la fabrication des clefs celle des corps de flûte et des instruments tout entiers. — Puis, non content de la fabrication de la flûte en bois, il entreprit celle de la flûte en métal, à perce cylindrique, telle que la créa Théobald Boëhm, de Munich. Cet instrument est incontestablement préférable aux flûtes en bois, en ce qu'il n'est point comme elles susceptible de fendillement, ce qui est un accident mortel et sans remède, et supérieur pour la pureté, la netteté et la douceur des sons. La création de Boëhm n'obtint pas, à l'origine, tout le succès qu'elle méritait, parce que le prix en était fort élevé, et inaccessible à beaucoup d'artistes. Mais aujourd'hui que la musique est partout si répandue, qu'elle reçoit partout un accueil si enthousiaste, la flûte en métal voit revenir en grand nombre ses clients. Il

Digitized by Google

faut dire aussi que son prix, sans être encore d'une importance insignifiante, a pu cependant baisser assez sensiblement, grâce précisément au nombre plus grand d'acheteurs, et qu'il doit baisser encore, à mesure que ce nombre augmentera.

M. Djalma Julliot se mit donc à la fabrication de la flûte à perce cylindrique en métal. Il n'y fut pas plus tôt que la fabrication ordinaire ne lui suffit plus, et qu'il rêva un instrument merveilleux. Il voulait que sa flûte :

1° Supprimât la fourche des *fa* naturels et des *fa* dièzes, 3e octave ;

2° Supprimât le passage du *fa* naturel et du *fa* dièze 3e octave, au *sol* 3e octave ;

3° Ramenât le tampon de *ré* dièze à sa place acoustique normale.

Autant de problèmes dont les initiés seuls peuvent comprendre toutes les difficultés. Et avec tout cela, M. Julliot n'entendait pas que son mécanisme, quel qu'il dût être, changeât rien au doigté auquel les artistes étaient accoutumés. Chez lui, l'industriel est doublé d'un artiste, et il joue très convenablement de la flûte qu'il fabrique. Connaissant ainsi toutes les exigences des artistes, il avait à cœur de les satisfaire toutes.

Dès qu'il fut à l'œuvre, il ne connut plus de repos. Sa pensée tout entière fut la proie de son rêve. Le sommeil même n'était plus un refuge ; ce n'était qu'une forme plus poignante de l'obsession. *Ægri somnia.* Des flûtes, des flûtes, des flûtes imaginaires en métal, des flûtes à perce cylindriques s'en venaient danser railleusement, et nouer des rondes autour du dormeur. Les unes savaient esquiver la *fourche* des *fa* naturels et des *fa* dièzes,

Digitized by Google

3e octave. Les autres étaient habiles à supprimer le passage du *fa* naturel et du *fa* dièze 3e octave, au sol 3e octave. D'autres ramenaient le tampon de *ré* dièze à sa place acoustique normale. Il avançait la main pour s'emparer d'elles; mais au moment où il allait les saisir, elles poussaient un grand cri et disparaissaient. Une nuit enfin, — mais après combien de poursuites désespérées et vaines ! — il en vit une, plus belle que toutes ses compagnes, et douée de tous leurs talents réunis. Il la saisit avant qu'elle eût eu le temps de disparaître, et il la porta toute frémissante, mais vaincue, à M. Taffanel, l'admirable et prodigieux artiste, le maître divin de la flûte.

Le Maître, après l'avoir essayée, écrivit : « *M. Djalma Julliot, par son esprit inventif et sa grande habileté, me paraît désigné pour apporter à la flûte de Théobald Boëhm les derniers perfectionnements que peuvent désirer les artistes.* » M. Julliot tire une grande gloire de cette lettre, et il a bien raison. Un tel témoignage, venant d'un dieu, est une consécration.

Les plus rudes angoisses sont donc aujourd'hui passées, et le souvenir même en serait bientôt perdu, si M. Julliot lui-même, et sans le vouloir, n'avait pris soin d'en écrire, jour par jour, toute l'histoire. On peut la lire dans une sorte d'album où il dessinait tous ses modèles, qui sont en nombre énorme, et où l'on voit ses hésitations, ses tâtonnements, ses changements, ses tentatives, ses modifications, ses espérances et ses joies, ses déceptions et ses colères. Livre curieux, qui est comme la genèse d'une invention, et en même temps comme la photographie cinématographique des idées qui s'agitent dans le cerveau d'un inventeur.

Digitized by Google

Tant que M. Djalma Julliot ne fut dans la maison que l'associé de son père, il resta éloigné de toutes les expositions. Mais dès qu'il fut seul maître, c'est-à-dire en 1895, il envoya des flûtes de sa fabrication à l'exposition de Bordeaux. C'était la première fois que sa maison exposait, et elle obtenait une médaille d'argent. — De l'exposition de Rouen de 1896, il rapporte une médaille d'or.

Ainsi, en deux bonds, la carrière des médailles est parcourue. Après sa médaille d'or, les expositions subséquentes ne pourront plus récompenser ses nouveaux travaux et ses nouveaux perfectionnements que si l'on trouve un métal plus glorieux. Heureusement, il reste les récompenses qui ne sont pas en métal, et qui probablement ne se feront pas attendre.

OPTIQUE

M. RADIGUET, A ÉVREUX

M. Radiguet, opticien à Evreux, est un hôte et un lauréat habituel des expositions. Nous nous souvenons encore de la médaille d'argent qu'il a obtenue, en 1889, à l'Exposition universelle pour ses glaces et ses garnitures d'octants et de sextants.

Le mérite de ses glaces consistait en ce que les faces en étaient mathématiquement parallèles, et ne produisaient aucun miroitement ni aucune déviation de la lumière. Cette année, il a envoyé à l'Exposition de Rouen toute une collection de glaces de couleur à

Digitized by Google

faces parallèles, et des écrans colorés qui servent aux photographes à obtenir, avec le bromure d'argent, la valeur de différentes couleurs et la reproduction d'objets colorés, tels que fleurs, vitraux, tableaux. Ces glaces entrent aussi dans la fabrication des instruments de marine et d'astronomie, et généralement de tous les instruments d'optique de précision.

Tous ces produits sont fabriqués avec un soin extrême, et demandent une habileté merveilleuse. Aussi, les prix doivent-ils nécessairement atteindre des chiffres assez élevés, comme, du reste, les prix de toutes les choses qui ne sont point de fabrication courante. Dans les beaux-arts c'est bien autre chose encore que dans l'industrie. Là, les écarts sont fantastiques. Entre une croûte et un chef-d'œuvre les différences de prix sont incommensurables. Bien plus, les prix d'un même tableau varient parfois d'une année à l'autre dans des proportions colossales.

Les sommes qu'on arrive à mettre sur une toile, sur une statue dépassent toutes les prévisions, celles même du peintre ou du sculpteur tout le premier, qui n'ont point pourtant l'habitude d'être modestes. Les objets d'art aussi font faire bien des folies. Et les chevaux donc ! Enfin tout ce qui n'est pas produit ordinaire atteint tout de suite des prix inattendus. On ne peut donc s'étonner que les verres à faces parallèles de M. Radiguet ne soient pas de même prix que des verres de vitrier. D'autant moins que cette industrie, entendue comme M. Radiguet l'entend, c'est-à-dire avec une perfection mathématique, ne semble pas exercée par beaucoup d'industriels, et qu'au prix de l'œuvre en elle-même doit s'ajouter le prix de sa rareté.

Digitized by Google

Ces objets, présentés à diverses expositions, ont obtenu dix-huit médailles de bronze, vermeil et argent. Nous avons rappelé, en commençant, la médaille d'argent obtenue à Paris, en 1889, à l'Exposition universelle. Nous mentionnons en finissant la médaille d'or qu'il vient d'obtenir à l'Exposition de Rouen.

MATÉRIAUX ET OUTILLAGE POUR LA CONSTRUCTION

SOCIÉTÉ DES GRÈS DE BRETEUIL
MM. ARMAND ROUSSEAU ET Cie

Grès vernissés, grès émaillés, grès tons de pierre, produits réfractaires, tels étaient les objets présentés à l'Exposition de Rouen par MM. Rousseau et Cie, de Breteuil.

Cette jolie petite ville de Breteuil a eu des malheurs. Elle possédait jadis des hauts fourneaux, et nourrissait toute une population ouvrière qui entretenait l'animation et la vie, et qui créait la richesse. Un jour, les hauts fourneaux se sont éteints, les usines se sont fermées, les ouvriers se sont dispersés, et le silence a remplacé le bruit.

Mais ses habitants, qui ne sont point bêtes, se sont avisés que leur sol renfermait des richesses industrielles considérables, et ils se sont mis tout de suite à les exploiter. Déjà M. Pillard-Soulain, l'un d'eux, en quête de matières réfractaires, avait découvert et mis à nu des veines de kaolin, et avait sur-le-champ construit une usine sur sa trouvaille. MM. Rousseau et Cie ont

Digitized by Google

fait de même. Ils ont construit leur usine à pied d'œuvre, pour ainsi dire, car ils tirent toutes leurs matières premières de la région même, et dans un rayon très court. Dans d'aussi favorables conditions les établissements industriels prospèrent, et voilà la jolie petite ville de Breteuil consolée, parce que la population ouvrière est revenue, et que sont revenues avec elle la vie, l'animation et la richesse.

On trouve tout dans ce sol privilégié, et tout pêle-mêle et sans transition : des sables friables et des argiles plastiques; de la marne avec du kaolin; des matières réfractaires auprès d'autres d'une fusibilité extrême. On pense si une usine fabriquant des grès est à sa place sur de pareils gisements!

Depuis un certain nombre d'années la céramique a conquis la faveur publique d'une façon complète. Le fait est qu'elle y a des titres, et l'on ne s'explique pas pourquoi elle ne l'avait pas depuis longtemps conquise. Enfin aujourd'hui c'est chose faite, et la mode y est. Les architectes en font une consommation énorme, et presque toujours les motifs d'ornementation auxquels ils l'emploient sont heureux. Elle est si facile à manier, si docile, si complaisante, et en même temps si intelligente, si jolie, si solide, et si bon marché ! Ce dernier trait achève de lui gagner tous les suffrages. Avoir tant de qualités, et ne point faire la renchérie, en vérité on n'est pas mieux douée.

Avec les grès tons de pierre de l'usine de MM. Rousseau et Cie on donnerait à la façade d'une maison l'aspect d'un palais. Les sculpteurs se récrient et disent que ce n'est pas de l'art. Eh ! mon Dieu ! non, ce n'est pas de l'art. Mais c'est goûté, voilà l'essentiel. Les

Digitized by Google

peintres aussi disent que la photographie n'est pas de l'art, ce qui n'empêche pas la photographie de faire un assez joli chemin. Après tout, ne mêlons pas les choses, et ne confondons pas les genres : que l'art reste dans son domaine et sur ses sommets, où le millionnaire seul peut atteindre ses œuvres; mais c'est un bienfait de l'industrie que de mettre des ornements aimables et des décorations souriantes sous les yeux et dans les mains de tout le monde.

Les grès vernissés font des tuyaux de canalisation admirables. Leur surface lisse ne se laisse jamais mordre ni entamer par des végétations pariétaires, et elles ont aussi le double avantage de présenter un passage toujours net, propre et sain, et d'avoir une durée indéfinie.

Les produits réfractaires consistent en briques et pièces de tous modèles destinés à subir impassiblement les températures les plus élevées, comme celles des usines à gaz, des usines métallurgiques, des foyers de locomotives, etc. L'usine de Breteuil obtient ces produits au moyen de mélanges convenablement proportionnés qui atteignent l'état de vitrification à des chaleurs effroyables.

Les ouvriers de l'usine sont au nombre d'une centaine environ, ce qui fait graviter autour d'elle une population encore assez importante dans une petite ville. Tout ce monde, honnête et tranquille, vit et travaille avec la sécurité du lendemain. Grâce à la caisse de secours qui a été organisée et qui fonctionne très régulièrement, des soins sont assurés aux malades et du bien-être aux vieux. Et même des primes sont accordées à la naissance de chaque enfant légitime, ce qui constitue un

Digitized by Google

encouragement dont la Normandie semble avoir grand besoin, car le dernier recensement l'accuse de ne pas assez soigner sa natalité, et de laisser sa population décroître.

La Société des grès de Breteuil a obtenu déjà trois médailles d'or, à trois expositions où elle a figuré, une au Havre en 1893, une à Roubaix en 1894, et une à Orléans en 1894. L'Exposition de Rouen de 1896 lui en a décerné une quatrième.

MOBILIER

M. ANSAUME, A CRIQUEBEUF-SUR-SEINE

M. Ansaume a exposé, à Rouen, des meubles en menuiserie très soignés, fort habilement et consciencieusement établis.

De toutes les industries qui travaillent le bois, la menuiserie est une de celles qui demandent le plus de légèreté de main, le plus de goût et le plus de soins méticuleux. L'étymologie même du mot indique qu'il en faut traiter tous les détails par le menu. C'est bien ainsi que M. Ansaume les entend et les traite. Ses ouvrages attestent sa grande habileté professionnelle, et à leur bonne tournure on les prendrait aussi bien pour des produits du faubourg Saint-Antoine que pour de la fabrication de Criquebeuf. Le Jury a accordé à M. Ansaume une médaille de bronze.

Digitized by Google

VÊTEMENT

M. DURET, A BRIONNE

M. Duret exploite à Brionne un établissement de filature et de teinture de coton et de lavage de laine. Il a envoyé des laines lavées et des fils de coton, teints de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, et de beaucoup d'autres couleurs encore, ce qui faisait de son exposition un spectre beaucoup plus riche de nuances que le spectre solaire.

Ce n'est pas sans doute cet arrangement aimable qui a séduit le jury ; c'est le mérite de ses produits qui lui a fait décerner une médaille d'argent.

FILATURES ET TISSAGES POUYER-QUERTIER

La Société anonyme des filatures et tissages Pouyer-Quertier possède trois filatures de coton à la Foudre, à Perruel et à Vascœuil-sur-Andelle, et deux tissages à la Foudre et à l'Isle-Dieu. Elle a succédé, en 1883, à la maison A. Pouyer-Quertier.

Nous ne pouvons nous empêcher, en écrivant ce nom, d'évoquer quelques-uns des souvenirs qu'il rappelle, et de dire que l'homme qui l'a porté a su l'illustrer, comme industriel, dans la Seine-Inférieure et dans l'Eure, et, comme homme politique, dans la France tout entière. Personne n'a oublié les scènes épiques de la lutte qu'il

Digitized by Google

soutint, sous l'Empire, contre M. Rouher, à propos de questions économiques, et comme il sut donner à ces matières, d'ordinaire si ingrates, un tour plein de grâce, de belle humeur et de gaîté. Depuis que les chiffres existent, c'était la première fois peut-être que l'arithmétique faisait rire. — Personne n'a oublié que, dans des jours d'effroyable détresse, c'est à son dévouement que M. Thiers fit appel pour régler avec l'ennemi le compte de notre colossale rançon, et en verser le montant, sans faire basculer toutes les balances, et sans rompre tous les équilibres. Personne n'a oublié avec quelle habileté il s'acquitta de cette horrible mission, et comment, grâce à lui, ce formidable déplacement de capitaux s'est opéré sans secousse.

Les usines de la vallée d'Andelle n'ont eu garde de laisser tomber dans l'oubli le nom d'un si glorieux ancêtre ; elles l'ont relevé, au contraire, avec empressement pour en parer leur orgueil, et c'est sous ce grand nom que depuis treize ans elles travaillent et prospèrent.

Leur outillage se compose de douze chaudières, sept moteurs à vapeur et trois moteurs hydrauliques. Les filatures ont 80,000 broches, dont 23,000 de continus ring throstle, et les tissages, 650 métiers. Depuis l'année 1883, époque de sa fondation, la Société n'a pas dépensé moins de 2.200,000 francs en agrandissements et améliorations.

Les filatures produisent tous les numéros, depuis 12 jusqu'à 36, en chaîne, demi-chaîne et trame, en bobines, cannettes et dévidés filés sur renvideurs et ring throstle, ainsi que des retors. Les tissages produisent des écrus de tous genres, cretonnes, calicots, croisés, façonnés et brillantés.

Digitized by Google

La production annuelle est de 2,600,000 kilogrammes de filés, et de 9,500,000 mètres de tissus.

Les divers établissements de la Société emploient ensemble 1,250 ouvriers. Il y a été créé des caisses de secours qui sont alimentées par une cotisation des ouvriers, le produit des amendes et une subvention de la Société, et qui sont administrées par un Conseil dont les ouvriers nomment les membres. Ces caisses de secours, semblables à toutes celles qui existent dans toutes les usines importantes, assurent des soins aux malades, des indemnités journalières à leurs familles, des subventions aux vieillards, et dans certains cas des soulagements à des infortunes imméritées.

Ces établissements, quand ils étaient dans la main de M. Pouyer-Quertier, avaient depuis longtemps épuisé les justices et les largesses de tous les jurys de récompenses. Depuis qu'ils ont passé en celles de la Société, ils ont figuré à deux expositions : à Rouen, en 1884, et à Paris à l'Exposition universelle de 1889, et à toutes les deux ils ont remporté une médaille d'or. A Rouen, en 1896, il leur est décerné un diplôme d'honneur.

M. GUILLEMIN, A NASSANDRES

L'usine de filature et blanchissage de coton que M. Guillemin a installée à Nassandres, n'est pas, il faut le dire, située dans un pays favorable. Elle est éloignée de la matière première, et éloignée du combustible, et les frais de transport plus lourds grèvent d'autant le prix de revient. Ajoutez à cela qu'il lui est imposé des tarifs si fantaisistes, qu'elle paie plus cher pour un plus

Digitized by Google

petit parcours que d'autres ne paient pour un plus grand. En outre, la population de la région est plutôt rurale et agricole qu'industrielle, et le recrutement des ouvriers, pour être abondant, n'est pas toujours d'une valeur industrielle très relevée. Ce sont de braves gens que les gens du pays, mais ils sont nés cultivateurs, et la charrue, *a priori*, va mieux à leurs doigts que le métier à filer. De cette inhabileté native, qui entraîne un plus long apprentissage, résulte, sur le rendement des machines, un déficit qui peut atteindre entre 5 et 10 p. 100.

Il est certain que le Nord, l'Est et la ville de Rouen sont, à tous ces points de vue, bien plus avantageusement situés.

L'établissement compte 16,700 broches — 30 métiers chacun de 420 broches, de continus, et 4 métiers, chacun de 924 broches, de renvideurs. — Cet outillage file en moyenne du 25 millimètres, soit 50,000 mètres au kilogramme. Sans être considérable, l'usine est importante déjà, et peut-être est-il essentiel qu'elle ne le soit pas moins. Etant données toutes les causes d'infériorité industrielle de la région que nous avons signalées, une usine qui aurait un nombre de broches inférieur à 10,000 courrait risque d'être écrasée par les frais généraux, et lutterait bien difficilement contre la concurrence des centres industriels plus favorisés.

Ces causes d'infériorité de la région de Nassandres sont dans une certaine mesure, atténuées par le taux des salaires qui y est moins élevé. Mais ce qui en reste est encore fort onéreux, et rend la position singulièrement militante.

M. Guillemin espérait trouver une compensation

Digitized by Google

d'un autre ordre. En apportant le bienfait d'une usine à une petite commune, il comptait sur la bienveillance, et même sur l'affection de ses concitoyens. Il semble, de ce côté, avoir éprouvé quelque mécompte. Le jour qu'il a institué un économat, le mécompte était facile à prévoir. Son économat, c'est un magasin pourvu de toutes les marchandises les plus utiles à la vie et les plus usuelles, cidre, vin, liqueurs, café, boucherie, charcuterie, épicerie, vêtements d'hommes et de femmes, chaussures, bonneterie, mercerie, faïence, ustensiles de ménage, etc., qui sont vendues aux ouvriers aux prix les plus réduits, avec un bénéfice extrêmement minime qui, en fin de chaque exercice, est reparti aux ouvriers, au prorata des achats qu'ils ont faits. Grâce à cette institution, les ouvriers sont sûrs d'avoir des marchandises de bonne qualité au meilleur marché possible. Et puis, et surtout, ils n'apprennent pas, ou ils connaissent moins familièrement le chemin du cabaret. Mais on pense si les petits détaillants sont contents ! Le boucher, le charcutier, l'épicier, le marchand de vin lancent l'anathème, et l'usinier n'est bon qu'à pendre. Aussi, ce malencontreux économat, il faut voir comme on le rançonne et comme on l'écorche ! Quand on peut, on lui vend l'œuf le prix de la poule. Il a fini par être obligé d'aller chercher et de se procurer au loin les productions mêmes du pays, paille, foin, avoine, pommes de terre, légumes, bois, œufs, cidre, etc.

Les ouvriers ont une caisse de secours qui est administrée par un Comité composé de huit membres, quatre hommes et quatre femmes, nommés par eux, et présidé par le maître de l'établissement. Le président se borne à surveiller la stricte observation du règlement,

Digitized by Google

et laisse le Comité conduire toutes les affaires. La Caisse est alimentée par les versements des ouvriers, le produit des amendes et une subvention de l'usine. Elle fournit des soins de médecin et des médicaments aux malades, plus une indemnité journalière. Les femmes en couches reçoivent trente francs, les filles-mères quinze francs. Ce dernier point est plus libéralement traité que chez MM. Rousseau et Cie, de Breteuil, qui n'accordent de prime qu'à la naissance des enfants légitimes.

M. Guillemin médite une autre institution, la création d'une caisse de prévoyance pour assurer aux ouvriers vieillis et devenus incapables de travailler une retraite qui ne devrait pas être moindre de trois cents francs. Seulement il faudrait que les ouvriers consentissent à faire un sacrifice sur leur salaire. M. Guillemin les y pousse de toutes ses forces, et offre de verser personnellement 10 p. 100 des sommes qu'ils verseront eux-mêmes. Mais les ouvriers hésitent, parce que sacrifier le présent qu'on tient à un avenir que tout le monde redoute, mais dont personne n'est assuré, c'est dur. Il est certain cependant que cette caisse serait une chose précieuse en ce qu'elle donnerait à l'ouvrier une sécurité complète sur son avenir. M. Guillemin ne désespère pas d'amener ses ouvriers à entrer dans ses vues.

L'esprit de bienveillance et de sympathie dont il est animé vis-à-vis d'eux ne pouvait manquer de lui attirer en échange leur bienveillance et leur sympathie. Les relations sont cordiales entre le patron et son personnel. La seule cause qui eût pu les tendre, le règlement des indemnités dues en cas d'accidents, a été prévenue et conjurée par des contrats d'assurances qui évitent toutes contestations et qui donnent satisfaction à tous.

Digitized by Google

Grâce à cette cordialité et aussi à l'abondance du recrutement, M. Guillemin peut, quand il le faut, épurer et moraliser son personnel. Si un ouvrier est mauvais ou corrompu, il peut le congédier sans craindre de ne pouvoir le remplacer, ni surtout de voir tous ses ouvriers prendre parti pour le camarade évincé. De cette façon la masse du personnel qui forcément, à l'origine, dut être un peu mêlée, petit à petit devient une élite, comme il arrive toujours et en tout quand la sélection a son libre jeu.

Combien d'usines sont moins heureuses, où l'esprit de grève est à fleur de peau ! On en a vu où un ouvrier dit à ses camarades : « On m'a renvoyé, faites-vous renvoyer comme moi, » et être écouté ! La Fontaine a, dans sa ménagerie, un renard qui a la queue coupée, et qui conseille à ses congénères de se couper la queue. Les renards, nés malins, bafouent le conseilleur et ne se la coupent point. Les ouvriers, eux, se la coupent. Vraiment les bêtes ont de l'esprit.

Les grèves ne se font guère que dans les industries qui emploient un grand nombre d'ouvriers, car la grève étant une bataille, il faut se mettre beaucoup ensemble pour la faire. La grève, qui avait été instituée pour être une défense, est vite devenue une attaque, et n'est plus aujourd'hui qu'un assaut. Grâce à quelques cabaretiers ambitieux et à quelques députés criminels, elle est devenue aussi une carrière, comme le placement des vins ou la tauromachie, et on y fait des fortunes. Ces aventures, si profitables aux meneurs, sont désastreuses pour les pauvres diables qu'on pousse et qu'on ameute. Elles exigent d'eux de lourds sacrifices et les réduisent aux détresses les plus aiguës et aux misères les plus noires.

Digitized by Google

La loi des grèves a été aussi funeste qu'elle voulait être bienfaisante et secourable. On rendrait un fier service aux ouvriers si on leur ôtait des mains cette arme de mauvaise qualité, qui ne part jamais que par la culasse.

M. Guillemin a obtenu à l'Exposition de Rouen une médaille de bronze.

MM. PHILIPPE ET LAMY, A CORNEVILLE

Arrêtons-nous, s'il vous plaît, devant cette exposition dont le décor nous présente, de chaque côté, une cloche faite avec des rubans entrelacés. Ce sont les cloches de Corneville.

Il y avait jadis à Corneville une abbaye de Bénédictins qui avait trois cloches. Un jour, les Anglais vinrent (c'était pendant la guerre de Cent ans) et en enlevèrent deux. Ils les chargèrent sur un bateau qui coula à un endroit très profond, où la Risle fait un coude qui s'appelle encore aujourd'hui le *Coude des Cloches*. Elles tombèrent au fond de l'eau et y restèrent. Depuis, toutes les fois que la cloche du couvent sonna, ses sœurs du fond de la Risle lui répondirent. Et ce carillon dura des siècles. Il allait peut-être mourir, quand M. Planquette est venu lui donner une sonorité nouvelle, et une grâce qui va prolonger indéfiniment sa durée.

La filature de MM. Philippe et Lamy est installée sur la rive gauche de la Risle. Elle date de 1852, et c'est M. Philippe, encore aujourd'hui à la tête de la maison, qui l'a fondée.

Les appareils moteurs de l'usine se composent de

Digitized by Google

deux turbines hydrauliques et d'une machine à vapeur de 150 chevaux. La machine à vapeur est destinée à suppléer les turbines quand celles-ci ne sont plus actionnées par la Risle. Car la Risle est la rivière la plus fantasque du monde. Tantôt elle coule à pleins bords et débite dix mille litres à la seconde ; tantôt elle verse à peine un verre à boire. Ces irrégularités viennent, la plupart, de son humeur inégale, mais pas toutes. Les propriétaires d'amont, les riverains de son cours, y sont bien pour quelque chose. Ils lui prennent, à leur gré, et sans réglementation aucune, toute son eau pour arroser leurs prairies, et la pauvre, quand elle passe à l'usine, est exsangue et sans force. De là un important surcroît de dépenses pour les usines d'aval, qui sont obligées d'avoir des machines à vapeur dont la mise en action est très dispendieuse. C'est déjà un mal. Il y en a un pire : nombre de chutes qui devraient attirer les usines ne les attirent pas, et celles-ci vont ailleurs. Et l'activité et la richesse qu'elles auraient apportées au pays, elles les emportent avec elles. Si l'on pouvait remédier à cet état de choses, régulariser notamment, et réglementer l'arrosage des prairies d'amont, il y aurait grand profit pour les usines d'aval, ce qui serait bien, et grand profit pour le pays tout entier, ce qui serait mieux.

L'outillage de la fabrication de MM. Philippe et Lamy se compose de métiers alimentant 15,000 broches de continus et Mull Jenny, renvideurs. Les cotons filés sont livrés aux fabricants soit en bobines, pour faire de la chaîne, soit en canettes pour la navette du tisserand, soit dévidés pour les tissages des étoffes de couleur.

La matière première venait, à l'origine, de l'Amé-

Digitized by Google

rique. Un jour, la guerre éclata ; c'était la guerre de Sécession. Les gens de là-bas, au lieu de cultiver le coton, s'entr'égorgèrent, et la Louisiane ne fut plus qu'un champ de bataille. L'établissement de Corneville dut, comme tous les industriels du vieux monde, chercher à se pourvoir ailleurs. Il trouva sur la côte orientale de l'Inde un coton appelé *cocanadah*, d'une couleur jaune rouge, dont le fil a cette particularité qu'il se teint admirablement en bleu, tout en absorbant moins d'indigo que le fil blanc. Ce coton ayant obtenu un grand succès auprès de sa clientèle, l'établissement a continué à en filer une quantité considérable, près de la moitié de sa production totale, et ce produit s'écoule avec la plus grande facilité dans les tissages de Rouen, de la Normandie, de la Picardie, des Vosges, etc.

MM. Philippe et Lamy avaient remporté une médaille de vermeil à Caen en 1883, et une médaille d'argent à Rouen en 1884. Cette année le jury de Rouen leur a accordé une médaille d'or.

COLLECTIVITÉ DE LOUVIERS

Un groupe d'industriels de Louviers, dont les usines travaillent la laine, se sont réunis, et ont présenté à l'Exposition de Rouen, sous la dénomination de Collectivité de Louviers, un stock de produits fabriqués par eux, tout à fait remarquables et d'un mérite hors ligne. — Le jury des récompenses leur a décerné un diplôme de grand prix.

Digitized by Google

M. CORNEVILLE, A LOUVIERS

L'établissement de M. Corneville travaille la soie, la laine, le coton, purs et mélangés, et avec sa fabrication il pourrait habiller tout un peuple, depuis les plus riches qu'il peut couvrir de soie, jusqu'aux plus humbles à qui il peut offrir le coton habilement travaillé. Il fait des fils cardés, du cheviot, des laines mélangées, du cachemire, des fils pour bonneterie.

Ces industries textiles sont vraiment charmantes et merveilleuses. Elles arrivent à des résultats inouïs d'élégance et de finesse avec des forces et des outils qui semblent plutôt capables de tout briser. Tout ce prodigieux travail qu'elles accomplissent, si délicat et si léger, ce sont des roues de fer, des engrenages de fer, des broches de fer qui l'exécutent, et elles ont si bien asservi les monstres qu'elles emploient, qu'elles ont ordonné à des machines de deux cents chevaux-vapeur de manier le fil du ver à soie sans le casser, et elles sont obéies.

Il ne faut pas croire pourtant que ces machines si intelligentes et si dociles marchent toutes seules. Elles demandent à être surveillées de près pour ne pas faire de sottises; sans cela, elles en feraient. Elles brûleraient trop de charbon; elles ne feraient pas assez de travail, et le travail fait serait négligé et mauvais. Si l'on est sévère, au contraire, et si l'on exige d'elles, elles brûlent peu de charbon, et font beaucoup d'ouvrage et du bon. C'est à cela qu'un manufacturier actif et entendu arrive. Mais ce n'est pas sans qu'il s'y emploie, et dans les manufactures, le bien ne vient pas en dormant. Aussi, quand

Digitized by Google

un industriel apporte à une Exposition des produits soigneusement fabriqués par une usine qui prospère, et qu'on le récompense comme si tout cela était sorti de ses doigts, on a raison, car c'est bien son œuvre personnelle en effet, le produit de son activité, de sa vigilance et de ses soins, comme le gain d'une bataille est bien l'œuvre du général en chef, quoiqu'il n'ait pas tiré un coup de fusil.

Dans le champ clos de l'Exposition de Rouen, où M. Corneville a combattu, il n'a point figuré sans honneur, et il ne s'est point retiré sans laurier, car le jury des récompenses lui a accordé une médaille d'argent. Et de plus il a décerné une médaille de bronze à M. Michel (Henri), un de ses collaborateurs.

MM. BUNEL ET Cie, A PONT-AUTHOU

Ces Messieurs exploitent une filature à façon de laines et de cotons cardés. Ils figuraient à l'Exposition de Rouen avec des produits de leur fabrication, des fils de laine et de coton de couleurs différentes, disposées en nuances dégradées, à la façon de l'arc-en-ciel, selon l'usage traditionnel.

Le nombre considérable d'industriels qui exposent des produits très recommandables et très soignés atteste, en même temps que le mérite de chaque fabricant, le haut degré de perfection auquel est parvenue l'industrie tout entière. Les jurys de récompense sont souvent embarrassés dans leurs jugements, non par la pénurie, mais au contraire par l'abondance des titres qui sollicitent leurs largesses. Malgré la quantité de récompenses qu'ils

Digitized by Google

octroient, ils en refusent quelquefois qu'ils auraient pu consentir, afin de conserver plus de prix à celles qu'ils accordent, et de sauver les distinctions de la banalité.

L'écrivain éprouve un embarras semblable. Il a trop souvent du bien à dire pour conserver à ses éloges tout le crédit qu'elles méritent; et, en outre, ses formules, qui ne peuvent varier à l'infini, courent le risque de fatiguer le lecteur.

Encore vaut-il mieux pourtant être ennuyeux qu'injuste.

Pour cette fois, nous ne fatiguerons pas le lecteur; nous nous abstiendrons de lui dire tout le bien que nous pouvons penser de MM. Bunel et Cie. Nous lui apprendrons seulement. car c'est notre devoir d'historien, que ces Messieurs ont obtenu à l'Exposition de Rouen une médaille de bronze.

M. CERIZIER, A LOUVIE

M. Cerizier, de Louviers, figurait à l'Exposition avec des échantillons d'ouvrages dans la confection desquels entrent le chanvre, le coton et le cuir.

Toute cette contrée de Louviers est éminemment industrielle, et c'est surtout ce qui se file, se tresse et se tisse qui l'attire. Et là, elle est maîtresse. Lorsqu'un pays s'adonne à peu près exclusivement à une industrie, tout de suite il y excelle. Il semble qu'une âme y flotte et qu'un génie l'inspire. Pont-Audemer et la Couture-Boussey ont leur génie; Louviers a le sien. Aussi rien que de normal dans le mérite de ses produits, et dans le succès qu'ils remportent dans les concours où ils se présentent.

Digitized by Google

Ceux de M. Cerizier lui ont mérité deux médailles d'argent, une pour ses cuirs et une pour ses tissus de coton et de chanvre.

M. QUÉRU, M. BRUMANT

La maison Waddington fils et Cie, de Saint-Rémy-sur-Avre, était présente à l'Exposition de Rouen, mais elle était hors concours. Nous ne parlerons pas d'elle, l'ayant assez fait connaître à propos de l'Exposition universelle de 1889. Nous nous bornons à dire qu'une médaille d'or a été accordée à M. Quéru, et une médaille d'argent à M. Brumant, tous deux collaborateurs de la maison.

ACCESSOIRES DU VÊTEMENT

M. DE BOUTTEVILLE, A BERNAY

C'est une médaille d'argent que le jury a accordée à M. de Boutteville pour son envoi à l'Exposition de tresses et lacets de coton, de tresses élastiques, de cordes à broches et à serolls, de cotons retors, etc.

Autour des industries principales du vêtement, qui sont la filature et le tissage, évoluent et gravitent une foule d'industries secondaires, qui leur prêtent leur concours, et qui travaillent avec elles. Telles sont les industries du tailleur, du boutonnier, du tanneur, du cordonnier. La lingerie et la bonneterie n'ont pas non plus d'autre fonction. Et puis, viennent toutes les

Digitized by Google

industries qui confectionnent les ornements du vêtement, teinture, dentelles, galons, tresses, lacets, etc., qui sont légion. La matière première dont nos habits sont faits passe, avant d'arriver au consommateur, par une série d'avatars si longue et si compliquée, que le ver à soie ne reconnaîtrait pas son fil ni le mouton sa laine.

PRODUITS ALIMENTAIRES

M. LAINÉ, AUX ANDELYS

M. Lainé, farinier aux Andelys, a présenté à l'Exposition des échantillons de farines provenant de moutures par cylindres.

Pour la mouture, meules et cylindres font de bonne besogne, à condition que le farinier soit actif, intelligent et consciencieux. Il n'y a peut-être pas d'industrie qui soit plus personnelle, et où l'industriel imprime plus profondément sa marque. C'est lui qui dirige le travail de ses moulins, et qui qualifie leurs produits. S'il prolonge avec excès les opérations de sa mouture, il va réduire le son lui-même en poudre impalpable comme la farine, le faire passer par les bluteries avec elle, et obtenir un produit défectueux, d'une couleur jaunâtre qui trahit l'outrance du travail. S'il l'arrête trop tôt, il laisse de la farine se perdre avec le son, et il ne tarde pas à se ruiner. Un farinier habile doit donc ne jamais perdre de vue ses outils, et constamment veiller au grain.

Le travail de la mouture n'est pas le seul qui de-

Digitized by Google

mande une surveillance très attentive et très intelligente. Il en est un autre, bien indispensable, lui aussi, et bien délicat, c'est le nettoyage et le lavage des grains.

Avant toutes choses, les grains doivent être débarrassés de tous les corps étrangers qui se trouvent avec lui dans les sacs, terres, pierres, clous, ferrailles, enfin n'importe quoi, car tout peut se trouver dans un sac de blé. Aussi les opérations du nettoyage sont-elles des plus minutieuses et des plus longues. On y emploie toutes sortes d'engins, les cribles, les bassins d'eau, les aimants, et ce n'est qu'après bien des toilettes que le grain de blé est jeté sous le cylindre.

Il passe donc entre deux cylindres, rayés de cannelures diagonales, et actionnés d'un mouvement de rotation inégal, pour qu'il y ait en même temps écrasement et broyage. Cette opération du broyage se renouvelle plusieurs fois, trois, quatre, cinq fois même, selon que l'on veut pousser loin la mouture, et chaque fois les cylindres employés ont des cannelures plus petites.

Nous ne croyons pas devoir pousser plus loin les détails sur la fabrication de la farine. Nous en avons dit assez pour faire comprendre que les produits exposés par M. Lainé sont bien des produits de son industrie et de son activité, et non pas seulement des résultats de son mécanisme. C'est bien lui qui a mérité la médaille d'argent que le jury des récompenses lui a accordée.

LES BOISSONS

Avant de rendre aux fabricants de boissons fermentées la justice qui leur est due, qu'on nous permette de

Digitized by Google

maudire encore une fois des produits que nous avons déjà maudits. A vrai dire, ce ne sont pas les produits de ces Messieurs qui ruinent la santé de nos populations normandes, et qui atteignent notre race jusque dans les générations à naître. Ce qui fait surtout le mal, ce sont ces horribles mixtures qui contiennent un alcool empoisonné, et qui, sous le nom de liqueurs fortes, se répandent dans le peuple, le noient, et le tuent, après l'avoir avili.

L'intempérance et l'ivrognerie ruinent l'agriculture; elles ne ruinent pas moins l'industrie. Les cabaretiers sont bien funestes à la classe ouvrière quand ils se font meneurs de grèves. Hélas ! ils ne le sont guère moins quand ils restent cabaretiers. Nous ne les accusons pas; ils sont un organisme dans une société qui se corrompt, et leur crime est une fonction. Mais leur œuvre n'en est pas moins fatale.

Il y a un bien original syndicat à former, et une bien jolie grève à faire, dont ne se sont pas avisés les députés qui ont la spécialité de ces choses. Le syndicat sera, loyalement et au grand jour, dirigé contre l'industrie des marchands de vin. Nous n'inventons rien : les sociétés de tempérance en Angleterre ne sont pas autre chose. Il se donnera pour tâche et pour but, non de casser leurs carreaux et de maltraiter leurs personnes, mais de leur faire fermer leurs boutiques. Quant à eux, leur affaire est claire : chacun de leurs clients d'autrefois leur donnera, sa vie durant, pour se tourner les pouces, la moitié de ce qu'il leur donnait pour lui verser à boire. Chose juste, car, d'abord il ne faut nuire à personne, et puis cette rente sera la rançon de la santé recouvrée, de la raison et de la dignité reconquises.

Digitized by Google

Les insignes des syndiqués seront un verre cassé et une bouteille renversée, et s'il faut des meneurs, la Société libre d'agriculture de l'Eure se chargera de les fournir.

Ouvriers des villes, ouvriers des champs, n'entendrez-vous donc jamais les voix qui vous donnent de salutaires conseils, pour n'écouter que celles qui vous en donnent de funestes? — « Eh! dites-vous, vous nous la bâillez belle, vous autres, les heureux, à qui la vertu est facile, parce que, pour vous, les joies abondent. Mais nous, nous sommes les malheureux; boire est notre seul plaisir, l'ivresse est notre seule joie, étant l'oubli. Si nous y renonçons, que nous restera-t-il dans la vie, sinon la peine et notre misère? » Hélas! que vous répondre, sinon que vous vous trompez sur le bonheur des heureux; que tous, nous avons notre fardeau, et que, pour tous, la destinée est dure. La vie est un labeur, et non pas une noce. Si vous vous croyez le droit de vous dérober et de vous affranchir, n'allez pas au moins, de toutes les délivrances, choisir la pire : la plus lente, la plus douloureuse et la plus ignoble.

M. MÉE, A BEAUMESNIL

M. Mée est propriétaire de pommiers dans le pays d'Ouche, région éminemment favorable à la culture du pommier. Les pommiers, c'est comme la vigne : il y a des crus. On trouve des pommiers dans bien des pays, aucune pomme ne vaut la pomme normande, et en Normandie aucune n'est supérieure à la pomme de la vallée d'Auge et du pays d'Ouche. Quand le cidre se clas-

Digitized by Google

sera par châteaux, quand il y aura des vergers comme il y a des clos, c'est dans le pays d'Ouche que seront le Château-Margaux et le Clos-Vougeot du cidre.

Le pommier est une heureuse fortune pour notre Normandie. Il amortit chez nous le coup des détresses qui frappent partout l'agriculture, et il atténue la misère de nos campagnes, en apportant un appoint de richesse à nos cultivateurs. On ne saurait donc conseiller et encourager trop la culture du pommier. Nous voudrions en voir partout, notamment le long de nos routes, à la place de ces arbres forestiers qui stérilisent le terrain au loin tout autour d'eux ; qui, avec leur ombre exagérée, entretiennent une humidité constante sur les chaussées, et qui, par-dessus le marché, ne rapportent presque rien. Des pommiers n'auraient point ces inconvénients, et rapporteraient quelque chose.

Sans doute, la maraude prélèverait un peu sur la récolte, mais sans grand dommage, croyez-le bien. Une pomme à cidre n'offre pas plus de tentation qu'une grappe de raisin, et cependant on récolte du raisin le long des routes, des chemins et des sentiers. En Hanovre, en Wurtemberg, dans la Hesse et le Nassau, il y a des *routes fruitières*, plantées d'arbres à fruits, et ces Etats s'en trouvent bien. En France même, sur l'invitation des conseils généraux, plusieurs essais ont été faits et sont en cours, notamment en Seine-et-Oise, et semblent en voie de réussir. Il serait à souhaiter que notre département ne restât point trop en arrière de ces initiatives, et créât aussi des *routes fruitières*. Il serait d'autant plus impardonnable à ne le point faire qu'il a le pommier, l'arbre normand par excellence, qui semble tout particulièrement apte à constituer des bordures de

Digitized by Google

routes, son fruit étant d'une utilité si grande, puisqu'il fait le cidre, et en même temps d'une séduction si médiocre pour le passant. Allons, messieurs des Ponts, un peu d'audace; on n'en meurt pas.

Beaucoup de Normands font leur cidre eux-mêmes, et souvent le font mal, soit qu'ils y mettent de la négligence, soit qu'ils n'aient point l'expérience professionnelle nécessaire. Mais ceux qui se livrent à la fabrication et au commerce du cidre, sont plus attentifs et plus habiles, et obtiennent des produits excellents.

Et d'abord, ils connaissent les espèces de pommes qui font le meilleur cidre. M. Mée emploie les doucet, les fréquin, les long-bois, les blangy, les moulin-à-vent, les bédant, les marin-onfray, les maréchal, les messire-jacquet. Il mélange ces diverses espèces ensemble, comme on fait dans le Midi des mélanges de vins qu'on appelle des coupages. Naturellement, il écarte les fruits gâtés ou pourris, et il saisit le moment où la pomme a atteint le degré de maturité convenable.

Après la cueillette et le brassage, c'est le lavage et le nettoyage irréprochable des futailles; puis c'est la mise en fûts, et tous les soins de la cave. Un fabricant de cidre ne quitte pas plus son cellier que le jardinier ses plates-bandes. La récompense de toutes ces sollicitudes, c'est un cidre parfait, coloré, limpide et savoureux.

C'est le cidre de M. Mée à qui le jury a accordé une médaille de bronze.

L'UNION AGRICOLE DE SAINT-OUEN-DE-THOUBERVILLE

L'Union agricole de Saint-Ouen-de-Thouberville

Digitized by Google

exploite un vaste établissement où se fabriquent le cidre et le beurre en quantités considérables. Elle produit environ 15,000 hectolitres de cidre par an, et travaille de 1,500 à 2,000 litres de lait par jour en été, et de 800 à 1,200 litres en hiver.

L'établissement a été fondé en 1882 par MM. Gustave et Alfred Power. En 1886, il a passé aux mains de la société l'Union agricole, et il est dirigé depuis cette époque par MM. Gustave et Alfred Power eux-mêmes, l'un comme président du conseil d'administration, l'autre comme administrateur délégué.

Les pommes sont achetées dans les environs d'abord, et puis, dans un rayon de plus en plus éloigné, suivant que la récolte de l'année est plus ou moins abondante. Les achats se font en assez grande proportion dans le département de la Sarthe.

Quand les pommes arrivent à l'usine, elles sont saisies par un monte-sacs qui les enlève et les transporte au premier étage dans un magasin divisé en compartiments, où elles sont déposées suivant leurs espèces. De là, elles sont portées et jetées dans des broyeurs, et la pulpe qui en sort tombe dans des cuves où elles séjournent une douzaine d'heures. Après quoi, cette pulpe est chargée sur des wagonnets, dont le fond est une plate-forme ayant exactement les dimensions de la presse. On l'y dispose en couches de 20 centimètres d'épaisseur, séparées par des claies en bois. Les wagonnets sont amenés sous la presse dont leur plate-forme constituera le plateau inférieur. La pression est poussée jusqu'à 100,000 kilogrammes environ, et le rendement en jus est de 51 à 52 p. 100. Le jus tombe dans un réservoir d'où il est envoyé par une pompe dans des

Digitized by Google

foudres placés dans la cave de fermentation. C'est le *premier cidre*, ou cidre pur jus.

Le marc sorti de la presse est repris par un wagonnet et reporté dans une cuve, où il est brisé, recoupé à la pelle et macéré dans de l'eau. Après la macération, il est soumis à une seconde pression. Le jus qui en sort tombe dans un réservoir, et est, de là, envoyé par une pompe dans un foudre de la cave de fermentation. C'est le *deuxième cidre*.

Le marc de la deuxième pression est souvent macéré une second fois et pressé une troisième pour faire du *petit cidre*.

Enfin il est poussé hors de la cidrerie, où il forme des monceaux épais, qui sont vendus soit comme engrais, soit pour l'alimentation du bétail.

Pour le logement des cidres qui attendent l'acheteur, l'établissement a creusé cinq citernes pavées et voûtées en ciment, lesquelles, avec les caves et celliers peuvent contenir environ 11.000 hectolitres de cidre.

Les marcs épuisés subissent encore une opération, la dernière, celle de la séparation des pépins. Ils sont jetés à la pelle sur des claies en bois inclinées, où ils se criblent, les plus petits morceaux tombant avec les pépins sur des tamis en fil de fer. Ils sont séchés, triés, soumis à l'action d'un tarare qui achève la séparation des pépins. Et ceux-ci sont vendus aux pépiniéristes.

A la cidrerie est annexée une distillerie — deux alambics rectificateurs, système Egrot — qui fabrique des eaux-de-vie de cidre excellentes, et d'une marque très recherchée.

Voilà certes un établissement important, et une fabrication de cidre faite en grand. Mais il n'y a pas assez

Digitized by Google

d'usines pareilles chez nous. Il faudrait que la fabrication du cidre fût bien plus considérable qu'elle ne l'est pour que la consommation s'étendît et se généralisât. Car plus on fabriquera de cidre, plus on en boira. Il faudrait qu'il y eût plus de pommiers qu'il n'y en a. Nous en aurons un stock un peu augmenté quand nos routes seront plantées de pommiers. Mais ce ne sera pas assez encore. Il faudrait qu'il y eût des pommiers en Normandie comme il y a des vignes en Gascogne, des oliviers en Provence, et des mûriers en Lombardie. Nous voudrions voir le cidre devenir une des boissons qu'on boit partout. S'il est outrecuidant de rêver pour lui les prodigieux succès du vin, on peut bien sans présomption l'égaler à la bière, et il devrait entrer pour autant qu'elle dans la consommation. Peut-être que notre Normandie ne fait pas assez mousser son cidre.

Avec ses cidres et ses eaux-de-vie de cidre, l'Union agricole avait exposé des beurres. Sa beurrerie, contiguë à la cidrerie, est pourvue d'un outillage du système danois. Le lait, qui arrive tous les jours à l'usine, — et nous avons dit qu'il en arrivait douze à quinze cents litres par jour, — est conduit dans un réservoir à bain-marie, et livrée à deux écrémeuses centrifuges Laval. La crème est ensuite traitée par une baratte danoise, et, au sortir de là, le beurre est coupé en morceaux pour la vente au détail.

Le lait écrémé est repris en grande partie par les fournisseurs à raison de deux centimes et demi à trois centimes le litre, suivant la saison. Le reste sert à la composition du menu quotidien d'une trentaine de porcs, très confortablement installés dans une porcherie voisine de l'usine.

Digitized by Google

Toutes les industries qui traitent le lait, trouvent dans leurs déchets la nourriture nécessaire à l'engraissement des porcs. Aussi une porcherie est-elle leur annexe obligée. S'il leur faut une vignette caractéristique et un emblème, elles peuvent prendre indifféremment une vache ou un porc. Elles ne seraient pas embarrassées sur le choix d'un patron, s'il leur en fallait un.

Dans l'antique Grèce, le peuple se plaisait à mettre ses œuvres, ses occupations, ses biens sous la protection de quelqu'un de ses dieux. Pomone, Cérès, Bacchus veillaient sur les fruits, sur les blés, sur les raisins. Lucine avait une mission qui ne lui laissait pas un moment de repos. Le dieu Priape — un dieu mal connu et calomnié — était préposé à la garde de jardins. Quant à Mars et Vénus, chacun sait qu'ils présidaient à la guerre et à l'amour, et comme ils y présidaient bien! Leur renommée est parvenue jusqu'à nous si intacte et si grande, leurs noms reviennent si souvent dans les métaphores de nos discours, qu'on croirait vraiment qu'ils y président encore.

Notre esprit moderne a des amusements pareils, et nous aimons, nous aussi, à confier nos professions et nos métiers à la bienveillance particulière de saints patrons. Saint Fiacre, successeur de Priape, patronne les jardiniers, et saint Crépin les cordonniers. Sainte Cécile a les musiciens et sainte Barbe les artilleurs. Les chasseurs se réclament de saint Hubert, les écoliers de saint Charlemagne et les orfèvres de saint Eloi. Saint Joseph protège les charpentiers, et saint Vincent les vignerons. Les photographes, en quête d'un patron, vont certainement choisir sainte Véronique, dont le voile a une si touchante histoire. Les industries du lait

Digitized by Google

en auraient un tout trouvé, si elles voulaient, c'est saint Antoine, qui serait ravi de retrouver chez elles, bien soignés, bien nourris, bien gavés, les arrière-neveux de son fidèle compagnon.

Tous les mouvements qui se font dans la cidrerie de Saint-Ouen-de-Thouberville et dans la beurrerie, soit pour le transport des marchandises d'un endroit à un autre, soit pour les opérations de la fabrication, sont mis en action par une machine à vapeur dont le travail automatique et constant assure à la fabrication une régularité parfaite, et aux produits une qualité uniforme, sans négligence et sans défaillance.

L'Union agricole avait exposé des produits de sa double fabrication, des cidres et eaux-de-vie de cidre, et des beurres. Le jury des récompenses lui a décerné pour ses beurres une médaille d'argent, pour ses eaux-de-vie de cidre une médaille d'argent et pour ses cidres une médaille d'or.

M. DAUVERGNE, DES ANDELYS

Avait exposé des vins et des liqueurs.

Nous sommes tout disposés à dire de M. Dauvergne et de ses confrères, ainsi que de leurs produits tout le bien qu'ils méritent. Mais il ne faut pas se méprendre sur nos éloges, et croire que nous tenons les liqueurs fermentées elles-mêmes en grande estime. Nous les tenons au contraire pour les pires des substances et les plus dangereuses, les plus séduisantes et les plus perfides. Le rôle funeste qu'elles jouent dans la nation est assez manifeste pour qu'on les haïsse. Elles l'abrutissent et la

Digitized by Google

déshonorent. Pour un citoyen qu'elles tonifient et réconfortent, il en est cent qu'elles terrassent et mettent à bas. Que dire d'un produit qui engendre un pareil désastre ? Que penserait-on d'un chemin de fer qui, sur cent voyageurs, en remettrait un à destination sain et sauf, et blesserait ou tuerait tous les autres? Les boissons fermentées ne font pas autre chose, et ne nous servent pas mieux. Nous avons toujours pensé qu'on les appelait *hygiéniques* par antiphrase, comme on appelait les Furies *Euménides*. Rien n'est moins hygiénique qu'elles. A voir le ravage qu'elles portent dans la santé publique, et le désordre qu'elles jettent dans les budgets et dans les ménages des pauvres gens, on s'étonne que la vente n'en soit pas réglementée comme celle des toxiques, de la mort aux rats, de l'acide prussique ou du vitriol. Dieu, qui nous a donné la soif, a fait jaillir des sources, couler des fontaines, et rouler dans les clairs ruisseaux la vraie boisson hygiénique propre à l'étancher. Nos boissons fermentées ne sont que pour flatter nos gourmandises et exciter notre intempérance. Or, la gourmandise est, avec la luxure, la passion la plus générale et la plus indomptable de l'humanité. Quelle mesure pouvait-on espérer qu'elle garderait dans l'usage des liqueurs fermentées ? L'abus était inévitable. On le voit bien au train que les nations mènent depuis longtemps... depuis toujours. Le premier qui planta la vigne fut le premier qui se grisa.

Cela dit, et comme il n'y a pas à croire que les hommes renonceront de sitôt aux boissons fermentées, nous quittons nos pensées moroses; nous reconnaissons de bonne grâce qu'il est juste de rendre témoignage aux fabricants qui apportent dans la confection de leurs

Digitized by Google

liqueurs du soin, de l'expérience, de la loyauté, et qui savent leur donner ce qu'on cherche en elles, après tout, de la finesse, une saveur exquise, une grande richesse de goût; et nous enregistrons avec une satisfaction sincère la médaille d'argent que le jury des récompenses de Rouen a accordée à M. Dauvergne.

M. MORIN, DE LA HAYE-DE-CALLEVILLE

A exposé des eaux-de-vie de cidre et a obtenu une médaille d'or.

M. BISSON, DE LYONS-LA-FORÊT

A obtenu une médaille d'argent pour son exposition d'eaux-de-vie de cidre.

M. VERVILLE FILS, DE FOUCRAINVILLE

M. Verville fils est un Normand industrieux et malin. Il est propriétaire de pommiers. Or, on sait que le pommier est d'un rendement fantasque et capricieux, une année chargé de fruits et, l'an d'après, dénué. Une année donc — et il n'y a pas de cela plus de deux ou trois ans — ses pommiers se mirent à donner une récolte abondante, au point qu'il ne savait qu'en faire. La vendre, il n'y fallait pas songer, cela se vendait rien. Alors il la distilla, et obtint une eau-de-vie de cidre, qu'il trouva si bonne, qu'il l'envoya aux expositions, et que tout de suite elle y gagna des prix. Cela le mit

Digitized by Google

en goût, et il continua. Voilà comme il devint fabricant d'eaux-de-vie de cidre.

Ce n'est pas sa seule industrie. Il se livre en même temps à l'élevage des volailles, coqs et poules, pigeons de toutes espèces; et puis, lapins de toutes races. Il vend des œufs à couver, et des poussins aussi bons et moins chers bien sûr, qu'au Jardin d'Acclimatation.

Et ses élevages lui réussissent aussi bien que ses distillations, et ils lui rapportent autant de récompenses. Jugez-en.

Ses eaux-de-vie de cidre ont remporté :

En 1895 :

A Paris, une médaille d'argent;

A Angers, une médaille d'or;

A Bordeaux, un diplôme d'honneur.

En 1896 :

A Nevers et à Moulins, médailles de bronze;

A Damville et à Soissons, médailles d'argent;

A Marseille, grand diplôme d'honneur.

Ses élevages ont obtenu :

En 1893 :

A Verneuil, un premier, un second et un troisième prix.

En 1894 :

A Caen, deux médailles d'argent;

A Paris, deux premiers et deux seconds prix.

En 1895 :

A Lille, un premier et un troisième prix;

A Paris, cinq premiers et quatre seconds prix;

A Angers, un prix d'honneur, six médailles d'argent et huit médailles de bronze.

Digitized by Google

En 1896 :

A Nevers, à Paris, à Moulins, à Chartres, à Soissons, nous trouvons, si nous comptons bien :

1 prix supplémentaire;
1 prix d'honneur;
1 premier prix;
4 deuxièmes prix;
1 troisième prix;
14 médailles d'argent;
14 médailles de bronze,
Et 8 mentions.

M. Verville envoie ses produits partout où il y a des expositions, et il a raison. Nous recommandons sa méthode. Notre cidre normand a besoin d'activité et de mouvement pour se répandre au dehors et se faire connaître. Voyez le vin! se remue-t-il assez! Qui de nous n'a pas subi les obsessions et les contraintes des placiers en vins? Et qui de nous n'a jamais succombé à leurs assauts? Oh! le vin sait s'y prendre pour entrer dans nos caves!

L'industrie de M. Verville est si jeune et déjà si chargée de palmes que lorsqu'on a compté ses médailles et ses récompenses, on a tout dit. Heureux l'industriel dont la vie tient toute dans la nomenclature de ses succès !

M. Verville fils n'a pas été moins bien traité à Rouen qu'il ne l'est partout ailleurs : le jury des récompenses lui a décerné une médaille d'or.

Achetez un médaillier, monsieur Verville; le vôtre doit être plein.

Digitized by Google

M. FRÉTIGNY, A SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY
M. FOULONGUE, A LA HAYE-DE-CALLEVILLE

Fabriquent aussi des cidres et des eaux-de-vie de cidre.

Le cidre est une boisson excellente que nous ne cesserons de recommander à tous, d'abord parce que c'est un produit normand, et puis parce que c'est la meilleure boisson fermentée qu'on puisse boire. Toutefois, le cidre mousseux a un grave défaut que nous devons signaler : c'est sa turbulence et son indocilité. Qui de nous n'a assisté à cette scène épique, qui se renouvelle si souvent, et où le cidre joue le rôle si fâcheux de trouble-fête ? Dès qu'on a fait sauter le bouchon de la bouteille où il est enfermé, il en jaillit en indomptables et furieux bouillons. En un clin d'œil, il ne reste plus au fond qu'un demi-verre ; le reste est partout, sur la table, sur la muraille, sur les habits et les robes des convives. Quelquefois, le malheureux, entre les mains de qui l'explosion a eu lieu, cherche à arrêter l'éruption, et, poussé par un zèle malencontreux, appuie son doigt sur le cratère, ce qui détermine des jets horizontaux, impétueux et divergents, qui éborgnent les hommes, inondent les femmes, et maculent les tentures de la salle. C'est charmant !

Ces gaîtés du cidre sont du plus mauvais goût et passent les bornes permises. Les cidres mousseux ne pourront être définitivement accueillis dans la bonne compagnie que quand ils sauront s'y conduire. On a bien essayé de parer à ces indisciplines et à ces impé-

Digitized by Google

tuosités au moyen de siphons pourvus d'un robinet ; mais ce n'est là qu'un expédient, d'une application laborieuse et désagréable ; ce n'est pas une solution. Ce qu'il faut, c'est que le cidre mousseux perde ses allures de révolté et de casse-cou. Il appartient à nos fabricants d'y pourvoir, et de donner à leur cidre plus de souplesse dans le caractère et plus de distinction dans les façons, sans lui faire rien perdre de sa générosité.

Les cidres et eaux-de-vie de cidre présentés par MM. Frétigny et Foulongue leur ont mérité :

A M. Frétigny, une médaille d'argent pour ses eaux-de-vie de cidre ;

A M. Foulongue, une médaille d'or pour ses cidres ; une médaille d'argent pour ses eaux-de-vie.

M. ALBERT GUERSENT, A SAINT-ANDRÉ

Encore un fabricant de cidres et eaux-de-vie de cidre. Encore un industriel intelligent, actif et entreprenant. — Nous en avons quelques-uns de ce modèle, nous en avons beaucoup, si vous voulez ; nous n'en avons pas assez. Disons-nous bien que l'industrie du cidre est encore dans l'enfance, et qu'elle est exercée d'une façon insuffisante. On ne boit point notre cidre partout, parce que nous n'en faisons pas assez. Il y a pourtant là, pour notre Normandie, une source de prospérité inouïe, un privilège, un monopole concédé par la nature, que rien ni personne ne peut lui enlever et devant lequel toute concurrence est impossible. Sans doute, elle récolte du blé, mais l'Amérique aussi en récolte, et l'Austratie aussi, et la Russie, et la Hongrie et l'Extrême-Orient égale-

Digitized by Google

ment. Elle a de beaux herbages, et ses troupeaux sont superbes, d'accord. Mais l'Amérique aussi a de beaux herbages et de beaux troupeaux. Tandis que, pour faire le cidre, où trouvera-t-on des *crus* de pommes comme les siens? Oui, elle est privilégiée et bénie au même titre que la Bourgogne, la Champagne et le Bordelais. Qu'elle sache donc exploiter son privilège!

Il ne faut pas être sorcier pour faire du cidre et de l'eau-de-vie ; mais il faut être mieux que cela : il faut être soigneux, expérimenté et honnête. Nos fabricants sont loyaux et honnêtes, et leurs produits sont comme eux. Alors, comment se fait-il que notre cidre normand, si sincère et si franc, fait avec de la pomme parfaite, soit encore d'une consommation si limitée, quand il y a tant de vins si répandus, où il n'entre pas un grain de raisin?

M. Guersent est propriétaire de pommiers, et sa production de cidre varie un peu suivant sa récolte. Mais on peut lui prédire qu'il sera entraîné malgré lui à étendre sa fabrication, et qu'il devra prendre pour règle, non les variations de sa récolte, mais les extensions de sa clientèle. Déjà même, il est obligé d'acheter des pommes au dehors, pour suppléer à l'insuffisance de ses pommiers. Au reste, sa fabrication y gagne, car il achète des espèces différentes qu'il choisit, et qu'il mélange en des proportions de lui connues, au grand profit de ses produits.

Il se garderait bien de laisser place, en ses fabrications, à des négligences ou à des oublis, car ses ambitions sont hautes, et il destine ses produits au combat. Il n'entend pas borner ses débouchés à son entourage et à son environ. Il veut expédier ses cidres aux rives lointaines, les y faire connaître, apprécier et rechercher.

Digitized by Google

Ne les envoie-t-il pas déjà jusqu'au Tonkin, où le cidre allemand est seul connu, pour lui disputer le marché et lui enlever les préférences de la clientèle? Pour une telle lutte, des produits médiocres ne seraient pas de taille. Ils emporteraient avec eux la certitude de la défaite, à supposer qu'en raison de leur médiocrité même ils pussent arriver jusque sur le lieu du combat.

M. Guersent fabrique aussi des eaux-de-vie de cidre. Il se sert, pour ses distillations, d'un appareil, — système Egrot — perfectionné, qui lui donne des eaux-de-vie très remarquables et fort goûtées, qui partagent les succès avec ses cidres auprès d'une clientèle très nombreuse et très disséminée, à Paris, à Toulouse, Marseille, Bordeaux, etc. Elles partagent aussi avec eux les récompenses décernées par tous les jurys d'exposition.

M. Guersent ne s'est guère adonné à la fabrication et à la distillation du cidre que depuis 1893. Et sa jeune industrie, comme celle de son voisin de Foucrainville, M. Verville, a déjà la tête toute chargée de lauriers. Depuis 1893, elle a obtenu un peu partout, à Paris, à Angers, Laval, Marseille, Moulins, à Saint-Pétersbourg même, vingt récompenses, mentions honorables, médailles de bronze, d'argent et d'or, diplômes d'honneur et grands prix. A l'Exposition de Rouen, elle a obtenu deux médailles d'argent, une pour ses cidres, et une pour ses eaux-de-vie.

M. LEMAIRE, A IVRY-LA-BATAILLE

Que les cloches de Thélème sonnent à toute volée! M. Lemaire, grand prieur de l'abbaye, est un des grands

Digitized by Google

triomphateurs de l'Exposition de Rouen. Les produits qu'il y a présentés ont obtenu un diplôme de grand prix, et de plus, M. Martel, son collaborateur, a été honoré d'une médaille de bronze. Ainsi le voilà bien dûment crossé et mitré, et parvenu aux plus hautes dignités. *Amen*. Car c'était justice.

Nous ne redirons pas l'histoire de cette maison que nous avons déjà contée à propos de l'Exposition universelle de 1889, à Paris. Depuis cette époque elle ne s'est point endormie dans une destinée qui était pourtant déjà brillante. Elle a continué à travailler, à perfectionner ses produits, à étendre sa clientèle, enfin à peiner et à lutter comme aux premiers jours. Il en est toujours ainsi d'ailleurs dans la carrière de l'industrie. La concurrence est là, haletante et impitoyable, qui vous presse, vous talonne et vous contraint à marcher sous peine d'être devancé, foulé aux pieds, perdu. Alors on marche, toujours, sans repos, sans trêve, sans pouvoir jamais s'asseoir sur le bord du chemin.

C'est ce qui explique les prodigieux rêves que l'industrie a réalisés pour la satisfaction de nos besoins, de nos fantaisies et de nos plaisirs. Elle fait des miracles pour nous plaire. Nous l'en récompensons en lui donnant la richesse, — et encore pas toujours, — mais la vie d'enfer qu'elle mène vaut bien cela. Elle n'accepterait pas à moins le terrible labeur qu'elle s'impose. Aussi, si les théories économiques qui suppriment la richesse, et que nous voyons prêchées sous nos yeux par quelques ignorants de bonne foi et quelques ambitieux de mauvaise, venaient jamais à prévaloir, il est certain que du même coup tout l'effort de l'industrie se détendrait, et que toutes les merveilles qu'elle jette sur nos marchés

Digitized by Google

et qu'elle offre à nos admirations, disparaîtraient, n'ayant plus de raison d'être.

M. Lemaire, nous l'espérons bien, nous fabriquera longtemps encore des crèmes de thé, de moka, de cacao, de l'anisette, du curaçao, du kummel, etc., toutes ces choses si parfumées, si savoureuses et si fondues qu'elles semblent faites avec du velours et des fleurs. Il nous offrira longtemps encore sa liqueur de l'Abbaye de Thélème qui, pour être fabriquée par un faux moine, n'en a pas moins toute l'onction monastique des produits des vrais pères. Et tant qu'on ne nous aura pas arraché nos verres, il y versera ses liqueurs exquises et ses vins généreux.

Nous applaudissons, en terminant, à la très haute récompense qui lui a été accordée à l'Exposition de Rouen, et nous saluons avec orgueil pour notre département son diplôme de grand prix.

M. HUBERT, DE VERNON

M. Hubert, de Vernon, avait envoyé à l'Exposition de Rouen des vins rouges et blancs.

Sa clientèle sait mieux que personne l'intelligence et l'honnêteté qu'il apporte dans son commerce, et la qualité des produits qu'il lui vend. C'est à elle qu'il appartient donc de faire son éloge, et elle ne saurait le faire mieux, si tel est son dessein, qu'en lui restant fidèle et en lui continuant sa confiance.

Digitized by Google

USTENSILES

M. REGNAULT, DE LOUVIERS

M. Regnault a, à Louviers, une usine où il fabrique de la tôlerie, ferblanterie, chaudronnerie. Il avait envoyé à l'Exposition de Rouen quelques spécimens de ses produits, notamment des seaux et vases à l'usage des laitiers. Ces vases ont l'avantage d'être emboutis et sans soudure, avec des intérieurs sans angles et ronds partout, pour éviter les encrassements. C'est en vue du même profit qu'aujourd'hui, dans beaucoup de nos hôpitaux, on a supprimé tous les angles dans les salles des malades, et arrondi toutes les rencontres des murailles avec les plafonds et les parquets. Le nettoyage en est bien plus facile, les poussières microbiques ne peuvent plus se loger, et l'on a obtenu ainsi un très notable assainissement. De même, les vases de M. Regnault, à contenances partout rondes, à parois lisses comme du verre, sans aucune arête ni rugosité, rendent le lavage extrêmement facile, et n'emmagasinent pas les résidus de lait qui, dans les vases à forme carrée, restent dans les angles, y séjournent, s'y corrompent à la longue, et communiquent leur mauvais goût au lait qu'on y verse ensuite.

L'usine de M. Regnault a, depuis quelque temps, ajouté à ses fabrications celle des objets émaillés. Le soin qu'elle apporte à cette dernière fabrication, et le mérite des objets émaillés qu'elle avait présentés ont valu à M. Regnault l'honneur d'être appelé à faire partie

Digitized by Google

du jury des récompenses. Il s'est donc ainsi trouvé hors concours. Mais il avait antérieurement obtenu une médaille d'or à Rouen en 1884, une médaille d'or à Paris en 1885, une médaille d'argent à Paris à l'Exposition uuiverselle de 1889, et un premier prix à Paris en 1890.

M. GUY, A IVRY-LA-BATAILLE

A exposé à Rouen des appareils de chauffage et d'éclairage.

Voilà encore une industrie qui fait aujourd'hui, et depuis assez longtemps déjà, des merveilles. Elle déploie une activité des plus heureuses, et fait preuve d'une ingéniosité extraordinaire.

Le chauffage a inventé les systèmes les plus variés, à feu ouvert, à feu renfermé, à combustion lente, à combustion rapide, Chouberski, Cadé, Salamandre, d'autres encore. De temps en temps, ces appareils ne laissent pas que d'asphyxier le client, et de convertir en sommeil éternel le doux repos de la nuit. Mais ces accidents ne rebutent pas plus la clientèle que les déraillements de chemin de fer n'empêchent de monter en wagon. Tous ces engins sont si commodes et si peu dispendieux ! Certes, le chauffage au bois, dans une cheminée, est de beaucoup le plus beau et le plus excellent des chauffages ; mais c'est un chauffage cher et tout à fait de luxe. Il faut avoir le moyen de perdre 80 p. 100 de l'effet utile de son combustible, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Les poêles, au contraire, ont une déperdition de chaleur incomparable-

Digitized by Google

ment moindre, et donnent un chauffage que les pauvres gens ne pourraient pas sans eux se procurer.

Quant à l'industrie de l'éclairage, elle est tout simplement merveilleuse. De la torche de résine à l'arc incandescent quel chemin parcouru ! Ce sont les chandelles qui éblouissaient jadis la cour du Grand Roi ; aujourd'hui le petit bourgeois de province éclaire son escalier à l'électricité ! — Sur la chandelle, la bougie fut un premier progrès. L'huile à brûler en fut un second. Puis le gaz apparut. Ce ne fut pas sans contestations et sans peines qu'il parvint à entrer dans la consommation courante. Ce ne fut pas plus tôt fait que voilà l'électricité qui entre en scène et prétend chasser le gaz. Le gaz tient bon et lutte. Ce qui fait tort à l'électricité, c'est son prix élevé. Quand elle sera parvenue à se donner à meilleur marché, elle pourrait bien avoir cause gagnée, car elle est d'un maniement bien commode. Elle s'y emploie et elle y travaille. Le gaz, de son côté, ne reste pas inactif, et perfectionne son éclairage. Une de ses plus heureuses trouvailles a été l'éclairage par incandescence et le manchon Auer.

Pendant la lutte entre le gaz et l'électricité, d'autres agents d'éclairage se sont offerts, quelques-uns non sans succès. Ainsi le pétrole, qu'on est parvenu à épurer assez pour que sa combustion soit sans odeur, a pris dans la consommation une extension considérable. C'est lui, vraiment, bien plutôt que le gaz, qui a chassé l'huile à brûler des maisons particulières. Ainsi l'acétylène qui vient de faire son apparition, et qui sollicite à son tour les faveurs du public. On lui reproche son caractère susceptible et sa nature éminemment explosive. Mais il est encore bien nouveau venu parmi nous

Digitized by Google

pour avoir eu le temps de se civiliser. S'il parvient à prendre sur lui, à s'apprivoiser, à se domestiquer, et à acquérir toutes les vertus qu'on exige d'un bon serviteur, la patience, la docilité et l'obéissance, nul doute que ses services soient acceptés, car il fournit à bon marché une lumière splendide.

Dans l'industrie de l'éclairage, il y a non seulement la substance éclairante, mais encore l'appareil le mieux approprié à son emploi. Quand les chimistes ont trouvé la substance, les fabricants cherchent l'appareil. Il y a des industriels qui se sont fait dans cette carrière une vraie gloire. MM. Quinquet et Carcel y ont trouvé jadis le moyen d'y mettre leurs noms en lumière. Le manchon Auer, dont nous parlions tout à l'heure, a également, de nos jours, popularisé le nom de son inventeur.

M. Guy ne manque donc pas de sujets de méditations et d'études. Son industrie est de celles qui peuvent illustrer. Elle a devant elle un vaste champ d'investigations, fertile en découvertes et en inventions heureuses. M. Guy ne paraît pas, du reste, l'ignorer, ni se soustraire, car les appareils qu'il a présentés à l'Exposition de Rouen n'étaient point les premiers venus : ils se recommandaient au contraire par leurs mérites de fabrication au jury des récompenses, qui a accordé à leur auteur une médaille d'argent.

MÉTALLURGIE

MM. LAIR ET Cie, A ÉVREUX

Voici une usine tout particulièrement intéressante.

M. Lair était ouvrier mouleur dans les hauts four-

Digitized by Google

neaux de M. d'Albon, puis contremaître mouleur dans les fonderies Delille, à Evreux. Ouvrier très habile, contremaître très énergique et très vigoureux, connaissant le métier comme personne.

En 1864, il voulut être patron à son tour. Il le fut, mais au prix de combien de déceptions, de déboires et de mauvais jours !

En 1864 donc, il créa la fonderie de la Madeleine d'Evreux, en association avec MM. Vallée et Turlure. Dès 1868, ses deux associés, épouvantés des difficultés de l'entreprise, se retirèrent, et le laissèrent seul aux prises avec elles. Il ne se découragea point. Son énergie, son honnêteté, son habileté technique inspirèrent confiance, lui attirèrent des sympathies et des secours, et il parvint à créer une société en commandite par actions pour continuer l'exploitation de l'usine.

Il n'était pas au bout de ses peines. Comme il n'avait pas reçu d'instruction sérieuse — les urgences de sa vie d'ouvrier ne lui en avaient fourni ni le moyen ni le loisir — il ne tarda pas à s'apercevoir combien cette instruction lui manquait, et qu'on ne mène pas une usine comme un atelier. Tout son aplomb alors parut vaciller, et la netteté de son esprit sembla même un moment s'obscurcir. Il avait un fils qu'il faisait instruire mieux qu'il n'avait été instruit lui-même. Il crut se sauver en se l'adjoignant. Le bagage scientifique d'un garçonnet de quatorze ans, qui lui faisait une si naïve illusion, était un bien mince bagage pour être d'un utile secours. Il s'en aperçut vite, et renvoya l'enfant à l'école. Réduit à lui-même, il se ressaisit, et grâce à son indomptable volonté, l'usine, pendant quelques années, se soutint. Elle marcha péniblement, mais enfin elle marcha.

Digitized by Google

Pendant ce temps, le fils acquérait une instruction solide en mathématiques, géométrie, dessin, comptabilité. Il y ajoutait les connaissances pratiques du mouleur, du modeleur, de l'ajusteur, en exerçant successivement ces divers métiers. Et puis, il devenait un homme. En 1874, il rentra dans l'usine pour n'en plus sortir. Collaborateur de son père pendant quatorze ans, il a été nommé, en 1888, directeur gérant de l'établissement.

Nous avons raconté en détail les commencements laborieux et la période militante de la fonderie de la Madeleine, parce que l'histoire n'est pas banale, et qu'elle met en relief un caractère. Cet ouvrier, qui inspire assez de confiance pour attirer des capitaux, qui fonde un établissement, qui ne recule devant aucun obstacle et subit sans broncher toutes les avanies a certainement une âme bien trempée. Puis, à côté de cette vigueur qui ne doute de rien, cette conscience qui tout à coup s'inquiète et doute de soi, révèle un esprit loyal et libre de tout sot orgueil, ayant la mesure exacte de ce qu'il vaut, et rien au delà. Ces traits sont ceux d'un homme qui doit être en même temps un brave homme et un rude homme, un mâle, comme on dit aujourd'hui, et il convenait de le saluer au passage.

L'usine est située dans la côte de la Madeleine, sur un terrain en déclivité assez prononcée. L'emplacement semble peu propre à une pareille installation. Il fut choisi néanmoins parce qu'il était contigu à la gare du chemin de fer, et que ce voisinage assurait une facilité exceptionnelle aux entrées et aux sorties des marchandises. Seulement, depuis, la gare a été déplacée et reportée à douze mètres plus bas, et tout le profit que devait pro-

Digitized by Google

curer son voisinage a été perdu. M. Lair était vraiment destiné aux déconvenues les plus inattendues.

Les ateliers et magasins couvrent une surface d'environ 2,000 mètres. L'usine est pourvue d'une machine à vapeur de quinze chevaux, qui actionne des broyeurs, ventilateurs, tours, machines à percer, cisailles, poinçonneuse, scie, etc. Elle possède quatre grues à pivot de cinq à douze tonnes, desservant les ateliers de moulage et l'ébarberie, une grue de quatre tonnes pour la manœuvre des châssis déposés dans les cours, une de six tonnes pour le chargement et le déchargement des marchandises qui arrivent et qui partent, des bascules, une presse hydraulique, un appareil d'épreuve au choc, etc. ; enfin l'outillage usuel de tout établissement métallurgique.

L'usine fabrique en général tous les objets en fonte, pièces mécaniques, cylindres de machines et moteurs, fontes de bâtiment, fontes d'appareils de produits chimiques, pièces d'appareils accessoires de chaudronnerie, robinetterie, etc. Elle s'est plus particulièrement spécialisée dans la fabrication des roues de wagonnets.

Pour cette dernière fabrication, au moyen de la coulée en coquille et d'un mélange déterminé de fontes différentes, elle obtient une épaisseur de trempe proportionnée à la force et à l'épaisseur des roues. Par un mélange analogue elle obtient aussi des fontes, tantôt douces et résistantes au choc et à la traction, tantôt serrées et résistantes à l'usure par frottement, tantôt enfin des fontes résistantes au feu.

Ces Messieurs occupent une cinquantaine d'ouvriers. Leur production annuelle en fonte moulée est en moyenne de 700 à 1,000 tonnes. Leur établissement est

Digitized by Google

outillé pour travailler des pièces de 8.000 kilogrammes.

Ils avaient envoyé à l'Exposition de Rouen :

Un châssis rectangulaire à emboîtage ;
Une plaque à emboîture ;
Des fourneaux économiques portatifs ;
Des roues d'engrenage ;
Des volants et des poulies ;
Des roues de wagonnets ;
Des bascules, lingots, barreaux d'épreuve.

MM. Lair et Cie ne s'étaient encore jamais présentés à aucune exposition, et ils ne voulaient pas se présenter à celle de Rouen. Ils disaient que leurs fabrications, consistant surtout en pièces détachées, n'étaient pas de défaite et que, quel que soit leur mérite, elles n'intéresseraient pas le visiteur. En faisant leur envoi, ils n'ont fait que céder à des insistances d'amis. Ils doivent voir aujourd'hui qu'ils avaient tort, et que leur exposition a intéressé le visiteur compétent. Le jury des récompenses a dû achever de les mettre à la raison en leur accordant une médaille d'argent.

PRODUITS CHIMIQUES ET PHARMACEUTIQUES

SOCIÉTÉ ANONYME DES USINES DE WYGMAËL, A AUBEVOYE

La Société anonyme des Usines de Wygmaël est une Société belge. Wygmaël est situé tout près de Louvain. Autrefois c'était une petite bourgade. Aujourd'hui c'est un gros pays.

Vers 1858, M. Edouard Rémy, industriel de Louvain,

Digitized by Google

fonda les Usines de Wygmaël pour la fabrication de l'amidon de riz. L'établissement, à son origine, fabriquait environ 300,000 kilogrammes d'amidon. Il en fabrique aujourd'hui plus de 15 millions de kilogrammes.

Cette prospérité prodigieuse est due à l'excellence des produits de la maison, et aussi à l'admirable direction de son fondateur, qui était un industriel, un administrateur, un homme d'affaires merveilleux. C'était aussi un philanthrope d'une inépuisable bienfaisance, et lorsqu'il est mort, l'an dernier, tout Louvain fut en deuil, et ses funérailles, dont la ville a voulu faire les frais, ont été celles qu'on fait à un grand citoyen.

Les Usines de Wygmaël eurent, dès l'origine, des relations très suivies avec la France. Ces relations grandirent rapidement, et finirent par prendre un tel développement que les administrateurs se décidèrent à créer une usine française, qu'ils installèrent à Aubevoye, près Gaillon. C'est par elle que la Société des Usines de Wygmaël se rattache au département de l'Eure.

Cette usine est chargée de produire tout ce qui jadis était produit, à Wygmaël, à destination de la France. Commencée en 1892, elle est entrée en activité en 1893. Conçue et construite par des hommes qui s'y connaissent, puisqu'ils font de l'amidon de riz depuis quarante ans, elle est pourvue de tous les perfectionnements imaginables, et ses produits sont ce qui se fabrique de plus parfait aujourd'hui.

Si clairvoyants qu'ils soient, les administrateurs de la Société se sont trompés de mesures et de dimensions, car leur installation primitive s'est trouvée tout de suite trop petite pour la somme de travail qu'il a fallu lui

Digitized by Google

demander. Ils ont dû plusieurs fois déjà l'agrandir et ils prévoient qu'ils auront à l'agrandir encore.

La Société des Usines de Wygmaël faisait partie du jury des récompenses de l'Exposition de Rouen, et était par conséquent hors concours.

M. BOURDON, A ÉVREUX

Nous présentions au lecteur, il y a quelques pages, les boissons fermentées, les cidres fumeux, les fines eaux-de-vie, les liqueurs savoureuses. Nous lui présentons maintenant une liqueur tranquille, bienfaisante et discrète, qui a la prétention de guérir ce que les autres ont rendu malade, qui relève ceux qu'elles ont abattus, qui réconforte ceux qu'elles ont délibités, qui remet l'ordre là où elles avaient jeté le désarroi.

L'eau de la source Sanson, au Neubourg, dont M. Bourdon est propriétaire, est une eau médicinale, qui s'adresse aux diabétiques, anémiques, dyspeptiques, et en général à tous ceux qui digèrent difficilement. Elle contient fort peu de sels minéraux, et en revanche une quantité exceptionnellement considérable d'oxygène et d'azote.

Sa vente comme eau médicinale n'a été autorisée que le 25 avril 1895. Son entrée dans le monde des eaux médicinales et des remèdes est donc toute récente, et elle y est encore peu connue. Dans ce monde-là, les nouveaux venus sont toujours assez mal venus. Les anciens, qui sont en possession de la notoriété ou de la popularité, voient toujours d'un mauvais œil apparaître et s'élever auprès d'eux un concurrent qui menace de

Digitized by Google

les amoindrir, s'il fait aussi bien qu'eux, ou de les ruiner, s'il fait mieux. Passez en revue toutes les découvertes de la médecine ; pas une qui n'ait été niée, discutée, calomniée. La circulation du sang, la vaccine, les admirables travaux de M. Pasteur, tout a été contesté. Et cela, non pas par le public qui n'y entend guère, mais par des hommes compétents, des médecins, des savants. Est-ce que leurs yeux routiniers ne peuvent pas s'habituer à une lumière nouvelle ? Ou bien peut-être y a-t-il dans ces querelles un peu de jalousie ? Beaucoup de jalousie ? Pendant ce temps le public ne sait auquel entendre, et demeure indécis, jusqu'à ce que l'expérience consacre ou condamne la découverte.

Il est bien un peu fondé à se méfier, le public, et à se tenir sur la réserve : il a été si souvent trompé ! Il y a tant de remèdes qui lui sont offerts, avec grand renfort de réclame, et qui sont d'une complète insignifiance ! Mon Dieu ! Tous les remèdes qui veulent se produire emploient les mêmes procédés, annonces, proclamations, boniments, attestations, certificats de guérison, et témoignages de reconnaissance, avec commande d'un envoi nouveau. Ils y sont bien obligés, il n'y en a pas d'autres. Il existe pourtant des remèdes efficaces, tout de même. Si le bismuth ou la magnésie en étaient encore à faire connaître leurs vertus, ils ne procéderaient pas autrement. Le bismuth dirait qu'il rend aux malades un empire sur eux-mêmes qu'ils avaient perdu ; la magnésie, qu'elle fait recouvrer une facilité ou une aisance qu'on ne connaissait plus. Des gens, satisfaits de leurs services, leur écriraient pour leur dire : merci. Ce serait vrai pourtant, tout cela.

Que conclure ? C'est que l'annonce n'est pas toujours

Digitized by Google

un mensonge, et qu'il peut y avoir de la vérité dans la réclame ; qu'il faut examiner en dehors d'elle, et que le meilleur moyen de se rendre compte, c'est d'essayer, lorsque l'essai est d'ailleurs inoffensif, et n'expose que le prix du médicament.

Le prix du médicament ! Chose singulière ! C'est précisément là ce qui le plus souvent retient. Si minime qu'il soit, on ne veut pas le payer. Une expérience dont la santé est l'enjeu vaut pourtant bien un denier.

Pascal disait aux incrédules de son temps : « La foi ne présente aucun danger ; votre incrédulité, au contraire, vous en fait courir de terribles. Si vous croyez, et que la religion soit fausse, vous en êtes quittes pour une erreur. Si vous ne croyez pas, et qu'elle soit vraie, vous êtes perdus. »

Les malades, auxquels l'eau de la source Sanson s'adresse, sont dans un cas pareil. S'ils l'essaient, et qu'elle soit sans vertu, ils en sont quittes pour un essai infructueux, et le prix de la bouteille. Mais s'ils s'abstiennent, et qu'elle eût dû les guérir, ils manquent le rétablissement de leur santé, et se vouent à une vie misérable.

Le fait est que cette eau ne se recommande pas moins que les autres, et qu'elle a, comme elles, ses autorisations, ses guérisons, ses certificats et ses témoignages. Elle a surtout ses analyses qui, après les guérisons qu'elle a opérées, expliquent parfaitement à quoi son efficacité est due. Les gens qui doivent s'y connaître disent que c'est sa richesse en oxygène et en azote qui fait toute sa bienfaisance.

Et il semble pourtant bien qu'elle a dû faire du bien à quelques-uns. Nous ne pouvons pas croire que ceux

Digitized by Google

qui déclarent qu'ils ont été guéris ou soulagés mentent ; que les médecins qui ont vu les améliorations, et qui en déposent, mentent ; que les pharmaciens qui ont fait, pendant la durée du régime, les analyses successives et successivement plus favorables, mentent. Non, il doit y avoir là-dessous quelque chose, et les malades ont assez d'intérêt à savoir quoi, pour se donner la peine d'y aller voir.

Il y a en matière d'eaux médicinales un état d'âme et une psychologie contre laquelle le bon sens proteste, c'est que, quand une source est voisine de nous, elle ne doit rien valoir. Parlez-nous d'une eau qui jaillit à deux cents lieues de chez nous. Voilà une eau qui doit guérir ! Surtout si on va la boire sur place. Il semble que le prix du voyage en garantit la vertu. Mais une eau qui est là tout près ! qu'on n'a qu'à se baisser pour la prendre ! Comment voulez-vous que ça guérisse ? — Ce raisonnement est niais, mais il a cours. Il est sur une des pentes de notre esprit. Ce qui est chez nous n'a pas de prestige. Les jaunisses de l'Allier ne se guérissent pas à Vichy, et les rhumatismes de Chambéry n'ont jamais été à Aix que pour jouer à la roulette. Il faut du lointain pour donner de l'autorité. Nul n'est prophète en son pays.

Les gens de l'Eure seront peut-être plus avisés, et voudront sans doute voir par eux-mêmes avant d'applaudir ou de condamner une eau qui jaillit au milieu d'eux. La source Sanson, du Neubourg, s'est fait portraiturer sous les traits d'une petite femme svelte, coiffée d'un chapeau cabossé à la diable, tenant en main un verre d'eau tout rempli de globules d'oxygène. Elle déclare « qu'elle guérit les diabétiques, les anémiques,

Digitized by Google

les dyspeptiques et tous ceux qui digèrent difficilement ; qu'elle soulage les asthmatiques, et qu'elle redonne de la vigueur aux convalescents et aux personnes affaiblies par l'âge ou les maladies ». Eh bien ! diabétiques, dyspeptiques et anémiques, etc., qui avez essayé de tous les remèdes, allez la voir, puisque aussi bien vous n'avez rien de mieux à faire, et, après avoir vidé le verre qu'elle vous tend, vous pourrez dire à coup sûr si c'est une farceuse ou une amie.

Elle fait d'ailleurs tout ce qui est en elle pour vous inspirer confiance, et elle ne vient pas à vous sans références. Elle s'est présentée à l'Exposition de Rouen, et le jury des récompenses lui a décerné une mention honorable, ce qui est très honorable pour une personne si jeune, qui n'a pas encore eu le temps d'illustrer le nom qu'elle porte.

M. KRITTER, A CONNELLES, PRÈS SAINT-PIERRE-DU-VAUVRAY

Exploite une manufacture de savons. A exposé des échantillons de ses produits.

M. STEINER, A VERNON

Nous avons eu déjà l'occasion de parler de M. Steiner, de Vernon, à propos de l'Exposition universelle de 1889, à Paris. Nous le trouvons encore à la présente Exposition de Rouen, parmi les exposants les plus recommandables et les mieux cotés.

Nous rappelons que M. Steiner est un Alsacien qui a

Digitized by Google

quitté son pays, parce que son pays était devenu allemand. Il est venu s'établir à Vernon, et il a installé tout près de là, à Saint-Marcel, une usine où il fabrique des benzines, des matières colorantes et de la mort aux rats. Ce dernier produit se compose d'une matière phosphorée de l'invention de M. Roth, prédécesseur de M. Steiner, qui fait merveille, paraît-il, qui porte le ravage et la mort parmi les rats et les souris, et qui nous délivrerait certainement de cette vermine, si quelque chose pouvait nous en délivrer. Au moins diminue-t-il sensiblement les dommages que cette peste cause aux cultivateurs, et doit-il être, à ce titre, considéré comme un bienfait pour l'agriculture.

M. Steiner a remporté des récompenses dans toutes les expositions où il s'est présenté. Toutes ces récompenses, en général, entre les mains des industriels qui les ont obtenues, ne sont pas de vains titres, soyez-en sûrs. Il faut bien travailler et travailler bien pour les obtenir. Elles sont la consécration et la formule des jugements que le public compétent a portés sur chaque produit pendant la durée d'une exposition. C'est le témoignage rendu à un industriel par ses pairs. Il ne semble pas qu'il y ait rien de mieux, et c'est certainement la meilleure garantie d'une bonne fabrication.

Telle est, par excellence, la signification de toutes celles qui ont été décernées à M. Steiner, auxquelles il y a lieu d'ajouter, pour la présente Exposition de Rouen, une médaille d'or.

Digitized by Google

CUIRS ET PEAUX

M. CÉCILE, A PONT-AUDEMER

M. Cécile est tanneur à Pont-Audemer. Il a envoyé à l'Exposition de Rouen des cuirs forts pour semelles, auxquels le jury des récompenses a accordé une médaille de bronze.

MACHINES MOTRICES

COMPAGNIE DES MOTEURS NIEL, A PARIS

La personnalité industrielle de M. Niel a singulièrement grossi depuis le temps, peu éloigné encore cependant, où son atelier de construction de machines était au petit village de Gravigny, près Evreux. Il n'y a guère que sept ou huit ans, si nous ne nous trompons, que sa très légitime ambition l'a fait venir à Paris, où il a placé son centre d'action.

Pour augmenter sa puissance de production, il fonda, en 1890, la Société des moteurs Niel, au capital de 300,000 francs, porté aujourd'hui à 700,000.

S'il s'est éloigné de nous, pour s'agrandir, il n'a pas entendu nous quitter, car il a établi ses principaux ateliers de construction à Evreux même. C'est ainsi qu'il est resté nôtre, et que son industrie nous appartient toujours.

Digitized by Google

Ces ateliers occupent environ 130 ouvriers et employés. Ils sont actionnés par un moteur à gaz pauvre de la force de 50 chevaux, alimenté par un gazogène installé dans l'usine.

Leur travail consiste dans la construction de moteurs à gaz et à pétrole. Les machines-outils qui l'exécutent sont aménagés de façon à fabriquer les pièces de moteurs et les moteurs eux-mêmes par séries, afin d'abaisser le prix de revient jusqu'à l'extrême limite.

Les moteurs à gaz sont tous horizontaux et comprennent quarante-deux types. Les uns sont à un cylindre, les autres à deux cylindres parallèles ou opposés. Un nouveau type, qui ne date que de cette année 1896, a fait son entrée dans le monde à l'Exposition de Rouen : c'est un moteur à cylindre, à distribution par soupape et à allumage par clapet et tube en porcelaine ou métal.

Ces moteurs à gaz sont applicables à toutes les industries qui ont besoin de force motrice : imprimeries, moulins, industries textiles, travaux des bois ou des métaux, élévation des eaux, actionnement de dynamos pour la production de la lumière électrique, etc.

Les moteurs à pétrole ordinaires de la Société des moteurs Niel, de la force de un cheval et demi à vingt-cinq chevaux, sont employés principalement par l'agriculture, pour l'irrigation des prairies et des vignes.

Les moteurs Niel sont fort recherchés, non seulement en France, mais aussi à l'étranger. On en rencontre à Valence (Espagne), à Beyrouth (Syrie), au Caire (Egypte), à Santiago (Chili). Nous relevons ce détail parce qu'il nous plaît de constater que notre industrie nationale n'a point encore lâché pied partout; que, parmi nos industriels, plus d'un — les meilleurs, à coup

Digitized by Google

sûr — résistent, et ne se laissent point emporter par le mouvement de retraite trop accentué, hélas ! qui progressivement chasse nos produits des marchés étrangers, et les refoule dans l'intérieur de nos frontières.

Toutes les machines qui sortent des ateliers de la Compagnie des moteurs Niel, sont construits avec un soin irréprochable, cela va sans dire. Toutes les machines des constructeurs sérieux ont ce mérite. Mais ce qui nous paraît les recommander particulièrement, c'est une série de petits détails d'une ingéniosité charmante, d'un effet en même temps imperceptible et décisif, qui donnent à leur fonctionnement une régularité mathématique et une précision absolue.

C'est toujours, et en toutes choses, quelque qualité d'une ténuité extrême et d'une finesse exquise qui distingue le parfait de ce qui n'est qu'excellent. On raconte que l'acteur Lekain répétait une tragédie chez Voltaire. A un passage, le poète dit : « Mon Dieu ! Oui. C'est bien ; mais ce n'est pas ça, Lekain ! » Et à toutes les répétitions, malgré les efforts de l'artiste, Voltaire disait : « Ce n'est pas ça, Lekain. » Enfin, à la représentation, quand le fameux passage arrive, le tragédien, par une inspiration spontanée et heureuse, change une note, une tonalité, un rien, si bien que Voltaire, éperdu, se penche hors de sa loge, et crie : « C'est ça, Lekain ! »

Les moteurs Niel se sont toujours présentés avec un succès remarquable aux expositions industrielles. Dans la liste des récompenses qu'ils ont obtenues, nous relevons quelques médailles d'argent, dix médailles d'or, six diplômes d'honneur et la croix de la Légion d'honneur. A l'Exposition de Rouen, le jury des récompenses a décerné à la Société un diplôme d'honneur, et à ses

Digitized by Google

collaborateurs, MM. Brisse et Lecallier, chacun une médaille d'or! Lui aussi a crié : « C'est ça, Lekain! »

ÉLECTRICITÉ ET GAZ

MM. JACQUET FRÈRES, A VERNON

Ce n'est guère que depuis quelques années, après 1889, et à la suite de l'Exposition universelle de Paris, que la maison Jacquet frères, qui s'occupait de mécanique générale, a spécialisé ses ateliers dans la construction des machines et appareils électriques. Ces messieurs ont peut-être pensé qu'en concentrant leur pensée et leur effort sur un seul point, ils auraient chance d'atteindre un plus haut degré de perfection dans leurs ouvrages.

Ils ont d'abord construit deux séries de dynamos à courant continu, les unes génératrices, les autres réceptrices, puis une suite de moteurs, spéciaux à la petite industrie, et propres à l'emploi du courant des stations centrales d'électricité.

Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que leurs machines, aussi bien que celles de leurs confrères, avaient un défaut grave. Tous leurs organes délicats, bobines inductrices, induit, collecteur et balais, étant à nu, se trouvaient exposés à tous les hasards, à tous les heurts, à toutes les intempéries, et ne pouvaient servir que dans des conditions étroitement choisies, et particulièrement favorables.

Elles étaient exclues notamment de tous les chantiers en plein air. Pour faire disparaître cette imperfection,

Digitized by Google

ces Messieurs ont eu l'idée d'enfermer les organes délicats dans la carcasse magnétique. On a pu voir, à leur exposition, à Rouen, une pompe centrifuge, accouplée directement avec un moteur électrique, construite dans ce système, et qui peut fonctionner dehors, sans abri, et même sous la pluie. Ils ont construit de la même manière un moteur destiné à actionner directement des machines de filature dites « Continues », enveloppé par sa carcasse magnétique, avec de larges ouvertures, masquées par des tôles mobiles, qui donnent un accès facile aux balais.

D'ailleurs, leur esprit inventif et appliqué cherche partout la petite bête, et, quand il la trouve, il la tue.

Ainsi, ils fabriquent des appareils accessoires d'installations d'éclairage. Dans presque tous les cas le moteur de l'usine, qui actionne tout l'outillage des ateliers, actionne aussi la dynamo. Or ce moteur éprouve, à chaque instant, des variations de vitesse, suivant les variations continuelles du travail des ateliers, plus lent si tous les ateliers travaillent à la fois, plus rapide si quelques-uns chôment. Les écarts de vitesse, qui vont parfois jusqu'à 25 p. 100, se font naturellement sentir sur la dynamo, et par voie de conséquence, sur l'éclairage. La lumière, tantôt obscure, tantôt éclatante, n'a plus aucune fixité, au grand dommage des ouvriers, dont ces mobilités fatiguent la vue, et des lampes d'éclairage dont elles abrègent la durée. MM. Jacquet frères, pour obvier à cet inconvénient, ont adapté à leur dynamo un régulateur qui agit directement sur son excitation, en sens inverse des vitesses du moteur, les annule en les compensant, et évite ainsi toute variation dans l'éclairage.

Digitized by Google

Ce n'était pas bien difficile ; il n'était que de le trouver. Il y a, comme cela, en mécanique, et même en toutes choses, des solutions qu'on va chercher bien loin, qu'on n'y trouve pas, et qui étaient sous la main. Lorsque quelqu'un les a trouvés, chacun se récrie, et dit que c'était facile. Facile, soit. En attendant, personne n'y avait songé. Il n'y a que les malins qui finissent par trouver les lunettes qu'ils ont sur le nez.

Ces explications et ces détails font voir quel soin MM. Jacquet frères apportent à la conception de leurs machines, et quel soin aussi ils doivent apporter à leur exécution. Ils ont une cinquantaine d'ouvriers, triés sur le volet, parfaitement entraînés, qui constituent une équipe d'élite, et dont les ouvrages auraient mérité depuis bien longtemps les honneurs des expositions. Ils ne les avaient pourtant pas encore obtenus, et MM. Jacquet ne s'étaient encore jamais présentés à aucune. Celle de Rouen est la première.

Le jury des récompenses a fait à ces nouveaux venus un accueil des plus flatteurs et des plus empressés, en accordant à MM. Jacquet frères une médaille d'or.

CARROSSERIE

M. LEFRÈRE, A MENILLES

M. Lefrère, de Menilles, fabrique des bois cintrés en tous genres et pour tous les usages imaginables. Sous son habile main, les bois les plus réfractaires et les plus fragiles prennent indifféremment et docilement toutes

Digitized by Google

les formes, et se plient à toutes les exigences. Ils ont un emploi tout indiqué dans la carrosserie.

M. Lefrère ne paraît pas grandement soucieux de la publicité. Fidèle au précepte du sage qui dit : « Cache ta vie », il est allé discrètement installer son industrie à Menilles, un petit pays qui ne fait pas beaucoup de bruit ni dans l'histoire ni dans la géographie. Il n'a pas dédaigné cependant d'envoyer ses produits à l'Exposition de Rouen, et ils lui ont mérité une médaille d'or, dont le métal doit briller d'un bien vif éclat dans la nuit dont il s'enveloppe.

AGRICULTURE

M. BALLON, A VERNON

M. Ballon est fabricant d'engrais chimiques.

Ces produits sont d'un usage encore peu ancien dans l'agriculture. Comme toutes les nouveautés, ils ont eu quelque peine à entrer dans les mœurs des cultivateurs. Le vieux fumier de ferme était depuis si longtemps en possession de la faveur des campagnes, et il y avait d'ailleurs tant de droits, que les cultivateurs ne voulaient pas entendre parler d'autre chose. Il a fallu que les savants prissent parti. Encore leur intervention ne fut-elle pas du premier coup décisive. Nos agriculteurs se méfiaient même des savants, théoriciens fort habiles, selon eux, très éloquents, rendant de tout un compte exact, mais ne possédant pas comme eux l'enseignement quotidien et terre à terre du sillon natal. Des

Digitized by Google

beaux messieurs à mains si blanches, disaient-ils, ne peuvent pas savoir comme nous ce qu'il faut à nos champs, et c'est du fumier qu'il leur faut. Ils ne sortaient pas de là. Les beaux messieurs à mains si blanches ont pourtant fait voir qu'ils s'y connaissaient. Ils ont fait pousser dans la plaine des récoltes comme jamais les paysans n'en avaient vu. Des fermes modèles, scientifiquement conduites, ayant les moyens financiers de tenter des expériences ont fait, en grand, des cultures au moyen d'engrais chimiques, et ont obtenu des résultats admirables. Devant un pareil spectacle, les paysans ébahis se sont rendus, et aujourd'hui les engrais industriels ont définitivement pris possession de la campagne. Le fumier de ferme n'est pas pour cela dédaigné, mais les engrais chimiques multiplient son action et apportent à l'agriculture des suppléments de rendement considérables.

L'emploi des engrais artificiels ne doit pas se faire sans discernement. Et d'abord, l'industrie qui les fabrique a commencé par n'être pas très délicate. Exercée par des premiers venus que ne gênait pas le scrupule, elle a jeté parfois dans la circulation des poussières insignifiantes et sans vertu, qui n'ont pas peu contribué à discréditer le produit nouveau, et à retarder son triomphe. Les stations agronomiques ont si bien combattu la fraude, qu'elle est sensiblement diminuée, et que l'industrie des engrais est devenue aussi honnête que les autres.

L'acheteur, outre qu'il doit vérifier sa marchandise, doit aussi savoir quelle marchandise il lui faut. Les terres stériles ou maigres ne doivent pas toutes leur stérilité aux mêmes causes. Les unes, par exemple, man-

Digitized by Google

quent de phosphore, les autres manquent d'azote. Il est bien clair qu'il faudra donner à chacune, au moyen d'engrais appropriés, les principes dont elles sont dénuées. Les stations agronomiques sont là encore pour guider les cultivateurs, pour analyser leurs terres, et pour leur indiquer de quels engrais elles ont besoin.

Ceux-ci ont donc toute sécurité aujourd'hui en achetant des engrais chimiques, et toute facilité pour en faire un judicieux emploi. L'argent qu'ils placent là est celui qu'ils placent le mieux. Ils le retrouvent au double dans l'épi.

MM. GILBERT ET FILS, A SAINTE-GENEVIÈVE, PRÈS VERNON

Ont aussi envoyé des échantillons d'engrais, surtout des engrais d'*os gras*. Ils avaient ajouté à leur envoi des tourteaux et des drèches.

Leur maison a été fondée en 1887, pour la fabrication de tous les engrais indistinctement, nitrates, sulfates, phosphates, superphosphates, chlorures, selon le besoin et la demande de la clientèle, et avec les dosages qu'elle indiquait. Mais elle s'est fait, dans son industrie, une place à part et privilégiée par la fabrication d'un superphosphate d'*os gras*. Ce produit, fabriqué avec des os dégélatinés, a tout de suite obtenu un grand succès, les expériences auxquelles il a donné lieu ayant amené des résultats sensiblement supérieurs à tous autres. Ainsi, on a ensemencé d'avoine deux parcelles de terre contiguës, dans l'une desquelles on avait préalablement répandu du nitrate de soude mélangé aux scories, et dans l'autre du superphosphate d'os gras. Dans la pre-

Digitized by Google

mière on a récolté, à l'hectare, 4,427 kilogrammes de paille et 2,167 kilogrammes de grain; dans l'autre 4,563 kilogrammes de paille et 2,389 kilogrammes de grain.

On reproche à cet engrais d'être cher. Est-ce bien exact et bien mérité? C'est vrai que son prix est élevé; mais il faut tenir compte des 2 p. 100 d'azote qu'il contient, que les autres superphosphates ne contiennent pas, et qu'il est juste que l'acheteur paie. Au surplus, la question n'est pas là. L'excédent du rendement obtenu par le superphosphate d'os non dégélatinés couvre-t-il, oui ou non, l'excédent de dépense que son achat entraîne? Les expériences répondent qu'il le couvre au double. Là-dessus, que chacun table.

Quelques agriculteurs ont pensé qu'en ajoutant de l'azote au superphosphate minéral par l'addition de sulfate d'ammoniaque ou de nitrate, ils obtiendraient à meilleur marché un engrais en tout semblable au superphosphate d'os non dégélatinés. Eh bien! l'expérience a été faite, et l'engrais organique a toujours produit des rendements supérieurs.

La supériorité des superphosphates d'os non dégélatinés semble aujourd'hui incontestée, si l'on en juge par les quantités qui s'en vendent. D'abord la maison Gilbert et fils en jette annuellement dans la circulation environ 2,000 tonnes, à elle toute seule. Et, en outre, beaucoup de maisons d'engrais, qui n'en faisaient pas jadis, ont suivi son exemple et se sont mises à en faire.

La maison Gilbert et fils peut donc se targuer au moins d'avoir rendu à l'agriculture un véritable service, en fabriquant la première un engrais reconnu préférable aux autres. Et ce n'est pas un bienfait à dédaigner. Aussi bien, il n'est pas de mince bienfait pour les malheureux.

Digitized by Google

Notre malheureuse agriculture française est engagée aujourd'hui, et depuis si longtemps, dans de si douloureuses épreuves, que tous ceux qui, sous une forme ou sous une autre, viennent à son secours, doivent être les bienvenus.

MM. Gilbert et fils font aussi le commerce de tourteaux et drèches pour l'alimentation et l'engraissement du bétail. Cette fabrication chez eux ne présente aucune particularité, et ne provoque aucune considération.

M. GODALIER, A ROUTOT

M. Godalier fabrique du mastic à greffer, qui offre une particularité ingénieuse. Pour obtenir une plasticité convenable, M. Godalier se servait de la poix. Mais cette poix, sous l'action du grand soleil et de la grande chaleur, se liquéfiait, coulait toute, et laissait la greffe à nu. Pour obvier à cet inconvénient, il y ajoute de la cire d'abeilles, qui résiste plus à la chaleur, et qui donne au mastic une tenue et une consistance dont il avait besoin. Cette addition élève un peu le prix, mais au moins on a quelque chose, tandis qu'avec le produit ordinaire on n'a rien, ou tout au moins on court le risque de ne rien avoir.

M. Godalier fabrique aussi de la graisse pour chaussures. Cette graisse composée de plusieurs corps gras mélangés en des proportions de lui connues, s'adresse surtout aux cultivateurs et aux chasseurs. Elle restitue leur souplesse aux chaussures mouillées, et les rend en même temps imperméables pour l'avenir. Elle ne nuit en rien à l'action du cirage et à son éclat. Enfin —

Digitized by Google

notez ce dernier point — elle n'a absolument aucune odeur. M. Godalier dit que sa graisse pour chaussures est de plus en plus appréciée, à mesure qu'elle est plus connue. Cela n'a rien de surprenant, étant donnés tous les mérites que nous venons d'énumérer.

M. Godalier avait déjà une fois exposé des échantillons de ses produits au concours agricole de Beuzeville, en 1895, et il y avait obtenu une mention honorable: à l'Exposition de Rouen, ils lui ont mérité une médaille de bronze.

M. GODARD, A BERNIENVILLE

M. Godard a envoyé à l'Exposition de Rouen de la cire et du miel; il est apiculteur. C'est une industrie qui a de la grâce, et tout un côté qu'on poétise; mais elle a aussi ses proses, ses contrariétés et ses déboires. — Le personnel employé à la fabrication, pour n'être pas celui de tout le monde, n'en a pas moins ses exigences, ses caprices et ses colères, et le patron n'est pas moins tenu qu'ailleurs à se faire bien venir. Il faut dire, d'autre part, que les ateliers sont très laborieux et très assidus, et qu'ils ne demandent jamais de réduction sur les heures de travail. Avec cela, une tempérance!... Et des mœurs!... Irréprochables. Oh! bien des vertus, en somme, si on compare.

Quoique le travail qui se fait dans les ruches semble à peu près automatique, il y a pourtant un art et un métier qu'il faut savoir. Il faut connaître les mœurs des abeilles. Il faut en outre être en état de prendre les précautions et les soins convenables, soit pour augmen-

Digitized by Google

ter sa récolte, soit pour éviter ou prévenir des désastres.

L'abeille n'est pas précisément difficile sur son logement; mais encore faut-il qu'on le lui prépare de façon qu'il lui plaise. Elle demande surtout et avant tout qu'il soit sec et chaud. Quant à l'aménagement intérieur, elle n'y regarde guère, et l'on peut consulter là-dessus moins ses goûts que la commodité et la facilité du travail de la récolte.

Cette opération de la récolte se faisait autrefois, et se fait même encore quelquefois aujourd'hui, si nous ne nous trompons, *à l'étouffage*. On emplissait tout simplement la ruche de vapeur de soufre. C'était horrible. C'était joindre l'assassinat au cambriolage. Les ruches à calotte et à hausses permettent maintenant de procéder à ce travail d'une façon moins barbare. La ruche à *hausses* et à *cadres mobiles* semble être actuellement la plus perfectionnée. Elle supprime l'essaimage naturel, et facilite l'essaimage artificiel. Elle permet de visiter fréquemment l'intérieur et de combattre la *fausse teigne*. Elle rend la récolte commode et rapide. Enfin, rien de plus aisé, avec elle, que de rajeunir constamment la cire au moyen de la transposition des hausses.

Quel peut bien être la valeur du travail des abeilles? Chacune peut faire en moyenne six voyages par jour, et rapporter à chaque voyage 3 centigrammes de miel. Elles ne travaillent que l'été, quand il fait chaud et qu'il y a des fleurs. Eh bien ! on a calculé qu'en 1874 toutes les abeilles de France avaient produit du miel pour 25 millions de francs. A vingt sous le kilo !

Ces intéressantes bêtes ne sont pas à l'abri des misères d'ici-bas. Elles sont sujettes à diverses maladies dont la

Digitized by Google

plus terrible est la *loque* ou pourriture, qui en fait d'épouvantables destructions. Elles ont, en outre, de nombreux ennemis. D'abord, le plus redoutable, l'homme. Généralement, tous les animaux de la création ont leurs ennemis, et l'homme figure invariablement en tête de toutes les listes. Les abeilles ont donc l'homme. Après lui, elles ont le frelon, la guêpe, le philante apivore, le papillon à tête de mort, les mulots, hérissons, blaireaux, les mésanges, les hirondelles, les lézards, les crapauds, etc. Voilà bien du monde acharné après elles, les pauvres ! Elles ne survivent et ne résistent à tant d'attaques que grâce à leur fécondité qui est prodigieuse. Ainsi l'a voulu la nature. Savez-vous qu'elle n'est pas bonne, la nature : bonne dans le sens où nous l'entendons couramment. Elle crée les uns uniquement en vue de les faire dévorer par les autres, sans se soucier du mauvais quart d'heure que devront passer les victimes. Ce que les destructions qu'elle organise préparent et contiennent d'angoisses et de douleurs, c'est épouvantable. Dans l'ordre qu'elle a établi il n'y a pas ombre de droit; il n'y a que de la force, de la force brutale et meurtrière. Non, elle n'est pas bonne, la nature !

M. FRÉRET, A PITRES

M. Fréret exploite une manufacture de pieux et de poteaux, avec béton de ciment comprimé, pour clôtures, ronces et grillages. Ces clôtures sont propres à enfermer des terrains quelconques, jardins, herbages, chasses, basses-cours pour empêcher soit les bêtes d'en sortir, soit les gens d'y entrer ; et elles constituent dans un

Digitized by Google

sens et dans l'autre un très sérieux obstacle. Ces fils de fer à ronces, surtout, sont étonnants; on n'imaginerait jamais, si on ne le voyait, que ce puisse être d'une défense aussi rude.

Nous n'avons rien à dire des poteaux avec plaque verticale en fer, et des clôtures ronces et grillages, sinon que la maison Fréret les fabrique bien, et qu'elle y apporte autant de soin que toutes les maisons qui sont recommandables comme elle. Mais ce que nous devons signaler aux clients, c'est le *clou* de la fabrication de cette maison, et de son exposition, ce sont ses poteaux à béton comprimé. Il n'y a guère que deux ans qu'elle les fabrique, et, si nous ne nous trompons, dans toute la région du nord-ouest de la France, elle est seule à les fabriquer. La clientèle environnante n'aura qu'à s'en louer, car ils sont d'une solidité à toute épreuve, et d'un prix nécessairement bien plus modéré que si l'on devait les faire venir de loin.

M. Fréret avait déjà obtenu une médaille de bronze, en 1895, au concours départemental de l'Eure. A l'Exposition de Rouen de cette année il a remporté une médaille d'argent.

M. FILOQUE PÈRE, A BOURGTHEROULDE

Voici un travailleur qui a le diable au corps. Toute sa vie s'est passée dans les ateliers. A l'âge où l'on est encore enfant, après avoir reçu rapidement, dans les écoles, une instruction des plus élémentaires, il s'associa aux travaux mécaniques de son père. Il se jeta

Digitized by Google

sur les outils, et quand il les eut en main, il ne les quitta plus.

En ce temps-là, les machines à tisser venaient de recevoir du génie de Jacquard des organes tout nouveaux. Les premiers métiers étaient loin encore de la perfection qu'ils ont atteinte depuis. L'esprit inventif de M. Filoque apporta à ceux que construisait son père sa part, et une part non petite, de perfectionnements. — Puis il conçut et exécuta un moulin à bras, fort ingénieux. Enfin, et comme si ses précédents travaux n'étaient que des, tâtonnements, il sembla avoir trouvé sa voie en se tournant vers la fabrication des machines agricoles.

On commençait alors, — c'était vers 1856 — à répandre dans le public les machines à battre. C'étaient des machines à manège. Il en construisit qui se firent remarquer alors pour la correction et la rapidité de leur travail.

A ce moment aussi la vapeur pénétrait dans toutes les usines, et était appliquée, comme force motrice, à toutes les machines. M. Filoque, toujours en éveil et à l'affût des nouveautés, fut des premiers à s'emparer de cette force motrice. Il l'introduisit dans ses ateliers, dont il bouleversa tout le vieil outillage, et il l'appliqua du même coup à ses machines à battre.

Ses heureux travaux ont eu la bonne fortune de n'être point méconnus. Dans tous les concours et expositions où ils se sont présentés, ils ont remporté un grand nombre de médailles d'argent et d'or. Ces récompenses officielles ne sont pas les seules qu'ils aient obtenues. La clientèle s'est jointe aux jurys, et lui a témoigné son approbation par l'abondance de ses commandes. Les ateliers jadis modestes emploient aujourd'hui une tren-

Digitized by Google

taine d'ouvriers exclusivement occupés à la fabrication. En outre de ce personnel, M. Filoque a soixante ouvriers attachés à la manœuvre de vingt locomobiles et batteuses, et de trois batteuses de petites graines.

A cette industrie du battage, M. Filoque a ajouté celle de la mouture des orges, seigles, pois, sarrasins, pour la nourriture des bestiaux, et celle encore du sciage mécanique. Il a établi deux moulins pour cette mouture en deux endroits différents, afin d'augmenter ses points de contact avec la clientèle agricole, et il a fabriqué deux scies circulaires avec locomobiles montées sur chariot, qu'il promène chez les charpentiers et propriétaires pour le débitage des bois.

M. Filoque a envoyé à l'Exposition de Rouen une locomobile de cinq à six chevaux et une machine à battre. La chaudière de la locomobile a $9^{m},50$ de surface de chauffe. Un réchauffeur y est adapté, au moyen duquel l'eau introduite dans la chaudière est déjà portée à 70 degrés. Le clapet de sûreté pour prévenir les explosions, le régulateur pour assurer la marche uniforme, la glissière pour rendre le nettoyage des plus faciles, tout y est prévu pour en faire un outil docile, sûr et aussi peu coûteux que possible.

La batteuse a une largeur de $1^{m},72$, et peut recevoir les pailles les plus longues. Tous ses organes sont établis en vue de la solidité de l'appareil et de la perfection de l'ouvrage. C'est ainsi que les tables sont en deux parties, et sont plus solides, étant moins longues, que la grille du ventilateur est disposée de façon à ne pas laisser passer les têtes de coquelicot ; que le vannage des grains est répété deux fois, etc. Mais c'est sur les machines elles-mêmes qu'il faut voir tous ces détails

Digitized by Google

pour se rendre compte de toutes les minuties dans lesquelles le constructeur est entré pour leur assurer la solidité et l'adresse.

M. Filoque père a remporté à l'Exposition de Rouen sa victoire accoutumée. Le jury des récompenses lui a accordé une médaille d'or.

M. MONTANDON, A VERNON

C'est également une médaille d'or qu'il a octroyée à M. Montandon.

Cet industriel, si recommandable et si méritant, est, lui aussi, un grand collectionneur de médailles et un grand ami des jurys des récompenses.

Son usine fabrique les machines, les instruments, les outils les plus variés, surtout pour l'usage de l'agriculture, machines à battre, concasseurs, pressoirs, moulins à pommes, tarares, trieurs, hache-paille, faucheuses, etc. Ses ateliers sont montés pour fabriquer de soixante à soixante-dix appareils de battage par an, et de huit cents à mille instruments divers.

Nous ne fatiguerons pas le lecteur à parler de tous les objets divers qui peuvent en sortir. La simple énumération, à elle toute seule, en serait longue. Nous appelons seulement l'attention sur les machines à battre et sur les concasseurs.

La machine à battre de M. Montandon a été baptisée par lui : « la Vernonnaise ». Elle est à vapeur ou à manège. Elle a toujours eu la prétention de réaliser une économie de 30 francs par jour, comparativement aux autres machines. Les autres machines sans

Digitized by Google

doute n'en conviennent pas. Les cultivateurs qui s'en sont servis savent bien à quoi s'en tenir, et ce qu'il en faut penser.

M. Montandon avait négligé, pendant de longues années, la fabrication des machines à battre à plan incliné, pensant que ce système ne durerait pas et serait bientôt abandonné. Mais, quand il a vu qu'il ne l'était pas ; qu'au contraire, il persistait dans la pratique du battage mécanique, il ne s'est pas entêté, et il s'est mis à fabriquer des machines à plan incliné. Sa batteuse à plan incliné, il l'appelle « la Vernonnaise nouvelle ».

Cette Vernonnaise nouvelle n'a de nouveau que la fabrication dans ses ateliers, à laquelle M. Montandon s'est nouvellement résigné, car son travail est le même que celui de la machine mue par manège ou par la vapeur. Elle n'en diffère que par son moteur. Son moteur, tout le monde le connaît, c'est un cheval qu'on introduit dans une stalle dont le plancher, en plan incliné, est une chaîne mobile qui fuit sous son pas, et détermine un mouvement de rotation par lequel est actionné tout l'appareil.

Le concasseur de M. Montandon, c'est, comme il l'appelle, l'*outil universel ;* c'est un moulin à pommes, un aplatisseur, un hache-paille, un brise-tourteau, etc., c'est le chapeau de Fortunatus. Ces changements s'opèrent par la substitution d'un système de noix plus ou moins dentées, ou de cylindres plus ou moins profondément cannelés.

M. Montandon présente volontiers ses machines aux Expositions et concours, dont il rapporte toujours quelques récompenses. Il en a plus de cent, si l'on compte

Digitized by Google

bien. Il faut y ajouter la médaille d'or que vient de lui décerner le jury de Rouen.

LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE SECTION DE BERNAY

La section de Bernay de la Société d'agriculture de l'Eure avait à Rouen une exposition bien particulièrement remarquable, tant par la qualité que par le nombre des objets exposés.

Cette section de Bernay est vraiment admirable et privilégiée. Elle compte dans son sein des hommes tels qu'il n'en est point de plus distingués dans les autres sections, de plus érudits, de plus laborieux, de plus dévoués aux intérêts agricoles et aux lettres, MM. Join-Lambert, Boivin-Champeaux, le chanoine Porée, Malbranche, Cauchepin, l'abbé Dubois, d'autres encore, que nous n'oublions pas, mais que nous passons sous silence, parce qu'ils sont légion, enfin M. le duc de Broglie, que nous nommons le dernier pour terminer notre nomenclature par un éclat.

De tels collaborateurs ne pouvaient manquer d'illustrer ses travaux.

L'emplacement considérable qu'elle avait envahi à l'Exposition de Rouen suffisait à peine à contenir les objets qu'elle avait eu à y envoyer. Mais un heureux agencement avait su tirer parti de la place concédée et éviter l'entassement. Grâce à un arrangement méthodique, qui en même temps n'était pas sans agrément, le visiteur pouvait facilement passer en revue les diverses catégories d'objets qui étaient offertes à ses regards.

Digitized by Google

C'était d'abord des échantillons de produits agricoles, lin, blé, avoine, etc., en gerbes et en sac. Dans les sacs, le grain sans doute était magnifique, mais dans les gerbes il était plus beau encore. Ces épis énormes et sains, qui émergeaient tout gonflés de grains, étaient admirables. Le grain sous cette forme avait toute sa mise en scène, toute sa parure et toute sa richesse abondante et grasse. C'était superbe.

Plus loin, c'étaient des tourteaux et des matières premières pour engrais. — Plus loin, c'était un parc de modèles réduits de déchaumeuse et d'arracheuse de betteraves. Si l'agriculture a fini par accepter les machines pour exécuter les travaux des champs, les efforts des hommes instruits et dévoués n'y ont pas médiocrement aidé. Pour entraîner son humeur un peu routinière, il n'a fallu rien moins que les prédications passionnées des agriculteurs clairvoyants, et aussi l'habileté prodigieuse des constructeurs de machines agricoles, qui ont presque tout de suite construit des machines excellentes, dont le travail était merveilleux, et qui sont ainsi venus à point pour appuyer les théories par les démonstrations les plus surprenantes. Ce sont les hommes comme ceux qui composent la section de Bernay qui donnent toujours ces branles, et qui hâtent la marche du progrès.

Voici maintenant des pièces d'orfèvrerie, des vases, des plateaux ciselés. C'est le *Trésor de Berthouville*. Plus exactement, c'en est le fac-similé et la reproduction. Le vrai trésor de Berthouville, les pièces originales, sont à Paris, à la Bibliothèque nationale. Il a été découvert à Berthouville, dans l'arondissement de Bernay, à la suite de fouilles qui l'ont mis à nu, en même temps

Digitized by Google

que des ruines de murailles, des substructions, que des inscriptions relevées sur des pierres disent avoir appartenu à un temple de Mercure. Ces fouilles, commencées en 1830, puis abandonnées, reprises plus tard et abandonnées encore, sont aujourd'hui reprises de nouveau, et confiées par le Gouvernement aux mains érudites et expérimentées du Père de la Croix. On peut dire que ces travaux ont été mis en train, poursuivis, organisés par les études, les soins, les démarches sans nombre de notre excellent conseiller général, M. Join-Lambert. C'est lui qui dans des brochures documentées a fait connaître et vulgarisé les fouilles déjà faites, et celles qui restaient à faire. C'est lui qui y a intéressé le public. C'est lui enfin qui a obtenu du Gouvernement une commission pour le Père de la Croix, et des fonds pour subvenir, au moins en partie, aux travaux à exécuter. Ah ! quand ces travaux seront terminés, il pourra se rendre le témoignage que sa pioche n'a pas été celle qui a fait le moins d'ouvrage.

Ceci, c'est la collection des bustes, médaillons, photographies, plaques commémoratives consacrés par la section de Bernay à la mémoire des hommes qui ont honoré le pays par leurs œuvres, et qui ont bien mérité de lui par leurs bienfaits.

Enfin voici toute une bibliothèque, un étalage de libraire achalandé. Ce sont les œuvres des membres de la section, œuvres de toutes sortes, d'une étendue encyclopédique, œuvres littéraires, historiques, scientifiques, archéologiques, agricoles, financières, économiques.

Ces volumes-ci, ce sont les derniers ouvrages de M. le duc de Broglie : *le Secret du Roi; Frédéric II et Marie-Thérèse; la Mission de M. de Gontaut-Biron à Berlin.*

Digitized by Google

Ceux-là sont de M. Join-Lambert : *Un Vicomte de Brionne ; Un Concordat au* XIIe *siècle ; Le Mariage de Mme Roland*, et une série de rapports sur des sujets agricoles et de travaux archéologiques sur le Bec-Hellouin, Brionne et la Rivière-Thibouville.

Ces autres sont de M. Boivin-Champeaux : *Guillaume Cliton, duc de Normandie ; Liberge de Grandchain ;* une notice historique sur la *Révolution dans le département de l'Eure.*

Ces autres encore sont de M. le chanoine Porée : *le Trésor de l'Abbaye de Saint-Nicolas, à Verneuil ; le Nécrologe de l'Abbaye de Saint-Taurin, à Evreux ; l'Abbaye du Bec et son église ; la Sépulture des évêques d'Evreux.*

En voici qui portent la signature de M. Lambert : *Alexandre de Bernay, poète du* XIIe *siècle ; les Prussiens à Bernay ; la Seigneurie de Courbépine et la Marquise de Prie.*

En voilà qui portent celle de M. Christophe Allard : *Une Promenade au Canada ; la France au Canada ; Noëls normands.*

Sous le nom de M. Malbranche, nous trouvons : *Languet de Gergy ; l'Abbaye du Bec ; Un Procès de Chasse au* XVIIIe *siècle.*

Sous celui de M. Louis Regnier : *Une Excursion dans la vallée de la Charentonne ; la Bibliographie historique du département de l'Eure ; les Œuvres d'art des églises du canton de Beaumesnil.*

M. Philippe Lalonde nous donne : *le Crédit agricole et la loi du 19 février* 1889.

Et MM. Piéton et Lecointe, en collaboration : un *Manuel élémentaire d'agriculture et d'horticulture pour le département de l'Eure.*

Digitized by Google

M. Duchemin : une brochure sur *le Commerce de l'eau-de-vie de cidre au XVIIIe siècle.*

Et M. de la Chenelière : une *Géographie; Ruines romaines; Des Peines en matières correctionnelle et criminelle; Trésors archéologiques de l'Armorique occidentale; Monuments mégalithiques.*

Enfin, ces derniers ouvrages sont :

De M. le colonel Goujon : l'*Histoire de Bernay et de son canton.*

De M. Eugène Niel : un catalogue des plantes rares de l'arrondissement de Bernay en 1864; un catalogue des plantes phanérogames, vasculaires et cryptogames du département de l'Eure.

De M. l'abbé Dubois : une *Notice sur l'abbé Réguis, curé de Notre-Dame-du-Hamel.*

Telles sont les œuvres que la section de Bernay avait exposées à Rouen, œuvres qui témoignent de l'activité de ses membres, en même temps que de la distinction de leur esprit et de l'élévation de leurs pensées.

Le jury des récompenses avait déjà décerné une médaille d'or à la section de Bernay dans la classe de l'enseignement supérieur. Il lui en a décerné une seconde pour son exposition relative à l'agriculture.

M. CAUCHEPIN

Un des membres les plus laborieux et les plus chercheurs de la section de Bernay, M. Cauchepin, avait présenté, parmi les objets exposés par elle, un plan de laiterie modèle. Le jury des récompenses lui a accordé personnellement, pour ce plan, une médaille d'argent.

Digitized by Google

CONSTRUCTIONS NAVALES

M. BOSQUET, A FIQUEFLEUR-ÉQUAINVILLE

M. Bosquet, de Fiquefleur, fabrique des objets pour navires. Il avait envoyé à l'Exposition de Rouen des échantillons de ses fabrications.

Rien peut-être ne donne mieux l'idée des perfectionnements que l'homme peut apporter à ses conceptions, que de comparer le tronc d'arbre évidé sur lequel s'embarque le sauvage, à un transatlantique ou à un cuirassé. Ce qui est bien curieux aussi, c'est de songer à la succession des progrès qu'a faits la navigation. Pour ne parler que de ses modes de locomotion, son premier outil fut la rame. La voile vint ensuite et constitua un progrès immense. Enfin la navigation à vapeur a marqué la dernière étape, le dernier perfectionnement, et de nos jours on en est là. On ne s'y tiendra pas, croyez-le bien, et la navigation n'a pas dit son dernier mot. Rien, d'ailleurs, n'a dit son dernier mot.

Remarquez que dans cet art, moins que dans tout autre peut-être, les perfectionnements accomplis n'ont fait disparaître les anciennes méthodes. Ainsi la rame n'a pas disparu devant la voile et la voile tient bon devant la vapeur. C'est que, de tous les modes de navigation, il n'y en a pas un qui soit parfait et qui satisfasse à tous les *desiderata*. La rame est un instrument primitif, et qui servirait mal nos impatiences et notre besoin de vitesse. Mais la voile n'est plus rien, quand il n'y a plus

Digitized by Google

de vent, et la vapeur n'est plus rien quand il n'y a plus de charbon. La vapeur, force motrice des navires, offre le triple inconvénient de coûter cher, d'être subordonnée à sa provision de charbon, et d'occuper à bord une place énorme. Il faudrait un mode de transport qui ne fût ni dispendieux, ni limité, ni encombrant. Soyez tranquilles, l'homme le trouvera. En attendant, et pour peu que nous rêvions avec quelque philosophie aux immenses progrès accomplis, nous pouvons nous faire une idée, en même temps folle et exacte, de ceux qui s'accompliront encore, et considérer nos cuirassés comme des constructions rudimentaires.

Mais toutes ces rêveries nous ont emporté à la dérive bien loin de M. Bosquet qui travaille consciencieusement à fabriquer tous les engins dont les navires ont besoin, cercles de mâts, cabillots, barres d'anspects, etc. Nous insistons sur le mot consciencieusement, car ici la conscience et la bonne foi sont plus indispensables encore qu'ailleurs, puisque la vie des marins en dépend. Toute mauvaise qualité dans les matières employées, toute malfaçon dans l'ouvrage seraient des impiétés qui équivaudraient à des meurtres.

Les objets qui ont été envoyés par M. Bosquet étaient, comme tous ceux, d'ailleurs, de sa fabrication courante, au-dessus de tout soupçon et à l'abri de toute critique, et le jury des récompenses lui a accordé une mention honorable.

Digitized by Google

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE EN L'HONNEUR

DE

DOM MASSUET

A Saint-Ouen-de-Mancelles (commune de Gisay-la-Coudre.)

Le 30 août 1896.

Le dimanche 30 août 1896, a eu lieu à Saint-Ouen-de-Mancelles (commune de Gisay-la-Coudre), canton de Beaumesnil, l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur de Dom Massuet.

Sur la plaque qui a été apposée dans l'église est gravée l'inscription suivante :

D. O. M.
A LA MÉMOIRE
DE
DOM RENÉ MASSUET
RELIGIEUX DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR
PROFESSEUR DE THÉOLOGIE

—

NÉ A SAINT-OUEN-DE-MANCELLES, LE 1er SEPTEMBRE 1666,
MORT A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, LE 19 JANVIER 1716.

—

ŒUVRES DE SAINT-IRÉNÉE .
ANNALES BÉNÉDICTINES

—

Vir peritus multos ulto erudivit.
(*Eccles.*, XXXVII, 22.)

—

Erigé par la Société libre de l'Eure (section de Bernay)
30 AOUT 1896.

Digitized by Google

La cérémonie était présidée par M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay, entouré de MM. Camille Fouquet, député de l'Eure, Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section, Cauchepin, Durand, etc., membres de la Société, et d'une nombreuse assistance.

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. G. PRÉTAVOINE

PAR M. REYNAUD

M. Germain Prétavoine est mort, à Paris, le 7 janvier 1896. Ancien maire de Louviers, ancien député de l'Eure à l'Assemblée nationale, il était président du Comice agricole de Louviers qui, depuis 1889, forme une section d'arrondissement de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

Dans la séance du 9 février 1896, M. Léon Petit, secrétaire perpétuel, a exprimé le désir de la Société qu'un hommage fût rendu à la mémoire de cet homme de bien fidèle, jusqu'à ses derniers instants, à la cause qu'elle défend.

Les souvenirs qu'a laissés M. Prétavoine méritaient à tous égards d'être recueillis. Seulement il semblait que le soin en dût appartenir à quelqu'un de ceux qui avaient été associés à sa vie politique, puisqu'un scrupule d'une extrême délicatesse arrêtait le parent et l'ami qui, mieux que personne, s'en fût pieusement acquitté. Il en a été décidé autrement.

Digitized by Google

L'honneur, que M. Prétavoine m'a fait de me recevoir dans son intimité, a paru me désigner ; les bontés, dont il m'avait comblé, ne m'ont pas permis de décliner la demande qui m'était adressée ; je sollicite toute l'indulgence du lecteur.

La famille de M. Prétavoine est originaire du département de l'Eure, ou, tout au moins, elle y était établie dès le XVIIIe siècle. Son père était avocat, maire de la ville de Bernay et conseiller d'arrondissement, quand, en 1820, il quitta le barreau et renonça à ses fonctions publiques pour venir se fixer à Louviers : c'était la condition mise à son mariage avec Mlle Flore-Adélaïde Rondeaux de Montbray ; condition qu'aujourd'hui encore nous jugerions rigoureuse, qui l'était bien davantage il y a près de quatre-vingts ans, que M. Prétavoine accepta cependant, sacrifiant ses légitimes ambitions à l'honneur de l'alliance qui lui était offerte. Sa femme reçut en dot la propriété de la Salle du Bois où M. Rondeaux de Montbray, qui avait été conseiller à la cour des Comptes sous l'ancien régime, puis maire de Rouen en 1791, s'était retiré après la Révolution.

M. Germain Prétavoine y est né le 27 juin 1822 ; sa mère mourut peu de temps après, en 1825 ; mais son père vivait encore, en mai 1849, lorsqu'il épousa Mlle Février, fille d'un notaire de Paris. La famille, dans laquelle il entrait, était attachée à la Monarchie de Juillet. Un oncle de Mme Prétavoine, M. Aubry, avait épousé la sœur de M. Vitet de l'Académie française. Lui-même avait été élevé dans les idées qui étaient alors celles de presque toute la bourgeoisie. Après de brillantes études faites au collège Charlemagne il avait suivi les cours de l'Ecole de droit. Sa vie de jeune

Digitized by Google

homme commençait à peu près au moment où le Roi formait le cabinet dont le maréchal Soult avait la présidence et dont M. Guizot, avec le portefeuille des Affaire étrangères, était le chef véritable, cabinet qui pendant plus de sept ans gouverna la France.

On pensait alors que le problème, dont nous cherchons encore la solution, l'alliance de l'ordre et de la liberté, était définitivement résolu. La Révolution de 1848 montra combien était superficielle et trompeuse l'apparente tranquillité dont on jouissait; elle surprit M. Prétavoine comme tant d'autres ; son patriotisme s'en affligea, sa raison protesta contre la brutalité des événements et, toute sa vie, il demeura orléaniste et parlementaire.

Quels que fussent ses regrets, quel que fût son respect pour la famille royale, il restait cependant libre de ses actions; il pouvait, sans scrupule aucun, servir son pays sous la République dont il convenait à la France de renouveler l'expérience, comme il le pourra, sous l'Empire, quand, effrayée, elle demandera à un Napoléon de la sauver du désordre dont elle se sentait menacée, comme il le pourra enfin lorsque, par un triste recommencement de notre histoire, le second Empire s'écroulera devant l'invasion.

M. Prétavoine n'a jamais rien demandé à ces différents gouvernements ; il n'a jamais reçu d'eux aucun de ces bienfaits qui obligent. Les fonctions qu'il remplit furent gratuites, et si, en 1868, la croix de la Légion d'honneur fut donnée au maire de Louviers, cette distinction n'était que la tardive reconnaissance des mérites d'une administration qui durait depuis près de vingt ans.

Digitized by Google

Conseiller municipal de Louviers en 1848, adjoint au maire à la fin de la même année, M. Prétavoine devint maire en 1855 et ne cessa ses fonctions qu'en 1874.

De 1849 à 1870, Louviers n'a pas d'histoire ou, pour mieux dire, son histoire est celle de toutes les villes de province à cette époque. Le gouvernement impérial cherchait à assurer sa popularité en entreprenant un peu partout de grands travaux publics destinés à marquer son règne et à le rappeler au souvenir des électeurs; ses préfets poussaient les municipalités dans la même voie, plus désireux, peut-être, de l'effet immédiat que soucieux de l'avenir; les administrateurs prudents et sages se trouvaient alors placés dans une situation fâcheuse, obligés qu'ils étaient de s'opposer à des projets séduisants. On a toujours mauvaise grâce à parler raison.

Les relations du préfet de l'Eure et du maire de Louviers furent parfois difficiles ; elles en étaient même arrivées au point de ne plus sembler possibles quand une assez grave indisposition de M. Prétavoine permit à M. Janvier de La Motte une démarche qui rapprocha ces deux hommes d'un esprit et d'un tempérament si opposés.

Le maire de Louviers avait d'autres embarras que ceux qui lui venaient d'Evreux ; il lui fallait compter avec son conseil municipal; il mettait une grande coquetterie à le séduire et à le convaincre ; la chose n'était pas toujours aisée ; plusieurs, parmi ses collaborateurs, étaient entrés au Conseil avec l'intention de lui faire de l'opposition; peu résistèrent à la droiture de ses intentions, à la rectitude de son jugement, au charme de sa parole.

Digitized by Google

Je ne puis dire tout ce qu'a entrepris la municipalité de Louviers sous la direction de M. Prétavoine. Quelques mesures importantes pourtant doivent être signalées, notamment : la construction d'un abattoir municipal et l'établissement d'une machine à vapeur, qui, placée en amont, refoule l'eau de la rivière d'Eure dans un réservoir construit à une assez grande hauteur. Ces travaux, intéressant au plus haut degré les conditions hygiéniques de la ville, n'ont pas été cependant sans donner beaucoup d'ennuis à l'administration. Il n'est pas de mesure d'intérêt général dont l'exécution ne froisse, au début, des intérêts particuliers et ces derniers crient très fort. Il en a été de même des dépenses faites, soit pour voûter une ravine qui traversait auparavant une des places de la ville, soit pour supprimer un dépôt d'immondices qui existait là où est aujourd'hui le square Saint-Jean.

Tout en s'efforçant de donner la plus large satisfaction aux besoins matériels de la population ouvrière par des travaux d'assainissement, M. Prétavoine se préoccupait, avec un soin particulier, des questions d'assistance publique et d'enseignement primaire. Chaque année il présidait lui-même les distributions des prix des écoles, encourageant les enfants, soutenant les maîtres, sachant trouver, pour parler aux uns et aux autres, des paroles élevées et touchantes.

Il croyait que les populations ouvrières ont, plus que les autres peut-être, besoin des consolations religieuses ; il honorait les membres du clergé, et savait que jamais on ne faisait un appel inutile à leur dévouement et à leur charité. Religieux lui-même, il lui était facile d'entretenir avec eux ces bonnes relations si profi-

Digitized by Google

tables aux uns et aux autres, et il le faisait sans compromettre en rien l'autorité civile dont il était le représentant.

Je parlerai plus loin, et avec quelques détails, de la Société de secours mutuels qu'il a fondée, ainsi que du Comice agricole ; mais, avant d'arriver en 1870, je veux rappeler que la ville de Louviers reçut, en 1858, l'Association normande, lorsque celle-ci, sous la direction de M. de Caumont, vint y tenir son XXVIe congrès. Le maire sut donner à cette solennité un éclat inaccoutumé. Il ne faut pas trop sourire de l'entrée que fit l'Association normande, à la lueur des flambeaux, précédée des corporations ouvrières de Louviers qui, bannières déployées, la conduisirent à la mairie. Ces manifestations extérieures avaient pour but d'associer la population aux hommages rendus à l'homme éminent qui consacrait sa grande intelligence et son activité à provoquer en province « le mouvement des idées » et, en l'y associant, de lui faire mieux comprendre tout le profit qu'elle pouvait retirer de l'œuvre si généreusement poursuivie au milieu de tant de difficultés.

« Les discussions, qui vont s'ouvrir, nous seront précieuses à plus d'un titre, disait M. Prétavoine à la séance d'ouverture. Nous y trouverons d'utiles enseignements et de bons conseils ; elles nous forceront à nous étudier et à nous apprendre à nous connaître. C'est peut-être ce qui manque le plus dans nos villes d'industrie, où les esprits toujours en quête d'innovations, précipités par la concurrence sur la pente rapide du progrès, manquent du temps nécessaire pour se recueillir. » (*Annuaire de l'Association normande*, 1859, p. 177 et suiv.)

Digitized by Google

Enfin je n'ajouterais pas qu'un bal fut donné à l'hôtel de ville aux frais du maire et de ses adjoints, MM. Marcel et Renault, si, dans bien des villes, on ne voyait, depuis quelque temps, les municipalités comprendre autrement leurs fonctions.

Le souvenir de ces fêtes était bien oublié quand, le 21 août 1870, sur la convocation du maire de Louviers, les notables se réunirent dans cette même salle pour s'occuper de la formation de compagnies de gardes nationaux volontaires ou de francs-tireurs que demandait le ministre à la Guerre. La réunion fut orageuse ; deux partis se dessinèrent nettement. M. Prétavoine proposait l'organisation d'une garde nationale qui s'équiperait à ses frais et veillerait seulement sur la ville ; le sous-préfet soutenait la création de francs-tireurs qui se porteraient partout où besoin serait.

On se sépara sans rien conclure. La Révolution du 4 septembre éclata. La municipalité dut faire quelques concessions, elle forma une compagnie, dite « des éclaireurs de la garde nationale », qui en fût plus tard la première compagnie, pendant que le nouveau sous-préfet prenait, à la date du 16 septembre, un arrêté qui prescrivait l'ouverture, dans tous les chefs-lieux de canton de l'arrondissement, d'un registre sur lequel s'inscrivirent ceux qui devinrent « les éclaireurs volontaires de l'arrondissement de Louviers ». Ces francs-tireurs causaient de sérieuses appréhensions dans une ville à qui sa situation topographique défendait toute résistance sérieuse, en même temps que ses nombreuses usines permettaient de faciles représailles à un vainqueur dont l'incendie de Châteaudun éclairait la marche de sinistres lueurs.

Digitized by Google

L'organisation de la garde nationale avait été d'ailleurs rapidement poursuivie, et, sous le commandement de M. Alexandre Poussin, elle courut à la défense d'Evreux lorsque, le 19 novembre, les Prussiens attaquèrent la ville. Sa belle contenance devant l'ennemi lui mérita les félicitations du Gouvernement.

L'occupation de Rouen, l'abandon de Vernon, d'Evreux et de Louviers modifièrent la situation ; le sous-préfet réunit les officiers du bataillon de Louviers et les invita à délibérer sur cette alternative, ou d'aller à Serquigny se réunir aux troupes françaises qui y étaient concentrées, ou de céder leurs fusils aux gardes mobilisés non armés. La seconde détermination fut adoptée et les fusils de la garde nationale furent versés à Bernay.

Les francs-tireurs avaient, le 19 novembre, quitté Louviers, en même temps que la garde nationale ; ils n'y rentrèrent que le 7 mars. Ils suivirent la fortune de l'armée de l'Eure, prirent une part glorieuse à ses combats, sous la conduite du capitaine Golvin, et avec la courageuse assistance de leur chef d'ambulance, M. Lemercier, avocat à Louviers.

Un décret de la délégation de Tours du 24 septembre avait prescrit le remplacement des Conseils municipaux, qui venaient d'être élus, par des commissions municipales nommées par le préfet. Louviers obtint le maintien intégral de son administration, M. Prétavoine eut ainsi le douloureux honneur de représenter la Ville devant l'autorité militaire prussienne.

Avant même que l'ennemi ne parût, les difficultés s'étaient succédé pressantes et graves.

Le 18 septembre, le receveur particulier de Louviers

Digitized by Google

reçut l'ordre de se retirer à Laval et le service des finances se trouva tout d'un coup suspendu dans tout l'arrondissement.

La municipalité créa du papier monnaie sous forme de bons divisionnaires de 1 fr., 5 fr. et 10 fr. Le montant de ces bons s'est élevé à 125,000 fr. et le mouvement de la caisse, autorisée à les émettre sous la garantie de la Ville, a été de plus de 900,000 fr. Ces bons ont été précieux; ils ont fourni aux industriels le moyen d'acquitter le salaire de leurs ouvriers; ils ont facilité à la Ville elle-même les paiements à faire aux ateliers de charité et le service des secours distribués à domicile.

Il avait en effet fallu, dès le commencement de septembre, créer des ateliers de travail et distribuer des secours à domicile pour conjurer « les effets d'une crise industrielle, dont l'intensité n'était égalée que par la rapidité avec laquelle elle était venue surprendre la population ». Des crédits furent accordés, des emprunts furent votés pour parer à ces dépenses que ne commandait pas moins la sécurité de la ville, que l'humanité de ses représentants : chose rare, le travail fait dans ces conditions n'a pas été improductif; le jardin de Saint-Lubin, où l'on conduit aujourd'hui presque tous les enfants, date de cette époque. Louviers soutint 2,000 ouvriers ou indigents ; les ateliers de charité occupèrent 1,500 personnes ; 428,000 fr. furent distribués en salaires et secours. (Rapport présenté au conseil municipal le 7 novembre 1871.)

Une autre mesure financière ne fut pas moins utile. Le comptoir d'alimentation, sous la direction d'un des plus grands industriels de Louviers, M. Audresset, qui

Digitized by Google

y a apporté toute son intelligence, permit de maintenir le prix du pain à un taux inférieur à celui qu'il atteignit dans des localités voisines et la ville a pu le distribuer aux familles pauvres à des conditions exceptionnellement favorables. L'opération, proposée par le Maire, a été si heureusement conduite, qu'au jour de la liquidation, elle a donné à la ville un bénéfice net de 2,500 fr., après avoir économisé 15,500 fr. de dépenses à la caisse municipale et 44,500 fr. aux habitants. (Même rapport.)

La charité privée vint enfin en aide à l'administration; les dames de Louviers, présidées par Mme Prétavoine, s'occupèrent plus particulièrement des mobiles et des mobilisés de l'arrondissement qui souffraient cruellement des rigueurs d'un hiver exceptionnel.

Au même temps qu'il pourvoyait aux besoins de ses administrés, le Maire dut s'occuper des troupes françaises, mobiles et mobilisés qui se dirigeaient sur Bernay. C'était un spectacle lamentable que celui de ces jeunes gens mal équipés, mal armés. Les mobilisés de Pont-Audemer, commandés par M. de La Ferrière, passèrent huit jours à Louviers, casernés dans la gare aux marchandises de la compagnie de l'Ouest, abrités du vent par des bâches insuffisantes ; ils ont conservé un mauvais souvenir de ce séjour; la municipalité n'en est pas responsable, elle obéissait à des ordres formels.

Le 7 décembre Louviers était à la merci de l'ennemi et l'attendait anxieusement. Le lendemain 6,000 hommes arrivèrent et y passèrent la nuit; d'autres, en aussi grand nombre, les suivirent quelques jours plus tard, puis d'autres encore. Louviers ne fut pas occupé d'une

Digitized by Google

manière permanente pendant la guerre ; la ville n'était qu'un gîte d'étape. La situation du Maire n'en fut peut-être que plus délicate ; il lui fallait exécuter les ordres de réquisition du vainqueur, assurer son logement, sa sécurité, dont répondait celle de la commune ; les troupes de passage n'avaient aucun ménagement à garder envers l'habitant qu'elles quittaient au bout quelques heures ; les dispositions les mieux prises étaient souvent mal observées ; la population se plaignait, elle s'en prenait à ses représentants dont les intentions étaient parfois méconnues. M. Prétavoine fit face à toutes les difficultés et il sut, par la dignité de son attitude, sauvegarder l'honneur de la cité et atténuer, dans la mesure du possible, ses inévitables souffrances. (*Louviers pendant la guerre de* 1870-1871, par Géfrotin. Evreux, 1873.)

Aussi, lors des élections du 8 février 1871, fut-il élu représentant de l'Eure à l'Assemblée nationale avec l'amiral de La Roncière-le Noury, le duc de Broglie, le comte d'Osmoy et MM. de Salvandy, Louis Passy, Dupont de l'Eure et Besnard.

Il siégea au centre droit de l'Assemblée.

Il vota la paix et soutint M. Thiers dans toutes les mesures que prit celui-ci pour libérer le territoire et reconstituer le pays. Conservateur, il se sépara de lui quand les progrès menaçants du radicalisme ne lui parurent pas suffisamment combattus par le gouvernement. Dans la séance du 24 mai 1873, il a voté l'ordre du jour motivé qui a amené la démission du Président de la République, et il a repoussé la proposition tendant à ne pas accepter cette démission. Je ne serais pas vrai, si je ne disais que M. Prétavoine fut de ceux qui

Digitized by Google

entrevirent alors la possibilité d'une restauration ; il la croyait nécessaire au salut de la France. La démarche, faite par le comte de Paris auprès du comte de Chambord, lui traça son devoir et il se soumit à la fusion que commandait l'état des partis. Je m'imagine que le refus du comte de Chambord d'abandonner le drapeau blanc ne lui inspira que de politiques regrets ; il ne fut jamais un homme d'ancien régime, et, derrière le chef de la branche aînée de la famille royale, il vit toujours le chef de la branche cadette à qui allaient toutes ses sympathies et tout son dévouement. Il accepta le septennat avec enthousiasme ; il n'engageait l'avenir que pour un temps limité. « L'Assemblée nationale, dans un jour de patriotisme éclairé, disait-il en juillet 1874 à Gaillon, a confié pour sept années, au plus respectable et au plus désintéressé des hommes, le soin de diriger les affaires de la France et elle s'est interdit le droit de revenir sur cette décision. C'était le point principal et désormais les hommes d'ordre savent ce qu'ils ont à faire ; ils savent que leur devoir, d'accord avec leur intérêt, est de soutenir, de défendre au besoin, le pouvoir de celui en qui se personnifient si noblement les tendances de la France conservatrice. » L'année suivante, à Pont-de-l'Arche, il expliquait comment il ne blâmait pas ceux qui, « plus hardis que lui », avaient voté les lois constitutionnelles ; il faisait remarquer, parmi les conditions imposées par la droite et que la gauche avait acceptées, la clause relative à la revision de la Constitution et il ajoutait : « Cette première loi votée, les conservateurs devaient-ils s'abstenir, se désintéresser de tout, et refuser tout appui au gouvernement qu'ils avaient eux-mêmes choisi par cette seule raison,

Digitized by Google

que les institutions dont on venait de l'entourer ne répondaient pas complètement à leur désir? Pour ma part, je ne l'ai pas pensé. »

Il est impossible de méconnaître qu'il restait ainsi fidèle à la cause conservatrice et au prince qui la représentait à ses yeux.

M. Prétavoine était aimé et respecté de ses collègues ; ils appréciaient la fermeté de son caractère et la sûreté de ses relations. La connaissance qu'il avait des affaires administratives en faisait un député utile dans les commissions, où il préférait développer ses idées : la tribune toutefois ne l'effrayait pas au point qu'il n'osât l'aborder. Il y parut, non sans succès ; on y remarqua la précision et la distinction de sa parole, sa bonne tenue, aussi exempte d'embarras que d'outrecuidance, qualité bien rare au début. Le discours le plus important qu'il y prononça est relatif au travail de nuit que l'on voulait défendre aux femmes dans les manufactures. La question intéressait la population ouvrière ; il montra qu'il en savait les besoins et la cause de la liberté triompha, ce jour-là, des excès de la réglementation.

Les élections municipales du 22 novembre 1874 lui furent défavorables. M. Prétavoine quitta la mairie. Il n'est pas douteux que son attitude politique n'ait été la cause de cet échec. Un éclatant hommage fut tout de suite rendu à son administration. D'anciens collègues, ceux dont l'estime importait, plus favorisés que lui par le suffrage universel, tinrent à protester publiquement contre les attaques auxquelles il avait succombé ; quelques-uns même refusèrent d'entrer dans le conseil. (*Publicateur de Louviers* des 25 et 28 novembre 1874.)

Digitized by Google

L'honneur était sauf, mais la situation électorale de M. Prétavoine se trouvait bien compromise, et, aux élections législatives de 1876, il abandonna la lutte après le premier tour de scrutin. M. Raoul Duval devint député de Louviers.

La vie politique de M. Prétavoine était terminée et il ne devait plus tenter aucun effort pour prendre une part active aux affaires ; il allait demeurer le spectateur attristé d'événements qui le froissaient ; les idées qui lui étaient chères perdaient chaque jour du terrain, et il devait voir mourir dans l'exil le prince dont il honorait le caractère, dont il plaignait la fortune adverse, dont il avait ardemment désiré la restauration, tout en en comprenant les insurmontables difficultés. Souvent, quand il parlait du comte de Paris, il reprochait aux Français leur manque de loyalisme ; reproche un peu singulier, peut-être, dans la bouche de cet orléaniste impénitent qui ne s'était jamais demandé si la révolution de 1830 n'avait pas sa part de responsabilité dans l'état d'esprit qu'il constatait avec tant d'amertume chez ses contemporains.

On assure que tous les hommes, qui ont eu l'honneur de faire partie des assemblées politiques, conservent un souvenir impérissable du temps qu'ils y ont passé et ne peuvent se consoler des loisirs que leur imposent les électeurs. Je ne sais si M. Prétavoine a connu ces regrets ; il ne les manifestait pas et les mœurs nouvelles que les partis extrêmes ont introduites à la Chambre n'étaient pas pour les lui donner. Il avait horreur de la vulgarité et de la violence. Il ne croyait pas que le devoir d'un homme politique fût d'injurier ses adversaires. « J'estime qu'il y a intérêt à se respecter les uns

Digitized by Google

les autres, disait-il un jour, et je ne pense pas qu'on manque nécessairement aux lois de l'honnêteté pour avoir une opinion différente de la mienne. (*Le Publicateur, Journal de Louviers*, 9 octobre 1875.) Ces sentiments de modération sont mal compris de la majorité des électeurs. La violence ne plaît pas seulement aux violents, ils ne sont, grâce à Dieu, qu'en petit nombre dans notre pays; elle séduit surtout les faibles, et ceux-là sont légion. Ils croient que les audacieux les vengent; leur timidité en est reconnaissante et ils admirent un courage qui souvent n'est qu'une comédie dont ils sont les dupes.

M. Prétavoine n'était pas l'homme du suffrage universel; peut-être eût-il mieux réussi en s'adressant à un collège électoral plus restreint, en parlant aux électeurs sénatoriaux comme il le faisait aux membres du comice; peut-être aussi eût-il préféré le Luxembourg au Palais-Bourbon? Il est permis de le penser; toutefois, il n'a jamais été candidat au Sénat. Lors des premières élections, où triomphèrent ses amis politiques, il s'effaça devant de hautes personnalités ; plus tard, il ne put que déplorer leur défaite qui lui semblait amoindrir le département et l'Assemblée elle-même.

De toutes ses fonctions publiques, il ne conserva que la Présidence du Comice agricole de Louviers et celle de la Société de secours mutuels.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Louviers a été fondé en 1869 par M. Crétet, alors sous-préfet ; il continuait, en y réunissant les autres cantons de l'arrondissement, le comice des cantons de Neubourg et d'Amfreville, qui n'avait pas cessé de fonctionner, mais dont les ressources étaient insuffisantes.

Digitized by Google

Il avait pour but et pour objet l'étude de tous les intérêts agricoles ; il lui était interdit de s'occuper de questions étrangères à l'agriculture.

Chaque année un concours, ouvert dans l'un des cantons, devait précéder une distribution de récompenses ; le concours n'a plus lieu que tous les deux ans depuis 1890.

Dans la séance du 11 septembre, où les statuts furent votés, M. Prétavoine fut nommé président du Comice. Le premier concours devait avoir lieu à Louviers en 1870 : non seulement il ne put être tenu, mais, en 1871, il fut encore ajourné et la question même de la continuation du Comice fut posée par le président ; l'assemblée, à l'unanimité, en confirma l'institution (25 novembre 1871).

Le 29 septembre 1872 eut enfin lieu, à Louviers, la première distribution de récompenses. Les concours se sont depuis régulièrement succédé. Nous avons déjà vu que M. Prétavoine, député, profitait volontiers de l'occasion qu'ils lui offraient de s'entretenir avec ses électeurs ; il ne croyait pas manquer à l'obligation que lui imposaient les statuts de ne s'occuper que d'agriculture.

« Que faut-il, Messieurs, disait-il à Gaillon en 1874, pour assurer la prospérité des agriculteurs, sinon la continuation de ce que vous possédez aujourd'hui. Vous avez les terres fertiles... vous avez l'intelligence, l'économie et l'amour du travail, que demandez-vous de plus ? Rien, si ce n'est que la politique vous permette de jouir en paix des biens que la Providence a mis à votre portée. »

La précaution oratoire, un peu longuement déve-

Digitized by Google

loppée, est prise une fois pour toutes, et servira quand le président du Comice croira devoir parler politique ; il n'abusera d'ailleurs pas de cette faculté et surtout, jamais, il ne sera possible de trouver dans ses paroles l'expression d'un ressentiment personnel. Je ne me propose pas de passer la revue de tous les concours ; je dois cependant m'arrêter à ceux qui sont comme les étapes de la campagne économique qu'a poursuivie M. Prétavoine. A Gaillon, en 1879, dans une allocution plus étendue que de coutume, il établit très nettement que l'agriculture ne souffrait pas seulement des intempéries, de la rareté et de la cherté de la main-d'œuvre, qu'elle souffrait surtout de la concurrence étrangère et il demanda le rétablissement de l'échelle mobile.

Cette attitude ne manquait pas de courage à une époque où l'on disait que ceux qui réclamaient des droits protecteurs voulaient affamer le peuple, et où, dans un département voisin, l'on avait vu le surnom de Marquis de Pain cher, donné à un candidat, assurer le succès de son adversaire.

M. Prétavoine implorait le secours du gouvernement, et il finira par l'obtenir, sinon sous la forme un peu surannée de l'échelle mobile, du moins sous celle de droits protecteurs. Il ne se dissimulait pas que l'échelle mobile n'avait pas tenu les promesses qu'on avait faites en son nom ; il croyait cependant que la rapidité des moyens de communication supprimait les inconvénients qu'elle avait présentés. « Elle avait le grand tort, disait-il, en 1880, après l'exécution des décrets rendus contre les congrégations non autorisées, d'appartenir à une législation disparue ; le gouvernement nous a montré

Digitized by Google

que de telles considérations n'étaient pas capables de l'arrêter. »

Les agriculteurs de Pont-de-l'Arche ont-ils bien compris l'allusion ? Je ne sais ; mais, l'année suivante, le maire du Neubourg, prévenu sans doute, était sur ses gardes et, lorsque le président du Comice voulut insister sur les charges que les lois d'enregistrement font peser sur la propriété agricole, il fut interrompu de telle sorte par ce magistrat peu hospitalier qu'il renonça à la parole. Il se retrouvait à Gaillon, en 1884, quand il eut à remercier le ministre de l'Agriculture qui avait proposé le rétablissement de droits d'entrée sur la viande et les blés venant de l'extérieur. Il triompha modestement, reconnaissant « le tort qu'il avait eu d'avoir raison cinq ans trop tôt ». Le succès n'était d'ailleurs pas complet ; l'expérience prouva que les droits votés étaient insuffisants ; il semblait que le relèvement en fût accepté de la majorité, quand le gouvernement proposa l'ajournement de la mesure. Cet état de choses amena d'énergiques protestations que le maire du Neubourg voulut bien entendre cette fois. M. Prétavoine parlait comme l'avait fait le ministre au Neubourg même ; il n'était plus un factieux en 1886.

La loi du 21 mars 1884, sur les syndicats professionnels, a permis aux agriculteurs de se procurer à des prix aussi réduits que possible, instruments, semences et engrais. Un syndicat central s'établit à Paris, des syndicats locaux dans les cantons du Neubourg et d'Amfreville ; le président du Comice ne manqua pas d'encourager ce mouvement dont il lui semblait que l'agriculture devait grandement profiter.

Le 29 septembre 1889, les membres du Comice étaient

Digitized by Google

réunis à Louviers lorsque M. Prétavoine leur donna lecture d'une lettre de M. Join-Lambert, président de la Société libre de l'Eure, lettre dont le premier paragraphe résume très exactement les préoccupations qu'avaient eues les deux présidents, les deux cousins, et la résolution qu'ils avaient prise.

« Monsieur le Président, écrivait M. Join-Lambert à M. Prétavoine, en nous entretenant des difficultés qu'éprouvent les agriculteurs de notre département et des services qu'ils sont en droit d'attendre des Sociétés dont la présidence nous est en ce moment confiée, la pensée nous est venue qu'elles rendraient sans doute leur action plus efficace, si elles réunissaient leurs efforts...

« Après un échange d'explications, dit le procès-verbal, l'assemblée, appréciant tout ce qu'il y a d'avantageux et de flatteur pour le comice à être affilié à une compagnie aussi honorable que la Société libre de l'Eure, accepte à l'unanimité la proposition qui lui est faite et décide qu'à l'avenir le Comice ajoutera à son titre de « Comice agricole de l'arrondissement « de Louviers », celui de : « Section de la Société « libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de « l'Eure. »

M. Prétavoine en 1890 commençait à s'inquiéter un peu des victoires de la cause économique pour laquelle il avait combattu. Tout en constatant que les agriculteurs n'avaient pas encore obtenu tout ce qu'ils avaient le droit d'exiger, il ajoutait cependant que la grande difficulté semblait être d'appliquer le principe de la protection, « non seulement d'une façon équitable, mais encore avec assez de modération pour ne donner

Digitized by Google

aucune prise sérieuse aux critiques ardentes des libre-échangistes ».

C'est son dernier discours; il se termine par un adieu aux agriculteurs de Gaillon « qu'il ne reverra sans doute pas en 1900 ». C'était devant eux qu'il avait commencé la lutte, c'est devant eux qu'il constatait la victoire. Il ne présidera plus qu'une fois le concours, à Louviers, en 1892, se bornant à remercier le sous-préfet qui a prouvé que, « malgré les divergences d'opinion, il était possible et même facile de s'entendre avec les représentants de l'administration supérieure, sur le terrain de la courtoisie et du bon vouloir ».

Les adversaires politiques de M. Prétavoine reconnaissaient la modération, la bonne foi et l'équité que le président du Comice apportait dans ses critiques, et c'est à l'*Union républicaine de l'Eure* que j'emprunterai, pour l'appliquer à toutes ses allocutions, l'appréciation bien impartiale assurément qu'elle faisait en 1884 du discours de Gaillon. « Quant à la forme, ce discours est un petit « chef-d'œuvre littéraire : il a été prononcé avec une « facilité, une élégance et une amabilité charmante qui « nous faisaient regretter que M. Prétavoine ne fût pas « des nôtres. » (N° du 8 octobre 1884.)

La constante préoccupation qu'avait le maire de Louviers de venir en aide à la population ouvrière de la ville amena la fondation d'une Société de Secours mutuels dont il demeura le président jusqu'en 1894, époque à laquelle sa santé ne lui permit plus de conserver ses fonctions. L'origine de cette institution serait assez curieuse.

J'ai dit les heureux résultats du comptoir d'alimentation créé en 1870; on raconte que, quelques années au-

Digitized by Google

paravant, à un moment où l'insuffisance de la récolte du blé avait amené une élévation inquiétante dans le prix du pain, d'accord avec M. de Jancigny, alors sous-préfet à Louviers, M. Prétavoine aurait eu la pensée de faire venir des farines de l'étranger pour les livrer au prix de revient aux boulangers de la ville; une souscription aurait été ouverte, et, en quelques jours, la somme nécessaire, plus de 55,000 francs aurait été fournie par les principaux habitants. Les fonds, que l'on avait ainsi recueillis, n'auraient pas été épuisés quand le blé reprit son cours normal, et les souscripteurs auraient consenti à ce que l'excédent, qui devait leur revenir, servît à former le premier capital d'une Société de Secours mutuels. Ce récit m'a été fait par une personne en qui l'on peut avoir la plus grande confiance ; je crains cependant qu'il n'y ait quelque confusion dans ses souvenirs. En effet, en 1884, M. Prétavoine lui-même, faisant l'historique de la Société, indique que ses premiers fonds, 7,000 fr. provinrent de la fusion que la Société des Tisserands et celle de Saint-François-Xavier consentirent à opérer avec la société nouvelle; il parle bien de l'appel qu'il avait fait « peu d'années auparavant » à la générosité de ses concitoyens, mais loin de relier les premières souscriptions à celles qu'il se proposait de solliciter, il n'y fait allusion que pour dire son embarras de s'adresser toujours aux mêmes personnes (« car ce sont toujours les mêmes qui donnent ») et pour ajouter qu'il fut bien vite rassuré, ayant obtenu des engagements annuels de près de 5,000 fr.

Quoi qu'il en soit, qu'elles soient ou non séparées l'une de l'autre, les souscriptions ont existé et font

Digitized by Google

honneur à ceux qui y ont concouru, comme au maire qui les a provoquées.

La Société générale des Secours mutuels des ouvriers de Louviers est la première qui y ait étendu ses bienfaits à toutes les personnes vivant de leur travail, sans distinction de métier, de religion et de sexe; en même temps elle admit des membres honoraires qui, sans prendre part aux avantages de l'association, consentaient à concourir à ses dépenses; elle est la première aussi qui ait ajouté aux services de la maladie la création d'une caisse de retraites.

Le succès a été considérable; aux souscriptions, dont je parlais tout à l'heure, se sont ajoutées des subventions, des donations, si bien, qu'en 1884, la Société comptait plus de 600 membres participants et qu'elle avait un capital de plus de 120,000 fr. En 1894, au moment de la retraite de M. Prétavoine, ce capital s'était élevé à 184,368 fr.

Il me reste, pour terminer cette étude imparfaite, à parler de l'homme privé. Je voudrais que ses amis puissent le revoir dans le portrait que je vais essayer et que ceux qui ne l'ont pas connu comprennent les regrets qu'il a laissés.

A Paris, M. Prétavoine trouvait une famille nombreuse et de bons amis. Il aimait à recevoir, et il reçut tant que vécut Mme Prétavoine, maîtresse de maison accomplie. Il aimait le spectacle, il y allait souvent. Il avait, dans sa jeunesse, joué la comédie au château de Saint-Aubin, chez M. Anisson-Duperron, et, à Louviers même, sur le théâtre où, pendant tant d'années, à la saison des chasses, Mme Coppens sut réunir une troupe d'élite; il avait eu du succès et il était resté un bon

Digitized by Google

juge des choses de la scène, un peu sévère peut-être. Je n'ai pas besoin de dire qu'il ne goûtait pas les hardiesses de ce siècle finissant, et qu'il trouvait préférable, l'action en dût-elle être moins vécue, que les acteurs, qui voulaient être entendus du public, ne lui tournassent pas le dos.

Causeur fin, délicat, charmant, d'une élocution un peu lente, mais sûr du mot qui portait toujours, il aimait surtout le monde et il en était très recherché. Je le vois entrant dans un salon, marchant à petits pas et comme glissant sur le tapis, la tête un peu penchée, la physionomie douce et souriante, non sans quelque malice; il était bien vite entouré, et les plus jeunes et les plus jolies femmes n'étaient pas les moins empressées auprès de lui. Il a semblé de bonne heure un peu plus vieux que son âge ; ses cheveux étaient d'un beau blanc; il avait grand soin de sa personne et ses manières avaient quelque chose de cette politesse dont la province a gardé le secret. On est trop pressé à Paris pour y être d'une correction parfaite; M. Prétavoine n'était jamais pressé. Il avait de l'homme du monde ces deux qualités maîtresses, de ne pas faire de discours et de savoir écouter. C'était par un mot, par une remarque, qu'il se mêlait à la conversation, et qu'il jugeait le dernier roman ou la pièce nouvelle. En littérature, en art, comme en politique, ses idées dataient de 1830; il ne s'en cachait pas, je dirais presque qu'il s'en vantait. Le hasard faisait que, dans quelques-unes des maisons où il fréquentait le plus, on était bien loin de l'époque à laquelle il était volontairement resté. Les nouvelles de Guy de Maupassant exceptées (elles avaient séduit le Normand qui sommeillait en lui), je ne crois pas qu'il y eût un seul

Digitized by Google

sujet sur lequel il fût en communion de sentiment avec les maîtres de ces maisons ou leurs intimes; et cependant on lui faisait fête; on n'y recevait pas seulement le parent ou l'ami, on y accueillait l'homme, dont l'esprit était toujours jeune et toujours nouveau, quand avaient vieilli les idées au service desquelles il le mettait; et puis, par-dessus tout, on aimait sa bonté qui avait un charme tout particulier. Cette bonté n'était certes pas banale. M. Prétavoine était bien loin d'être un misanthrope, mais il n'était pas davantage l'ami du genre humain, et il connaissait les haines vigoureuses. Un malhonnête homme, une méchante action le mettaient hors de lui et l'indignation lui donnait une fougue inaccoutumée.

D'ordinaire il réservait toute son ardeur pour le service de ses parents ou celui de ses amis. Il tenait la parenté en très grande considération; il lui donnait et lui demandait beaucoup. Quand il avait dit de quelqu'un « c'est un bon parent », il avait fait, de la personne dont il parlait, le plus grand éloge qu'il crût en pouvoir faire et celui que, toujours, il s'efforçait de mériter. C'est encore là un sentiment bien vieux, bien bourgeois, quelque peu démodé, presque ridicule. Il est si commode de s'affranchir, en en riant, de devoirs ennuyeux, pénibles, douloureux parfois, et il est certain que les bouleversements qui troublent les familles donnent bien souvent ce caractère aux devoirs de parenté. Il est d'un homme de cœur de les accepter partout et toujours. M. Prétavoine n'y a jamais manqué.

Il donnait et demandait tout autant à l'amitié, elle était pour lui comme une parenté d'élection; elle obligeait au même titre.

Digitized by Google

Dans de telles dispositions d'esprit, avec de tels goûts et avec la facilité qu'il trouvait à les satisfaire, M. Prétavoine n'avait pas le temps de regretter les voyages à Versailles et les longues séances à l'Assemblée nationale.

Sa vie d'ailleurs n'était pas inoccupée. Il avait été censeur à la Société générale. Il était le vice-président du conseil d'administration des compagnies d'assurances *l'Urbaine*. Il portait à leurs opérations le plus vif intérêt ; son honnêteté s'indignait des reproches que les assurés adressent si facilement aux assureurs quand ces derniers sont au contraire bien souvent les victimes de spéculations coupables. Cette idée, si simple, qu'une assurance ne peut jamais devenir une cause de bénéfice, n'a pas encore pénétré assez profondément l'esprit du public ; et bien des sinistrés, parmi les plus éclairés, ne comprennent pas que la somme assurée ne leur soit pas acquise, à forfait, en cas de sinistre, quelles que soient l'étendue de celui-ci et la valeur réelle de la chose assurée.

Il était aussi l'un des membres les plus compétents du conseil d'administration des Polders de l'Ouest. Cette société exploite les terrains conquis sur la mer dans la baie du Mont Saint-Michel. M. Prétavoine faisait de fréquentes visites à ces vastes champs de culture, où se sont poursuivies avec succès de curieuses expériences, où quelques déceptions aussi ont été éprouvées, où n'en éprouve-t-on pas ? et dont les leçons devaient profiter aux membres du Comice.

La belle saison le ramenait en Normandie, à la Salle du Bois. La maison de famille avait reçu des augmentations successives. Les salons du maire, du député

Digitized by Google

étaient devenus trop petits pour tous ceux qui s'y présentaient et les constructions nouvelles marquaient les besoins auxquels on avait dû faire face. A l'extrémité d'un faubourg, au milieu d'un jardin qu'ombragent des arbres séculaires, elle était à la fois une maison de ville et une maison de campagne : Louviers d'un côté, les champs et les bois de l'autre. Cette situation était privilégiée. Je ne suis pas bien sûr que M. Prétavoine n'eût pas désiré que son habitation fût un peu plus isolée, lorsqu'il s'y retira après sa défaite électorale. L'éloignement eût servi d'excuse à ceux qui en oublièrent le chemin. Il était trop philosophe pour s'étonner de cet abandon, et trop sage pour s'en affliger ; mais il était souvent gêné de l'embarras qu'éprouvaient les visiteurs d'autrefois quand une rencontre fortuite les mettait en présence de l'hôte du temps passé. Des amis sans doute lui demeurèrent fidèles, plus dévoués que jamais, plus aimés aussi. Je ne sais personne qui ait poussé plus loin l'amitié. Il n'était pas prodigue, je l'ai déjà dit, de son affection ; mais, en la donnant, il donnait en même temps à celui qu'il avait distingué toutes les qualités que son cœur et son esprit pouvaient lui désirer, et l'on était mal venu à se permettre devant lui le moindre doute sur la réalité de tant de perfections.

D'autres et plus nombreux continuèrent à venir frapper à une porte qui ne s'était jamais fermée et ne se ferma jamais pour eux ; les pauvres connaissaient depuis longtemps l'inépuisable et intelligente charité de la maîtresse de la maison, dont le sens droit, dont la bonté accueillante, dont le cœur vaillant ont laissé un souvenir profond dans toute la population.

Digitized by Google

Enfin et pour achever de décrire le milieu dans lequel M. Prétavoine se retrouvait, il faut ajouter qu'aux fonctionnaires qui fréquentaient chez lui et que leur carrière éloigna de Louviers, succédèrent de nouveaux venus qui se montrèrent de plus en plus réservés jusqu'à ce que l'administration ait frappé la maison d'une sorte d'interdit, plus ou moins sévère, selon les tendances de la préfecture.

La mesure a d'ailleurs été générale dans toute la France, la scission a été presque complète entre les fonctionnaires du Gouvernement et les familles qui passaient pour lui être hostiles.

Je crois cet état de choses fâcheux pour l'Etat, dont les agents auraient une plus grande autorité, si, grâce à leurs relations, ils ne pouvaient être suspectés de mesures vexatoires; pour les fonctionnaires, qui trouveraient dans les maisons, même réactionnaires, des distractions plus dignes de leur situation que celles qu'ils vont parfois chercher ailleurs; pour les habitants qui, vivant un peu trop sur eux-mêmes, gagneraient au commerce d'hommes jeunes, instruits, leur apportant, par suite de la diversité de leurs occupations, des idées nouvelles.

Je ne puis dire que l'on ait souffert à la Salle du Bois, de l'absence des fonctionnaires dont on recevait les prédécesseurs; peut-être même n'y eussent-ils pas tous trouvé le même accueil (il en a été ainsi de tous temps, et il ne peut en être autrement); mais cette absence a contribué, pour sa part, à augmenter le vide qui s'était produit; c'est pourquoi j'ai dû la signaler. J'ajoute que ceux-là sont à plaindre, qui n'ont pu se faire admettre dans cette maison hospitalière, où la

Digitized by Google

politique est la chose dont ils eussent entendu le moins parler.

Mme Prétavoine vivait encore, et sa tendresse savait adoucir toutes les amertumes. Deux fils, dont l'aîné gravissait rapidement les degrés de la carrière administrative pendant que le plus jeune achevait ses études, entouraient leur père de leurs attentions ; celui-ci, fier de leurs succès, reportait sur leur avenir toutes ses espérances.

A Louviers, l'homme du monde devenait un rural, ou mieux un forestier. Dans les dernières années de l'Empire, il avait acheté, à deux kilomètres de la Salle du Bois, une ferme dite de la Vallée-Ouin dont le terrain rocailleux et très accidenté se prêtait mal à la culture. Il en avait transformé la partie la plus ingrate en un bois d'arbres verts, qu'il avait tous fait planter sous ses yeux ; il l'avait percée de larges routes carrossables, à pentes douces, et de sentiers plus abrupts.

Tous ces travaux avaient été exécutés pendant qu'il était maire de Louviers, et, chaque jour, en sortant de la mairie, il avait pris l'habitude d'aller voir sa chère vallée.

L'air qu'on y respire est particulièrement pur et fortifiant ; l'on y conduit aujourd'hui encore les convalescents. Il attribuait à cette promenade quotidienne le rétablissement de sa santé un moment fort atteinte, et, jusqu'à ses derniers jours, il la continua. Les pins et les sapins ont vigoureusement poussé, vengeant le propriétaire des plaisanteries qui ne lui avaient pas été ménagées quand il avait entrepris, à grands frais, de convertir des pierres en arbres. M. Prétavoine n'aimait pas seulement les arbres qu'il avait plantés, ceux de la

Digitized by Google

Vallée-Ouin, ceux du jardin de Saint-Lubin ; il aimait la forêt. Louviers est entouré de bois magnifiques, qu'il connaissait à merveille pour les avoir parcourus en tous sens depuis son enfance. La majesté calme des futaies, le silence profond qui y règne, faisaient grande impression sur son âme ; jamais je ne l'ai vu plus heureux que lorsque ses chevaux, mis au pas, le promenaient dans les belles routes des forêts de Louviers ou d'Elbeuf. Il parlait peu alors, il était comme recueilli dans son admiration, et sa pensée s'élevait avec les grands arbres vers le ciel et vers Dieu. Il ne manquait jamais de montrer à ses hôtes ces splendeurs du pays, et sa joie était grande quand il voyait sa passion partagée ; c'était au contraire une déception pour lui de ne pas sentir les âmes amies vibrer à l'unisson de la sienne ; je me rappelle le désappointement que lui causa un artiste de talent qui préféra Acquigny et ses eaux aux hêtres de la forêt ; il l'en eût aimé un peu moins, s'il n'eût été son parent.

M. Prétavoine pouvait facilement oublier la politique ; elle ne l'oublia pas et le poursuivit de ses ressentiments. Son fils aîné en fut la première victime ; il dut, après le 16 mai, quitter l'administration et chercher une voie nouvelle qui le conduisit jusqu'en Amérique ; il y contracta le germe d'une maladie qui le ramena mourant à la Salle du Bois, où il rendit le dernier soupir en septembre 1894.

Mais, bien auparavant, dès 1885, Mme Prétavoine était morte, frappée de tristes pressentiments. Elle avait vu remettre à son mari, en 1884, une assignation, délivrée à la requête d'obligataires de la ligne de Dreux à Elbeuf, qui lui demandaient, solidairement avec ses

Digitized by Google

collègues du Conseil d'administration, le remboursement intégral de leurs titres dont la compagnie d'Orléans à Châlons, cessionnaire des lignes de l'Eure, tombée en faillite, ne payait plus les intérêts et n'assurait plus l'amortissement.

Dans les dernières années de l'Empire quatre lignes de chemin de fer d'intérêt local avaient été concédées dans le département de l'Eure. Pour constituer ces petites compagnies, on fit appel au patriotisme des conseillers généraux des cantons que devaient traverser les lignes et à celui des maires des villes où elles aboutissaient; c'est à ce titre que M. Prétavoine, avec MM. Pouyer-Quertier, Pérignon, Firmin-Didot, d'Albuféra, de Reiset, Paul Trutat et d'autres, se trouva membre du Conseil d'administration de la Compagnie de Dreux à Elbeuf. Ces fonctions étaient absolument gratuites; elles obligèrent ceux qui s'en trouvaient investis à prendre un certain nombre d'actions. Il leur fallait donner l'exemple pour arriver à obtenir, de leurs électeurs ou de leurs administrés, la souscription du capital social. Personne ne songea jamais que l'exploitation des lignes pût donner de gros dividendes, personne ne songea même à en retirer un profit autre que celui qui résulterait des avantages que leur établissement assurerait au département.

Les travaux n'étaient pas terminés que les administrateurs s'inquiétèrent des frais généraux que nécessiterait l'exploitation séparée de chacune des lignes, frais que rendrait excessifs leur peu de longueur. Les statuts avaient eu soin de prévoir et d'autoriser soit la fusion des quatre compagnies de l'Eure en une seule compagnie, soit leur incorporation à un autre réseau.

Les actionnaires de la ligne de Dreux à Elbeuf,

Digitized by Google

comme le firent ceux des autres lignes, réunis en assemblée générale, acceptèrent à l'unanimité les propositions de la Compagnie d'Orléans à Châlons, qui, en paiement du transport de leur concession, prit à sa charge le service des obligations, s'engagea à rembourser les versements effectués sur les actions et libéra leurs souscripteurs de tous versements ultérieurs. Ils reçurent même une prime de 50 francs (1870).

Quatorze ans s'étaient écoulés, pendant lesquels les obligataires avaient régulièrement touché de l'Orléans-Châlons l'intérêt de leurs titres. La fusion avait été le salut de tous, obligataires et actionnaires; elle avait assuré la construction et l'exploitation des lignes, elle avait été faite aux conditions ordinaires et dans les formes des conventions de ce genre ; la Compagnie d'Orléans à Châlons, soutenue par la Société des Dépôts et Comptes courants, était une compagnie riche, puissante, à l'époque où l'on avait traité avec elle et rien ne pouvait en faire prévoir la ruine future. Le procès ne paraissait pas redoutable ; il semblait dirigé contre l'influence que pouvaient avoir conservée les administrateurs des lignes de l'Eure ; il semblait surtout que l'on voulût atteindre M. Pouyer-Quertier. M. Prétavoine fut, d'abord plus indigné qu'effrayé de la campagne menée contre ses amis et contre lui, campagne dans laquelle des adversaires politiques s'efforçaient de travestir les intentions les plus irréprochables. On le rassurait plus facilement qu'on ne le calmait. Le danger pourtant était véritable.

Les instigateurs de l'affaire allaient en effet exploiter contre les administrateurs ce fait que les actionnaires étaient remboursés, qu'ils avaient même obtenu une

Digitized by Google

prime, quand les obligataires étaient impayés. Or, c'est une idée simple, comprise de tous, absolument vraie d'ailleurs, que les obligataires sont des créanciers, que les actionnaires sont des associés, et qu'il n'y a de fonds social à partager que déduction faite des dettes. On en pouvait, à la rigueur, conclure que le désastre inattendu, qui frappait les obligataires, autorisait ceux-ci à s'adresser aux actionnaires et à leur demander la restitution des sommes qu'ils avaient reçues en qualité de cédants et qu'ils ne pouvaient conserver au détriment des créanciers. Mais on se garda bien de pousser les obligataires, étrangers au département, à inquiéter les actionnaires, tous électeurs. Il parut plus simple, plus habile surtout, de s'adresser aux administrateurs « d'où venait tout le mal ». S'ils échappaient à une condamnation, on se flattait qu'ils sortiraient amoindris du débat ; s'ils venaient à être condamnés, et s'ils voulaient recourir contre les actionnaires, ils n'en seraient que plus discrédités. Je ne sais même pas si l'on envisagea au début cette dernière éventualité ; en tout cas, on ne s'y arrêta pas. Pour n'avoir qu'un coup à frapper, on imagina même de faire prononcer la faillite des lignes de l'Eure, de telle sorte que le syndic agit au nom de tous les obligataires sans avoir à obtenir leur adhésion.

Les pressentiments de Mme Prétavoine ne l'avaient pas trompée. Il y eut un moment où la cause des obligataires des lignes de l'Eure sembla celle de tous les obligataires de France. Les administrateurs furent solidairement condamnés (Cour de Rouen, 25 juillet 1887). C'était la ruine pour la plupart.

Pendant près de trois ans, M. Prétavoine vécut sous

Digitized by Google

le coup de cet arrêt. Jamais il ne put admettre qu'il eût commis une faute en remplissant fidèlement le mandat qu'il avait reçu des actionnaires, ses mandants, mandat licite, prévu dans les statuts ; il ne comprenait pas davantage qu'il dût, à défaut de garanties particulières dont personne n'a jamais pu déterminer la nature, exiger que le prix de la cession fût déposé dans une caisse publique pour y constituer le gage des obligataires jusqu'à l'expiration de la concession. La condamnation, qui le frappait, lui semblait une révoltante iniquité : il s'efforçait en vain d'en éloigner la pensée, elle l'obsédait.

Enfin, le 19 février 1890, la Cour de cassation cassa l'arrêt de Rouen. M. Prétavoine et ses collègues respirèrent plus librement ; ils virent un peu de bleu dans le ciel obscurci par les nuages qui s'étaient amoncelés sur leurs têtes. Tout danger n'était cependant pas encore écarté. La cour suprême ne s'était expliquée que sur la cession elle-même, qu'elle avait jugée irréprochable ; elle n'avait pas eu à s'occuper de la répartition du prix. La cour de renvoi avait le droit de se prononcer en toute liberté sur l'un et l'autre point, et ceux qui avaient toujours eu foi dans la bonté de la cause des administrateurs des lignes de l'Eure, avaient reçu une trop rude leçon pour n'en avoir pas conçu une grande méfiance de leur propre jugement.

Une transaction devenait possible. Après quelques projets, que leur complication condamnait à un échec certain, M. Audresset, dont j'ai déjà eu l'occasion de montrer la généreuse initiative pendant la guerre, entreprit de la faire aboutir. Il se préoccupait surtout des actionnaires. Leur situation était devenue critique.

Digitized by Google

Les syndics, en effet, dont l'action contre les administrateurs se trouvait momentanément paralysée par l'arrêt de cassation, avaient été autorisés à agir directement contre les actionnaires, et cette autorisation leur imposait une obligation à laquelle ils ne pouvaient se soustraire. La force même des choses avait ainsi conduit à un résultat bien différent de celui que l'on s'était proposé au début et que l'on avait pu croire atteint. Les poursuites allaient se multiplier à l'infini, les frais absorberaient la plus grande partie des fonds dont on obtiendrait la rentrée, les obligataires, ou mieux les spéculateurs, devenus détenteurs des obligations, ne toucheraient que de loin en loin de légers acomptes, la cour de renvoi enfin pouvait exonérer les administrateurs de toute responsabilité. Avec une grande décision, avec une netteté remarquable, M. Audresset sut faire la part de sacrifices que chacun devait supporter. Les administrateurs rendirent un dernier service à leurs concitoyens; ils acceptèrent la transaction qui fut signée en janvier 1891. Le 17 avril 1894, la chambre des requêtes a rejeté le pourvoi formé contre l'arrêt de Rouen qui l'avait homologuée; grâce à elle, les actionnaires n'ont restitué que 225 francs par action, au lieu de 550 francs qui leur étaient réclamés.

Avant que cet arrêt ne fût rendu, M. Prétavoine avait reçu entière satisfaction de la cour de Rouen elle-même. La Cour de cassation lui avait dit qu'il ne s'était pas mépris sur ses devoirs d'administrateur; la cour de Rouen, à son tour, par un revirement remarquable de jurisprudence, déclara qu'il ne s'était pas davantage trompé sur ceux qui lui incombaient comme liquidateur. Elle a, en effet, par un arrêt du 10 mai

Digitized by Google

1893, rejeté l'action des syndics contre des administrateurs de la ligne de Glos-Monfort à Pont-Audemer, qui n'avaient pas été compris dans les premières poursuites, et dont la situation était identique à celle des administrateurs de la ligne de Dreux à Elbeuf.

« Attendu, dit l'arrêt, que la cession a été faite dans les conditions usitées en pareille matière ;

« Qu'il n'est d'usage ni que la compagnie qui cède une ligne de chemin de fer exige des garanties spéciales de la compagnie cessionnaire en dehors des obligations auxquelles celle-ci se substitue, ni que le prix de la cession soit réservé ou consigné pour faire face au remboursement éventuel des obligations ;

« Qu'on ne serait vraiment répréhensible de n'avoir pas pris de semblables précautions que si l'on se trouvait en présence d'une compagnie dont la solvabilité serait douteuse ;

« Qu'autrement ce serait rendre impossibles des transactions souvent très avantageuses pour les obligataires eux-mêmes ; que certainement les actionnaires n'y donneraient pas leur consentement, si le capital par eux engagé devait rester affecté à une garantie indéfinie. »

Le 8 juillet 1895 la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé contre cet arrêt.

La réparation a donc été complète.

L'imperfection de la justice humaine est une loi de la nature devant laquelle nous devons nous incliner sans jamais en rechercher d'autre cause que notre propre fragilité. Entre les deux arrêts de Rouen le temps a fait son œuvre ; on a vu plus froidement les choses, et,

Digitized by Google

si intéressante que fût la cause des obligataires, on a compris que l'on ne pouvait rendre responsables d'événements impossibles à prévoir des honnêtes gens qui avaient fait tout leur devoir. Que ne l'a-t-on compris plus tôt?

Je me suis étendu un peu longuement sur cette affaire bien connue dans le département de l'Eure; c'est qu'elle a tenu une place considérable dans les dernières années de M. Prétavoine, elle les remplit et il n'est pas douteux qu'elle n'ait abrégé sa vie.

Il n'avait plus, pour le soutenir, la compagne des bons et des mauvais jours, celle dont la voix était si tendre et si sage; seul il n'était plus de force à résister à de si longs tourments. Il s'est courbé sous l'orage et ne s'est plus redressé. Sa marche s'est ralentie, petit à petit, jusqu'au moment où il n'a plus marché du tout; sa parole s'est faite plus rare, ses silences sont devenus plus persistants; sa pensée, quand il prenait la peine de l'exprimer, est toujours restée d'une netteté absolue. Sa bonté était demeurée entière. L'automne dernier, déjà bien affaibli, il avait voulu que rien ne fût changé à ses habitudes d'hospitalité et il avait reçu à Louviers les amis accoutumés. On le portait dans sa voiture à laquelle il faisait prendre le chemin de la forêt; il y puisait des forces nouvelles et nous redoutions tous le retour à Paris. Rien toutefois n'annonçait une fin imminente; il était allé, dans la journée du 7 janvier, faire sa promenade quotidienne au Bois de Boulogne; les arbres lui en paraissaient maigres et chétifs quand il songeait à ceux de Louviers, et, peut-être, une dernière fois sa pensée s'est-elle reportée avec fierté vers son pays natal? Il avait dîné avec le fils, qui était resté

Digitized by Google

son fidèle compagnon; ils s'étaient quittes se disant à demain. Au milieu de la nuit, M. Prétavoine s'est éteint sans que la sœur, qui le veillait, s'aperçut du moment où son âme est remontée vers Dieu.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR DES

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Du R. P. de la Croix, au Villeret (Berthouville)

PAR M. L'ABBÉ PORÉE.

Les recherches que le R. P. de la Croix poursuit activement, depuis bientôt trois mois au Villeret, ont donné des résultats tellement inattendus et si importants qu'il y a lieu de faire dès maintenant un historique aussi complet que possible de ces fouilles, appelées à avoir un grand retentissement dans le monde savant.

En ces dernières années, M. Join-Lambert, à l'initiative duquel nous devons la reproduction phototypique du Trésor de Berthouville[1], avait, à plusieurs reprises, porté son attention sur le Villeret. Après d'assez longues négociations en vue d'obtenir du propriétaire et du locataire l'autorisation de faire quelques fouilles dans un monticule situé à peu de distance de l'emplacement du temple de Mercure, il put faire ouvrir une tranchée qui révéla la présence de murs en blocage de silex et de quelques débris de l'époque romaine.

Pendant ce temps, M. Duval, propriétaire actuel du

[1] *Note lue à la Société de Bernay le* 31 *mars* 1878 *tendant à la reproduction du Trésor de Berthouville par la phototypie.*

Digitized by Google

champ du temple, avait, lui aussi, creusé une fosse profonde et extrait du sol un entablement de grande dimension, ayant formé corniche, orné de moulures et de modillons, et dix autres grosses pierres de taille aux arêtes encore vives. M. Duval avait également rencontré un petit pied de vase en argent, identique de forme et de proportion à ceux de certains canthares du Trésor de Berthouville [1].

Surpris de la présence de ces grandes pierres employées en libages ou fondations pour une construction postérieure de matériaux moins soignés, M. Join-Lambert crut devoir en écrire à M. Babelon, conservateur du Cabinet des médailles à la Bibliothèque nationale, qui prépare une très importante publication sur le Trésor de Berthouville.

Le 2 mai 1896, M. Babelon se rendit avec M. Join-Lambert sur l'emplacement des fouilles provisoires. L'intérêt qui s'attachait à ces premières découvertes et l'importance éventuelle des explorations projetées firent juger que le mieux serait de faire appel à un archéologue compétent et expérimenté auquel une mission officielle pourrait être confiée, avec subsides pour entreprendre une fouille générale.

Le 21 juin suivant, dans une communication faite à la section de la Société libre de l'Eure pour l'arrondissement de Bernay, M. Join-Lambert annonçait que des fouilles allaient être entreprises au Villeret. Cette nouvelle fut accueillie par la section de Bernay avec une vive sympathie, et jugée digne des meilleurs encouragements.

[1] A. Join-Lambert, *Berthouville, nouvelles recherches*. Communication faite à la section de Bernay le 21 juin 1896.

Digitized by Google

M. Babelon, comprenant l'utilité et l'intérêt qu'il y aurait pour compléter sa grande publication sur les vases de Berthouville d'y joindre le plan exact des temples où la découverte du mois de mars 1830 avait été faite[1], fit part au Comité des travaux historiques (section d'archéologie) de l'existence, récemment constatée, de matériaux d'un temple primitif, et demanda que l'on investît d'une mission officielle un archéologue savant et connu pour procéder à ces nouvelles explorations. Le R. P. de la Croix, chevalier de la Légion d'honneur, qui s'est illustré par ces belles découvertes de Sanxay, du Vieux-Poitiers et d'Yseures, fut désigné.

Au crédit ouvert par M. le ministre s'ajoutèrent les allocations votées par le conseil général du département, la Société libre de l'Eure d'Evreux et la Section de Bernay. Il est de toute justice d'ajouter le nom de M. Join-Lambert, qui, par son initiative persévérante et éclairée et son très généreux concours, a rendu possibles les belles découvertes de 1896.

Le P. de la Croix et son chef terrassier, Auguste Gatelier, venus de Poitiers, s'installèrent à Berthouville, et le 28 septembre les fouilles commencèrent.

La superposition de murs d'une seconde époque avait bien été reconnue déjà par MM. Join-Lambert et Babelon ; mais la grande difficulté était de préciser ce qui appartenait à chacune de ces constructions là où la superposition n'existait plus ou n'avait jamais existé. Le P. de la Croix y est parvenu par une méthode et une

[1] Un plan du temple avait été dressé en 1861 par M. Le Métayer-Masselin, après avoir rouvert les terrains qui contenaient encore des substructions. Mais ces plans paraissaient à M. Babelon et au Comité des travaux historiques, comme jadis à MM. de Longpérier, Viollet-le-Duc, Mérimée et autres, peu clairs et même peu vraisemblables.

Digitized by Google

attention au-dessus de tout éloge, et dont sa science et son énergie étaient seules capables.

Le 31 octobre, les fouilles du temple étaient terminées. Le Père en dressa le plan avec une fidélité scrupuleuse. Sur ce plan en trois couleurs, dressé à l'échelle de 5 millimètres par mètre, on voit la marche des fouilles et les époques distinctes des deux constructions.

Le 18 octobre, à Evreux, et le 25, à Bernay, le P. de la Croix, avait fait, aux séances de la Société libre de l'Eure, deux conférences où il exposait, avec plan à l'appui, le résultat de ses explorations. Le *Courrier de l'Eure* du 31 octobre en a donné un excellent compte rendu, signé « Alexis Epaulard ». Nous n'y reviendrons pas; nous rappellerons seulement, d'après les constatations du P. de la Coix, que dans la construction primitive se trouvait une grande enceinte carrée, enveloppant une aire de 4,600 mètres environ, à l'ouest de laquelle s'élevaient deux temples, l'un dédié à Mercure de Canet (MERCVRIO AVGVSTO CANETO ou KANETONNESSI), l'autre consacré à Maïa, ou peut-être à l'une des formes gauloises de cette déesse (*Adsmerta* ou *Rosmerta*).

La révolte des Bagaudes, après 270, pendant laquelle presque toutes les villes gauloises qui n'étaient pas fortifiées et gardées furent détruites, renversa le temple primitif de Mercure de Canet. Plus tard, une reconstruction partielle et de dimensions beaucoup plus restreintes se fit sur l'emplacement même de l'ancien temple. Une partie des belles pierres taillées servit de fondations à cette construction bâtie en matériaux moins soignés, probablement en travertin de petit appareil carré, comme l'indiqueraient deux pierres que nous

Digitized by Google

avons remarquées, lorsque plusieurs membres de la Société libre de l'Eure et de la Section de Bernay vinrent, le 3 novembre, sur l'invitation de M. Join-Lambert, visiter les fouilles du Villaret qui venaient d'être terminées.

Pendant que les déblaiements se poursuivaient, le P. de la Croix étudiait le plateau du Villaret et ses abords. Il y avait remarqué un puits et plusieurs chemins très anciens, qu'il soupçonnait être romains. Tout près de là, une large butte recouvrait sans doute quelque dépendance du temple, puisque, dans un sondage antérieur, M. Join-Lambert y avait reconnu des fondations en blocage de silex, des débris de poteries romaines et des écailles d'huîtres. Enfin, à peu de distance de la butte et des substructions des temples, dans un vaste terrain en partie habité et entouré de très anciens chemins, on pouvait peut-être, à l'aide de quelques sondages, s'assurer si ce n'était pas là qu'était l'ancien *Canetum* ou *Canetonnum*, dénomination qui se rencontre tracée sur plusieurs vases du Trésor de Berthouville.

Tout entreprendre à la fois n'était pas possible. Le P. de la Croix commença par s'occuper du puits. Mais en établissant ses dépenses occasionnées par les fouilles, il s'aperçut qu'il fallait s'arrêter, les subsides destinés aux travaux étant épuisés. Disposé, non sans un vif regret, à abandonner son champ de bataille et à reprendre la route du Poitou, le P. de la Croix mit M. Join-Lambert au courant de la situation : le travail demandé par le ministère et subventionné par le conseil général, la Société libre de l'Eure et la section de Bernay était terminé ; mais les fonds manquaient pour

Digitized by Google

compléter le déblaiement du puits et l'exploitation de la butte.

Des démarches furent faites à Paris pour indiquer la situation et demander si une nouvelle allocation ne pourrait être accordée. La réponse fut négative. M. Join-Lambert exprima au P. de la Croix tout le regret qu'il éprouvait en voyant inachevées et incomplètes des recherches qui intéressaient au plus haut point l'histoire de notre région. Il pria le Père de vouloir bien continuer les fouilles, en l'assurant qu'il ferait ce qui serait utile.

C'est grâce à cette intervention généreuse et désintéressée que le P. de la Croix put poursuivre ses travaux et le déblaiement du puits. On est actuellement (18 décembre) descendu à 64 mètres, à la couche du remblai romain. Le travail est extrêmement pénible, à cause des dégagements du gaz acide carbonique; il n'est pas non plus sans danger. Il y a quelques semaines, un accident qui aurait pu causer la mort de deux ouvriers s'est providentiellement réduit à de fortes contusions, dont les victimes sont aujourd'hui guéries. On va reprendre le déblaiement du puits à l'aide d'un ventilateur que l'on a fait venir de Paris.

Pendant que ce travail était momentanément suspendu, le P. de la Croix s'attaquait à la butte dont nous avons parlé. Que renfermait-elle? Nul ne le savait, ni ne s'en doutait. La découverte qu'elle vient de fournir à son heureux explorateur ouvrira des horizons nouveaux pour l'histoire de la station de Canet et des tribus gauloises qui l'environnaient.

Cette butte recélait les substructions d'un théâtre dont il ne restait, partout où l'on a fait des excava-

Digitized by Google

tions, que 10 à 30 centimètres des fondations de ses murailles. Les murs droits ont été entièrement déblayés sur une longueur de 225 mètres, et ont fait rencontrer 13 points de murs courbes dans 6 grandes fouilles et 7 petites.

Le mauvais état de ces substructions peut s'expliquer par ce fait, que le plateau du Villeret et de Berthouville ne fournissant ni pierre ni silex, les seigneurs du moyen âge et les propriétaires successifs du sol des temples et du théâtre en tirèrent, aussi longtemps qu'ils purent, des matériaux tout préparés qu'ils employèrent soit à construire les parements de leurs maisons, soit à empierrer leurs chemins

La façade du théâtre de Canet, orientée presque à l'ouest, mesure 65 mètres 50 de longueur, y compris celle du *postscenium* qui est de 15 mètres 80. L'ouverture de l'*orchestra* (ici *arena*), est de 29 mètres 30 La superficie des 6 murs courbes, sur lesquels se trouvaient les gradins occupés par les spectateurs, est de 2,541 mètres carrés.

Ce théâtre offre quelques particularités intéressantes. Les murs nord et sud, qui se rattachent à la façade, sont évasés en trapèze, et c'est sur eux que viennent buter et se perdre trois des murs concentriques. La partie centrale, qui se compose habituellement du *podium* et de l'*orchestra*, semble être une *arena* destinée à divers usages. Enfin le *proscenium*, au lieu d'être terminé par un mur droit, est adossé à deux gros murs faisant face aux spectateurs, et formant un angle obtus, comme aux théâtres de Milet et de Laodicée[1].

[1] Cf. *Bulletin monumental*, 1862, p. 400.

Digitized by Google

Les plans et coupes, à l'échelle de cinq millimètres par mètre, ont été dressés avec un très grand soin par le P. de la Croix. Leur absolue fidélité a pu être contrôlée et constatée par plusieurs archéologues, notamment par une délégation de la Société libre de l'Eure venue d'Evreux au Villeret, le 8 décembre dernier[1].

Cette rare et curieuse découverte donne au Canet gaulois une importance que l'on n'avait pas soupçonnée jusqu'ici. Le P. de la Croix n'hésite pas à croire que ces temples et ce théâtre ont appartenu à un grand centre de réunions religieuses et commerciales, auxquelles venaient s'ajouter l'attrait des représentations scéniques. Canet rappelle, en plus petit, Sanxay. Celui-ci était situé à l'extrémité de la tribu des Pictons, et presque en contact avec d'autres tribus voisines. Canet se trouvait à l'extrémité du territoires des Lexoves, à peu de distance de la Risle, limite des Eburoviques et des Véliocasses[2].

Restait un *desideratum*. Le Canet gaulois avait des temples, un théâtre. Mais où était précisément situé le centre des habitations, le *Canetum* proprement dit? Le P. de la Croix voulut le savoir.

Il dirigea d'abord ses explorations dans le petit hameau du Villeret. Plusieurs sondages et tranchées, exécutés dans des cours habitées, ne firent apparaître que des traces du moyen âge, sans aucun vestige romain.

On alla plus loin, dans les propriétés voisines. Là,

[1] Je suis allé le 10 décembre visiter les fouilles, et j'ai pu suivre, en les comparant au plan du P. de la Croix, toutes les fondations du théâtre du Villeret.

[2] Voir l'Atlas historique et géographique de Longnon.

Digitized by Google

une fouille fit rencontrer des restes d'hypocauste ; à quelques mètres de ce point existe un superbe puits romain, de 2 mètres de diamètre.

On ne pouvait songer à entreprendre des fouilles en règle dans ces terrains plantés et cultivés. Toutefois, à l'aide d'observations dont la simplicité pourra surprendre, mais dont le procédé dénote chez celui qui les a faites autant de perspicacité que d'expérience, le P. de la Croix étudia la surface du sol. Il remarqua, au bas de certaines pièces, des débris de tuiles à rebord ; des trous destinés à la plantation des pommiers avaient mis à jour de nombreux débris romains ; un très grand nombre de mottes de taupes avaient ramené à la surface du sol une multitude de petits fragments de terres cuites ou poteries.

Pour contrôler et appuyer ces observations, le P. de la Croix s'informa auprès de M. Duval, depuis longtemps propriétaire ou locataire d'une très grande partie de ces terrains, de ce que lui-même avait observé et trouvé. Avec une obligeance parfaite, M. Duval signala chacun des endroits où il avait trouvé des vestiges romains. Le P. de la Croix vérifia à nouveau ces indications et par l'étude des différentes natures des terrains, il est parvenu, c'est sa conviction, à déterminer l'emplacement du *Canetum* gaulois dont il a dressé un plan.

Cette petite ville, qui occupait une superficie de quelques hectares, se trouvait à côté de la voie romaine et était desservie par trois autres chemins dont un seul est encore en usage.

Le R. P. de la Croix, Messieurs, a droit à la plus vive reconnaissance et aux plus sincères félicitations

Digitized by Google

de tous les amis de l'archéologie et de l'histoire locale, et je crois qu'il est de toute justice d'associer à son nom celui de M. Join-Lambert dont l'initiative persévérante et la générosité ont rendu possibles la belle découverte du théâtre de Canetum et l'exploration de son puits romain.

Nous voulons espérer que les mystérieuses profondeurs de ce puits nous réservent quelque intéressante surprise. Mais, fussions-nous déçus sur ce point, les résultats acquis dès maintenant seront toujours plus importants au point de vue de l'histoire et de l'archéologie, que la découverte de quelques épaves d'un mobilier gaulois. C'est là, du reste, une appréciation qu'un maître de l'archéologie moderne, Jules Quicherat, exprimait à une Société savante d'un département de l'Ouest : « Que cette studieuse compagnie, disait-il, se défasse du préjugé que l'intérêt des fouilles est en raison des objets de prix qu'on en retire. »

PORÉE,

Curé de Bournainville,
Inspecteur de la Société française d'archéologie

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

OBSÈQUES DE M. E. IZARN

Le lundi 4 janvier 1897, à onze heures et demie, ont eu lieu en l'église Saint-Taurin, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de M. Pierre-Eugène Izarn [1], maire de Saint-Martin-aux-Arbres (Seine-Inférieure), vice-président honoraire de la Société libre d'agriculture de l'Eure.

En tête du cortège marchaient les enfants des écoles des ouvroirs, les religieuses des communautés d'Evreux, les frères de la Doctrine chrétienne.

Autour du char se pressaient des délégations de la Société d'agriculture de l'Eure, des Sociétés de secours

[1] M. Izarn (Pierre-Eugène), fils de M. Izarn, député de Rouen, d'une ancienne famille du Midi, né à Rouen, le 25 mai 1814, est décédé à Saint-Martin-aux-Arbres (Seine-Inférieure), le 30 décembre 1896.

Après avoir fait de brillantes études à Rouen, il fut le collaborateur au Collège de France de M. Victor Regnault, le célèbre chimiste ; et, par suite de son mariage, le 25 janvier 1854, il vint se fixer définitivement à Evreux. Depuis cette époque, M. Izarn s'est dévoué à toutes les œuvres utiles. Il fut vice-président de la Société libre d'agriculture de l'Eure, de 1869 à 1896, membre de la Commission d'examens, du Bureau d'administration du Lycée d'Evreux, de la Commission météorologique de l'Eure, délégué cantonal, administrateur de la Société de secours mutuels *l'Ébroïcienne*, membre de la Société des agriculteurs de France et des bibliophiles normands. M. Izarn était officier d'académie depuis 1876.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Heliog. Dujardin

Digitized by Google

Digitized by Google

mutuels *l'Ebroïcienne*, *l'Union des Ouvriers d'Evreux*, et des *Usines de Navarre*, ainsi qu'un détachement de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Le cercueil disparaissait sous de magnifiques couronnes offertes par la famille, la Société libre d'agriculture de l'Eure, les amis et les serviteurs de la maison.

Les cordons du char étaient tenus par MM. le général Marin ; le duc de Broglie ; Louis Passy, député ; le comte de Boury, vice-président de la Société d'agriculture de l'Eure ; Léon Labbé, ancien conseiller général de l'Eure ; le comte de Maistre, président du comité départemental de la Société de secours aux blessés militaires ; Pierre de Waru ; Picquenot, inspecteur général des ponts et chaussées ; Maurice Richard.

Le deuil était conduit par M. et Mme Louis Izarn, M. et Mme Pierre Izarn, ses enfants ; M. Arthur Legrand, député de la Manche, son beau-frère ; MM. Emmanuel Legrand et René Laudet, ses neveux ; MM. Alfred et Louis Dailly ; Mme Anatole Leroy-Baulieu ; M. Raoul de Piepape ; M. et Mme Gustave Prévost et le colonel Durand de Villers, ses cousins.

Parmi les nombreux assistants on remarquait : MM. d'Autemarre d'Ervillé, Modeste Anquetin, le comte de Burey ; Boursier, vétérinaire ; Bleuse, directeur de la Société générale ; Bagot, avocat ; Besnier, directeur de la Banque de France ; Buisson, pharmacien ; Belhache, ancien inspecteur des établissements de bienfaisance ; Barbey, professeur au lycée ; Bourbon, archiviste départemental ; Buissot, lieutenant de dragons ; Edouard Bouruet-Aubertot ; Hector Bouruet-Aubertot ; Lionel Béranger ; Cartier, ancien maire de Gaillon ;

Digitized by Google

Cauet, avocat; Carrère, rédacteur du *Courrier de l'Eure ;* Chauveau, directeur honoraire des contributions directes ; Cauvain, trésorier-payeur général; Corbeau, conseiller général ; Cordier, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Cauchois, architecte ; Cuthbert, officier d'infanterie de marine ; Chauvin, propriétaire ; l'abbé Chilard, curé de Saint-Sébastien-de-Morsent ; le capitaine Canuet, du 6e dragons; de Carrère Saint-Béarn, ancien receveur des finances ; Cordier, lieutenant d'infanterie ; Duhamel-Marette, peintre-verrier ; d'Esclavelles ; le lieutenant-colonel Faure, du 6e dragons ; Fauchet, directeur des usines de Navarre ; Fliecx, capitaine de gendarmerie; le capitaine Ferrand, du 6e dragons ; Paul Godard, industriel à Navarre ; l'abbé Guéry, aumônier du lycée ; Guillemare; Gresse ; Léon Hay; Join-Lambert, conseiller général ; le baron de Klopstein, chef d'escadrons au 6e dragons ; Louis Kœnig ; Laignel-Lavastine, vice-président du conseil de préfecture ; Lapeltey, conseiller municipal ; Fernand de Lestanville ; l'abbé Levasseur, curé de Navarre ; Leviez, notaire ; Letellier-Alaboissette, trésorier de la Société d'agriculture ; Legras, ancien sous-chef de division à la préfecture ; Joseph Labbé, avocat ; Lerenard-Lavallée, juge, secrétaire de la section de Bernay (Société libre de l'Eure) ; le commandant Léorat, du 6e dragons ; Legué, président de l'Union commerciale et industrielle d'Evreux ; Paul Letaud, ancien maire de Conches ; Lautour, avocat, conseiller municipal ; Lesort, juge au tribunal de commerce ; Lecointe, professeur à l'école normale ; Letellier-Petel, ancien conseiller de préfecture ; Lemesle, négociant ; le comte de la Loyère, lieutenant au 6e dragons ; Lesage, lieutenant de la compa-

Digitized by Google

gnie de sapeurs-pompiers ; l'abbé Lecœur, curé de Saint-Martin-aux-Arbres ; l'abbé Lenormand, chanoine ; le comte de La Bourdonnaye-Blossac, capitaine au 6e dragons ; le capitaine de Lauriston-Boubers, du 6e dragons ; le capitaine de la Masselière, du 6e dragons ; Morand de la Perelle, lieutenant-colonel en retraite ; Louis Méry de Bellegarde ; Robert Méry de Bellegarde ; le président Molle ; le comte Gonzague de Maistre, avocat ; Maçon, lieutenant de la compagnie de sapeurs-pompiers ; Mathieu, archiviste militaire ; le comte Lionel de Montesquiou-Fézensac, lieutenant au 6e dragons ; le baron de Montbel, capitaine au 6e dragons ; le R. P. Joseph de Maistre ; de Portzamparc, lieutenant-colonel en retraite ; de Postel des Minières ; Léon Petit, conseiller d'arrondissement, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture de l'Eure ; le lieutenant de Prémonville, du 6e dragons ; Préteux, professeur au lycée d'Evreux ; Paul Persil ; Petel, notaire ; Quérité, adjoint, président de la Société de secours mutuels « l'Ebroïcienne » ; Quettier, imprimeur ; Régimbart, bibliothécaire ; le docteur Régimbart ; le comte de Rostolan ; Félix de Rostolan ; le capitaine Reynaud, officier d'ordonnance ; Radiguet, opticien ; Louis Régnier, homme de lettres ; le comte Rœderer, chef d'escadron au 6e dragons ; le baron de Saint-Vincent, intendant militaire en retraite ; le capitaine Sermet, du 6e dragons ; le capitaine Singer, du 7e dragons ; Souty père, propriétaire ; Tanneur, propriétaire ; Tyssandier, avocat ; Taratte, ancien professeur de mathématiques au lycée d'Evreux ; Tristan, maire de Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux ; Toussin, avocat ; le docteur Veslin ; Gustave de Waru.

Après l'office, pendant lequel la maîtrise s'est fait

Digitized by Google

cimetière. L'absoute a été donnée par M. l'abbé Amette, vicaire général; Monseigneur étant souffrant avait écrit pour s'excuser.

La cérémonie religieuse terminée, le convoi s'est dirigé vers le cimetière d'Evreux et après les dernières prières M. Louis Passy, député de l'Eure, ami de la famille, a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs,

« Il m'est arrivé quelquefois de demander à l'ami que nous avons perdu ce qu'il pensait des hommages qu'on rend le jour des cérémonies funèbres, et il me disait que le mieux, suivant lui, était de jeter sur une tombe quelques paroles, comme l'on jette des fleurs ou de l'eau bénite. Je ferai ce qu'il souhaitait, et ces fleurs sont tous les souvenirs d'une vie passée dans les nobles études et les bonnes actions.

« Izarn était un esprit rare et un cœur excellent. Né pour les sciences, les lettres et les arts, il sut les comprendre et les pénétrer : mais il n'avait aucune ambition. Il était heureux de travailler pour travailler, sans espérance d'avenir. Je n'ai jamais connu un homme distingué qui fût plus dégagé de lui-même et qui eût moins que lui le souci de se produire et de paraître. Son goût était de savoir et d'apprendre, et sa passion était d'être utile aux autres.

« Ces qualités de modestie, de désintéressement et de dévouement, il les a déployées dans les vingt-cinq années que nous lui primes, presque de force, pour les

Digitized by Google

donner à la Société libre de l'Eure; mais il en a fait surtout le fond de sa carrière, qui a été la carrière de l'amitié. Je dis ce que vous pensez tous. Izarn fut un véritable ami, sûr dans le secret des malheurs, sincère dans les jours de prospérité, toujours ardent, toujours délicat. Heureux ceux qui jouirent de sa confiance : car ils en ont connu tout le prix! Heureux ceux qui ont la fortune de pouvoir, à cette heure, mêler dans leurs souvenirs reconnaissants les noms aimés d'Eugène et d'Antoinette Izarn.

« Vous souvenez-vous des temps si lointains où, dans la maison hospitalière d'Evreux, rayonnait la grâce d'une femme adorablement bonne? Vous souvenez-vous des débuts et des progrès de cette maladie cruelle qui paralysa peu à peu dans un fauteuil tant de grâce et de bonté pour une longue suite d'années? Jamais une plainte, jamais une mauvaise humeur, jamais un moment de révolte et de chagrin, mais une souriante résignation, où se cachaient la crainte d'affliger les siens et la soumission absolue aux volontés de Dieu. Son mari, son cher mari, était toujours là près d'elle, la soignant comme on soigne un enfant, et l'aidant à oublier ses souffrances par la distribution de ses inépuisables charités.

« Un jour la mort survint. Ce jour-là, Izarn n'était point préparé, mais depuis longtemps il était transformé. L'ange qui avait souffert à côté de lui avait accompli son œuvre : le savant raisonneur, sans s'en douter, était devenu un homme de foi; car lui, vous le savez, a quitté ce monde dans des sentiments volontairement chrétiens. Elle, elle avait tant prié, tant prié, qu'avant de les réunir, Dieu ordonna qu'ils fussent tous deux parfaitement heureux.

Digitized by Google

« Chers et excellents amis, vous laissez à vos enfants de nobles exemples, à vos amis d'éternels regrets... Nous vous pleurons tous. Adieu ! »

Puis M. le comte de Boury, vice-président de la Société libre d'agriculture de l'Eure, s'est rendu en ces termes l'interprète des sentiments de la Société :

« MESSIEURS,

« Depuis un an, M. Izarn, malgré nos sollicitations pressantes, s'était démis de la vice-présidence de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. Il appartient à celui qui, sans le remplacer, lui succède dans cette fonction, de se faire ici l'interprète des regrets unanimes de notre compagnie.

« Nous avons, à la Société libre de l'Eure, le culte de nos morts : à plus forte raison, nous avons la mémoire du cœur et la gratitude des services rendus. Or, fin lettré comme vous l'avez connu, homme de conseil et d'expérience comme nous avons pu l'apprécier, M. Izarn fut, durant ses vingt-cinq années de vice-présidence, le guide le plus sûr, le metteur en œuvre le plus avisé des efforts et des travaux de notre société ; et nos Recueils, notamment par l'histoire de Navarre, par le discours prononcé au concours départemental de Conches, par la notice nécrologique de M. Colombel, par le compte rendu de nos concours d'enseignement agricole, ont conservé la trace précieuse de sa collaboration.

« Vous savez qu'aux qualités de l'esprit — car les

Digitized by Google

lettres, les sciences chimiques l'attiraient tout autant que les questions pédagogiques — aux qualités de l'esprit, dis-je, il joignait la bonté la plus charitable ; c'était un homme de bien dans toute l'acception du terme, pitoyable envers toutes les misères, rivalisant de bienfaisance avec la sainte et digne compagne de sa vie. Voici deux ans qu'un deuil cruel, un de ces deuils qui brisent irrémédiablement le cœur, l'avait frappé dans ses plus chères affections : depuis lors, il vivait de ses souvenirs dans son domaine de Saint-Martin, heureux du bonheur des siens et l'esprit tourné vers les mystères de l'au-delà.

« Il s'y est éteint doucement, dans la sérénité et la résignation les plus édifiantes, donnant à ses fils, ainsi que vient de le dire M: Passy, l'exemple d'une mort volontairement, délibérément chrétienne. N'oublions pas, messieurs — car ce sera la consolation de ceux qui le pleurent — qu'une foi réfléchie et sincère et qu'une inépuisable charité assurent, auprès de Dieu, la récompense d'une vie noblement employée. »

Ces discours ont vivement impressionné les nombreux assistants.

La vie de M. Izarn est un exemple. Dieu lui a permis de marquer chacun de ses jours par des services rendus et des devoirs accomplis.

Sa mort est un enseignement. Cette âme d'élite qui n'a jamais connu que les sentiments élevés, a vu les approches de la dernière heure avec une religieuse confiance.

La Société d'agriculture de l'Eure conservera longtemps le souvenir de cet homme de bien.

Digitized by Google

Cette cérémonie avait été précédée d'un service funèbre qui avait eu lieu le samedi 2 janvier 1897 dans l'église de Saint-Martin-aux-Arbres (Seine-Inférieure). L'office avait été célébré par M. l'abbé Lecœur, curé de Saint-Martin, et après l'absoute, il a rendu en ces termes hommage à celui qui si longtemps fut le bienfaiteur de cette paroisse :

« Au nom de la famille, au nom du conseil municipal et du conseil de fabrique, je remercie toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux convoi et service de M. Izarn, maire de Saint-Martin.

« M. Izarn, par son intelligence élevée, son esprit droit et judicieux, ses relations faciles et agréables, avait su se concilier les sympathies de tous. Il fut à la lettre « l'homme prudent et bon », *vir bonus et prudens*.

« Quand, il y a quelques mois, ses concitoyens et ses collègues du conseil municipal firent appel à son dévouement, quoique arrivé à l'âge du repos, il ne crut pas devoir refuser le fardeau qui lui était offert, et certes il était bien fait pour remplir ces fonctions qui entraînent une certaine responsabilité et exigent du tact et de l'habileté. Nous ne saurions oublier que c'est grâce à ses actives démarches et à son zèle que la commune a pu obtenir certains avantages dont elle était privée depuis longtemps. La mort est venue prendre le noble vieillard avant qu'il ait pu achever son œuvre.

« Dans les circonstances présentes, la perte que nous faisons aujourd'hui est très sensible. Pour M. Izarn, Dieu lui donnera (si ce n'est déjà fait) la récompense méritée.

« Son cœur bon et généreux l'excitait naturellement à secourir les indigents et les affligés, aussi sa mémoire

Digitized by Google

auprès d'eux sera en bénédiction. Il s'attacha à continuer les traditions de charité léguées par une pieuse épouse dont les libéralités sont encore présentes à l'esprit de tous ici. La grande délicatesse dont il était doué le portait à prévenir les désirs de ceux qui s'adressaient à lui.

« La première préoccupation de M. Izarn, dès qu'il se sentit atteint par la maladie, fut de demander les secours de notre sainte religion ; il les reçut avec une foi vive et une grande piété. Ceux qui furent témoins de la douce résignation dont il fit preuve au milieu des souffrances, ne l'oublieront jamais. C'est un exemple pour tous, et nous pouvons, en adressant à la famille l'expression de nos sentiments de condoléance, et dans l'espoir d'atténuer sa douleur, lui rappeler cette parole de consolation que nous trouvons dans nos saints livres et que l'on peut appliquer avec raison au bien regretté M. Izarn : « *Heureux les pacifiques, parce qu'ils seront* « *appelés les enfants de Dieu.* »

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Pendant l'année 1896,

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société.

NOTA. — Les numéros précédés d'un astérique sont ceux pour lesquels l'auteur a dû se contenter d'indications étrangères dont il n'a pu vérifier l'exactitude.

La présente bibliographie a été dressée avec l'obligeante collaboration de M. E. GUILLEMARE.

Digitized by Google

A***. — 1524. *Oubliés et dédaignés. Jules Prior.* Signé : A***. — *Le Réveil de Conches*, 2, 16 et 23 janv. 1896.

Reproduit *in extenso* dans le *Journal de Verneuil* des 9, 19 et 26 janv., et partiellement dans *l'Avenir de Bernay*, n° du 22 janv.
Tirage à part : *Oubliés et dédaignés. Jules Prior.* Signé : A***. (In-4, [3] p. à 3 col. Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Verneuil, imp. J. Gentil. »)

— 1525. *Poètes normands contemporains. Théophile Doucet.* 1831-1890. Signé : A***. — *Le Réveil de Conches*, 12, 19 et 26 mars 1896.

Reproduit dans le *Journal de Verneuil*, n°s des 15, 22 et 29 mars, et tiré à part : *Poètes normands contemporains. Théophile Doucet.* 1831-1890. (Non signé. Il n'y a qu'un titre de départ. In-4, [4] p. à 3 col. S. l. n. d.)

— 1526. *Une muse vernolienne. Aglaé de Corday.* Signé : A***. — *Journal de Verneuil*, 17, 31 mai et 7 juin 1896.

Aglaé de Postel, née au Baudry, près Verneuil, le 22 mars 1796, femme de Jules de Corday.
Reproduit dans *le Réveil de Conches*, n°s des 21 mai, 4 et 11 juin, et tiré à part : *Une muse vernolienne. Aglaé de Corday.* 1796-1866. Signé : A***. (In-4, [4] p. à 3 col. Il n'y a qu'un titre de départ. S. l. n. d.)

ADVIELLE (**Victor**). — 1527. *L'ex-libris de la famille Le Bourg, de Pont-Audemer* (*Eure*). Signé : Victor ADVIELLE. — *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, 3e année, p. 132-136 (n° de sept. 1896), avec 2 fig. dans le texte.

Le Bourg des Alleurs, Le Bourg de Montmorel, Joseph-Augustin Le Bourg, curé de Bazoques († 1782).
Pas de tirage à part.

ALLARD DE GAILLON (**E.**). — 1528. *La noblesse et les métiers manuels. Les barons fossiers et les ferrons de Normandie.* Signé : E.

Digitized by Google

ALLARD DE GAILLON. — *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 9e ann. (in-12 ; Paris, 45, rue des Acacias, 1896), p. 167-179.

Industrie ferronnière du pays d'Ouche.

Pas de tirage à part. Extrait d'un ouvrage en préparation sur la noblesse et les métiers manuels.

1529. **Ancienne** *maison (l') des Templiers à Louviers (Eure)*. — Grav. sur bois dans *Annales de Notre-Dame des Arts*, p. 55 (n° du 1er déc. 1896).

1530. **Annuaire** administratif, agricole, commercial, industriel. 1897. *L'Indispensable-Almanach illustré*. Renseignements et annonces de l'arrondissement de Bernay, ... 50 c. — Brionne, E. Amelot, imp.-édit. Petit in-8°.

Détails sur les monuments de Bernay et de Beaumont-le-Roger. — Liste des préfets de l'Eure. — *M. Fouquet (Louis-Camille), député de l'arrondissement de Bernay*. [Notice, avec portr.] — Portraits de M. Parissot, sénateur, et de M. le duc de Broglie. — Photogravures h. t. de la caserne Turreau, à Bernay, du prieuré de Beaumont-le-Roger et du donjon de Brionne.

1531. **A propos** *du centenaire d'Aubéry du Boulley*. — *Journal de Verneuil*, 17 et 24 mai 1896.

Réimpression d'articles biographiques parus du vivant d'Aubéry du Boulley, notamment de celui intitulé : *Un mérite oublié*, et signé : Henri-Léon Lizot.

1532. **Archevêques** *et évêques... Monseigneur Colomb, évêque d'Evreux*. — *La France illustrée*, 23e année, p. 323-324 (n° du 31 oct. 1896), avec portr. dans le texte, p. 324.

ARDOUIN-DUMAZET. — 1533. *Histoire locale. Du Guesclin à Cocherel*. — *Le Courrier de l'Eure*, 9 nov. 1895.

Passages extraits d'un article de M. Ardouin-Dumazet : *Duguesclin stratégiste*, publié par *le Temps*. Ils ont été reproduits dans le *Journal de l'Eure*, 16 fév. 1896, et le *Journal d'Evreux*, 19 fév.

— 1534. ARDOUIN-DUMAZET. *Voyage en France*. 6e série : Cotentin. — Basse-Normandie. — Pays d'Auge. — Haute-Normandie. — Pays de Caux. Avec 29 cartes ou croquis. — Berger-Levrault et Cie, édit., Paris, Nancy, 1896. In-12. Couverture illustrée. (3 fr. 50.)

Broglie, p. 229-230; Bernay, p. 232-233; Thiberville, p. 233; Pont-Audemer, p. 253-256; le Marais-Vernier et Quillebeuf, p. 256-264; le Bec-Hellouin, p. 265; le Neubourg, 266-270; Evreux, p. 271-274;

Digitized by Google

la Couture-Boussey, p. 275-278; Bois-le-Roi, p. 278; Ézy, p. 279; Ivry, p. 280-282; Brécourt, p. 283-284; Cocherel, p. 284-286; Pacy-sur-Eure, p. 287; Vernon, p. 287-291; Les Andelys, p. 292-296; Louviers, p. 316-317; Verneuil, p. 322-325; Breteuil, p. 325-331; Rugles, p. 331-332; Conches, p. 333-334; Beaumont-le-Roger, p. 336-337; Brionne, p. 339-340; la vallée de l'Andelle, p. 342-346; Lyons-la-Forêt, p. 346-349; Etrepagny, p. 350.

1535. **A Saint-Ouen-de-Mancelles.** [Inauguration de l'inscription rappelant la naissance de dom Massuet. Texte de l'inscription.] — *L'Avenir de Bernay*, 12 sept. 1896.

Le texte de l'inscription a été publié aussi par le *Journal de Bernay* (n° du 12 sept.), *le Réveil de l'Eure* (même date) et le *Journal de l'Eure* (13 sept.). — Voir également le compte rendu paru dans *le Briennais* du 13 sept., sous ce titre : *La Société libre de l'Eure à Saint-Ouen-de-Mancelles.*

1536. **Assegond** ([Notice biographique sur *M. Alphonse-Vincent*), conservateur honoraire du musée de Bernay. — *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, 1896, p. 363-366.

AULARD (F.-A.). — 1537. *Recueil des actes du Comité de salut public*, avec la correspondance officielle des représentants en mission et le registre du Conseil exécutif provisoire, publié par F.-A. AULARD,... Tome neuvième. 27 nov. 1793 — 31 déc. 1793... — Paris, impr. nationale, 1895. In-8. (Cf. n°s 910, 1210-1212, 1242.)

Faux titre : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » On lit au revers du faux titre : « Se trouve à Paris, à la librairie Ernest Leroux. »

Le général Turreau à l'armée de l'Ouest, p. 5, 9, 10, 29, 120, 122, 269, 427, 549. — Lettres de Delacroix, Legendre et Louchet, représentants dans la Seine-Inférieure et départements voisins, p. 10 (Evreux, 7 frim. an II), 47 (Conches, 9 frim.), 68 (Bernay, 10 frim.), 265, 291, 379, 489, 640. — Lettres de L. Turreau, représentant à l'armée de l'Ouest, p. 29, 69, 208, 267, 381, 402, 429, 530, 607, 645. Sur L. Turreau, cf. aussi p. 264, 677. — Lettres de Francastel, représentant à l'armée de l'Ouest, p. 50, 111, 129, 191, 208, 223, 269, 334, 429, 491, 532, 611, 659. Sur Francastel, cf. également p. 472, 531, 552, 772. — Bidault, député suppléant de l'Eure à la Convention, p. 100. — Les deux bataillons de Paris envoyés dans l'Eure en juillet 1793, p. 122. — Lettre du Comité de salut public à Delacroix et Legendre, représentants dans la Seine-Inférieure et départements voisins, p. 187. — Lettres de Du Roy, représentant chargé de la levée de chevaux à Châlons-sur-Marne, puis représentant à l'armée du Rhin, p. 248, 737. — Lettre du Comité de salut public à Prieur (de la Marne), Bourbotte et Francastel, représentants à Brest et à l'armée de l'Ouest, p. 284. — Montaut, ancien commandant de l'artillerie « dans la force dépar-

Digitized by Google

tementale » à Vernon, p. 333. — Ordre à Laplanche, représentant dans le Calvados, de se rendre à Evreux, p. 379, 397. — Laplanche à Evreux, p. 452. — Réquisitions dans le département de l'Eure, p. 511. — Fonderie de la Houssaye, district de Bernay, p. 583. — Un jeune tanneur de Vernon est excepté de la réquisition pour l'armée, à condition qu'il exercera sa profession tant que durera la guerre, attendu la nécessité où sont les soldats de recevoir des souliers, p. 601 ; protestation des autres jeunes citoyens de Vernon, p. 604. — Fremanger, député d'Eure-et-Loir à la Convention, né à Ivry-la-Bataille, p. 745. — *Passim*, nombreux arrêtés du Comité de salut public signés de R. Lindet.

AUMALE (duc d'). — 1538. *Histoire des princes de Condé pendant les* XVIe *et* XVIIe *siècles*, par M. le duc d'AUMALE. Tome septième. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-8, avec 2 portr. et 4 cartes h. t. (7 fr. 50.)

La Calprenède, seigneur de Vatimesnil, p. 203; Jean-Casimir, roi de Pologne, à l'abbaye de Saint-Taurin, p. 285 ; Legendre, curé d'Hénouville, p. 701. *Passim :* François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de Luxembourg, baron de Dangu ; Hérard Bouton, comte de Chamilly, seigneur de Beaumesnil.

L'*Histoire des princes de Condé* se termine par un *Index*, qui forme un volume séparé : Paris, Lévy, 1896 (3 fr. 50).

AUTON (Jean d'). — 1539. *Chroniques de Louis XII*, par Jean d'AUTON. Édition publiée pour la Société de l'histoire de France par R. de MAULDE LA CLAVIÈRE. Tome quatrième [et dernier]. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1895. In-8. (9 fr.)

Passim : le cardinal d'Amboise, le cardinal de Prie, abbé de Lyre, Robert Stuart, comte de Beaumont-le-Roger. Voir l'*Index*.

Les trois premiers volumes ont paru en 1889, 1891 et 1893.

AVEZAC-LAVIGNE (Ch.). — 1540. *Le nouveau calendrier des grands hommes*. Biographies des 558 personnages de tous les temps et de toutes les nations qui figurent dans le calendrier positiviste d'Auguste Comte. Traduit de l'anglais par Ch. AVEZAC-LAVIGNE. Tome II. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1894. (La couverture porte 1895.) In-8. (6 fr.) Cf. 1244.

Notice sur Poussin, signée F.H. (Frédéric Harrison).

BARRAS. — 1541. *Mémoires de Barras, membre du Directoire*, publiés avec une introduction générale, des préfaces et des appendices, par George DURUY. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. 2 vol. in-8, avec portraits h. t.

T. III et IV. — Cf. n° 1252.

Digitized by Google

T. III, p. 189 : Liberge de Granchain ; p. 412 : Robert Lindet nommé ministre des finances ; — t. IV, p. 122 : Exécution de Frotté à Verneuil.

BEAUREPAIRE (Ch. de). — 1542. *Notice sur l'abbé Jean-François Du Resnel, de l'Académie française*, par Ch. de BEAUREPAIRE. — *Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année* 1893-1894 (Rouen, 1895 ; in-8), p. 163-205.

Seigneur en partie de Thuit-Signol.

Tirage à part : *Notice sur l'abbé Jean-François Du Resnel, de l'Académie française*, par Charles de BEAUREPAIRE. — Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, succ.), 1895. In-8, 45 p.

— 1543. *Lettres de rémission pour Henri Poullart, serviteur de Jacques de Brézé* (1481), par M. Charles de BEAUREPAIRE. — Extr. du *Bull. histor. et philol.*, 1895. — In-8, 8 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : « Impr. nat. janv. 1896. ») Cf. n° 1257.

— 1544. *Notes sur les abbayes d'Auchy-les-Aumale et de Saint-Georges-de-Boscherville, et sur le prieuré de Beaulieu. — Bull. de la Comm. des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. X, 2e livr. (Rouen, 1896), p. 220-225.

P. 220-221 : l'abbé de Chaulieu et l'abbaye d'Auchy-lez-Aumale.

— 1545. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par M. Ch. de ROBILLARD DE BEAUREPAIRE, archiviste. *Seine-Inférieure. Archives ecclésiastiques. Série G* (nos 7371-8514) : tome sixième. — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1896. In-4. (12 fr.)

Fin des *Paroisses de Rouen. Eglises paroissiales, cures et fabriques en dehors de Rouen* (lettres A-R).

Documents concernant Amfreville-la-Campagne, p. 28 ; Vernon, 7, 183 ; Houville, 34, 37, 50 ; Aubevoie, 50 ; Pitres, 33, 36, 37, 38, 42, 50 ; Bernières, 52 ; le Bec-Hellouin, 144, 153 ; Fontaine-la-Soret, 231 ; Harquency, 194 ; Radepont, 199 ; Pont-Saint-Pierre, 212, 415 ; l'abbaye de Corneville, 263 ; l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, 263 ; Pont-de-l'Arche, 273, 307, 333, 385, 386, 387 ; Ecaquelon, 287 ; Boussey, 306 ; les Damps, 307 ; Thuit-Simer, 332 ; Chrétienville, 332 ; Montaure, 333 ; Criquebeuf-sur-Seine, 333 ; la Saussaye, 333 ; Ecouis, 340 ; Hennezis, 340, 435 ; Villerets, 340 ; le Thil, 341 ; Orgeville-en-Vexin, 344 ; Aizier ; 377 ; Louviers, 377, 456 ; Vandrimare, 385 ; Martot, 387 ; l'abbaye de Bonport, 392 ; la Croix-Saint-Leufroy, 397 ; Letteguives, 411 ; Vascœuil, 411 ; Heuqueville, 415 ; Farceaux, 435 ; la chartreuse de Gaillon, 443 ; l'abbaye du Bec, 450 et suiv. ; Heudreville-en-Lieuvin, 462 ; le Manoir, 464 ; etc.

Digitized by Google

— 1545 *bis*. *Rapport de l'archiviste du département*. Signé : Ch. de BEAUREPAIRE. — *Conseil général de la Seine-Inférieure, 2e session ordinaire de 1896. Rapports des chefs de service...* (Rouen, 1896; in-4°), p. (313)-(323).

Indication de documents concernant la seigneurie de Fains, récemment entrés aux archives de la Seine-Inférieure.

— 1546. *Notes sur les quatre Faucon de Ris premiers présidents au Parlement de Normandie. XVIIe siècle*. Signé : Ch. de BEAUREPAIRE. — *La Normandie*, t. III, p. 353-359, 393-404 (nos de nov. et déc. 1896).

Seigneurs de Charleval. — Terminé en 1897.

BENEDITE (Léonce). — 1547. *Le musée du Luxembourg*. Notice par Léonce BENEDITE, conservateur du musée national du Luxembourg. — Librairie d'art, Ludovic Baschet, édit., Paris. S. d. (1894). In-4, avec très nombr. grav. dans et hors texte. (23 fr.)

Texte : *Théodule Ribot; — Ch. Chaplin.*
Grav. : *Saint Sébastien, martyr.* [Photogr. h. t., d'après le tableau de Ribot.] — Portrait de Ribot. — Portrait de Chaplin. — *Souvenirs.* [Photogravure h. t., d'après le tableau de Chaplin.]

BERTOT (J.). — 1548. J. BERTOT. *Guides du cycliste en France. De Paris à Saint-Malo, Cherbourg et le Havre*. Ce volume contient 28 cartes itinéraires, 10 plans de villes, 10 cartes générales. — Paris, rédaction et administration : G. Boudet, édit.; vente exclusive : Ch. Mendel, édit., 1895. In-18. Couverture cartonnée et illustrée. (3 fr.)

Verneuil, p. 18-19; Evreux, p. 64-65, avec un plan (p. 63); Conches, p. 71; Beaumont-le-Roger, p. 72; Bernay, p. 73-74; Vernon, p. 110-111; Gaillon, p. 113-114; les Andelys, p. 114; Pont-de-l'Arche, p. 116-117; etc.

— 1549. J. BERTOT. *Guides du cycliste en France. Les plus belles excursions des environs de Paris*. Ce volume contient 7 grandes cartes et 24 cartes-itinéraires d'excursions. — Paris, etc., 1896. In-18. Couverture cartonnée et illustrée. (3 fr.)

Château-sur-Epte, Dangu, p. 149; Gisors, p. 150-151; Neaufles-Saint-Martin, p. 151; les Andelys, p. 152-154; Gaillon, p. 154; Vernon, p. 155.

BÉZIERS (Michel). — 1550. *Mémoires pour servir à l'état historique et géographique du diocèse de Bayeux*, par Michel BÉZIERS, publiés

Digitized by Google

par G. Le Hardy. Tome I. *Archidiaconé de Bayeux*. (Sceau de la Société de l'histoire de Normandie.) — Rouen, A. Lestringant, lib. ; Paris, A. Picard et fils, lib., 1896. In-8. (12 fr.) — Cf. nos 978, 1258.

P. 55-56 : Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux. — P. 390 : Odon de Gisors, chancelier du chapitre de Bayeux. — P. 394 : Raoul d'Harcourt, chancelier de Bayeux. — P. 311 et 429 : Jacques Josset, grand pénitencier de Bayeux, savant théologien, né à Vernon. — P. 131-141 et 224 : Pierre-Jules-César de Rochechouart, évêque de Bayeux, ancien évêque d'Évreux. — P. 377 : Jean-Jacques de Biaudos, grand doyen de Bayeux, abbé de la Noe. — P. 363-364 : Gabriel Le Veneur, doyen de Bayeux et d'Evreux († 1522). — Etc.

BIRÉ (Edmond). — 1551. *La légende des Girondins*, par Edmond Biré. Nouvelle édition. — Paris, Perrin, 1896. In-12, 477 p. (3 fr. 50.)

La première édition est de 1882.
Buzot.

BLIN (Charles). — 1552. *Notice sur le mobilier funéraire du cimetière mérovingien de Muids.* — *L'Impartial*, 26 janv. et 2 février 1896.

Réimpression de la notice de M. Blin, n° 1261, moins les figures. — Des extraits de cette notice ont également été insérés dans *l'Industriel de Louviers*, le *Journal d'Évreux*, *l'Avenir de Bernay* (15 avril 1896), le *Journal des Andelys* (16 avril).

BOIVIN-CHAMPEAUX (L.). — 1553. *Notices historiques sur la Révolution dans le département de l'Eure*, par L. Boivin-Champeaux,... 1894. 2 vol. in-8. Cf. nos 944, 1262.

Chacun des deux volumes est suivi d'*Errata* (deux pages pour le t. Ier, une page pour le t. II), imprimés seulement en 1896.

BONNEVILLE DE MARSANGY (Louis). — 1554. Louis Bonneville de Marsangy. *Autour de la Révolution.* — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1895. In-12 (3 fr. 50).

P. 135-181 : *Chapitre V. Madame Roland.* [Madame Roland et Buzot, p. 164-181.]

BOULAND (Dr L.). — 1555. *Armoiries de Philippe Desportes.* Signé : Dr L. Bouland. — *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris*, 1re année, p. 53-56 (n° de mars 1894), avec 4 fig. dans le texte.

Abbé de Bonport, mort dans cette abbaye en 1606. — Détails sur le tombeau de Desportes à Bonport, d'après Millin.

Digitized by Google

— 1556. *Ex-libris de Mme la comtesse de Gauville* [pour la bibliothèque du château du Theil, à Valailles]. Signé : L. Bouland. — *Id.*, 3e année, p. 71-73 (n° de mai 1896), avec une fig. dans le texte et une pl. h. t.

Familles de Barrey du Theil et Le Pellerin de Gauville.

BOURBON (Georges). — 1557. *Rapport de l'archiviste du département sur le service des archives départementales, communales et hospitalières.* Signé : Georges Bourbon. — *Rapport du préfet au conseil général. Session d'août* 1896, 3e partie, p. 154-171.

Analyse de documents concernant Dangu (p. 158), Vernon (p. 161-165), Eturqueraye (p. 163).

BOURGEOIS (Emile). — 1558. Emile Bourgeois, maître de conférences à l'École normale supérieure. *Le Grand Siècle.* Louis XIV, les arts, les idées, d'après Voltaire, Saint-Simon, Spanheim, Dangeau, Mme de Sévigné, Choisy, La Bruyère, Laporte, *le Mercure de France*, la princesse Palatine, etc. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. In-4°, avec très nombr. grav. dans et hors texte. (30 fr.)

Grav. : *Le Temps soustrait la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde*, par Nicolas Poussin. P. xvi. — *François-Henry de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg*, baron de Dangu. Planche h. t. p. 126. Héliogr. reproduisant la grav. d'Edelinck.

1559. **Bourgtheroulde.** 25e *anniversaire des combats de* 1870 *au Bourgtheroulde.* — *Journal d'Evreux,* 8 janv. 1896.

Détails historiques. — Reproduit dans le *Journal de l'Eure* du 12 janv.

Sur les combats de Bourgtheroulde et la célébration de leur 25e anniversaire, voir également *le Réveil de l'Eure*, n° du 11 janv. ; le *Journal de Conches*, n° du 9 janv. (article intitulé : *L'anniversaire de Bourgtheroulde et les mobiles de Conches*), et *l'Avenir de Bernay*, n° du 15 janv. (*Souvenirs de 1870 sur Bourgtheroulde.*)

BOURNAND (François). — 1560. François Bournand,... *La Sainte Vierge dans les arts.* — Paris, libr. Saint-Joseph, libr. de Tolra, édit. S. d. (1896). In-4°, nombr. grav. dans et hors texte. Couverture illustrée. (7 fr. 50.)

Gravures : P. 225. Entrée de Marie au Temple à l'âge de trois ans, d'après Poussin. — P. 233. La sainte Vierge, Jésus et saint Jean-Baptiste, d'après Jacques Stella. (Reprod. de la gravure de Falck dédiée à Sublet de Noyers.)

Digitized by Google

BRETTE (Armand). — 1561. *Recueil de documents relatifs à la convocation des Etats généraux de* 1789, par Armand Brette. Tome deuxième. — Paris, impr. nat., 1896. In-8, avec 25 pl. h. t., dont 24 de fac-similés de signatures. (Cf. n° 1269.)

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » — Au revers du faux titre, on lit : « Se trouve à Paris, à la librairie Ernest Leroux,... »

(Notices sur les) *Députés ayant siégé* : Beauperrey, le comte de Bonneville, Victor de Broglie, Buschey des Noës, Buzot, le comte de Chambors, le marquis de Chambray, J.-B. de Cretot, Eude, de La Lande, Lambert de Frondeville, Le Brun, Le Couteulx de Canteleu (p. 209 et 617), Le Febvre de Chailly, Lemaréchal, Lerellait, Thomas Lindet, de Trie-Pillavoine. — [Notices sur les] *Députés suppléants et autres n'ayant pas siégé* : le marquis de Boulainvilliers, le vicomte de Chambray.

BROGLIE (Duchesse de). — 1562. *Lettres de la duchesse de Broglie* — 1814-1838 — publiées par son fils, le duc de Broglie, de l'Académie française. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-12, (6)-358 p. et un portr. h. t. (3 fr. 50.)

La couverture porte, en outre : « avec un portrait en héliogravure. » — Sur la duchesse de Broglie, voir : Vte E.-M. de Vogué, *Devant le siècle* (Paris, Armand Colin et Cie, 1896; in-12), p. 161-192 (*Quelques lettres d'autrefois*); — René Doumic, *Études sur la littérature française*, 1re série (Paris, Perrin et Cie, 1896; in-12), p. 259-267 (*les Lettres de la duchesse de Broglie*), — et des articles de M. H. Welschinger dans *le Monde* du 5 janv. 1896, de M. C. Canivet dans *le Soleil* du 16 janv., etc.

BROT (F.). — 1563. *Compte rendu de l'excursion d'octobre* [1895] *à l'abbaye de Bonport, près Pont-de-l'Arche*, par F. Brot. — *Bull. de la Soc. d'études des sciences naturelles d'Elbeuf*, 14e année, 1895 (Elbeuf, 1896; in-8), p. 111-112, avec une vign.

BROTONNE (Léonce de). — 1564. Léonce de Brotonne. *Les sénateurs du Consulat et de l'Empire. Tableau historique des pairs de France*, 1789, 1814-1848. *Les sénateurs du Second Empire.* Seule édition complète. — Paris, E. Charavay, 1895. In-8. (10 fr.)

Personnages divers appartenant au département de l'Eure.

BUREY (Comte de). — 1565. *Un ex-libris inédit des Langlois de Criquebeuf.* Signé : Comte de Burey. — *Archives de la Soc. fr. des collectionneurs d'ex-libris*, 3e année, p. 7-9 (n° de janv. 1896), avec une pl. h. t.

Seigneurs de Criquebeuf-la-Campagne.

Digitized by Google

— 1566. *Achille-Nicolas Nervet, conseiller receveur des tailles, en l'élection d'Evreux, et sa marque de bibliothèque.* Signé : Comte de BUREY. — *Id.*, p. 145-148 (n° d'oct. 1896), avec 2 fig. dans le texte.

— 1567. *Antoine de Lamare, seigneur de Chesne-Varin, et sa marque de bibliothèque.* Signé : Comte de BUREY. — *Id.*, p. 169-171 (n° de nov. 1896), avec une pl. h. t.

Chesne-Varin, fief à Rosay.

— 1568. *Histoire locale. Les pierres tombales de la cathédrale d'Evreux.* Signé : Comte de BUREY. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année (1896-1897), p. 116-119 (n° du 4 avril).

CAHU (Théodore). — 1569. *Le 25e anniversaire du traité de Francfort.* Signé : Théodore CAHU. — *L'Illustration*, 107e vol., p. 384-386 (9 mai 1896).

Avec plusieurs vignettes (portraits des plénipotentiaires). — Souvenirs sur Pouyer-Quertier.

CANTREL (Isidore). — 1570. *Les eaux minérales de Conches* [au XVIIIe siècle]. Signé : Isidore CANTREL. — *Le Courrier de l'Eure*, 26 nov. 1896.

CASTELLANE (Maréchal de). — 1571. *Journal du maréchal de Castellane*, 1804-1862. Tome troisième : 1831-1847. Avec un portrait en héliogr. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8.

P. 184-185, la duchesse de Broglie.
Les deux premiers volumes ont paru en 1895. Cf. n° 1276.

1572. **Académie** des sciences morales et politiques. Collection des ordonnances des rois de France. *Catalogue des actes de François Ier.* Tome septième. Second supplément. Actes non datés. — Paris, impr. nat., déc. 1896. In-4°. (10 fr.)

Cf. nos 9, 445, 909.
Actes datés de Gaillon, 4 et 5 sept. 1517 ; Evreux, 11, 14 sept. 1517; Beaumont-le-Roger, sept. 1517 ; Rouville, 15 avril 1540 ; abbaye de Bonport, 17 avril 1540; Brionne, 22 avril 1540 ; abbaye de Saint-Sauveur-lez-Evreux, 28 avril 1540 ; Neubourg, 24 juillet 1540 ; le Bec-Hellouin, 25 juillet 1540; Evreux, 31 mars 1543 ; le Bec-Hellouin, 8 avril 1543 ; Evreux, 9 avril 1543, 1544 n. s. ; abbaye de Bonport, 30 avril 1544.
23200. Confirmation de Nicolas Le Court en son office d'élu en l'élection de Bernay. Paris, 7 janv. 1514, 1515 n. s. (p. 1). — 23201. Confirmation de Henri Le Pelletier en son office d'élu en l'élection de

Digitized by Google

Gisors. Paris, même date (p. 2). — 23263. Confirmation des lettres de Louis XII (4 nov. 1511) portant octroi pour huit ans, aux habitants de Vernon, de 4 livres par muid et de 20 d. de crue par minot de sel vendu au grenier dudit lieu, pour employer aux travaux de fortification de leur ville. Paris, 28 fév. 1514, 1515 n. s. (p. 32). — 23408. Provisions de l'office de contrôleur du grenier à sel de Gisors, en faveur de Jean Bertaut. Crémieu, 17 mai 1516 (p. 39). — 23427. Lettres portant ratification du bail fait pour dix ans à Pierre Le Clerc, marchand à Rouen, de la fourniture du grenier à sel de Verneuil. Paris, 16 oct. 1516 (p. 43). — 23448. Provisions de l'office de contrôleur des deniers communs de la ville d'Evreux en faveur de Guillaume Mignart. Paris, 18 fév. 1516, 1517 n. s. (p. 47). — 23450. Don à Anne d'Alençon, marquise de Montferrat, des seigneuries de Pacy, Ezy et Nonancourt. 28 fév. 1516, 1517 n. s. (p. 47). — 23502. Provisions de l'office d'enquêteur-examinateur aux sièges de Pont-Audemer et de Pont-Authou en faveur de Jean d'Elbeuf, Le Plessis-lès-Tours, 4 déc. 1517 (p. 58). — 23533. Lettres autorisant l'établissement d'un canal maritime à Pont-Audemer. 8 mai 1518 (p. 64). — 23599. Lettres portant établissement au Petit-Andely d'une chambre à sel dépendant du grenier de Vernon. Blois, 3 oct. 1519 (p. 78). — 23619. Provisions de l'office de greffier de la Cour des Aides de Normandie en faveur de Pierre de la Perreuse, sur la résignation faite par Pierre Le Roy, seigneur de Bacqueville. Saint-Jean-d'Angely, 11 fév. 1519, 1520 n. s. (p. 82). — 23639. Provisions d'un office d'élu en l'élection d'Evreux en faveur de Jean Boullent, au lieu de Jacques Postis, décédé. Montreuil [près Paris], 21 mai 1520 (p. 86). — 23891. Provisions d'un office d'élu en l'élection d'Evreux, en faveur de Gilles de Lieurey, sur la résignation faite par Jean du Souchay. Amboise, 10 sept. 1526 (p. 136). — 24102. Provisions pour Claude d'Annebaut de l'office de lieutenant du roi au bailliage de Caen. 15 nov. 1531 (p. 180). — 24368. Déclaration de l'hommage de Philippe de Roncherolles, écuyer, pour la baronnie de Heuqueville, à lui échue par suite du décès de Louis, son père. Saint-Germain-en-Laye, 12 sept. 1538 (p. 235). — 24504. Provisions pour Claude d'Annebaut de l'office de gouverneur général de Piémont, vacant par suite de la mort du maréchal de Montejean. Compiègne 28 sept. 1539 (p. 263). — 24781. Lettres maintenant Jean d'Estouteville, s[r] de Villebon, en possession durant quatre années de la seigneurie de Léry dont il lui a été fait don précédemment. Limours, 15 fév. 1541, 1542 n. s. (p. 312). — 25044. Provisions pour Claude d'Annebaut, maréchal de France, de l'office de lieutenant général du roi en Normandie. 6 déc. 1543 (p. 359). — 25203. Lettres portant pouvoir de lieutenant général, commandant l'armée de mer contre l'Angleterre, pour Claude d'Annebaut, amiral de France. Touques, 27 juin 1545 (p. 390). — 25234. Lettres maintenant pour quatre années Jean d'Estouteville, chevalier, s[r] de Villebon, capitaine de Rouen et de Thérouanne, en la possession de la seigneurie de Léry. Villers-Cotterets, 9 déc. 1545 (p. 396).

[*Actes non datés dont le texte existe :*]

[Formulaire de la chancellerie royale. XVIe s. Bibl. nat., ms. fr. 5086 :] 25317. Lettres de dispense d'âge pour Charles Martel, s[r] de Bacqueville, âgé de dix-neuf ans, fiancé à la fille du s[r] de Radeval, maître

Digitized by Google

d'hôtel du roi, pour gouverner ses biens ; fol. 45 (p. 413). — 25321. Lettres donnant la garde-noble des enfants mineurs et des biens de feu Jean de Casenove, seigneur de Gaillarbois, à Jeanne de Ligny, sa veuve, et à Robert du Breuil, s^r de Beauvoir, second mari de cette dame ; fol. 49 (p. 414). — 25378. Mandement au bailli d'Évreux de réitérer aux religieux de l'abbaye de Bernay la défense de procéder à l'élection d'un abbé et de se conformer aux dispositions du Concordat ; fol. 93 (p. 429).

[Formulaire de la Chancellerie royale. XVIe s. Bibl. nat., ms. fr. 5503 :] 25627. Lettres portant cession à frère Aubert (*alias* Du Broc), chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Renneville, et à ses hoirs, de la haute justice dudit lieu, en échange de cens, rentes et « oblies », possédés par ledit commandeur au Mas-Saintes-Puelles, en la sénéchaussée de Toulouse ; fol. 70 ; cf. également Bibl. impér. de Vienne (Autriche), ms. 6979, fol. 95 (p. 449).

[Protocole de la Chancellerie royale. XVIe s. Bibl. nat., ms. fr. 14368 :] 25685. Lettres autorisant Guillaume Parent, vicomte et receveur ordinaire d'Évreux, à prélever sur sa recette ses gages ordinaires, bien qu'il ait été empêché depuis quelque temps d'exercer personnellement son office, fol. 82 (p. 456). — 25687. Provisions pour Regnault Bongars de l'office de grènetier du grenier à sel de Gisors ; fol. 84 (p. 457). — 25710. Lettres portant remise à Pierre Delahaye, fermier du minage d'Andely pour trois années à partir du 11 mars 1525, d'une somme de 60 l. t. sur ce qu'il doit à cause de cette ferme ; fol. 116 (p. 460). — 25739. Mandement au trésorier de l'épargne de faire payer à Françoise Ragueneau, veuve d'Hugues Le Masle, vicomte d'Évreux, † 1524 ou 1525), et chargée d'enfants, une somme égale à celle que le roi lui devait à la suite de la clôture des comptes de son défunt mari ; fol. 151 (p. 463). — 25745. Lettres de jussion au Parlement de Rouen pour l'entérinement des lettres de don au comte de Carpi, chevalier de l'ordre, des vicomtés de Conches et de Breteuil, malgré l'opposition du s^r de Rouville, grand maître des eaux et forêts de Normandie et de Picardie, et de Jean Masseline, vicomte de Conches et de Breteuil ; fol. 154 (p. 464).

Mentions d'actes non datés :

[Invent. des anciens mémoriaux de la Chambre des comptes de Paris. Arch. nat., PP. 110, 111, 118, 119 :] 26206. Provisions pour Étienne Trotereau de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Gisors. 1515-1516 ; PP. 110 et 118, fol. 264 (p. 507). 26242. — Don à Jacques de Hellenvilliers des droits seigneuriaux de la terre d'Autheuil. 1516-1519 PP. 111 et 119, fol. 143 (p. 510). — 26249. Don à Jacques Billard, huissier de salle ordinaire du roi, des droits seigneuriaux des terres d'Écaquelon et de Bois-Héroult. Id., fol. 192 (p. 510). — 26251. Don à Claude de Brives, valet de garde-robe du roi, des droits seigneuriaux des terres de Bois-Héroult et Ecaquelon. Id., fol. 231 (p. 511). — 26267. Provisions pour Jean Duquesnel de l'office de sergent fieffé de la Bonneville, en la vicomté d'Evreux. Id., fol. 338 (p. 512). — 26307. Lettres accordant à l'archevêque de Toulouse [Jean d'Orléans-Longueville] un délai de six mois pour prêter le serment de fidélité pour le temporel de son abbaye du Bec-Hellouin. 1519-1522. PP. 111 et 119, fol. 72 (p. 515). — 26311. Don aux Frères prêcheurs de Saint-Louis d'Evreux d'un demi-arpent de bois

Digitized by Google

par an en la forêt d'Évreux, au lieu du droit d'usage qu'ils y avaient auparavant. Id., fol. 86 (p. 515). — 26381. Lettres de la duchesse d'Angoulême, régente, portant union en un seul fief, ou membre de fief de haubert, des terres du Plessis-Grohan et de Garel. 1524-1529. PP. 111 et 119, fol. 15 (p. 521). — 26432. Lettres portant diminution au profit de Louis Le Roy, s[r] de Chavigny, de telle somme qui sera fixée par décision de la Chambre des comptes, sur les 12 l. 10 s. dont il est chargé annuellement pour l'érection en châtellenie de sa terre de Chavigny. Id., fol. 384 (p. 524). — 26655. Provisions pour Louis Maseline de l'office de vicomte et receveur ordinaire de Conches et de Breteuil, en survivance de Jean, son père. 1532-1536. PP. 111 et 115, fol. 52 et 53 (p. 541). — 26755. Don à Gaston et Henri de Foix des droits seigneuriaux des terres de... Pont-Saint-Pierre, Radepont, Bourg-Beaudoin, etc. Id., fol. 210 (p. 548). — 26952. Jussion à la Chambre des comptes pour procéder à la réception de Jacques Le Maçon en l'office de vicomte et receveur ordinaire de Pacy, Ezy et Nonancourt. 1538-1540. PP. 111 et 119, fol. 45 (p. 563). — 27063. Lettres accordant jouissance à Jean Maillart de l'état de contrôleur du domaine de la vicomté de Conches. Id., fol. 314 (p. 572). — 27072. Don à Jean Duquesnel et à Françoise de Frémarie, sa future épouse, de l'office de sergent fieffé de la Bonneville. 1540-1543. PP. 111 et 119, fol. 14 (p. 573). — 27168. Provisions pour Nicole Le Cordier de l'office de vicomte et receveur ordinaire d'Evreux. Id., fol. 229 (p. 580). — 27170. Provisions pour Mathurin Mouton de l'office de receveur des deniers communs d'Evreux. Id., fol. 234 (p. 580). — 27251. Don à Jean Robert de l'office de receveur des deniers communs, d'octroi et patrimoniaux de Chartres, avec dispense pour jouir conjointement de l'office de contrôleur des aides et traites de Verneuil au Perche et de Villeneuve-le-Roi, dont il a été pourvu le 1er janv. 1543. 1543-1544. PP. 111 et 119, fol. 134 (p. 585). — 27257. Provisions pour Jacques Lejay de l'office de contrôleur des aides et traites d'Evreux. Id., fol. 158 et 234 (p. 586). — 27279. Déclaration en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare et de Chartres, portant que l'édit de création des contrôleurs du domaine ne sera pas exécutoire dans le duché de Chartres, le comté de Gisors et la seigneurie de Montargis. Id., fol. 233 (p. 587). — 27284. Provisions pour François Manoir de l'office de contrôleur des aides et traites de Gisors. Id., fol. 238 (p. 587). — 27345. Provisions pour Nicolas Pelon de l'office de receveur des deniers communs et octrois d'Evreux. Id., fol. 421 (p. 592). — 27388. Provisions pour Guillaume de Boislevêque de l'office de receveur ordinaire de la vicomté de Beaumont-le-Roger. 1544-1545. PP. 111 et 119, fol. 181 (p. 595). — 27493. Don à Claude d'Annebaut, amiral de France, de tout le bois mort et sec de la forêt de Compiègne. 1545-1547. PP. 111 et 119, fol 221 (p. 603).

[Rôles de mandements, acquits et autres actes :] 27653. Mandement de payer à Robinet de Luc, brodeur et valet de chambre de Madame, 100 écus ou 210 l. dont le roi lui fait don, à prendre sur les droits et devoirs seigneuriaux échus... à cause de l'acquisition faite par Thierry Denis de la seigneurie d'Avernes et de la sergenterie héréditale de Breteuil. Arch. nat., J. 960[1], n° 16 (p. 617). — 27914. Don à Thomas Le Gentil, s[r] de Piencourt, de la garde-noble des

Digitized by Google

enfants mineurs de feu Philippe de Martainville, sr de Boissey. Arch. nat., J. 960 [1], nº 42 (p. 641). — 27921. Don à Francois, sr de Rouville et de Villiers-Cul-de-Sac, de son usage et chauffage, sa vie durant, pour sa maison de Rouville en la forêt de Bort, près le Pont-de-l'Arche, et pour celle de Villiers en la forêt de Montfort-l'Amaury. A. n., J. 960 [1], nº 43 (p. 642). — 28264. Don et remise à Louis Burgensis, premier médecin du roi, des reliefs, treizièmes et autres droits seigneuriaux par lui dus à cause de la vente sur décret de la terre et seigneurie du Perray, près Evreux. A. n., J. 960 [4], nº 2 (p. 680). — 28350. Don à Guillaume du Bellay, sr de Langey, de l'aubaine de feu Louis de Canossa, avec mandement au vicomte et receveur de Bayeux de délivrer les deniers et meubles dudit de Canossa à Jean Maillard, contrôleur de Conches, pour les apporter au roi et les mettre en lieu sûr. A. n., J. 960 [4], nº 25 (p. 690). — 28787. Don à Jean Chapelain, médecin ordinaire du roi, de 300 écus d'or, outre ses gages, et pour le récompenser de la dépense par lui faite en 1532, à la suite des ducs d'Orleans et d'Angoulême, et des filles du roi, qu'il accompagna, lorsqu'ils se séparèrent du roi, depuis Pont-Audemer jusqu'aux villes de Chartres, Tours et Nantes, parce qu'ils n'avaient point d'autre médecin. A. n., J. 961[8], nº 33 (p. 746). — 29198. Don à Thomas de Bourg-Achart, gentilhomme de la vénerie, de la somme de 350 l. sur les amendes adjugées au roi par les juges ordonnés pour connaître des abus et malversations commis au fait des eaux et forêts en Normandie, à laquelle somme ledit de Bourg-Achart a été condamné pour avoir malversé en son office de verdier des bois et buisson de Pacy, au bailliage d'Evreux. A. n., J. 961[8], nº 117 (p. 805). — Etc.

1572 *bis*. * **Cathédrales** *de France*. Cent planches en phototypie, contenant 157 documents. — Paris, 1896. In-folio. (40 fr.)

Précédé d'une table raisonnée. — Cathédrale d'Evreux.

1573. **Caveau** (*le*) *des évêques d'Evreux*, [à la cathédrale]. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, p. 704-705 (17 oct. 1896).

Épitaphes de NN. SS. Bourlier, de Salmon du Châtellier, Olivier et Devoucoux, évêques d'Evreux.

1574. **Charité** (*la*) *d'Ormes*. — *Le Pèlerin*, nº du 1er nov. 1896, avec une grav.

La grav. représente la confrérie actuelle.

CHASSANT (**A.**). — 1575. *Découverte monétaire d'Evreux*. — *Bull. de la Comm. des antiquités de la Seine-Inférieure*, t. X, 2e livr. (Rouen, 1896), p. 197-198.

Renseignements transmis par M. Chassant à M. Drouet. — Monnaies du haut Empire.

Digitized by Google

CHOPPIN (H.). — 1576. * *Trois colonels de hussards au* XVIIIe *siècle : le marquis de Conflans, le comte d'Esterhasy, le duc de Lauzun.* Signé : H. CHOPPIN. — *Revue de cavalerie*, 1895.

Tirage à part : Nancy et Paris, Berger-Levrault et Cie; in-8, 27 p. Le marquis de Conflans, seigneur du Vaudreuil.

CLÉREMBRAY (F.). — 1577. *Episodes de la Révolution dans le département de l'Eure. Les Savarre, de Conches.* Signé : F. CLÉREMBRAY (M. X..., de Rouen). — *La Normandie*, 11e année, t. III, p. 287-293 (n° de sept. 1896).

Pas de tirage à part.

1578. **Colomb** (S. *G. Mgr, évêque d'Evreux.* [Portrait.] — Grav. sur cuivre dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 33 (n° du 1er nov. 1896).

COLOMB (Mgr). — 1579. *Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque d'Evreux à l'occasion de l'inauguration du chœur de la cathédrale et de la consécration du maître-autel.* — Evreux, impr. de l'Eure, 1896. In-8, 11 p.

Historique de la construction de la cathédrale.

Reproduit *in extenso* dans *la Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, p. 697-701 (17 oct. 1896), et dans *le Courrier de l'Eure* du même jour, et partiellement dans *la Croix de l'Eure*, n° du 17 oct., et dans le *Journal d'Evreux*, n° du 21 oct.

1580. **Compte rendu** *des obsèques de M. Emile Chauvel.* — *Rec. des travaux de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 293-303, avec portr. h. t.

Discours de MM. Ducy, maire d'Evreux, Berthou et Louis Rey.

Pour le tirage à part, publié dès 1895, voir n° 1283.

Une notice biographique *Sur M. Emile Chauvel, ingénieur civil et manufacturier à Navarre*, renfermant des extraits du discours de M. Rey, a également paru dans l'*Annuaire des cinq départements de la Normandie* (1896, p. 367-371).

1581. **Compte rendu** *des obsèques de M. le docteur Pasquier.* — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 304-314.

Allocution de M. le docteur Guindey; discours préparé par M. le docteur Delorme; reproduction de la notice insérée dans le *Bulletin* de la Société centrale de médecine du département du Nord par M. le docteur Noquet.

Tirage à part : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. Compte rendu des obsèques de M. le docteur

Digitized by Google

Pasquier. » In-8, [2]-11 p. On lit p. 11 : Evreux, impr. de Charles Hérissey.

Sur M. le docteur Pasquier, voir aussi *le Courrier de l'Eure* des 6 et 8 fév. 1896.

CORDA (A.). — 1582. *Bibliothèque nationale. Département des imprimés. Catalogue des factums et d'autres documents judiciaires antérieurs à* 1790, par A. Corda, sous-bibliothécaire au département des imprimés. Tome second : *D.-Kuntz.* — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1892, In-8. (Cf. nº 19.)

Nous donnons cette année seulement le dépouillement de ce volume, omis à sa date.

Pièces concernant Gamaches, p. 33; le Bec-Thomas, 102; la maison de Bouillon, 73; Bourneville, 158; la famille du Merle de Blanc-Buisson, 34, 133, 134; la famille de Broglie, 67, 73; la Chapelle-Bayvel, 157; l'abbaye de Cormeilles, 46; Creton, 35; Gasny, 149; Houetteville, 85; la baronnie des Landes, 73; la famille de Lombelon des Essarts, 43, 295; Moisville, 35; Evreux, 148, 211, 496; les évêques et le chapitre d'Evreux, 210; Pont-Audemer, 50, 173; Pont-de-l'Arche, 93, 161; Tosny, 75; Verneuil, 113; la famille du Bosc de Radepont, 102, 376; Saint-Pierre-du-Mesnil, 127; les ducs d'Elbeuf, 177-179; Jean Eudes, supérieur du séminaire d'Evreux, 209; la Pilette, 277; Berthouville, 284; Lisors, 304, 330; Dangu, 238; Charleval, 216; Gisors, 216, 217, 360, 398; la famille de Faucon de Ris, 216; Garambouville, 220; l'abbaye du Bec, 284; Notre-Dame-du-Hamel, 302; Marcilly-sur-Eure, 311; la famille de Gaillardbois, 311; l'abbaye du Breuil-Benoit, 311; l'abbaye de Saint-Taurin, 341,-475; l'abbaye de Bernay, 349; la cure de N.-D. de la Couture, 349; l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, 351; la Haye-Malherbe, 362; Beaumont-le-Roger, 397, 470; l'abbaye de l'Isle-Dieu, 412, 532; Douains, 421; la famille Daniel de Boisdennemets, 421; la Goulafrière, 430; la famille de Roncherolles, 431; Guy de Chaumont, marquis de Guitry, 458, 459; Harcourt, 470; la maison d'Harcourt-Lorraine, 476; Gaillon, 478; Rougemontiers, 483; Menilles, 496; Touffreville, 515; Perruel, 532; la forêt de Lyons, 532; Illiers-l'Évêque, 533; Portmort, 533, 583; Incarville, 533; Iville, 553; le Neubourg, 572; Bernouville, 582; Brécourt, 582; la famille Jubert, 582, 583; etc.

— 1583. *Id.* Tome troisième : *La Bachellerie-Mython.* — Paris, libr. Plon, etc., 1894. In-8.

Pièces concernant le comte de Belle-Isle, p. 99, 437, 509; le prieuré de Chaise-Dieu, 29; l'abbaye de l'Estrée, 28; Gaudreville, 88; Hellenvilliers, 10; Montigny, près Vernon, 99; Le Thil, 87; Vernon, 99, 295, 558; l'abbaye de Bonport, 149, 628; l'église Sainte-Croix et l'abbaye de Bernay, 164, 295; Bernay, 336, 700; la Boulaye, 230; Brécourt, 306; les comte et comtesse de Brionne-Lorraine, 394; Acquigny, 471; Appeville-Annebaut, 354; Authenay, 354; la Barre, 231; les Bottereaux, 231; l'abbaye du Bec, 196, 242, 305, 542; Bourgtheroulde, 485; Cernières, 228; le Chemin-Perrey, 142; l'abbaye de Conches, 150;

Digitized by Google

Creton, 228; la Croix-Saint-Leufroy, 230; Dangu, 420; Douville, 248; les Lévis, ducs de Damville, 344; Charles et Henri de Montmorency-Damville, 663, 664, 665; Écouis, 237; l'abbaye de l'Estrée, 28; les Essarts, 373, 520; Évreux, 219, 464, 520, 622; les comtes d'Évreux, 150, 418, 624; les Lorraine-Elbeuf et les Lorraine-Harcourt, 395, 487, 520, 661, 709; Fatouville, 119; Fours, 509; Fissancourt, 509; la chartreuse de Gaillon, 305; Gaudreville, 88; Gisors, 278, 437, 509; la Harillière, 228; Heudreville-sur-Avre, 405; Guy de Chaumont, marquis de Guitry, 486; Illiers-l'Evêque, 219; Infreville, 306; Iquelon, 142; l'abbaye de l'Isle-Dieu, 142; Ivry, 215, 334; les Jonquerets, 197, 269; la famille Le Doux du Breuil et Le Doux de Melleville, 234, 310, 373; Louviers, 190, 404, 705; l'abbaye de Lyre, 365; Lyons, 705; Marie-Louise Heusté de Lamberville, 542; la baronnie de Landes, 565; Louye, 405; Marbeuf, 306; Muzy, 219; l'abbaye de Mortemer, 705; G.-H. Maignart, marquis de Bernières, 447; la famille de Maupeou, 547; Nagel, 150; l'abbaye du Neubourg, 280; l'abbaye de la Noë, 220; François du Merle de Blancbuisson, 478; Pont-Audemer, 142, 242, 256, 295, 296, 299; Prey, 107; la famille Le Sesne de Menilles, 320, 572; la Petite-Couture, 269; Pinterville, 408; Pont-de-l'Arche, 230; l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, 295, 296; Radepont, 341; Ressencourt, 700; la Roque, 295, 296; la Saussaye, 145; Saint-Pierre-du-Mesnil, 155; l'abbaye de Saint-Taurin, 705; Sacquenville, 373; Saint-Aubin-d'Ecrosville, 306; Saint-Germain-sur-Avre, 405; la commanderie de Saint-Étienne-de-Renneville, 472; Tocqueville, 272; le Tronquay, 142; le Troncq, 230; le Torpt, 308; Verneuil, 256; Verneusses, 693; Villez, p. 472; la famille Lefebvre de Vatimesnil, 242; Valailles, 700; les Ventes, 543; etc.

— 1584. *Id.* Tome quatrième : *Nacquart-Quoinat.* — Paris, libr. Plon, etc., 1896. In-8.

Pièces concernant Barc, 408; Beaumont-le-Roger, 408; Beaumontel, 408; Brétigny, 612; le cardinal Duperron, 316; Evreux, 392; la chartreuse de Gaillon, 377; Gisors, 540; Goupillières, 408; Iquelon, 511; Ivry, 99; la famille Le Roux de Bourgtheroulde, 375, 376; Léry, 527, 528; Lyons-la-Forêt, 94; Maigremont, 527; Morsan, 543; l'abbaye de Mortemer, 95; Louis Néez, prêtre du diocèse d'Évreux, 14; l'abbaye du Neubourg, 21; Nonancourt, 425; le clergé de Normandie, 48; Pont-Audemer, 510, 511; Pont-de-l'Arche, 511; Portmort, 531; Potier de Novion, évêque d'Evreux, 538; l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux, 557, 558; Prey, 571; la famille de Prie, 571, 572; Saint-Aubin-de-Scellon, 448; Saint-Philbert-sur-Risle, 37; les sept Villes de Bleu, 394; Tourny, 390; Tourville-la-Campagne, 527; l'abbaye du Trésor, 54; le Vaudreuil, 527, 528; Vernon, 54; etc.

COUGNY (Gaston). — 1584 *bis.* Gaston Cougny,... *L'art moderne* (deuxième partie). XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie, accompagné de notes explicatives, historiques et bibliographiques... Ouvrage illustré de 60 gravures. — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1896. Petit in-8. (4 fr.)

Digitized by Google

P. 109-113 : *Poussin*. (Extr. de l'ouvrage de Bouchitté : *Le Poussin, sa vie et son œuvre.*)

Gravure : *Diogène jetant son écuelle*. Tableau de N. Poussin. P. 111.

COUTENOT (Dr). — 1585. *Le cardinal Mathieu, impressions et souvenirs*, par M. le Dr Coutenot. Extr. du « Bull. de l'Acad. des sc., b.-l. et arts de Besançon », année 1895. — Besançon, impr. de P. Jacquin, 1896. Broch. in-8.

Archevêque de Besançon, ancien vicaire général d'Évreux.

COUTIL (**Léon**). — 1586. Association française pour l'avancement des sciences... Congrès de Bordeaux, 1895. M. Léon Coutil : *Plaque zoomorphe de style barbare trouvée à Muids (Eure)*. — Paris, au secrétariat de l'Association. S. d. (1896). In-8, 3 p. La couverture sert de titre.

Extrait des comptes rendus du Congrès de Bordeaux. — Cette communication, faite dans la séance du 8 août 1895, a été présentée ensuite à la Société des antiquaires de France le 5 sept. et imprimée, avec une figure dans le texte, dans le *Bull. de la Soc. nat. des antiq. de Fr.*, 1895, p. 271-274. — Sur la plaque de Muids, voir aussi des observations de M. le baron de Baye, dans le *Bull.* de la même société, 1896, p. 180-181.

— 1587. [Découvertes préhistoriques faites dans les environs de Louviers.] — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistor.*, t. III, année 1895 (Louviers, 1896), p. 18-21.

— 1588. Extrait de la *Normandie monumentale et pittoresque* (2me édition). *Le Château-Gaillard*, par Léon Coutil. — Havre, Lemale et Cie, imp.-édit., 1896. In-fol., 16 p., avec une héliogr. h. t. et 3 grav. dans le texte. (La couverture illustrée porte : « Château-Gaillard. VIIe centenaire célébré aux Andelys le 1er juin MDCCCXCVI. 1196-1896. Imp. Eug. Izambert, Louviers. »)

Avec addition, page 9, d'un passage relatif aux armes trouvées dans la Seine sous Château-Gaillard et d'une figure des mêmes armes.

— 1589. *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure*, par Léon Coutil,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 207-264.

Tirage à part : *Inventaire des monnaies gauloises du département de l'Eure*, par Léon Coutil,... — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, [4]-59 p. et une pl. h. t. (On lit p. [2] : « Extr. du *Bull.*

Digitized by Google

de la Soc. lib. d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. Le tirage de cette notice a été fait à cent exempl. »

La planche, à l'eau-forte, est empruntée à l'ouvrage n° 1293.

COYECQUE (Ernest). — 1590. *Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du* XVIe *siècle* (1498-1600). Signé : Ernest Coyecque. — *Bull. de la Soc. de l'hist. de Paris et de l'Ile-de-France*, 1894, p. 205-216; 1895, p. 73-85, 120-123, 207-215; 1896, p. 44-51

Suite et fin. — Voir n° 908.

Quelques actes concernant des localités du département de l'Eure : Surville (1894, p. 212, 216), Saint-Nicolas-d'Attez (1895, p. 84; 1896, p. 48).

Tirage à part : « Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVIe siècle (1498-1600), par Ernest Coyecque. Deuxième et dernier fascicule, n° XVII, années 1539-1540. Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1896. » In-8. Cf. n° 1295.

CRESTÉ (l'abbé). — 1591. 14 octobre 1870-28 novembre 1895. *Vingt-cinquième anniversaire du combat de Brémulle, à Ecouis (Eure)*. Compte rendu par M. X***, membre de la « Société libre d'agriculture, arts, sciences et belles-lettres du département de l'Eure ». — Andelys, impr. G. Coulouma, 1895. Petit in-8, 64 p. avec un portr. h. t. du commandant Beuve. (La couverture sert de titre.)

CRÉTINEAU-JOLY (J.). — 1592. J. Crétineau-Joly. *Histoire de la Vendée militaire*. Édition nouvelle et illustrée,... annotée et augmentée d'un 5e volume par le R. P. Emmanuel-B. Drochon,... — Paris, maison de la bonne presse, s. d. In-8. (5 fr. le vol.)

Le tome Ier parut en 1895, les t. II et III en 1896. Les deux autres volumes restent à paraître.

Les généraux Turreau et Huchet en Vendée.

DASH (Comtesse). — 1593. *Mémoires des autres*, par la comtesse Dash. « *Souvenirs anecdotiques sur le premier Empire et les Cent Jours*. Préface de Clément Rochel. — Paris, à la librairie illustrée. S. d. (1896). In-12, avec portrait h. t. (3 fr. 50).

P. 180-181 : le vicomte d'Arlincourt.

« La comtesse Dash » est le pseudonyme de Gabrielle-Anne de Cisternes, vicomtesse de Poilow de Saint-Mars.

— 1594. *Mémoires des autres*, par la comtesse Dash. « *Souvenirs anecdotiques sur la Restauration*. Publiés par Clément Rochel. — Paris, à la libr. ill. S. d. (1896). In-12 (3 fr. 50).

P. 198-199 : le vicomte d'Arlincourt.

Digitized by Google

DAUPHIN (Benjamin). — 1595. *Vieux souvenirs sur Damville*, par Benjamin DAUPHIN. — Beauvais, impr. professionnelle, 1895. In-12, 23 p.

XIXe siècle.

DAYOT (Armand). — 1596. Armand DAYOT, inspecteur des beaux-arts. *La Révolution française*. Constituante, Législative, Convention, Directoire. D'après des peintures, sculptures, gravures, médailles, objets... (*sic*) du temps. — Paris, Ernest Flammarion, édit. S. d. (1896). Gr. in-8° oblong.

Gravures : — P. 32 : Le président Maupeou. — P. 72 : L'abbé Robert [-Thomas] Lindet. — P. 73 : le prince Victor de Broglie. — P. 80 : Buzot. — P. 270 : Buzot.

1597. **Découvertes** *gallo-romaines de Muids attribuées au musée d'Evreux.* — *L'Industriel de Louviers*, 13 fév. 1896.

Liste des objets. — Reproduit dans le *Journal d'Evreux* (même date), *le Courrier de l'Eure* et *l'Impartial* (20 fév.), *le Publicateur* (22 fév.), *la Risle* et *le Lovérien* (23 fév.).

DELIGNIÈRES (Emile). — 1598. *L'Œuvre gravé de Jacques Aliamet, d'Abbeville*, précédé d'une étude sur sa vie et son œuvre, par Emile DELIGNIÈRES. — *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, t. Ier, 2e et 3e fasc. (Abbeville, 1895 et 1896. In-4°), p. 115-345 ; nombr. pl. h. t.

Fasc. III, p. 259 et 260. Description de deux vues de Pont-de-l'Arche par Nicolas Dufour, et d'une estampe de Leveau, *le Maréchal de campagne*, dédiée « à Monsieur de Flavigny, entrepreneur de la manufacture royale des Andelys ». Ces trois pièces ont été éditées par Aliamet.

Tirage à part : Emile DELIGNIÈRES. *Catalogue raisonné de l'œuvre gravé de Jacques Aliamet, d'Abbeville*, précédé d'une notice sur sa vie et son œuvre. Ouvrage orné de planches en phototypie de M. A. Lormier. — Paris, Rapilly, 1896. In-4°, VII-274 p., avec pl. h. t.

DESLOGES (Amand). — 1599. *Les chauffeurs de pieds ou épisodes de la chouannerie dans les cantons de Rugles et de Verneuil*, par Amand DESLOGES. — Rugles, Ch. Pillard, lib., 1896. In-8, [2]-22 p.

— 1600. *Histoire de Rugles.* Signé : A. DESLOGES. — *Journal de Rugles*, 3 janv., 7 fév., 6 mars, 3 avril, 1er mai, 5 juin, 3 juillet, 7 août, 3 sept., 2 oct., 6 nov. et 4 déc. 1896.

Commencé en 1895 (cf. n° 1305) et continué en 1897.
Christianisme et église N.-D. — Paroisses de Notre-Dame et de

Digitized by Google

Saint-Germain. — La tour de l'église Saint-Germain : les cloches. — Le château-fort. — Les premiers seigneurs. — Invasion anglaise. — Episodes des guerres religieuses. — Les derniers seigneurs. — Etc. Détails sur les environs de Rugles.

— 1601. *Archéologie locale.* Signé : A. D. — *Journal de Rugles*, 3 sept. 1896.

Curiosités de Rugles et des environs.

* **DES MAISONS (Robert).** — 1602. *Procession générale du Roumois. Confrérie du Très Saint-Sacrement érigée à Saint-Ouen-de-Thouberville. Charité de Saint-Ouen et Saint-Lubin* [de la même paroisse]. Tome I. — Evreux, impr. de l'Eure, L. Odieuvre, 1896. In-16, [4]-VI-[2]-337 p. et 7 planches h. t.

La *Préface* est signée : Robert DES MAISONS.

P. [1] : *Les registres du Trésor et de la Charité de Saint-Ouen-de-Touberville.* [1602-1790. Le texte à peu près intégral de ces documents occupe tout le reste du volume.]

Parmi les grav. : « Chaperon de la Charité de Saint-Ouen-de-Thouberville (Eure)... » (p. 65) ; — « Eglise de Caumont (Eure)... » (p. 129 ; — « Chaperon de la Charité de Caumont (Eure)... » (p. 193) ; — « Calvaire de la Trinité-de-Thouberville (Eure)... » (p. 289).

— 1602 *bis. Procession générale du Roumois. Confrérie du Très Saint-Sacrement érigée à Saint-Ouen-de-Thouberville. Charité de Saint-Ouen et Saint-Lubin.* Tome II. — Évreux, impr. de l'Eure, L. Odieuvre, 1896. In-16, [4]-104-48-70 p. et 5 planches h. t.

La plus grande partie de ce volume est consacrée à la réimpression de deux opuscules du siècle dernier. Cette réimpression eut lieu en 1891, ainsi qu'il est indiqué p. [2]. Le titre ci-dessus figure seulement sur la couverture. Voici, d'ailleurs, la composition du volume :

Livre à l'usage de la confrérie du Très-Saint Sacrement érigée en l'église de Saint Ouen-de-Touberville en Roumois, aggrégée à l'Archi-Confrérie de Rome, & approuvée par Monseigneur l'archevesque de Rouen, &. Prix, 10 sols. A Rouen, chez Et.-V. Machuel, imp.-lib.,... M.DCC.LXXII. » [4]-104 p. [P. 1 : « Origine de la confrérie du très-saint Sacrement érigée dans l'église de Saint Ouen-de-Touberville. » P. 5 : « Statuts et usages... » P. 13 : « Indulgences... » P. 16 : « Ordres et prières de la Procession générale du Roumois. » P. 21 : « Réglement donné en 1755, par son Eminence Monseigneur le Cardinal de Tavannes. » P. 32 : « *Missa*... » P. 68 : « Catalogue de tous les confrères ecclésiastiques et laïques associés à la confrérie générale du Saint Sacrement.... suivant l'ordre chronologique de leur association. » P. 95 : « Marche des confréries à la Procession générale... » P. 96 : « Ordre alphabétique des autres confréries suivant le... règlement de 1755. » P. 101 : « ... Modèle de billet d'association... » P. 104 : « Table des matières... »]

Digitized by Google

Devoirs de messieurs les recteurs et trésoriers de la Procession générale du Roumois. A Rouen, de l'impr. de la veuve Machuel,... 1790. - 48 p. [P. 3 : « Devoirs de messieurs les recteurs et trésoriers... » P. 21 : « Description de la marche qu'on a fait tenir à la Procession générale du Saint Sacrement du Roumois, depuis son établissement jusqu'à la présente année 1790. »]

[Troisième partie, 70 pages :]

P. 1 : *Les événements postérieurs à 1790.*

P. 15 : *Liste des recteurs et trésoriers.*

P. 29 : *Liste des curés et chapelains de St-Ouen.*

P. 32 : *Liste des rois et des reines et des trésoriers de la confrérie de Monsieur Saint Ouen Saint Lubin,...*

P. 36 : *Liste des maîtres et prévôts de la Charité de St-Ouen de Thouberville.*

Etc.

Parmi les grav. : « Église de Bosgouët (Eure)... » (p. 33); — « Chaperon de la Charité du Bosgouët (Eure)... » (p. 49); — « Eglise de la Trinité-de-Thouberville (Eure)... » (p. 65).

— Les deux volumes que nous venons d'analyser ont été tirés à 50 exemplaires, dont 30 seulement mis dans le commerce. (15 fr.)

1602 *ter.* * **Dictionnaires** (les) départementaux. *Dictionnaire biographique, comprenant la liste et les biographies des notabilités* dans les lettres, les sciences et les arts, dans la politique, la magistrature..., etc., etc., *du département de la Meuse*, avec photographies des notabilités de ce département. — Paris, Henri Jouve, imp.-édit., 1895. In-8, couverture cartonnée. (10 fr.)

M. Jules Develle, ancien sous-préfet de Louviers, ancien député de l'Eure.

1603. **Discours** *prononcés aux obsèques de M. le docteur Fortin*, officier de l'instruction publique, ancien administrateur provisoire de la ville d'Evreux, président de l'Association des médecins de l'Eure,... etc., né à Écardenville-sur-Eure, le 7 janvier 1804, décédé à Évreux, le 19 mars 1895. — In-8, 10 p., avec portrait h. t. (La couverture sert de titre. P. 10, on lit : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Discours prononcé par M. le docteur Guindey au nom de l'Association médicale. — Discours prononcé par M. Savouré-Bonville, inspecteur des enfants assistés. — Discours prononcé par M. le docteur Lereboullet, secrétaire général de l'Association générale des médecins de France, à l'assemblée générale tenue à Paris, le 21 avril 1895...

Cet article remplace le n° 1335, erroné.

DU BARAIL (Général). — 1604. Général Du Barail. *Mes souvenirs.* Tome troisième : 1864-1879. Avec un portrait en héliogr. —

Digitized by Google

Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8.

P. 373-374 : M. le duc de Broglie.
Les deux premiers volumes ont paru en 1894 et 1895. Le tome troisième est le dernier.

DUBOSC (Georges). — 1605. *Les statues du jardin.* Signé : Georges Dubosc. — *Revue illustrée de l'exposition : Rouen*, 1896, p. 66-69 (in-fol.).

Jacques Daviel, p. 69, avec gravure.

DUBOURG (Ch.). — 1606. *Eglise d'Heudreville-sur-Eure... Dessin de* M. Ch. Dubourg. — Grav. sur zinc dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 54 (n° du 1er déc. 1896).

DUCHEMIN (P.). — 1607. *Le fief de l'Isle, à Gisors*, par P. Duchemin,... — Gisors, impr. typogr. de *l'Echo républicain*, 1896. In-12, 119 p.

Publié d'abord dans *l'Écho républicain*. Commencé en 1895 (cf. n° 1321), continué et terminé en 1896 (12, 19, 26 janv., 2, 9, 23 févr., 1er, 8, 15, 22, 29 mars, 5, 12, 19, 26 avril, 3, 10, 17, 31 mai, 7, 14, 28 juin, 5 juillet).

— 1608. A travers le Vexin. *Les dîmes de Neaufles-en-Vexin.* Signé : P. Duchemin. — *L'Echo républicain*, 26 juillet, 2, 9 août 1896.

— 1609. A travers le Vexin. *Les faux-sauniers dans le Vexin au commencement du* XVIIIe *siècle.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 16, 23, 30 août, 6, 13 sept. 1896.

— 1610. A travers le Vexin. *Etablissement de la corvée à Gisors.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 20, 27 sept., 4, 11 oct. 1896.

— 1611. A travers le Vexin. *Les biens du Chapitre* [de la cathédrale de Rouen] *à Villers-en-Vexin.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 8, 15 oct., 1er nov. 1896.

— 1612. A travers le Vexin. *Etrépagny. Curés, seigneurs et paroissiens d'Etrépagny au* XVIIIe *siècle.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 8, 15, 22, 29 nov., 6, 13 déc. 1896.

— 1613. A travers le Vexin. *Un acquéreur de biens nationaux.* Signé : P. Duchemin. — *Id.*, 20, 27 déc. 1896.

Terminé en 1897.
Duval, épicier-droguiste aux Andelys, acquéreur de la ferme de la Mésengère, de l'abbaye de Mortemer, etc.

Digitized by Google

— 1614. *La cure de Grosthoil pendant la seconde moitié du* XVIIIe *siècle*. Signé : P. DELARUE. — *La Normandie*, t. III, p. 85-91 (n° de mars 1896).

DUPLESSIS (Georges). — 1615. *Catalogue de la collection des portraits français et étrangers conservés au département des estampes de la Bibliothèque nationale*, rédigé par M. Georges DUPLESSIS, membre de l'Institut, conservateur du département des estampes. Tome Ier : *Aa. — Bonamy*. — Paris, Georges Rapilly, lib., 1896. In-8. (20 fr.)

Michel Alcan, Alexandre (de l'Eure), les deux Georges d'Amboise, saint Anselme, le vicomte d'Arlincourt, Philippe d'Artois, seigneur de Conches, Auzoux, Jean Balue, Barbé-Marbois, François-Placide de Baudry de Piencourt, Framboisière de Beaunay, Beauperrey, Fouquet, comte de Belle-Isle, Isaac de Benserade, Samuel Bernard, le marquis de Bernières, le baron Bignon, André Jubert de Bouville, marquis de Bisy, Jean-Pierre Blanchard, le marquis de Blosseville, Jules de Blosseville, etc.

DUPOUY (Dr Edmond). — 1615 *bis*. *Le moyen âge médical*. Les médecins au moyen âge — les grandes épidémies — démonomanie — sorcellerie — spiritisme — les médecins dans la littérature du moyen âge — historiens — poètes — auteurs dramatiques. Par le Dr Edmond DUPOUY,... — Paris, soc. d'éditions scientif., 4, rue Antoine-Dubois, 1895. In-12, VII-372 p. (5 fr.)

C'est l'édition de 1888 (cf. notre *Rapport sur les public. histor. de 1888*, p. 46), avec une nouvelle couverture et un nouveau titre.

P. 214, possession des religieuses de Sainte-Elisabeth de Louviers. — P. 221-234, longs extraits du *Procès-verbal fait pour délivrer une fille* (Françoise Fontaine) *possédée par le malin esprit à Louviers* (1591), publié en 1883 par M. Armand Bénet.

DUPUIS (Ernest). — 1616. *La seigneurie et le village de Pontarmé* [Oise]. Signé : E. DUPUIS. — *Comité archéol. de Senlis. Comptes rendus et mémoires*, 3e sér., t. IX, année 1894 (Senlis, 1895 ; in-8), p. 1-116, avec 3 planches h. t.

Parmi les pièces justificatives publiées par M. Dupuis se trouvent (p. 107-110) quatre chartes de Guillaume de Vernon, châtelain de Montmélian, en faveur des Trinitaires de Pontarmé (avril 1259-oct. 1271).

Tirage à part : « La seigneurie et le village de Pontarmé, par Ernest Dupuis, président du Comité archéologique de Senlis. Senlis, impr. Eugène Dufresne, 1895. » In-8, (6)-119 p., avec 3 planches h. t. Au revers du faux titre : « Extr. des *Mém.* du Comité archéol. de Senlis. »

Digitized by Google

DUVAL (Louis). — 1617. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par M. Louis Duval, archiviste. *Orne. Archives ecclésiastiques. Série H* (nos 1921-3351). Tome deuxième (*Prieurés d'hommes*). — Alençon, E. Renaut-De Broise, imp., 1894. In-4°.

Possessions de la chartreuse du Val-Dieu à Saint-Georges-sur-Eure et Verneuil.

— 1618. *Le Parnasse percheron.* Signé : Louis Duval. — *Revue normande et percheronne,* 5e année, p. 378-382 (n° de nov.-déc. 1896) (*à suivre*).

Guillaume Alexis, le « bon moine de Lyre », prieur de Bussy ou Boissy au Perche.

E. (A.). — 1619. *Le suicide de Roland. A propos de « Manon Roland ».* Signé : A. E. — *Le Gaulois,* 11 mai 1896.

Roland se tua près de Bourg-Beaudouin (Eure).

EPAULARD (Alexis). — 1620. *Le temple de Berthouville.* Signé : Alexis Epaulard, étudiant de l'Université de Poitiers. — *Le Courrier de l'Eure,* 31 oct. 1896.

Résumé des communications faites par le R. P. de la Croix à la Société libre d'agriculture de l'Eure, à Évreux, le 18 oct. et à Bernay le 25 oct.

Reproduit dans *l'Ami des monuments et des arts,* t. X (Paris, 1896), p. 283-289, sous ce titre : *Les fouilles nouvelles en cours d'exécution. Le temple de Berthouville et le trésor de Bernay, et les dernières recherches du R. P. de la Croix.*

— 1621. *Fouilles archéologiques du Villeret, commune de Berthouville.* Signé : Alexis Epaulard, étudiant de l'Université de Poitiers. — *Le Brionnais,* 1er nov. 1896.

Reproduit en partie dans le *Journal d'Évreux* du 11 nov.

1622. **Evreux.** [Texte des deux inscriptions placées dans le vestibule de l'hôtel-de-ville : construction du monument; à la mémoire de Buzot.] — *Le Courrier de l'Eure,* 15 fév. 1896.

Publié également dans le *Journal d'Évreux* et dans *l'Avenir de l'Eure,* même date.

1623. **Evreux.** [Liste des maires de la ville d'Evreux depuis 1790.] — *Le Rappel de l'Eure,* 18 juin 1896.

Digitized by Google

1624. **Exécution** *d'un porc* [à Pont-de-l'Arche en 1408]. — *Le Courrier de l'Eure*, 14 mai 1896.

EXPERT (Henry). — 1625. *Les maîtres musiciens de la Renaissance française.* Editions publiées par M. Henry EXPERT, sur les manuscrits les plus authentiques et les meilleurs imprimés du XVIe siècle, avec variantes, notes historiques et critiques, transcriptions en notation moderne, etc. *Guillaume Costeley.* Musique : premier fascicule. — Paris, A. Leduc, 1896. Gr. in-8, avec 2 portr. h. t.

Prince du Puy d'Évreux, organiste et valet de chambre de Charles IX.

F. (E.). — 1626. *Le chemin de fer des Andelys.* Signé : E. F. — *L'Illustration*, 107e vol., p. 466 (n^o^ du 6 juin 1896).

Avec cinq vignettes (vues du Petit-Andely et du Château-Gaillard).

FERET (L'abbé P.). — 1627. *La Faculté de théologie de Paris et ses docteurs les plus célèbres*, par l'abbé P. FERET,... curé de Saint-Maurice de Paris. *Moyen-âge.* — Paris, Alphonse Picard et fils, édit., 1894-1895-1896. 3 vol. in-8. (22 fr. 50.)

T. Ier, p. 25-33 : *Anselme de Laon*, [élève de l'école du Bec].
T. IIe, p. 18-19 : [Raoul et Robert d'Harcourt]. — P. 546-548 : *Guy d'Évreux ou de Ménilles.*
T. IIIe, p. 331-338 : *Nicolas de Lyre.* — P. 432 : *Jean du Prat ou du Pré*, [évêque d'Évreux].
Le t. IVe et dernier porte la date 1897.

FERRAY (Ed.). — 1627 *bis.* Association française pour l'avancement des sciences... Congrès de Carthage. 1896. M. Ed. FERRAY : *Ossuaire de Saint-Vigor.* — Paris, au secrétariat de l'Association, 28, rue Serpente. (In-8, 7 p., avec 3 fig. dans le texte.)

1628. **Fêtes** *du centenaire d'Aubéry du Boulley* [à Verneuil]. — *Journal de Verneuil*, 21 juin 1896.

Discours de M. F. de la Tombelle.

FINKE (Heinrich). — 1629. *Acta concilii Constantiensis.* Erster Band : *Akten zur Vorgeschichte des Konstanzer konzils* (1410-1414). Herausgegeben von Heinrich FINKE. — Münster en Westphalie, Regensberg, 1896. In-8.

Guillaume de Cantiers, évêque d'Evreux, fut député par le clergé de France au concile de Constance.

Digitized by Google

FLAMMERMONT (Jules). — 1630. *Remontrances du Parlement de Paris au* XVIIIe *siècle*, publiées par Jules FLAMMERMONT et Maurice TOURNEUX. Tome deuxième : 1755-1768. — Paris, impr. nat., 1895. In-4°.

Le faux titre est ainsi conçu : « Collection de documents inédits sur l'histoire de France, publiés par les soins du ministre de l'instruction publique. » Ce faux titre porte au revers : « Se trouve à Paris, chez Ernest Leroux, édit..... »

Passim : les deux premiers présidents de Maupeou.

Le t. Ier parut en 1888.

— 1631. *Rapport à M. le ministre de l'instruction publique sur les correspondances des agents diplomatiques étrangers en France avant la Révolution* conservées dans les archives de Berlin, Dresde, Genève, Turin, Gênes, Florence, Naples, Simancas, Lisbonne, la Haye et Vienne, par Jules FLAMMERMONT, professeur d'histoire à l'Université de Lille. — Paris, impr. nat., 1896. In-8.

La couverture porte : *Nouvelles archives des missions scientifiques et littéraires.* Choix de rapports et instructions publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. T. VIII. — Paris, impr. nat., 1896.

Passim : le comte de Belle-Isle, le comte de Broglie, le maréchal de Broglie, le baron de Breteuil, le chancelier Maupeou, etc.

FOSSEY (l'abbé J.). — 1632. *La cathédrale d'Evreux.* Signé : J. FOSSEY, curé de Saint-Maclou. — *Annales de Notre-Dame-des Arts* (Paris, 32, rue du Mont-Thabor; in-4° à 2 col.), p. 60-62 (n° du 1er déc. 1896), avec 3 fig. h. t.

FRAIGNEAU (Amédée). — 1633. *Au Père-Lachaise.* Signé : Amédée FRAIGNEAU. — *Le Monde moderne*, nov. 1896, p. 680-698, avec 24 fig. dans le texte.

Grav. : Tombeau de Chaplin, par Puech (p. 693).

FRANQUEVILLE (comte de). — 1634. *Le premier siècle de l'Institut de France*, 25 oct. 1795-25 oct. 1895, par le comte de FRANQUEVILLE, membre de l'Institut. Tome premier : *Histoire. Organisation. Personnel. Notices biographiques et bibliographiques sur les académiciens titulaires.* — Paris, J. Rothschild, édit., 1895. In-4°, nombr. fig.

Notices biographiques et bibliographiques : « 242. Thénard (le baron Louis, Jacques). » P. 161. — « 357. Fresnel (Augustin, Jean). » P. 203. — « 439. Bignon (le baron Louis, Pierre, Edouard). » P. 232. — « 466. Salvandy-Lagravère (le comte Narcisse de). » P. 244. — « 497. Passy (Hippolyte, Philibert). » P. 255. — « 503. Lenormant (Charles). »

Digitized by Google

P. 257. — « 520. Troplong (Raymond, Théodore). » P. 263. — « 539. Laborde (le marquis Léon, Emmanuel, Simon, Joseph de). » P. 269. — « 630. Broglie (le duc Charles, Achille, Victor, Léonce de). » P. 300. — « 692. Broglie (le duc Jacques, Victor, Albert). » [*Sic*] P. 321. — « 853. Bertinot (Gustave, Nicolas). » P. 375. — « 892. Lenormant (Charles, François). » P. 388.

— 1634 *bis*. *Id.* Tome deuxième : *Notices sur les membres libres, les associés étrangers et les correspondants. Fondations et prix décernés. Personnel des anciennes académies.* — Paris, etc., 1896. In 4°, nombr. fig. (Les deux volumes : 75 fr.)

Membres libres : « 22. Barbé-Marbois (le marquis François). » P. 6. — « 59. Le Prévost (Auguste). » P. 17. — « 90. Passy (Antoine, François). » P. 26.

Associés non résidants et correspondants : « 62. Granchain (Guillaume, Jacques, Constant, de Liberge de). » P. 131. — « 135. Sepmanville (le baron François, Cyprien, Antoine, Lieudé de). » P. 147. — « 274. Rever (l'abbé Marie, François, Gilles). » P. 175. — « 890. Duval-Jouve (Joseph). » P. 303.

GABORIT (l'abbé P.). — 1635. *Manuel d'archéologie ou études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture* depuis les Grecs jusqu'à nos jours, par l'abbé P. GABORIT,... archiprêtre de la cathédrale de Nantes,... Deuxième édition, revue et augmentée d'un grand nombre de gravures. — Paris, Bloud et Barral, s. d. (1896). Petit in-8, 68 grav. h. t.

Nicolas Poussin, p. 279-282.

Grav. : Pl. 64 : Poussin. *Eliezer et Rebecca.* — Pl. 65 : Poussin. *Moyse dans une scène de l'Exode.* — Pl. 66 : Poussin. *Les bergers d'Arcadie.*

GACHOT (Edouard). — 1636. *Notice sur la presse ébroïcienne*, 1793-1893, par M. Edouard GACHOT,... lue à la séance générale du 16 juin 1895. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 69-74.

Pas de tirage à part.

GADEAU DE KERVILLE (Henri). — 1637. Libr. J.-B. Baillière et fils,... Paris, 1895. Henri GADEAU DE KERVILLE. *Les vieux arbres de la Normandie.* Etude botanico-historique. Fascicules I, II et III, avec 61 planches et 3 figures dans le texte, presque toutes inédites et faites sur les photographies de l'auteur. Extrait du *Bull. de la Soc. des amis des sciences natur. de Rouen* (2e sem. 1890, 1er sem. 1892 et 2e sem. 1894). In-8, [18] p., p. 195-295, [10] p., p. 111-191, [4] p., p. 267-411, [2] p. (Couverture cartonnée et illustrée.)

Digitized by Google

C'est la réunion des trois fascicules parus en 1891, 1893 et 1895 et inventoriés sous les nos 252 *bis*, 674 et 1340.

La Haye-de-Routot, Barville, Bosguerard-de-Marcouville, Saint-Symphorien, Foulbec, Rosay, Lyons-la-Forêt, Saint-Mards-de-Blacarville, Caumont, Bouquetot, Boisney, Sainte-Marie-de-Vatimesnil, Pressagny-l'Orgueilleux, Gisors, les Jonquerets-de-Livet, les Andelys.

GALLOIS (J.). — 1638. *Note sur des ossements humains et des bracelets et outils de l'époque néolithique trouvés à Notre-Dame-de-la Garenne et aux environs de Gaillon (Eure)*, par J. Gallois et Ed. Spalikowski. — Extr. du *Bull. de la Soc. des amis des sciences natur. de Rouen* (année 1894, 2e semestre). — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1895. In-8, 11 p. (La couverture sert de titre.)

GARDIN (A.) — 1639. *Un anniversaire historique*. Signé : A. G. — *L'Avenir de Bernay*, 20 juin 1896.

Délibération de la commune de Bernay votant 5 000 fr. comme offrande au gouvernement « pour opposer des forces formidables à l'injuste et révoltante agression des Anglais ». (30 prairial an XI.)

GASTÉ (A.). — 1640. *Correspondance de P.-D. Huet et du P. Martin*, [publiée par A. Gasté]. — *Revue catholique de Normandie*, 5e ann. (1895-1896), p. 5-30, 93-114, 209-226, 321-340, 421-442, 521-542 ; 6e année (1896-1897), p. 5-24, 87-104, 237-246 (*à suivre*).

Introduction signée A. Gasté.

5e année, p. 440-441 (15 mars 1896) : arrêt du parlement de Normandie, donné à Caen le 28 mars 1591, au sujet d'une défense de prêcher à Évreux, avec menace d'excommunication, faite par Claude de Sainctes, évêque d'Évreux, à Julien Bernardi, dominicain.

GERVAIS (Paul). — 1641. *Association amicale des républicains de l'Eure à Paris*. [Analyse d'une conférence sur Mme Roland et Buzot, faite par M. Paul Gervais le 22 janv. 1896.] — *Le Rappel de l'Eure*, 29 janv. 1896.

Il a également été rendu compte de cette conférence dans *l'Impartial* et *le Réveil de Conches* (30 janv.) et dans le *Journal de Verneuil* (2 févr.).

GIFFARD (Pierre). — 1642. *Un poète graisseur de wagons*. Signé : Pierre Giffard. — *Le Petit Journal*, no du 12 fév. 1896.

Adolphe Vard, né à Aubevoie. — Avec portr.

GOMBERT (l'abbé). — 1643. *Saint Gaud. Réponse à une nouvelle attaque de M. le chanoine Pigeon*, [par M. l'abbé Gombert, curé de

Digitized by Google

Saint-Pair-sur-Mer]. — *Bull. du dioc. de Coutances et Avranches*, n° du 17 janv. 1896 (p. 123-126).

Observations sur le n° 993.

GONCOURT (Edmond et Jules de). — 1644. *Journal des Goncourt.* Mémoires de la vie littéraire... — Paris, Bibliothèque-Charpentier. 9 vol. in-12 (3 fr. 50 chacun).

T. Ier (1887) : P. 106-111 : Edmond de Goncourt à Gisors chez M. Antoine Passy (1855) ; M. Hippolyte Passy.
T. II (1887) : P. 71 : M. Hippolyte Passy.
T. V (1891) : P. 206-207 : Raoul-Duval.
T. VI (1892) : P. 132 : M. et Mme Barbé-Marbois; p. 299-300 : banquet offert au peintre Ribot (1884).
Le tome IX et dernier a paru en 1896 ; il est suivi d'un *index* général.

GOSSELIN (L'abbé Auguste). — 1645. *Les Normands au Canada. Henri de Bernières, premier curé de Québec.* Signé : L'abbé Auguste Gosselin,... — *Revue cathol. de Normandie*, 6e année (1896-1897), p. 117-140, 205-224 (15 sept., 15 nov.) (*à suivre*).

P. 120-122 : François de Montmorency-Laval, archidiacre d'Évreux (1648-1653).

GOUJON (Paul). — 1646. *Pont-de-l'Arche. Notes historiques.* Signé : Paul Goujon. — *Annales de Notre-Dame des Arts* (Paris, 32, rue du Mont-Thabor ; in-4° à 2 col.), p. 14-16, 30-32, 44-48, 63-67 (n^os^ de sept., oct., nov. et déc. 1896), avec 16 fig. dans le texte et une phototypie h. t. (terminé en 1897).

GRAND-CARTERET (John). — 1647. *L'exposition du livre.* Signé : John Grand-Carteret,... — *Revue encyclopédique*, seconde partie : *La Revue*, 1894, p. 365-372, avec figures dans le texte (n° du 1er déc.).

P. 367, grav. : *Eventail-imagerie en papier, imprimé en noir et représentant les membres du gouvernement provisoire de* 1848. [Dupont (de l'Eure).]

1648. Grande Encyclopédie (la). Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts, par une société de savants et de gens de lettres... Tome vingtième,... *Héronas — Janicki.* — Paris, H. Lamirault et Cie, édit. S. d. (1895). In-4. (Cf. n°s 901, 902.)

P. 25 : *Hervieux (Jacques-François-Edouard), accoucheur français, né à Louviers (Eure)*... (article signé : Dr A. Dureau.) — P. 984 : *Isambard (Louis-Edouard), homme politique français*,... — P. 1145 : *Ivry-la-Bataille*,...

Digitized by Google

1649. **Id.** Tome vingt et unième,... *Janicon — Lemos.* — Paris, etc. S. d. (1895). In-4.

P. 19 : *Janvier de la Motte (Eugène),...* — P. 689 : *Laborde Léon-Emmanuel-Simon-Joseph, marquis de),... mort à Fontenay (Eure),...* (Signé : R. S. [René Samuel].) — P. 705 : *La Calprenède (Gaultier de Coste, seigneur de)* [et de Vatimesnil],... — P. 766 : *Lagrange (Joseph), général français,...* (Signé : A. Debidour.) — P. 767 : *Lagrange (Joseph-Barthélemy-Frédéric, comte de),...* (Signé : A. Debidour.) — P. 774 : *La Hire (Etienne de Vignolles, dit),* [bailli d'Evreux],... (Signé : Henri Courteault.) — P. 775 : *Lahitolle (Périer de), officier français, né à Grillon* [sic] *(Eure),...* — P. 885 : *Lanfranc,* [prieur de l'abbaye du Bec],... (Signé : L.) — P. 896 : *Langlois (Eustache-Hyacinthe),... né à Pont-de-l'Arche,...* — P. 896 : *Langlois (Jean-Louis), homme politique français, né à Saint-Pierre-la-Garenne (Eure),...* (Signé : A. Debidour.) — P. 919 : *Lanquet de Gergy (Jean-Baptiste-Joseph), abbé de Bernay,...* — P. 1093 : *Lebret (famille),... originaire de Gisors,...* (Signé : J. Marchand.) — *Lecarpentier (Charles-Louis-François), peintre et écrivain français, né à Pont-Audemer,...* — P. 1107 : *Lecointe (Alphonse-Théodore), général français, né à Evreux...* (Signé : E. Bernard.) — P. 1114 : *Lecouteulx de Canteleu (Jean-Barthélemy, comte), homme politique français,... mort à Farceaux (Eure),...* (Signé : Etienne Charavay.) — P. 1128 : *Lefebvre-Duruflé,... homme politique français, né à Pont-Audemer,...* — P. 1143 : *Legendre (Alexandre-Joseph), homme politique français, né à Pont-Audemer,...* — P. 1144 : *Léger (François-Pierre-Auguste), acteur et auteur dramatique français, né à Bernay,...* (Signé : Arthur Pougin.) — P. 1191 : *Lemasson (François), sculpteur français, né à la Vieille-Lyre (Eure),...* (Signé : Ad. Thiers.)

GRENIER (S). — 1650. S. Grenier. *Nos évêques.* Biographies et portraits des membres de l'épiscopat français, avec... le catalogue des évêques et le résumé des conciles,... etc., etc. — Paris, E. Flammarion, édit., 1896. In-16 carré, 308 p. et nomb. portr. (couverture illustrée) (2 fr. 50).

Évreux, p. 124-126 (portr. de Mgr Sueur, p. 124).

GROUCHY (Vicomte de). — 1651. [Vente par Claude, duc de Saint-Simon, à René de Longueil, seigneur de Maisons et de Glisolles, de ses offices de capitaine des châteaux de Saint-Germain-en-Laye et de Versailles (21 mars 1645), publiée par M. le vicomte de Grouchy.] — *Mém. de la Soc. des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise,* t. XVIII (Versailles, 1894; in-8°), p. 122-123.

GUÉRY (l'abbé C.). — 1652. *Histoire des commanderies dans le département de l'Eure.* Signé : L'abbé C. Guéry. — *Revue catholique*

Digitized by Google

de Normandie, 5e année (1895-1896), p. 393-419 et 443-469. (Cf. nos 1016 et 1354.)

Saint-Etienne-de-Renneville. Commencé en 1894.

Tirage à part : *La commanderie de Saint-Étienne-de-Renneville (Eure)*, fondée par Richard d'Harcourt, par M. l'abbé C. Guéry, aumônier du lycée d'Évreux. — Évreux, impr. de l'Eure, 1896. In-8, [6]-184 p. et 6 planches h. t. (2 fr.)

Il a été tiré 25 exempl. in-4° à 10 fr.

— 1653. *Rapport sur la découverte de plusieurs sépultures dans la cathédrale d'Evreux*, par M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée,... lu à la séance générale du 28 avril 1895. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 1-18.

Guillaume de Péricard (?), Henri de Maupas, Jacques Le Noël du Perron, Raoul du Fou, évêques d'Évreux.

Tirage à part : « Rapport sur la découverte de plusieurs sépultures dans la cathédrale d'Évreux, par M. l'abbé Guéry, aumônier du lycée,... — Évreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. » In-8, 20 p. La couverture sert de titre. On lit au revers du faux titre : « Extr. du *Bull.* de la Soc. libre d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. »

— 1654. Histoire locale. *Grand Pouillé du diocèse d'Evreux*. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, nos des 28 janvier (17e année, p. 957-958) et 7 mars 1896 (18e année, p. 36-39).

Prébende sur la vicomté d'Évreux. — Prébende sur le sceau. Commencé en 1894. Cf. nos 935 et 1355.

GUIFFREY (Jules). — 1655. *Artistes et tombiers parisiens du commencement du* XVIe *siècle*. Extraits d'un minutier parisien annotés par M. Jules Guiffrey. — *Revue de l'art français ancien et moderne*, 1896, p. 5-23 (Paris, Charavay, in-8).

Relevé des actes concernant l'art et les artistes mentionnés dans la publication de M. Coyecque (voir nos 908 et 1590). P. 20 : marchés pour des tombes à fournir en la cathédrale d'Évreux et en l'église de Fours.

H* (l'abbé)**. — 1656. *M. Maurat, supérieur du Grand Séminaire d'Evreux*. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, nos des 29 août, 5, 12 et 19 sept. 1896 (18e ann., p. 544-551, 569-576, 597-604, 613-618).

Par M. l'abbé H. — Pas de tirage à part.

Voir également : « Lettre circulaire de Monseigneur l'archevêque élu d'Avignon, administrateur apostolique du diocèse d'Évreux, [Mgr Sueur], au clergé de ce diocèse, à l'occasion de la mort de M. Maurat, prêtre de la Mission, supérieur du grand séminaire

Digitized by Google

d'Évreux, vicaire général, » dans *la Semaine religieuse du diocèse d'Évreux*, n° du 15 août 1896 (18e ann., p. 489-491).

HALLER (Johannes). — 1657. * *Concilium Basiliense.* Studien und dokumente zur geschichte der jahre 1431-1437. Herausgegeben von Johannes Haller. Band I. — Basel, Reich, 1896. In-4, XI-480 p. (20 fr.)

Martial Fournier, évêque d'Évreux, assista au concile de Bâle.

HANOTAUX (Gabriel). — 1657 *bis. Histoire du cardinal de Richelieu*, par Gabriel Hanotaux. Tome II. Première partie. *Le chemin du pouvoir. Le premier ministère.* (1614-1617)... — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1896. In-8, avec 2 portr. h. t.

P. 18 et suiv. : le cardinal Duperron.
Le tome Ier porte la date de 1893.

HARDUIN DE GROSVILLE. — 1658. *Pastels de Latour vus en Normandie.* Signé : Harduin de Grosville. — *Bull. de la Soc. académ. de Laon*, t. XXIX, années 1892-1893-1894 (Laon, 1895 ; in-8), p. 422-432.

Portraits de Gabriel Bernard de Rieux, président de chambre au Parlement de Paris, seigneur de Glisolles, et de Marie-Louise Gabrielle de la Fontaine-Solare de la Boissière, sa nièce par alliance. Au château de Glisolles.

HARRISSE (Henry). — 1659. *L'abbé Prevost. Histoire de sa vie et de ses œuvres*, d'après des documents nouveaux, par Henry Harrisse. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-12 (3 fr. 50).

Prevost à l'abbaye du Bec et à l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy. Les exemplaires d'auteur ont, en plus, un portrait-frontispice et un fac-similé d'écriture.

HAUSSEZ (Baron d'). — 1659 *bis. 1815-1816. Portraits.* Signé : Baron d'Haussez. — *La Revue de Paris*, 3e année (1896), t. III, p. 130-151 (n° du 1er mai).

Extrait des *Mémoires* du baron d'Haussez.
P. 142-143 : Dupont (de l'Eure).

— 1660. *Mémoires du baron d'Haussez*, dernier ministre de la marine sous la Restauration, publiés par son arrière-petite-fille la duchesse d'Almazan. Introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre. Tome premier. — Paris, Calmann Lévy, édit., 1896. In-8, avec portr. h. t. (7 fr. 50).

Barbé-Marbois, Dupont (de l'Eure), Bignon, le marquis de Clermont-Tonnerre.

Digitized by Google

HAVARD (Henry). — 1661. *Histoire de l'orfèvrerie française*, par Henry HAVARD, inspecteur général des beaux-arts. — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1896. In-4, très nombr. grav. dans et hors texte. Couverture illustrée. (40 fr.)

Texte : P. 44, le trésor de Bernay ou de Berthouville; p. 211-212 : la châsse de saint Taurin.
Grav. : P. 35 : « Bracelet en or ciselé et repercé trouvé à Pont-Audemer. (Cabinet des Médailles.) » — « Pl. IV [h. t.]. Le trésor de Bernay. (Cabinet des Médailles.) » [Grande patère d'Omphale, *præfericulum* de la mort d'Hector, canthare à masques scéniques, patère à manche de Germanissa.] — P. 212 : « Châsse de saint Taurin, à Évreux. »

HAVET (Julien). — 1662. *Œuvres de Julien* HAVET (1853-1893). Tome I : *Questions mérovingiennes*. Tome II : *Opuscules divers*. — Paris, E. Leroux, 1896. 2 vol. in-8, XXI-456 et 526 p. (20 fr.)

Dans le t. Ier se trouve réimprimé l'article sur *la Donation d'Étrépagny* (1er oct. 629). Cf. n° 123.

HAYE (L'abbé). — 1663. *Notes pour servir à l'histoire de l'Eglise de Chartres pendant l'épiscopat de Charles Guillard* (1553-1573). Signé : L'abbé HAYE, curé de Jouy. — *Mémoires de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. X (Chartres, 1896 ; in-8), p. 423-467.

P. 432-433 : Claude de Sainctes, évêque d'Évreux.

HECQUARD (l'abbé). — 1664. *La chapelle et le pèlerinage de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle* [à Villiers-en-Désœuvre], par M. l'abbé HECQUARD, curé de Villiers-en-Désœuvre. — 1896. En vente au profit de la chapelle, chez l'auteur, à Villiers-en-Désœuvre, par Bueil (Eure). In-8, [2]-31 p., avec 4 grav. dans le texte.

HÉRISSAY (Emile). — 1665. *Compte rendu des travaux de la Société* [des amis des arts] *en* 1895, présenté à l'assemblée générale du 17 mai 1896 par M. Emile HÉRISSAY, vice-président. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* XI, 1895, p. 5-24.

Détails biographiques sur MM. le docteur Fortin, Alexandre Papon, Émile Chauvel, Lucas, Julienne, Paul Réveilhac, Henri Quevilly, etc.

1666. **Histoire** *du siège du Château-Gaillard en* 1203. — *L'Impartial*, 30 avril et 3 mai 1896.

HUET. — 1667. *Pierre-Richard Noury*, 1818-1894, fondateur du musée d'histoire naturelle, membre fondateur et président hono-

Digitized by Google

raire de la Soc. d'étude des sc. natur.,... [Gravure h. t. reproduisant le médaillon de Noury modelé par Huet.] — *Bull. de la Soc. d'étude des sc. natur. d'Elbeuf*, 14e ann., 1895 (Elbeuf, 1896 ; in-8).

HUTTON (**W.-H.**). — 1668. *Philip Augustus*, by William Holden Hutton, b. d.,... — London, Macmillan and Co., 1896. Petit in-8. (Le faux titre porte : « Foreign statesmen. Philip Augustus. » (3 sh.)

Détails sur l'histoire de la haute Normandie pendant la lutte de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion.

1669. **Il y a** *vingt-cinq ans. Combats d'Orival, de Moulineaux, du Château-Robert, de la Maison-Brûlée et de Bourgtheroulde. — La Risle*, 5 janv. 1896.

Reproduit dans *le Lovérien*, même date.

1670. **Inauguration** *du chœur de la cathédrale et consécration du maître-autel* [22 oct.]. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, n° du 31 oct. 1896.

Dans ce compte rendu, on a inséré, p. 750-752, une description du chœur empruntée à l'article écrit par M. l'abbé Fossey pour *la Normandie monumentale*. (Cf. nos 1011 *bis* et 1720.)

1671. **Institut de France.** *Les registres de l'Académie françoise*, 1672-1793... — Paris, libr. de Firmin-Didot et Cie, 1895. 3 vol. in-8° (36 fr.)

T. Ier, 1672-1715. — Académiciens : Benserade, p. 87, 89, 155, 224, 235, 307, 312; l'abbé Colbert, abbé du Bec, archevêque de Rouen, p. 192, 194; le duc de la Force, seigneur de la Boulaye, p. 588, 590. — *Candidat :* Chaulieu, p. 424, 448.

T. II, 1716-1750. — Académiciens : Jean Boivin, p. 113, 115, 181, 191, 220; le premier président Portail, seigneur du Vaudreuil, p. 179, 181, 390; le duc de la Force, p. 212; l'abbé de Rothelin, abbé de Cormeilles, seigneur de Neaufles-Saint-Martin, p. 249, 251, 258, 261, 388, 403, 427, 446, 468, 487, 509, 515, 552; l'abbé Du Resnel, seigneur de Saint-Pierre-des-Cercueils, p. 314, 330, 507, 510, 536, 537, 579, 649; le maréchal de Belle-Isle, p. 648, 649, 673; l'abbé de Boismont, abbé de Grestain, p. 658, 667, 668. — *Lauréat :* Linant, p. 450, 490, 554.

T. III, 1751-1793. — Académiciens : Le maréchal de Belle-Isle, p. 37, 84, 141; le comte de Clermont, abbé du Bec, 45, 46, 50; l'abbé de Boismont, p. 60, 72, 74, 210, 212, 223, 244, 250, 251, 255, 349, 350, 355, 356, 359, 360, 365, 480, 484, 495, 512, 554, 581; l'abbé Du Resnel, p. 143; Marmontel élu, p. 182, nommé secrétaire perpétuel p. 534. — Compliment de l'Académie au chancelier Maupeou, p. 252; le duc de Penthièvre et l'Académie, p. 602, 603, 615, 634. Etc.

Digitized by Google

JOANNE (Adolphe). — 1672. *Géographie du département de l'Eure*, avec une carte coloriée et 16 grav., par Adolphe JOANNE,... 5e édit. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. In-12, 80 p., avec une carte h. t. et 16 gravures dans le texte. Couverture cartonnée. (1 fr.)

Grav. : P. 9 : *Les Andelys* [lisez : le Petit-Andely]. — P. 15 : *Pont-Audemer*. — P. 21 : *Ruines du château de Gisors*. — P. 23 : *Évreux*. — P. 27 : *Château-Gaillard, aux Andelys*. — P. 31 : *Évêché d'Évreux*. — P. 51 : *Église Notre-Dame, aux Andelys*. [Portail nord.] — P. 53 : *Église Notre-Dame, aux Andelys*. [Portail sud.] — P. 55 : *Église Notre-Dame de la Couture, à Bernay*. — P. 59 : *Église de Conches*. — P. 60 : *Tour de l'Horloge, à Évreux*. — P. 61 : *Cathédrale d'Évreux*. [Portail N.] — P. 63 : *Château de Gaillon*. — P. 65 : *Église Saint-Gervais, à Gisors*. [Portail O.] — P. 67 : *Église Notre-Dame, à Louviers*. [Côté S.] — P. 69 : *Portail de l'église de Menilles*.

JOANNE (Paul). — 1673. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*,... publié sous la direction de Paul JOANNE. Tome quatrième : L-M, contenant 423 grav., 29 plans et cartes dans le texte, 22 cartes de départements ou plans tirés en couleurs, et le panorama de la Chaîne du Mont-Blanc, hors texte. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1896. In-4. Couverture illustrée. (30 fr.) — Cf. nos 208, 868 et 903.

La principale notice concernant le département de l'Eure est celle de *Louviers*, p. 2328, col. 1-p. 2329, col. 2.
Gravures : *Église de Louviers (Eure)* [vue d'ensemble], p. 2329. — *Portail de l'église de Menilles (Eure)*, p. 2610.

JOIN-LAMBERT (A.). — 1674. Note lue à la Société libre de l'Eure (section de Bernay) le 21 juin 1896. *Berthouville. Nouvelles recherches*. A JOIN-LAMBERT. — Brionne, Emile Amelot, imp., 1896. In-8, 15 p.

Publié d'abord dans *le Brionnais* du 28 juin.

KASTOR (Robert). — 1675. *L'Académie française*. Eaux-fortes par Robert KASTOR. — Paris, librairies-imprimeries réunies. S. d. (1896). In-4°. (20 fr.)

M. le duc de Broglie. — L'ouvrage n'a pas d'autre texte qu'un titre et une liste des portraits. Chacun de ceux-ci porte un fac-similé d'autographe.

KOHLER (Ch.). — 1676. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. KOHLER, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Tome second. — Paris, libr. Plon ; E.

Digitized by Google

Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8. (24 fr.) — Cf. nº 639.

La couverture porte : « Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris. Bibliothèque Sainte-Geneviève. Tome second. — Paris, libr. Plon, etc. »

1465 [D. f. in-4°. 5]. Extraits de la Bible et de la Vie des saints. XIVe-XVe s. Ornements peints. On y lit, en écriture du temps : « Cest livre est à madame de Guitry,... ». — 1475 [D. f. in-4°. 14]. Recueils de pièces sur la bulle *Unigenitus*, le jansénisme et les jésuites. XVIIIe s. Fol. 209 : Lettre de Moulin, curé de Barils, doyenné de l'Aigle, à l'évêque d'Evreux; 1716. — 1506 [D. f. in-4°. 36]. Sermon sur la Passion, par Robert Cibole. XVe s. — 1537 [Suppl. D. in-4°. 427]. Recueil de pièces touchant le jansénisme et la bulle *Unigenitus*. XVIIIe s. Fol. 80-81 : « Sentiments de Mr de Soissons (Languet de Gergy) sur l'auteur des *Exaples* en sa lettre à Mr de Boulogne (Pierre de Langle). » « Réponse de Mr de Boulogne. » — 1569-1570 [Suppl. D. in-4°. 459]. 2 vol. Recueil de pièces sur la théologie et l'histoire ecclesiastique. XVIIe et XVIIIe s. 2e vol., fol. 50 : Lettre du P. Jean de Montenay, abbé de Sainte-Geneviève, au pape Clément XI, pour hâter la béatification de saint Vincent de Paul; 1706 (copie). — 1892 [H. f. in-4°. 35*]. Vie d'Henri-Marie Boudon, grand archidiacre d'Evreux. XVIIIe s. — 1923 [Suppl. H. in-4°. 577]. Recueil sur divers saints et bienheureux, de la main de plusieurs chanoines réguliers de Saint-Augustin, entre autres du P. Nouette, curé de la Haie-le-Comte. XVIIIe s. — 1944 [Suppl. H. f. in-4°. 598]. Relations de miracles. XVIIe et XVIIIe s. Fol. 8 : Récit d'un miracle accompli par l'invocation de Claude de Sainctes, évêque d'Evreux. — 1945 [Suppl. H. f. in-4°. 599]. Recueil de pièces touchant diverses maisons religieuses, la plupart de chanoines réguliers. XVIIe et XVIIIe s. Fol. 18 : Note sur l'abbaye de Corneville et son nécrologe. — 1958 [Suppl. H. f. in-4°. 609]. « Lettre ecrite d'Evreux, le 6 janvier, par M. L. à M. A., sur une ancienne et singulière ceremonie de cette ville. » Copie. XVIIIe s. Il s'agit des cérémonies de la fête de saint Vital et des abus auxquels elle a donné lieu. La lettre a été imprimée dans le *Mercure* d'avril 1726, p. 694-701. — 1959 [Suppl. H. f. in-4°. 610]. « Portrait [littéraire] du Rme P. Jean de Montenay, abbé de Ste Geneviève,... par le P. Chartonnet, visiteur de la... congrégation » de France. Copie. XVIIIe s. — 2068 [Suppl. L. in-4°. 637]. Copies (XVIIe s.) de contrats de mariage : Henri d'Avaugour et Jeanne d'Harcourt, 1306 (fol. 8); René, duc de Lorraine, et Jeanne d'Harcourt, 1488 (fol. 80). — 2072 [Suppl. L. f. in-4°. 638]. Histoire de France. Pièces concernant l'administration des finances. Fol. 2 : Rôle de montre de cinquante hommes de guerre montés, faisant partie de la garnison de Pont-de-l'Arche, juin 1590. (Original?) — 2099 [Suppl. L. f. in-4°. 663]. Notes généalogiques sur diverses familles. XVIIe et XVIIIe s. Fol. 19 : Pilavoine et de Trie; fol. 56 : de Melun. — 2135 (Q. f. in-4°. 11). « Perroniana » ou bons mots et remarques du cardinal Duperron, recueillis par les frères Dupuy. XVIIe s. — 2221 [R. f. in-4°. 20]. Recueil. XVIe s. Fol. 73 : « La forme et manière que Dieu revella à Moyse de donner la bénédiction ès enfans. » « S'ensuit l'exposition du texte précédent, auquel sont contenus six pointz par ordre, selon maistre Nicolas de Lyra. » — 2417 [Y. 1. in-4°. 11]. André

Digitized by Google

de Chaligny de Plaine, chanoine de Verdun. « Selecti Normanniae flores ». Eloges en vers latins des hommes célèbres de la Normandie. 1789. — 2485 [Suppl. Y. f. in-4°. 785]. Mélanges de poésie et de prose. XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. Fol. 93 : Lettre, en vers, de M. de « la Farre » à l'abbé de Chaulieu. — 2500 [Z. f. in-4°. 7*]. Recueil de pièces relatives au jansénisme et à la bulle *Unigenitus*. Copies, XVIIIe s. P. 111 : « Lettre pastorale et mandement de Mgr l'évesque de Boulogne » (Pierre de Langle); 12 mars 1714. — 2525 [Suppl. Z. in-4°. 790]. Recueil de lettres (1608-1747) relatives à des affaires ecclésiastiques, une, entre autres, de « Mr Nouette » (fol. 81). — 2568 [Suppl. Z. f. in-4°. 829]. Recueil de lettres relatives à l'abbaye de la Trappe et particulièrement au successeur de l'abbé de Rancé (1698-1705). L'un des auteurs de ces lettres est M. de Meaupou, curé de Nonancourt (fol. 2). — 2626 [BB. l. in-8°. 13]. Fragments de bréviaires, dont un (n° 2) paraît avoir appartenu à N.-D. de Corneville et date du XIIIe s. — 2732 [BB. l. in-8°. 103]. Propre des saints (juin à nov.), à l'usage de Rouen. XIVe s. Fol. 94 : S. Taurin, évêque d'Evreux. — 2734 [BB. f. in-8°. 2]. Livre de prières (XVIe s.). Fol. 32 : « Cy apres ensuit la declamation faicte sur l'evangile de Missus est angelus Gabriel, etc., composé par frere Guillaume Allecis, prieur de Busy. » — 2979 [E. l. in-8°. 20]. « Constitutiones Ordinis canonici, ad usum canonicorum regularium qui vulgo nuncupatur de Bourgachart. » XVIIIe s. — 3218 [Z. l. in-8°. 1] Mélanges littéraires. XVIIIe s. Fol. 97 : Miscellanea ou recueil des bons mots de Du Peron. » — Sur Guillaume de Conches, cf. les *Additions et corrections*, p. 685.

Etc.

L. (J.). — 1677. *Portrait de femme*. Signé : J. L. — *La Nouvelle Revue*, t. 97e (nov.-déc. 1895), p. 775-777.

Etude psychologique, due peut-être à Juliette Lamber (Mme Edmond Adam), à propos du tableau : *Portrait de femme*, par Ch. Chaplin, dont une reproduction en héliogravure est jointe à l'article.

LACORDAIRE (R. P. Henri). — 1678. * Henri LACORDAIRE. *Lettres nouvelles* publiées par Mme Victor LADEY et P. de VYRÉ. — Paris et Lyon, Delhomme et Briguet, 1895. In-8. (6 fr.)

P. 291 : Le prince Albert de Broglie.
Il a été publié sous la même date une édition in-12.

LAREVELLIÈRE-LÉPEAUX. — 1679. *Mémoires de Larevellière-Lépeaux, membre du Directoire exécutif de la République française* et de l'Institut national, publiés par son fils... et suivis de pièces justificatives et de correspondances inédites... — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et Cie, édit. S. d. (1895). 3 vol. in-8 (22 fr. 50).

T. Ier : Robert Lindet, p. 150. — T. II : Lecouteulx de Canteleu, p. 91; Barbé-Marbois, p. 138-139; le général Turreau, p. 365; Robert Lindet, p. 428.

Digitized by Google

LARGENT (Augustin). — 1680. Leçon d'ouverture du cours d'apologétique chrétienne. *M. l'abbé de Broglie et l'apologétique.* Signé : Augustin LARGENT, prêtre de l'Oratoire. — *Revue de l'Institut catholique de Paris* (Paris, Poussielgue; in-8), 1re ann., n° 1, janv.-fév. 1896, p. 4-29.

LA RONCIÈRE (Ch. de). — 1681. *Les navigations françaises au* XVe *siècle*, par M. Ch. de LA RONCIÈRE. — *Comité des trav. histor. et scientif. Bull. de géographie histor. et descriptive*, année 1895 (Paris, 1896), p. 183-200.

P. 188 : Guillaume de Casenove, dit *Coulon* ou *Colomb*, seigneur de Gaillardbois.

Tirage à part : « Les navigations françaises au XVe siècle, par M. Ch. de la Roncière. (Extr. du *Bull. de géogr. histor. et descript.*, 1895.) » In-8, 31 p. Il n'y a qu'un titre de départ. On lit, à la fin : Impr. nat., 1896.

LAVISSE (Ernest). — 1682. *Histoire générale du* IVe *siècle à nos jours*, ouvrage publié sous la direction de MM. Ernest LAVISSE,... Alfred RAMBAUD,... Tome V. *Les guerres de religion*, 1559-1648. — Paris, Armand Colin et Cie, 1895. In-8. (12 fr.)

Bataille d'Ivry; le cardinal Du Perron; Desportes, abbé de Bonport; Poussin. Etc.

— 1683. *Id.* Tome VI. *Louis XIV*, 1643-1715. — Paris, Armand Colin et Cie, 1895. In-8. (12 fr.)

Le maréchal de Luxembourg, baron de Dangu; Benserade; Chaulieu; Poussin. Etc.

LECHEVALIER (A.). — 1684. *Essai historique sur la commune d'Angerville-l'Orcher*,... par A. LECHEVALIER, instituteur. — Elbeuf, C. Allain, imp.-édit., 1894. In-12.

P. 22-23 : Robert de Floques, bailli d'Evreux, seigneur en partie d'Angerville. — P. 74-75 : Pierre-Charles Eude, curé d'Angerville, député aux Etats généraux de 1789, né à Pont-Audemer.

— 1685. *Etudes sur la Révolution dans les communes du canton d'Angerville-l'Orcher.* Signé : A. LECHEVALIER. — *La Normandie*, t. III, p. 332-344 et 368-386 (oct. et nov. 1896).

P. 369 et suiv. : l'abbé Eude, curé d'Angerville-l'Orcher, député à la Constituante, né à Pont-Audemer.

Tirage à part : « Etude sur la Révolution dans les communes du canton d'Angerville-l'Orcher..., 1789-1800, par A. Lechevalier, instituteur. Paris, libr. Ernest Dumont, 1896. » In-8, [2]-30 p. A la fin,

Digitized by Google

on lit : « Extr. de la *Normandie histor., archéol., littér.*, etc., nos d'oct. et nov. 1896... »

LE CHOLLEUX (R.). — 1686. *Revue biographique des notabilités françaises contemporaines.* Recueil de notices sur tous les Français et les Etrangers demeurant en France connus par leur savoir, leur talent, leur situation, ou leur action dans la politique, les sciences, les arts, les lettres, l'industrie, l'administration, etc.,... publiée avec le concours de M. R. LE CHOLLEUX,... et d'un groupe de littérateurs et d'écrivains. Premier volume. — Rédaction et administration. 105, rue de l'Université, Paris. S. d. (1895). In-4° à 2 col. (30 fr.) (L'ouvrage formera trois volumes.)

Docteur Bourneville, p. 189; duc de Broglie, p. 177; Armand Cassagne, p. 412; Camille Fouquet, p. 134; Jacques Olry, p. 27; Ernest Thorel, p. 179.

LECLERC (A.). — 1687. *Critique sur le nouvel hôtel de ville d'Evreux.* Observations sur les principaux édifices d'Evreux. Prix : 1 fr. 50. Evreux, le 9 février 1896. — In-8, 95 p. (La couverture sert de titre. P. 95 se trouvent la signature de l'auteur : « A. LECLERC », et l'indication : « Evreux, imp. (*sic*) de l'Eure,... »)

LEFÈVRE-PONTALIS (Germain). — 1688. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429). (Suite). Signé : Germain LEFÈVRE-PONTALIS. — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LVII, p. 5-54. — Cf. nos 630, 631, 931, 932, 1375.

Les Rouennais.

Intéressant pour la région du département de l'Eure.

Tirage à part : « Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie (1424-1429), par Germain Lefèvre-Pontalis. Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, t. LVII (1896). Paris, 1896. » In-8, 54 p.

LEFRANC (L.-P.). — 1689. *Les Andelys.* Ferjus-Caron [lib. aux Andelys]. [Petit album de 16 vues lithographiées [par L.-P. Lefranc], se dépliant, avec une courte explication au revers de chacune d'elles.] — S. d. (1896). La couverture sert de titre.

LEGRELLE (Arsène). — 1690. *Le chevalier de Grémonville.* Signé : Arsène LEGRELLE. — *La Normandie*, 11e année, p. 13-24 (n° de janv. 1896).

Abbé commendataire de Lyre.

Pas de tirage à part.

Digitized by Google

LELEU (L'abbé A.). — 1691. Paroisse de Saint-Nicolas-du-Bosc, diocèse d'Evreux. Fêtes en l'honneur de Notre-Dame de Croixmare le dimanche 7 septembre 1896. *Notice sur la chapelle de Croixmare et sermon* par M. l'abbé A. Leleu, curé de la paroisse... — Rouen, impr. Cagniard (Léon Gy, succ.), 1896. In-8, 20 p. et une planche.

Le titre de départ est ainsi conçu : « Notice sur la chapelle de Croixmare, près d'Aillet, hameau d'Epégard, sur la paroisse de Saint-Nicolas-du-Bosc. »

L'ÉPINOIS (Charles de). — 1692. *Société historique du Vexin. Excursion du 6 juillet 1896 à Saint-Clair-sur-Epte. Menu...* Signé : [Charles de] L'Épinois. — Petit in-fol., une page. Dessins à la plume reproduits par l'autographie.

Ruines de Château-sur-Epte, château de Dangu, etc.

LEROY (Stéphen). — 1693. *Notice armoriale et généalogique sur la maison de Bouillon-La Tour*, accompagnée de tableaux généalogiques, par Stéphen Leroy,... — Sedan, E. Jourdan, 1896. In-8, 196 p.

Les La Tour d'Auvergne, ducs de Bouillon, comtes d'Evreux.

LEROY-SAINT-AUBERT (V.). — 1694. * V. Leroy-Saint-Aubert. *Histoire de la peinture en France.* 3e édit. — Paris, 1894. In-12. (2 fr.)

Poussin.

LESCOT (Richard). — 1695. *Chronique de Richard Lescot, religieux de Saint-Denis* (1328-1344), suivi de la continuation de cette chronique (1344-1364), publiée pour la première fois, pour la Soc. de l'hist. de Fr., par Jean Lemoine. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1896. In-8. (9 fr.)

Beaumont-le-Roger, Breteuil, Château-Gaillard, Conches, Evreux, Gisors, Pacy, Pont-Audemer, Thibouville, Tillières, Vernon; — Geoffroy, Guillaume, Jean et Louis d'Harcourt.

LEVALLOIS (Jules). — 1696. *Milieu de siècle. Mémoires d'un critique*, par Jules Levallois. — Paris, à la librairie illustrée. S. d. (1896). In-12, XIX-314 p., avec portr. de l'auteur h. t. et couverture illustrée (3 fr. 50).

Eugène Mordret, Alfred Dumesnil, Adolphe Guéroult; Michelet à Vascœuil. Cf. nos 1107, 1116, 1117.

L'HOPITAL (Joseph). — 1697. *Evreux.* [Mort de M. Réveilhac.] Signé : Joseph L'Hopital. — *La Croix de l'Eure*, 28 mars 1896.

Digitized by Google

LIMICHIN (P.-L.). — 1698. *Les limites de la Normandie du côté de la Bresle depuis le traité de Saint-Clair-sur-Epte* (912), par P.-L. LIMICHIN. — Reims, impr. de l'Académie (N. Monge), 1895. In-8, [6]-31 p. et une carte.

Limite de la Normandie d'abord fixée à l'Andelle (?), puis à l'Epte.

LONGHAYE (R. P.). — 1699. " *Histoire de la littérature française au* XVIIe *siècle,* par le R. P. LONGHAYE. — Paris, Retaux, 1895 et 1896. 4 vol. in-8.

Benserade, Chaulieu.
Les trois premiers volumes portent la date 1895, le dernier celle de 1896.

1700. **Maitre-autel** (*le*) *de la cathédrale*. [Description.] — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, p. 596-597 (12 sept. 1896).

MABILLEAU (Léopold). — 1701. *La peinture française au musée de Madrid.* Signé : Léopold MABILLEAU. — *Gazette des beaux-arts*, 37e année, 3e pér., t. XIII (1er trim. 1895), p. 299-313, 411-420.

P. 306-313 : Les tableaux de Poussin à Madrid.
Grav. : P. 301. « La chasse de Méléagre, par N. Poussin. (Musée du Prado. Madrid.) » — P. 309 : « Le triomphe de David, par N. Poussin. (Musée du Prado. Madrid.) »

1702. **Massuet** (*Dom*). [Discours prononcé à Saint-Ouen-de-Mancelles le 6 sept. 1896 par M. l'abbé Marguerin, curé de Saint-Germain-la-Campagne.] — *Le Courrier de l'Eure*, 17 sept. 1896.

MAURRAS (Charles). — 1703. *L'esprit critique. Nos critiques.* Signé : Charles MAURRAS. — *Revue encyclopédique*, seconde partie, *La Revue*, 1895, p. 279-282, 299-302, 318-322 (nos des 1er, 15 août, 1er sept.).

P. 299-300 : *Henry Bérenger.* — P. 300, grav. : *M. Henry Bérenger, né à Rugles (Eure) en* 1867... (portr.).

MAZADE (Fernand). — 1704. *Zigzags de Louviers à Honfleur.* Signé : Fernand MAZADE. — *Le Monde moderne*, avril 1896 (vol. III, 2e année, p. 547-562), avec 14 fig. dans le texte.

On lit à la fin : « Illustrations d'après des photographies prises sur nature par Paul Robert. » Les figures concernant le département de l'Eure représentent l'église de Louviers (détails), le menhir de la Basse-Crémanville, l'église de Saint-Etienne-du-Vauvray, le tom-

Digitized by Google

beau de Jean de Marigny à Écouis, les ruines des abbayes de mortemer, de Fontaine-Guérard et de Bonport, la croix du cimetière de Saint-Pierre-du-Bosguerard, un fragment des bas-reliefs de saint Eustache à Bourg-Achard, et l'église de Corneville-sur-Risle.

MAZOYER (**L'abbé Ph.**). — 1705. L'histoire enseignée par les chefs-d'œuvre de la peinture. Histoire sacrée. *L'Ancien Testament en 50 tableaux*, commentés par l'abbé Ph. MAZOYER, du clergé de Paris. — Paris, libr. Renouard ; Henri Laurens, édit. S. d. (1894). In-fol. (4 fr.)

9. *Rebecca et Eliezer* (*tableau de Nicolas Poussin*), gravure et texte.

— 1706. Id. *Le Nouveau Testament en 50 tableaux*, commentés par l'abbé Ph. MAZOYER, du clergé de Paris. — Paris, libr. Renouard ; Henri Laurens, édit. S. d. (1894). In-fol. (4 fr.)

35. *Le Ravissement de saint Paul* (*tableau de Nicolas Poussin*), gravure et texte.

MEYER (**E.**). — 1707. E. MEYER. *Notes pour l'histoire de Vernon*. Extrait du *Journal de Vernon*. — Vernon, typogr. Victor Rousseau, 1896. In-8, 29 p.

Discussion de quelques points de l'histoire de Vernon, à propos de la publication de M. Th. Michel, n° 1058.

Paru d'abord dans le *Journal de Vernon* des 23 janv., 1er, 8, 15, 22 et 29 févr.

— 1708. *Silly-Annebaut. Le testament de Jacques de Silly* [1571], par M. MEYER,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 265-292.

Détails sur le manoir d'Heubécourt.

Tirage à part : E. MEYER,... *Silly-Annebaut. Le testament de Jacques de Silly*. — Évreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, 32 p. (Au revers du faux titre : « Extr. du *Bulletin* de la Soc. libre d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. »)

1709. * **Ministère** *Dupont de l'Eure* [1830]. — *L'Education catholique*, 21 mai 1896.

MIRAN. — 1710. *Cyclo-guides Miran illustrés. Environs de Paris* (*ouest*). — Librairie Firmin-Didot et Cie, Paris. S. d. (1896). In-8. 184 p., nombreuses photograv. dans le texte. (3 fr. 50.)

Gisors, p. 148-150.

Grav. : L'Epte à Gisors, p. 149; Gisors : vue de l'église, p. 149; Dangu, p. 150.

Digitized by Google

1711. **Miscellanées** (troisième série). *Pièces historiques et littéraires* recueillies et publiées par plusieurs bibliophiles. (Sceau de la Société des bibliophiles normands.) — Rouen, impr. Léon Gy, 1896. Petit in-4°.

Cette troisième série des *Miscellanées* publiées par la Société des bibliophiles normands comprend, entre autres choses, les opuscules suivants, mentionnés dans nos précédentes *Bibliographies* : [615.] 4. *Harangue faite en la présence du Roy de la Grande Bretagne à Pont-Audemer*, publiée par M. Gustave PREVOST; — [1073.] 9. *Complainte sur ceux qui se sont efforcés de violer la bonne renommée d'Adrien Turnèbe*, publiée par M. P. LE VERDIER.

Imprimé seulement pour les membres de la Société des bibliophiles normands.

MOLLE (**Charles**). — 1712. *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville*, par Charles MOLLE,... *Additions supplémentaires*. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-4, [4]-121 p. et 2 planches h. t.

Tiré à 40 ex. sur pap. de Holl.

MONTIER (**A.**). — 1713. *Le département de l'Eure et ses districts en juin* 1893 (*sic*). *Episode du mouvement fédéraliste dans l'Ouest*, par A. MONTIER. — (Extr. de la *Révolution française*.) — Paris, impr. de la Cour d'appel, 1896. In-8, 56 p. (La couverture sert de titre.)

On lit à la fin : « Extr. de la *Révolution française*, cahiers de fév. et mars 1896. » Tiré à 50 ex.

— 1714. *La baronnie de Saint-Philbert*, par A. MONTIER,... — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1896. In-4, 29 p. et 3 héliogr. h. t. (La couverture porte simplement : « Baronnie de Saint-Philbert. »)

On lit au revers du faux titre : « Il a été tiré 125 exemplaires sur papier vergé d'Auvergne, numérotés de 1 à 125 et non mis dans le commerce. »

— 1715. *La Chouannerie dans l'Eure*. Signé : A. MONTIER. — *La Normandie*, t. III, p. 318-332, 359-368, 404-418 (oct., nov. et déc. 1896).

Tirage à part à 100 exempl. : « A. Montier. La Chouannerie dans l'Eure. I. La Chouannerie en 1796. II. 1797-1800. Sotteville-lès-Rouen, impr. E. Lecourt, 1897. » In-8, 39 p. La couverture sert de titre.

MOTTE (**Henri**). — 1716. *Petite histoire de l'art*, par Henri MOTTE,

Digitized by Google

artiste peintre.... Cent gravures. — Paris, Armand Colin et Cie, édit., 1896. In-8. (6 fr.)

Texte : Poussin, p. 284.
Gravure : « Fig. 78. Poussin : *Le Ravissement de saint Paul* (musée du Louvre). »

MÜNTZ (Eugène). — 1717. *L'école des beaux-arts.* Signé : Eugène Müntz. — *Le Monde moderne*, livr. de nov. 1896, p. 651-667, avec 11 fig. dans le texte.

Grav. : Le portail d'Anet, l'arc de Gaillon et la cour d'honneur (p. 656). — La vasque de Saint-Denis et l'arc de Gaillon (p. 657). — Le jardin de l'école et l'hôtel de Chimay (p. 659). [On voit au premier plan les arcades provenant de Gaillon.]

1718. **Nécrologie.** [L'abbé de Broglie.] — *Revue encyclopédique*, 1re partie : *l'Encyclopédie*, année 1895, p. 222 (no du 1er juin), avec portr. dans le texte.

NOLHAC (Pierre de). — 1719. *La dauphine Marie-Antoinette*, par Pierre de Nolhac. — Paris, Boussod, Valadon et Cie, édit. S. d. (1896). In-4°, nombr. grav. (60 fr.)

Gravure : « Le duc de Penthièvre et sa famille. Peinture de L.-M. Vanloo. » Héliogr. h. t., p. 160.

1720. **La Normandie** *monumentale et pittoresque.* Edifices publics, églises, châteaux, manoirs, etc. Héliogravures de P. Dujardin, d'après les photographies de Paul Robert et de George Douthwaite. — *Eure.* Première partie. Texte par MM. l'abbé de la Balle, l'abbé Bouillet, Alph. Chassant, Léon Coutil, Dieudonné Dergny, l'abbé Dubois, l'abbé Jules Fossey, Paul Goujon, Charles Le Goffic, Jacques Lestrambe, Théodore Michel, Léon Palustre, le chanoine Porée, Gustave A. Prévost, Léon Tyssandier, Adolphe Vard, Léon de Vesly. — Havre, Lemale et Cie, imp., édit., 1896. Gr. in-fol., [4]-256-[4]p., avec un frontispice et 38 héliograv. hors texte, 47 photograv. et 4 vign. dans le texte.

Arrondissement d'Évreux (p. 1-146) :
La cathédrale d'Évreux. Signé : L'abbé J. Fossey. P. 1-12. Trois hél., 2 photogr. et un plan. — *Le palais épiscopal d'Évreux.* Signé : Gustave-A. Prévost. P. 13-16. Une hél. — *L'église Saint-Taurin, à Évreux.* Signé : L'abbé J. Fossey. P. 17-20. Une héliogr., 2 photogr. — *La tour de l'horloge d'Évreux.* Signé : Alph. Chassant. P. 21-30. Une hél. On lit à la fin : « Extrait en partie de notre *Notice histor. sur la Tour de l'Horloge d'Évreux*, de l'édition de 1859, entièrement épuisée depuis longtemps. » — *L'église Sainte-Foy, de Conches.* Signé :

Digitized by Google

L'abbé A. Bouillet. P. 31-44. Deux héliogr. et 4 photogr. — *Le château de Conches.* Signé : Alph. Chassant. P. 45-49. Une photogr. On lit à la fin : « Cette notice... est extraite de l'*Almanach-Annuaire de l'Eure*, de 1845,... » — *L'église de Damville.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 50. — *Le château de Chambray, à Gouville.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 51-53. Une héliogr. — *Le château de Condé-sur-Iton.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 54. — *L'église de Breteuil.* (Id.) P. 55-58. Une hél. — *L'église de Rugles.* (Id.) P. 59-62. Une hél. — *L'église de la Madeleine, à Verneuil.* Signé : Gustave-A. Prevost. P. 63-70. Une héliogr. — *L'église Notre-Dame, de Verneuil.* Signé : L'abbé Dubois. P. 71-74. Une héliogr. — *L'ancienne église Saint-Jean, à Verneuil.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 75-76. Une héliogr. — *La Tour Grise et les anciennes fortifications de Verneuil.* (Id.) P. 77-80. — *Maisons anciennes, à Verneuil.* Signé : Léon Tyssandier. P. 81-88. Deux héliogr. — *L'église de Tillières.* Signé : Léon Palustre. P. 89-92. Une héliogr. — *L'église de Nonancourt.* Signé : Jacques Lestrambe. P. 93-97. Une héliogr. — *L'abbaye de Mesnil-sur-l'Estrée* (Id.) P. 98. — *L'abbaye de Breuil-Benoit.* Signé : L'abbé J. Fossey. P. 99-102. Une héliogr. — *Les fonts baptismaux de Bretagnolles.* (Id.) P. 103-105. Une héliogr. et une photogr. — *Ivry-la-Bataille.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 106-108. Deux photogr. (la maison de bois et l'église). — *L'obélisque d'Ivry-la-Bataille.* Signé : Charles Le Goffic. P. 109-110. — *L'église de Pacy-sur-Eure.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 111-115. Une héliogr. et une photogr. — *Le château et l'église de Ménilles.* (Id.) P. 116-118. Une photogr. (portail de l'église). — *L'église Notre-Dame de Vernon.* Signé : Théodore Michel. P. 119-128. Une héliogr. et 3 photogr. — *Porte d'une ancienne maison de la rue Bourbon-Penthièvre, à Vernon.* (Id.) P. 129-130. Une photogr. — *La Tour des Archives*, [à Vernon]. (Id.) P. 131-138. Une héliogr. — *Le château de Vernonnet.* (Id.) P. 139-140. Une héliogr. et une photogr. — *Porte de l'ancienne église de Vernonnet.* (Id.) P. 141. Une photogr. — *Le château de Brécourt.* (Id.) P. 142-144. — *Le château de Chambray-sur-Eure.* Signé : L'abbé de la Balle. P. 145-146.

Arrondissement des Andelys (p. 147-256) :

L'église Notre-Dame des Andelys. Signé : Le chanoine Porée. P. 147-158. Deux héliogr. et 4 photogr. — *L'hôtel du Grand-Cerf*, [aux Andelys]. Signé : L. Coutil. P. 159-162. Deux photogr. — *L'église Saint-Sauveur, au Petit-Andely.* (Id.) P. 163-168. Deux héliogr. — *Le Château-Gaillard.* (Id.) P. 169-182. Deux héliogr., 2 plans. — *Les ruines de la forteresse de Château-sur-Epte.* Signé : Dieudonné Dergny. P. 183-186. Une héliogr. — *Le château de Neaufle.* (Id.) P. 187-190. Une photogr. — *Gisors.* Signé : Léon de Vesly. P. 191-192. — *Les fortifications de Gisors.* (Id.) P. 193-202. Une héliogr. et 3 photogr. — *L'église de Gisors.* (Id). P. 203-211. Trois héliogr. et 4 photogr. — *Anciennes maisons, à Gisors.* (Id.) P. 212-214. Une photogr. — *Le château de Dangu.* Signé : Adolphe Vard. P. 215-220. — *L'abbaye de Mortemer.* Signé : Paul Goujon. P. 221-228. Une héliogr. et une photogr. — *L'église d'Ecouis.* Signé : L. Coutil. P. 229-234. Une héliogr., six photogr. et un dessin. — *L'abbaye de Fontaine-Guerard.* Signé : Paul Goujon. P. 235-240. Une héliogr. — *Le château de Radepont.* (Id.) P. 241-243. Trois photogr. — *Le*

Digitized by Google

château de Pont-Saint-Pierre. (Id.) P. 244-247. — *Le château de Canteloup.* (Id.) P. 248-251. — *Le château de Senneville.* (Id.) P. 252-254. Deux photogr. — *Le château de Mussegros.* (Id.) P. 255-256.

1721. **La Normandie** *monumentale et pittoresque*, etc. — *Eure.* Deuxième partie. Texte par MM. Jules ADELINE, l'abbé DE LA BALLE, l'abbé Jules FOSSEY, Paul GOUJON, JOIN-LAMBERT, LOTTIN DE LAVAL, MABILLEAU, A. MONTIER, le chanoine PORÉE, Gustave A. PRÉVOST, Léon (*lisez :* Louis) RÉGNIER, Léon TYSSANDIER, Adolphe VARD. — Havre, Lemale et Cie, imp., édit., 1896. Gr. in-fol., [4]-292-[8] p., avec 44 héliogr. hors texte et 78 photogr. dans le texte.

Arrondissement de Louviers (p. 1-96) :

L'église Notre-Dame, à Louviers. Signé : L'abbé Jules FOSSEY. P. 1-12. Trois héliogr. et 2 photogr. — *Anciennes maisons, à Louviers.* Signé : Paul GOUJON. P. 13-16. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Saint-Etienne-du-Vauvray.* (Id.) P. 17-19. Une héliogr. — *Le château d'Acquigny.* Signé : L'abbé DE LA BALLE. P. 20-22. Deux photogr. — *Le château de Gaillon.* Signé : Paul GOUJON. P. 23-33. Une héliogr. et sept photogr. — *Le château du Hazey.* Signé : Adolphe VARD. P. 34-35. — *L'église de la Croix-Saint-Leufroy.* Signé : L'abbé DE LA BALLE. P. 36. Une photogr. — *L'abbatiale de la Croix-Saint-Leufroy.* (Id.) P. 37-42. Une héliogr. — *Le château de Tosny.* Signé : Adolphe VARD. P. 43-44. — *L'église d'Aubevoye.* (Id.) P. 45-50. Cinq photogr., dont deux représentent la chapelle de Bethléem, à Aubevoye. — *L'église de Notre-Dame-du-Vaudreuil.* Signé : Paul GOUJON. P. 51-56. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Lery et le manoir de la reine Blanche.* (Id.) P. 57-62. Une héliogr. — *L'église de Pont-de-l'Arche.* Signé : Jules ADELINE. P. 63-68. Une héliogr. et deux photogr. — *L'abbaye de Bonport.* Signé : L'abbé DE LA BALLE. P. 69-71. Une héliogr. — *L'église collégiale de la Saussaye.* (Id.) P. 72-74. Une photogr. — *La croix de Saint-Pierre-du-Bosguerard.* (Id.) P. 75-76. Une héliogr. — *L'église de Saint-Aubin-d'Ecrosville.* Signé : Adolphe VARD. P. 77-79. Trois photogr. — *Le château de Saint-Aubin-d'Ecrosville.* (Id.) P. 80. — *Le Neubourg. L'église. Le château et la première représentation de la « Toison d'or ».* Signé : Gustave-A. PREVOST. P. 81-86. Une héliogr. et trois photogr., dont une représentant la statue de Dupont (de l'Eure). — *Le château du Champ-de-Bataille.* (Id.) P. 87-94. Une héliogr. et une photogr. — *Le château de Marbeuf.* Signé : Adolphe VARD. P. 95-96.

Arrondissement de Pont-Audemer (p. 97-174) :

L'église Saint-Ouen, à Pont-Audemer. Signé : A. MONTIER. P. 97-110. Deux héliogr. et 4 photogr. — *L'église de Saint-Germain-Village (près Pont-Audemer).* (Id.) P. 111-116. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Quillebeuf.* (Id.) P. 117-122. Une héliogr. et une photogr. — *L'église d'Aizier.* (Id.) P. 123-126. Une héliogr. — *L'église de Routot.* (Id.) P. 127-132. Une héliogr. et 5 photogr. — *L'église de Bourg-Achard.* (Id.) P. 133-138. Une héliogr. et trois

Digitized by Google

photogr. — *Le château de Boisset-le-Châtel.* (Id.) P. 139-144. Une héliogr. — *L'église et le retable d'Infreville.* (Id.) P. 145-148. Une héliogr. — *L'église de Brestot.* (Id.) P. 149-154. Une héliogr. et une photogr. — *L'église d'Ecaquelon.* (Id.) P. 155-158. Une héliogr. — *L'église d'Appeville-Annebault.* (Id.) P. 159-166. Une héliogr. et 2 photogr. — *Le château de Freneuse.* (Id.) P. 167-170. Une héliogr. et une photogr. — *L'église de Sainte-Croix-sur-Aizier.* (Id.) P. 171-174. Une photogr.

Arrondissement de Bernay (p. 175-284) :

L'église Sainte-Croix, à Bernay. Signé : Le chanoine PORÉE. P. 175-182. Une héliogr. et 2 photogr. — *L'église de Notre-Dame de la Couture, à Bernay.* (Id.) P. 183-190. Une héliogr. et 4 photogr. — *L'abbaye de Bernay.* (Id.) P. 191-205. Cinq photogr. — *Une vieille maison de Bernay.* Signé : JOIN-LAMBERT. P. 206-208. Deux photogr. — *L'église de Plainville.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 209-210. Une héliogr. — *L'église de Serquigny.* (Id.) P. 211-212. Une héliogr. — *L'église et le château d'Harcourt.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 213-220. Deux héliogr. et une photogr. — *L'abbaye du Bec-Hellouin.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 221-228. Une héliogr. et 7 photogr. — *L'église de Boisney.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 229-233. Une héliogr. et une photogr. — *Brionne.* (Id.) P. 234-236. — *L'église de Beaumontel.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 237-238. Une héliogr. — *Le prieuré de Beaumont-le-Roger et l'église Saint-Nicolas.* Signé : Léon TYSSANDIER. P. 239-252. Deux héliogr. et 4 photogr. — *Les environs de Beaumont-le-Roger.* [Eglises de Barc, Bray, Ecardenville-la-Campagne, le Plessis-Mahiet et Goupillières.] Signé : Louis RÉGNIER. P. 253-254. — *L'église de Fontaine-la-Soret.* (Id.) P. 255-257. Une photogr. — *L'église de Thibouville.* (Id.) P. 258-260. — *Beaumesnil, sa baronnie et son château.* Signé : LOTTIN DE LAVAL. P. 261-266. Une héliogr. — *La tour de Thevray* [par M. LOTTIN DE LAVAL et ***]. P. 267-272. Une héliogr. — *Le château du Blanc-Buisson.* Signé : Le chanoine PORÉE. P. 273-274. Une héliogr. — *L'église de Broglie.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 275-280. Une héliogr. et une photogr. — *Le château de Broglie.* Signé : Léopold MABILLEAU. P. 281-284. Une héliogr.

Appendice (p. 285-292) :

Une vieille maison du XVIe siècle à Gaillon. Signé : Adolphe VARD. P. 285-286. Une photogr. — *Le porche de l'église de Fours.* Signé : A. MONTIER. P. 287-288. Une photogr. — *Le manoir des Seaules, à Ambenay.* Signé : Louis RÉGNIER. P. 289-290. Une héliogr. — *Les albâtres d'Ecaquelon. Note additionnelle.* Signé : A. MONTIER. P. 291-292.

— Les éditeurs de *la Normandie monumentale* ont mis en vente, en un volume séparé, chacun des cinq arrondissements du département de l'Eure. Ils ont, en outre, offert à la plupart de leurs collaborateurs un nombre d'exemplaires variable, généralement restreint, des articles fournis par ceux-ci. Il n'y a pas lieu, croyons-nous, de mentionner ici ces différents fascicules, qui ne sont à proprement parler que des *défets*, puisque, sauf de très rares exceptions, la pagination n'en a pas été changée; les planches hors texte n'y figurent pas toujours. Nous en avons précédemment inventorié quelques-uns, distribués bien avant la terminaison de l'ouvrage (voir n°s 990,

Digitized by Google

1011 *bis*, 1029, 1052 *bis*, 1432, 1434). Les couvertures portent, en effet, suivant les cas, les dates 1894, 1895 ou 1896.

NOURY (J.). — 1722. *Les combats de Bourgtheroulde.* Signé : J. Noury. — *Le Républicain rislois*, 4 janv. 1896.

1723. **Obsèques** *de M. Quevilly*, [juge de paix à Beaumesnil]. — *Journal de Bernay*, 18 avril 1896.

Discours prononcés par M. Mée, conseiller général, et M. Rivière, avoué à Bernay. — Ces deux discours ont été reproduits dans *l'Avenir de Bernay*. Celui de M. Mée a été, en outre, publié dans *le Rappel de l'Eure* du 18 avril.

Sur M. Quevilly, voir également une notice nécrologique signée A. D., dans *le Réveil de l'Eure* du 18 avril, suivie du discours prononcé par M. Rivière, et un article intitulé : *M. Quevilly et son œuvre*, et signé : Hervieu, notaire honoraire,... dans « *le Normand*, journal de la ville et de l'arrondissement de Lisieux », n° du 21 avril.

OEL (**Jack**). — 1724. *Vacances normandes.* Signé : Jack Oel. — *L'Union normande et le Normand de Paris* (Paris, 3, rue de Provence), 26 sept. 1896.

Visite au château de Broglie. — Reproduit, sous le titre : *Le château de Broglie*, dans *le Courrier de l'Eure* du 8 oct., *le Réveil de l'Eure* du 10 oct. et *le Brionnais* du 11 oct.

OMONT (**Henri**). — 1725. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par Henri Omont, conservateur adjoint du département des manuscrits. *Ancien supplément français.* I : nos 6171-9560 du fonds français. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1895. In-8. (7 fr. 50.)

6367-6416. Collection du maréchal de Noailles, dite improprement : *Suite de la collection Dupuy.* XXXVII (6403) : « Procès-verbal de ce qui s'est passé en la chambre du Tiers-Estat aux Estats generaux tenus à Paris ès années 1614 et 1615, dressé par Mr [Le Doulx], lieutenant général d'Evreux. » [Publié par M. Ch. Molle en 1892. Cf. notre *Bibliogr.*, n° 504.] — 6536-6539. Recueil de pièces diverses, la plupart originales, concernant l'histoire de France (XIIIe-XVIIe s.). II : 43. Nomination de Jean Le Mercier, [seigneur de Rugles], et de Jean de Garencières comme plénipotentiaires de Louis, duc de Touraine, pour conclure avec Jean Galéas un accord relatif aux revenus de la ville d'Asti, 1389. — 6570-6572. « Compte rendu au roi », par M. de Maupeou, de l'administration du royaume pendant qu'il était chancelier (1768-1774). — 6574. Recueil. Fol. 190 : Transport de Strasbourg à Paris de la vaisselle d'argent « du condamné Victor Broglie ». (An III.) — 6677. « Lettres de la cour de Lorraine et de Vienne à Mgr et Mme la comtesse de Brionne et à Mgr le prince de Lambesc. » (1740-1773.) — 6737. Recueil de comptes. Fol. 84 : Compte d' « œuvres faictes

Digitized by Google

au chastel de Gysors,... par Pierre Le Fevre. » (1487.) — 7026-7027. Papiers de M. Le Normant, évêque d'Evreux (matières ecclésiastiques). — 7598. « Procès criminel de Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux,... » (1377-1386). XVIIe s. — 7599. « Procèz criminels de Gilles de Raiz, des Templiers,... extraict des interrogatoires contre le maréchal de Biron et de Magdeleine Bavent, religieuse. » XVIIe s. — 7611. « Notables procès criminels, » depuis celui d'Enguerrand de Marigny jusqu'à celui de Cinq-Mars et de Thou. XVIIe s. — 7645. Recueil de pièces originales relatives à différentes peines ou exécutions capitales, la plupart en Normandie (1391-1762). [Evreux, Breteuil, Gisors, Beaumont-le-Roger.] — 8021. Recueil de mémoires sur les canaux, etc. Fol. 21 : « Navigation des rivières d'Eure et du Loir, proposée par M. le duc de Luynes. » XVIIIe s. — 8216-8240. Recueil d'épitaphes, formé par Pierre Clairambault, en partie avec des débris du cabinet de Gaignières. XVIIe-XVIIIe s. 25 vol. XV (8230) : « Tombeaux et épitaphes tirez de différentes églises de Normandie, Poitou, Limousin,... » — 8751-8761 *bis*. Correspondance des ministres avec M. Le Blanc, intendant de la généralité de Rouen (1674-1683) [et actes administratifs de l'intendant.] XVIIe s. 14 vol. in-fol. — 8764. « Assiete ou assignation de la terre de la contée de Byaumont-sus-Rille, et la maniere du pris et des avaluemens de toutes les choses contenues en ladicte assiete... » (1313-1321). XIVe s. — 8769. « Compte de Jehan Le Muet, viconte et receveur d'Orbec, de la recepte et despence ordinaire de ladite viconté pour le terme St-Michiel, 1444. » XVe s. — 8770. « Compte de feu Guillaume Le Maryé, pieçà viconte de Gisors, de certains deniers par luy reçeuz à cause et par raison des acquestz fais puis XL ans en ença par gens d'eglise et autres personnes non nobles de gens nobles... » (1390-1398). XIVe s. — 9432. « Catalogue de livres de la bibliotèque de Monsieur le duc de Broglie, fait à Paris, le 15 de février 1756. » XVIIIe s. — 9555. Mélanges. XVIIe-XVIIIe s. Fol. 193 : Projet de substitution du comté d'Evreux au profit des aînés mâles de la maison de Bouillon. — 9557. Mélanges. XVIe-XVIIe s. Fol. 240 et suiv. : Pièces diverses concernant diverses localités, entre autres Verneuil, 1519. — Et très nombreux mss. d'un caractère général contenant des renseignements sur l'histoire de la région du département de l'Eure.

— 1726. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par Henri OMONT, conservateur adjoint du département des manuscrits, et C. COUDERC, sous-bibliothécaire au même département. *Ancien supplément français*. II : n°s 9561-13090 du fonds français. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1896. In-8. (7 fr. 50.)

10133. Chronique française de Pierre de Nangis. XIVe s. Sur le feuillet 1, copie du XVIIe s. d'un acte de Philippe-Auguste en faveur de Pierre Maulvoysin (Gisors, 1197). — 10237-10238. Recueil de lettres originales, mémoires, etc., concernant l'histoire de France. (XIVe-XVIe s.) I. Fol. 126 : Minute du rapport de G. Cousinot, envoyé par Louis XI à Rome au sujet de l'emprisonnement du cardinal Jean Balue. — 10367. « Compte de toutes les terres, rentes, revenues,... que le roy de Navarre... a eu en France et en Normandie... », rendu

Digitized by Google

par Jehan Climence. (1368-1371). Publié par M. Izarn en 1885. — 10544. « Recueil d'arrests sur différentes matières, avec quelques matières des mss. de M. Dubuisson-Aubenay. » XVIe s. Pièces concernant les abbayes du Bec-Hellouin, de Lyre, de Saint-Taurin d'Evreux, etc. — 10863. Recueil de mémoires et lettres... 2° « sur la question de sçavoir si tous les possedans fonds du baillage de Pont-de-l'Arche peuvent être assujettis à contribuer au retablissement de l'auditoire et des prisons » du dit lieu. XVIIIe s. — 10864. Registre des informations faites par des commissaires du Parlement sur la religion, la vie et les mœurs des ducs et pairs de France, et de quelques autres personnages. (1721-1765.) [Augustin de Maupeou, fol. 61.] — 10969-10970. « Procès faits à divers sodomites jugés au Parlement de Paris. » 2 vol., XVIIIe s. I, p. 87 : « Macé Avril, de Gisors, 1560. » — 10971. Relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot envoyé par Louis XI « vers le pape pour obtenir vicariat pour faire le procès au cardinal d'Angers [Jean Balue] et évêque de Verdun [Guillaume de Haraucourt], criminels de leze majesté. » XVIIIe s. — 11254-11258. Mémoires du maréchal de Belle-Isle. (1740-1743). XVIIIe s. — 11390-11406. « Mémoires sur l'état général de toutes les provinces de France. » rédigés par les intendants pour l'instruction du duc de Bourgogne (1697-1699). XVIIIe s. III (11392) : Alençon. XVI (11405) : Rouen. — 11454. « Les gestes de très illustre seigneur Anne de Montmorency, grand maistre et connestable de France, [seigneur de Damville et de Dangu], du règne de François Ier. » XVIIe s. — 11714-11727. Commentaire sur la Coutume de Paris, par Barthélemy Auzanet. XVIIe s., 14 vol. On trouve intercalés dans le t. V (11718) plusieurs factums imprimés et copies d'arrêts : Requête au Parlement de Pierre Hallé, seigneur d'Anfreville (fol. 172). — 11882-11891. Etats des « deniers » dus au roi en Normandie, « à cause de la chevallerie de monseigneur le dauphin. » 1609-1613. Orig., 10 vol. I-II (11882-11883) : localités de la forêt de Conches. III (11884) : « Rottures de Conches et Bretheuil » IV (11885) : « Rottures » de Montreuil-l'Argillé et Bernay (fol. 229), de Beaumont-le-Roger (fol. 247), etc. X (11891) : Rotures d'Orbec (fol. 1[r], de Verneuil (fol. 312), etc. — 11892-11898. Procès-verbaux de visite, estimation, etc., des forêts de Normandie. (1665-1668.) Orig., 7 vol. III (11894) : Maîtrise de Verneuil. VII (11898) : Généralité de Rouen. — 11924. Recherches de la noblesse en Normandie, [par Montfaut, Chamillart, etc.] XVIIe-XIXe s. — 11929. Recherche de la noblesse de la généralité de Rouen par La Galissonnière et autres (XVe-XVIIe s.). XVIIe s. — 11933. « Estat par élection des nobles de la généralité d'Alençon, en 1666. » XVIIe s. — 11938. Procès-verbal d'arpentage de la forêt de Breteuil en 1566. Orig. — 11956. « Compte deuxiesme de maistre Jehan Pommereux, notaire et secretaire du roi nostre sire et receveur des tailles en l'election d'Evreux, de la recepte et despenses par luy faittes à cause de la somme de soixante neuf mil cent vingtz livres à laquelle les esleuz de l'election d'Evreulx ont assis et imposez les manans et habitans d'icelle ellection pour l'année 1518-1519. » XVIe s. — 11957. Registre de la « liquidation des debtes de la ville d'Evreux. » (1682.) XVIIe s. — 11958. Aveux des fiefs de Hebécourt et de Longchamp (Eure). (1406 et années suivantes.) XVIe-XVIIe s. — 11961. Terrier de différents fiefs assis à Heudicourt. (1406.) XVe s. — 11964. « Compte messire Pierre Gemen, prestre, receveur

Digitized by Google

du Neufbourg, de la revenue dudit lieu appartenant à... mons. Yves, seigneur de Vieuxpont... » (1413-1414.) xve s. — 11965. « Compte de Raoulin de Fontaines de la recepte et despence par lui faitte des rentes... de la baronnie... du Neufbourg... » (1464-1465.) xve s. — 11975. Registre des plaids de la vicomté de Touberville, en Normandie. (1549-1559.) — 12347. Lettres autographes de Nicolas Poussin, la plupart adressées à M. de Chantelou. (1638-1648.) Copie du texte italien, avec deux traductions françaises, du testament de Poussin. xviie s. — 12348. « Discours sur la vie et les ouvrages de Nicolas Poussin, » par Emeric-David. (1812). Epreuves imprimées, avec nombreuses additions et corrections mss. — 12446-12447. « Œuvres posthumes de messire Jacques Davy, cardinal Du Perron, archevesque de Sens,... sur le manuscrit écrit de sa main. » xviiie s. — 12491. « Recueil des différents poètes de vers faicts sur plusieurs sujets du temps passé. » xviie s. Pièces de circonstances par... le cardinal Duperron. — 12492. Recueil de vers. xviiie s. Fol. 1 : « Lettre de M. le Duc à madame la duchesse du Maine, par M. de Malézieux [l'abbé de Chaulieu et le chevalier de La Fare]. » — 12515-12531. Recueil de matériaux pour une histoire de la vie et une bibliographie des œuvres de Molière, par L.-F. Beffara. xviiie-xixe s. 17 vol. — 12581. Trésor de Brunetto Latino. etc. xiiie s. Fol. 376 : Livre des moralités, traduction du *Moralium dogma philosophorum* de Guillaume de Conches. — 12680. Recueil de poésies. xviie s. Poésies de Benserade, Charleval, etc. — 12681. Recueil de poésies. xviiie s. Vers de l'abbé de Chaulieu, etc. — 12778. « Recueil de différentes pièces de vers et de prose adressées à Son Altesse Madame la comtesse de Brionne. » xviie s. — 12787. Recueil. xive s. Fol. 18 : « Les articles proposez par maistre Jehan Haniere, advocat au Parlement, contre mons. Enguerran de Marigny, lesquelz furent proposez devant le roy Loys,... » (1377.) — 13019-13059. Correspondance et papiers politiques et astronomiques d'Ismaël Boulliau (1605-1694). xvie-xviie s. XXXVI (13054), fol. 228 : Relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot à Rome au sujet du procès à intenter à Jean Balue. Voir les mss. 10971 et 13086. — 13068. Recueil. xviie-xviiie s. Fol. 84 : Κατελυσίου χχὶ Δαγεσηΐδος ἐπιθαλκυιον, poème grec de Jean Boivin (autogr.). — 13086. Procédures contre les évêques. xviiie s. Fol. 1 : Relation de l'ambassade de Guillaume Cousinot à Rome au sujet du procès à intenter à Jean Balue. — Etc., etc.

— 1727. *Bibliothèque nationale. Catalogue général des manuscrits français*, par Henri Omont, conservateur adjoint du département des manuscrits. *Ancien supplément français*, III : n°s 13091-15369 du fonds français. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1896. In-8. (7 fr .50.)

13210. « Le livre des Anges, fait et compilé sur le livre de sainct Denis *de triplici gerarchia...*, » par François Ximénès, de l'ordre des Frères mineurs, de la province d'Aragon. xve s. On a biffé à la fin une note d'un ancien possesseur : « Ce present livre appartient à (nom biffé) Grasset, demeurant à Vieles, près Beaumont le Roger... 1590. » — 13277. « Le livre de Perfection, fait par Robert

Digitized by Google

Ciboulle, ingigne (*sic*) maistre en theologie, chanoine de Paris et chancelier d'icelle. » xve s. — 13345-13346. Mélanges théologiques. xviiie s. Fol. 341 : « Monsieur de Benserade au roy. Sonnet. » — 13588-13613. « Mémoires abrégez des Généralités du royaume de France, » dressés par les intendants en 1697-1699 et recueillis par M. de Boulainvilliers. xviiie s. II (13589) : Alençon. XXIII (13610) : Rouen. — 13618-13632. Id. IV (13621) : Alençon. xviiie s. — 13647. « Recueil de plusieurs pièces [de vers] des années 1673-1680. » xviiie s. Poésies de Benserade. — 13674. « Mémorables et déplorables escritz, contenans partie des histoires tragiques qui se sont faites et passées durant les guerres civilles, advenus en ce royaume de France depuis le jour des baricades de la ville de Paris, 12e de may 1588, dans la ville de Gisors et lieux circonvoisins. » (1588-1617). [Publié par M. H. Le Charpentier, en 1878, sous le titre de : *Journal d'un bourgeois de Gisors.*] — 13701-13712. Nouvelles à la main pour les années 1745-1752, adressées à Madame de Souscariere, au château de Breuilpont, près Vernon. 12 vol. — 13714-13716. « Déportation du xviii fructidor an V, ou journal d'un déporté », par Barbé-Marbois. Ms. original (xixe s.). [Publié par l'auteur sous le titre de : *Journal d'un déporté non jugé.*] — 13736. Mémoires de madame Roland. Ms. autographe. [Liaison de Mme Roland et de Buzot.] — 13797. « Histoire des révolutions de la barbe des Français... », par A. Canel. 1846. — 14103. Projet de réforme des finances de la France, présenté au duc de Broglie par le s[r] Petit, curé de Parois, près Clermont-en-Argonne. (1787.) — 14458. « Observations sur la Coustume de Paris,... par Louis-Adrien Lefebvre-Dammecourt. » xviiie s. — 14542. « Table des forests, gardes et triages, dépendans de la maistrise de Rouen, digérées... par J.-Baptiste Tisserend,... arpenteur général au département de Normandie. » xviie s. (Nombreuses cartes.) — 14644. Recueil de copies de pièces relatives à l'histoire de la Normandie, formé par Léchaudé d'Anisy. Fol. 9 : Notes diverses concernant... l'abbaye du Bec. — 14550. Coutume de Normandie. xve s. Aux folios 23 et 33 v°, notes relatives à Jean Denise, de Vernon, possesseur de ce ms., et à sa famille. — 14551. Répertoire des pièces concernant la Normandie dans les « Monstres et reveues... des chevaliers », « à la solde du roy » (1363-1593), recueillies par Gaignières et conservées aujourd'hui à la Biblioth. nat., mss. fr. 21945-21538 ; par Léchaudé d'Anisy. — 14552. Répertoire alphabétique des « Terres de Normandie, avec les noms de leurs possesseurs vers 1697, d'après le vol. 384 des *Meslanges* » de Clairambault. xviiie s. — 14554. « Registre de l'ostel de Saint-Ladre d'Andeli,... l'an 1380. » xive s. — 14565. « La vie de messire Henry-Marie Boudon, prestre, docteur en théologie, grand archidiacre d'Evreux. 1703. » Par « Anthoine Delahaye, curé de St-Amand de Rouen. » Copie de 1741. — 14579. « Constitutions du Roy de France, lesquelles on doibt garder en la Maison Dieu de Vernon, suyvant l'adresse de l'ordre et de la règle de S. Augustin. » xviie s. — 14694. « Relation du prince de Broglie » de son voyage, avec le chevalier de Lameth, aux Etats-Unis et au Vénézuéla. (1782-1783.) xviiie s. — 15029. « Poésies diverses, » de Chaulieu, ou adressées à Chaulieu. xviiie s. — 15232. Recueil de vers, chansons, etc., sur les affaires du temps. (1738-1752.) L'une de

Digitized by Google

ces pièces est adressée à « Madame de Souscariere, au château de Breuillepont, par Vernon. » Cf. les mss. 13701-13712. — 15246. Mélanges. XVIIIe s. Fol. 19 : « La Treille de vérité, spectacle projetté par Mme la duchesse de Villeroi pour Mme la comtesse de Brionne... » — 15250. Mélanges de Jean Boivin sur l'histoire des Albigeois et des Vaudois, les frères de la Rose-Croix et l'*Odyssée* d'Homère. XVIIIe s. — 15314. « Etat de l'Europe du temps de François Ier », par le prince d'Elbeuf. (1775.) XVIIIe s. — 15315-15325. « Cours d'études » du prince d'Elbeuf. 1767-1771. — 15326-15329. Id. (1772.) — Etc., etc.

— 1728. *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années* 1894-1895. Non signé. — *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, LVII (1896), p. 161-196 et 339-372.

Manuscrits latins :

Grand format : 2365-2366. Recueil de chartes et pièces originales (XIIe-XVIe s.) : I. 1192-1400 (Pièces concernant Appeville, etc.). II. 1401-1546. (Pièces concernant Evreux, Breteuil, Gisors, etc.) — 2368. Recueil de chartes (XIe-XVe s.), concernant l'abbaye de Notre-Dame de la Noe, etc. — 2373. Recueil de chartes et pièces, originales et copies (XIIIe-XIXe s.), concernant Pont-Audemer, l'abbaye de Bernay, etc.

Manuscrits français :

Grand format : 5846-5849. Recueil de chartes latines et françaises (XIIIe-XVe s.), concernant Vernon, etc. — 6529. « Livre doré des Méditacions de la vie de nostre seigneur Jhesucrist, selon Bonneadventure, translaté de latin en françois, » par Jean Galopes [doyen de la Saussaye. Cf. n° 1300.] XVe s. — 6581-6582. Correspondance de dom de Courdemanche, bénédictin, avec le duc de Penthièvre et son conseil. 1776-1788. 2 vol. [Acquisition de la terre de Saint-Pierre-d'Autils par le duc de Penthièvre. Cf. notre *Rapport sur les publications histor. relatives au département de l'Eure et parues en* 1889, p. 20-23.]

Tirage à part : *Bibliothèque nationale. Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant les années* 1894-1896. Inventaire sommaire, par Henri OMONT. — Paris, E. Leroux, 1896. In-8, 70 p.

OTTIN (L.). — 1729. *Le vitrail*, son histoire, ses manifestations à travers les âges et les peuples, par L. OTTIN, peintre-verrier. Ouvrage orné de 4 planches en couleurs, de 15 phototypies, de 12 planches en teintes hors texte, de 219 gravures, de signatures, marques et monogrammes. — Paris, libr. Renouard, H. Laurens, édit. S. d. (1896). In-4. (Couverture cartonnée et illustrée.) (35 fr.)

Texte : Vitraux de Conches, p. 58, 70, 185-192, 298, 360 ; du Grand-Andely, p. 59 ; de Pont-de-l'Arche, p. 82, 230-231 ; de la cathédrale d'Evreux, p. 163-166 ; de Gisors, p. 205, 222 ; de Pont-Audemer, p. 223.

Digitized by Google

Grav. : Pl. IV. Divers motifs de décoration de vitrail ; XIVe s. N°..... 2. Les Andelys, fragment d'architecture. — P. 164 : [Inscription du vitrail de Guillaume de Cantiers, à la cathédrale d'Evreux.] — Même page : Plan de la cathédrale d'Evreux. — P. 166 : XVe s. Bordure à la cathédrale d'Evreux. — P. 186 : Plan de l'église Sainte-Foy de Conches. — P. 298 : Inscription gravée sur la bordure du vêtement de la figure de saint Louis dans les vitraux de l'église Sainte-Foy de Conches.

1730. **Panorama** (*le*). Nos musées nationaux. *Le Louvre et le Luxembourg*. Photographies de la maison Ad. Braun, Clément et Cie,... — Librairie d'art, Ludovic Baschet, édit., Paris. S. d. (1896). Gr. in-8 oblong, avec cartonnage orné.

Parmi les œuvres reproduites : *Souvenirs*, peinture de Chaplin au Luxembourg.

PATRIE (Léon). — 1731. *Un poète graisseur de wagons*. — *Journal des Andelys*, 16 fév. 1896.

Adolphe Vard, né à Aubevoye.
Reproduction de l'étude de M. Léon Patrie (n° 1413), précédée d'un extrait de l'article de M. Pierre Giffard (n° 1642).

PATTE (Victor). — 1732. *Histoire de Gisors*, par Victor Patte. — Ch. Lapierre, imp.-édit., Gisors, 1896. Petit in-8, [4]-VIII-380-[4] p., avec une vign. et un portrait de l'auteur h. t. (3 fr. 50).

PÉLISSIER (L.-G.). — 1733. * *Les correspondants du peintre Fabre* (1808-1834). Communication de M. L.-G. Pélissier. — *Nouvelle revue rétrospective*, nos de janv., fév., avril, mai, juin et août 1896.

Juin : lettres de Léonor Mérimée.
Tirage à part : Paris, aux bureaux de la *Nouvelle Revue rétrospective* ; in-8, 188 p.

PELLATON (H.). — 1734. [Sur un poignard en silex trouvé à Fains, par H. Pellaton.] — *Bull. de la Soc. norm. d'études préhistoriques*, t. III, année 1895 (Louviers, 1896), p. 16-17.

Reproduction du n° 1416.

PERRENS (F.-T.) — 1735. F.-T. Perrens, membre de l'Institut. *Les libertins en France au XVIIe siècle*. — Paris, Léon Chailley, édit. S. d. (La couverture porte : 1896). In-8. (8 fr.)

Le comte d'Harcourt, p. 221 ; le président Claude de Longueil et son fils, Jean-René, seigneurs de Glisolles, p. 329-330 ; l'abbé de Chaulieu, p. 351-359 et *passim*.

Digitized by Google

PERSIGNY (Duc de). — 1736. *Mémoires du duc de Persigny*, publiés avec des documents inédits, un avant-propos et un épilogue par M. H. de LAIRE, Cte d'ESPAGNY, ancien secrétaire intime du duc. Ornés d'un portrait de l'auteur. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-8.

P. 431 et suiv. : M. Troplong.

PETIT (A.-Albert). — 1737. *Un immortel sous la Révolution.* Signé : A. ALBERT-PETIT. — *Journal des Débats*, 24 avril 1896.

Marmontel. — A propos d'une conférence sur Marmontel par M. Léon Tyssandier.

Reproduit dans *le Courrier de l'Eure* du 30 avril sous le titre : *Marmontel député de l'Eure*, et dans le *Journal d'Evreux* du 6 mai. Il a été rendu compte également de la conférence de M. Tyssandier dans *le Réveil de Conches* du 7 mai (article signé Paul DIDIER) et dans *l'Avenir de Bernay* du 20 mai.

PETIT (Léon). — 1738. [Notice biographique] *sur M. le docteur Pasquier*, par M. Léon PETIT, conseiller d'arrondissement,... — *Annuaire des cinq départements de la Normandie*, publié par l'Association normande, 63e année, 1896 (Caen, s. d. [1896]), p. 353-363.

Reproduction presque *in extenso* du n° 1581, rédigé par le même auteur. — Discours préparé par le docteur Delorme. Notice nécrologique par le docteur Noquet.

PETIT DE JULLEVILLE (L.). — 1739. *Histoire de la langue et de la littérature françaises, des origines à* 1900, ornée de planches h. t. en noir et en couleur, publiée sous la direction de L. PETIT DE JULLEVILLE, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris. Tome premier. *Moyen âge* (des origines à 1500). Première partie. — Armand Colin et Cie, édit., Paris, 1896. In-8. (16 fr.)

Alexandre de Bernay, Marie de France et le lai des deux amants, etc.

PEYRE (Roger). — 1740. Roger PEYRE. *Les beaux-arts dans l'antiquité.* Ouvrage contenant plus de 150 illustrations d'après les œuvres les plus célèbres. — Paris, libr. Ch. Delagrave, 1896. In-8. (Couverture cartonnée et illustrée.)

P. 201 : le trésor de Bernay ou de Berthouville, avec une grav. (p. 202 : « Fig. 119. La Rançon d'Hector, bas-relief développé du grand vase de Bernay... »)

PHILIPPE (l'abbé). — 1740 *bis. Œuvre de Notre-Dame-des-Arts.* — In-8, 7 p. avec 6 vign. dans le texte. S. l. n. d. (Paris, 1896.)

Digitized by Google

[Circulaire signée : L'abbé PHILIPPE,... curé-doyen de Pont-de-l'Arche (Eure).] — *Statuts de l'œuvre.* — Etc.

Grav. : [Portrait de M. l'abbé Philippe], p. 1. — « Vue générale de Pont-de-l'Arche », p. 3. — « Projet d'achèvement » [de l'église de Pont-de-l'Arche], p. 4. — « Vue sur le sanctuaire de Notre-Dame-des-Arts », (lisez : l'église Saint-Vigor de Pont-de-l'Arche), p. 5. — « Les orgues » [de l'église de Pont-de l'Arche], p. 6. — « Le chœur » [de la même église], p. 7.

PHILIPPE DE LALONDE. — 1741. *Société libre d'agriculture de l'Eure (section de Bernay).* — *Le Brionnais,* 19 avril 1896.

Procès-verbal de la séance du 12 avril. Analyse de la notice de M. Philippe de Lalonde sur Mutel de Boucheville (2e partie). — Cf. n° 1421.

PIEL (l'abbé). — 1742. *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux* ou documents officiels analysés pour servir à l'histoire du personnel de l'évêché, de la cathédrale, des collégiales, des abbayes et prieurés, des paroisses et chapelles, ainsi que de toutes les familles notables de ce diocèse (1692-1790), par M. l'abbé PIEL, curé du Mesnil-Mauger,... Ouvrage précédé d'une introduction sur l'ancien droit ecclésiastique et suivi de tables très complètes des noms cités dans chaque volume, orné de cartes, plans et vues de monuments,... Tome V. — Lisieux, impr. typogr. et lithogr. E. Lerebour, 1895. In-8, avec un portr. et une carte (ancien archidiaconé de Gacé, d'après Danville) h. t. (8 fr.)

Cette publication, commencée en 1891 (cf. n°s 489, 489 *bis*, 675 et 980), intéresse toutes les paroisses de la partie occidentale du département de l'Eure autrefois comprises dans le diocèse de Lisieux, et celle d'Etrépagny, qui faisait partie de l'exemption de Saint-Cande de Rouen, dépendance du même diocèse. Le tome V et dernier contient des indications sur le sort des ecclésiastiques après la promulgation de la constitution civile du clergé.

PIERRE (Victor). — 1743. *La déportation ecclésiastique sous le Directoire.* Documents inédits recueillis et publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Victor PIERRE. Arrêtés de déportation, rapports d'arrêtés, appendices. — Paris, Alphonse Picard et fils, 1896. (La couverture porte : 1895.) In-8. (10 fr.)

Plusieurs ecclésiastiques du département de l'Eure.

POLI (Vicomte Oscar de). — 1744. *Les francs archers.* Signé : Vte

Digitized by Google

Oscar de POLI. — *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 9e année (in-12 ; Paris, 45, rue des Acacias), p. 26-99 et 369-405.

Texte de la montre des francs-archers commandés par Aymar de Puiseux, bailli de Mantes, en 1470 (bailliages de Gisors et Rouen, vicomtés de Pont-de-l'Arche et d'Orbec).
Pas de tirage à part.

PORÉE (l'abbé). — 1745. *Inauguration d'un médaillon en l'honneur de Léonor-François Mérimée, peintre, né à Broglie en* 1757,... *à Broglie, le dimanche* 8 *septembre* 1895. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 3e sér., t. III, p. 75-86.

P. 76-86, notice sur Léonor Mérimée, par M. l'abbé Porée. — Pas de tirage à part.

— 1746. *M. l'abbé Caillé*, [ancien professeur, mort à Gisay]. Signé : P. — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, 18e année, (1896-1897), p. 230-238 (n° du 16 mai 1896).

Tirage à part : « Notice sur M. l'abbé Caillé (1813-1896). » Signé : « L'abbé Porée. » In-8, 12 p. Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin : Evreux, impr. de l'Eure,...

— 1747. *Notice sur l'église de Montreuil-l'Argillé*, par M. l'abbé PORÉE, curé de Bournainville. — Evreux, impr. de l'Eure L. Odieuvre, 1896. In-8, 8 p. (La couverture sert de titre.)

A propos des travaux de restauration récemment exécutés.

— 1748. *Les « Apôtres » de Sainte-Croix de Bernay*. Contribution à l'histoire de la statuaire en Normandie. Signé : L'abbé PORÉE, curé de Bournainville,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements,... à l'Ecole nationale des beaux-arts, du* 7 *au* 10 *avril* 1896, 20e session (Paris, 1896), p. 316-325 et 3 planches h. t.

Tirage à part : *Les Apôtres de Sainte-Croix de Bernay*, par M. le chanoine PORÉE, curé de Bournainville,... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1896. In-8, 12 p. et 3 pl. h. t. (On lit au revers du titre : « Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des beaux-arts des départements, à l'École des beaux-arts, dans la séance du 8 avril 1896. »)

— 1749. Société libre de l'Eure (section de l'arrondissement de Bernay). *Le poète Jules Prior*, par M. l'abbé PORÉE, curé de Bournainville,... Communication lue à la séance du 25 oct. 1896, tenue sous la présidence de M. le duc de Broglie. — Brionne, impr. E. Amelot, 1896. In-8, 13 p.

Digitized by Google

Jules Prior, né à Beaumont-le-Roger.
D'abord publié dans *le Brionnais*, n° du 1er nov.

— 1750. *Découvertes archéologiques du R. P. de la Croix au Villeret (Berthouville) en* 1896. Signé : L'abbé Porée, curé de Bournainville,... — *Le Courrier de l'Eure*, 27 déc. 1896.

Reproduit, sous le même titre, dans *l'Avenir de Bernay* du 30 déc. et dans le *Bulletin monumental*, année 1896, p. 332-340.
Tirage à part du *Courrier de l'Eure* : « Découvertes archéologiques du R. P. de la Croix au Villeret (Berthouville) en 1896, par M. l'abbé Porée, curé de Bournainville.... » In-18, 14 p. Il n'y a qu'un titre de départ. On lit à la fin : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »

POUSSIN (Nicolas). — 1751. *La Sainte Famille, tableau du Poussin.* — Grav. sur zinc dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 4 (n° du 1er sept. 1896).

1752. **Préfets** (*les*) *de l'Eure.* [Liste, depuis l'an VIII.] — *Le Rappel de l'Eure*, 24 juin 1896.

Reproduit dans *l'Impartial*, n° du 28 juin.

PREVOST (Gustave-A.). — 1753. *L'influence de la fortune et de l'initiative privées sur l'architecture. Une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie.* Signé : Gustave A. Prevost. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* XI, 1895, p. 31-63.

Les Le Roux, seigneurs de Bourgtheroulde, de Tilly, d'Acquigny, d'Esneval, etc. — Eglise N.-D. de Louviers, chapelle sur le fief de l'Esprevier, église et château du Bourgtheroulde, château de Boisset, église de Saint-Aubin-d'Ecrosville, église d'Infreville, etc.
Tirage à part : « L'influence de la fortune et de l'initiative privées sur l'architecture. Une famille normande et la Renaissance en Haute-Normandie, par Gustave A. Prevost. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. » In-8, 37 p. Au revers du faux titre, on lit : « Extr. du *Bull.* de la Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. »

PRIOR (Jules). — 1754. Jules Prior. *Nouvelles poésies d'un artisan*, précédées d'une préface de M. Léon Tyssandier. — Brionne, Emile Amelot, imp., 1896. Petit in-8°, 166 p.

La préface de M. Tyssandier et la lettre de M. Théophile Doucet qui la suit renferment des détails biographiques sur M. Prior. La lettre de M. Doucet, adressée à M. Tyssandier, avait paru d'abord dans le *Journal de Bernay*, n° littéraire de fin d'année portant la date du 25 décembre 1889.

PROST (Bernard). — 1755. * Bernard Prost. *Recherches sur les « peintres du roi » antérieurs au règne de Charles VI. — Etudes*

Digitized by Google

d'histoire du moyen âge, dédiées à Gabriel Monod (Paris, Cerf et Alcan, 1896 ; in-8).

Jean Coste au Vaudreuil.

PROU (Maurice). — 1756. *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies carolingiennes*, par M. Maurice PROU,... — Paris, C. Rollin et Feuardent, 1896. Gr. in-8, LXXXIX-180 p. et 23 pl. en phototypie h. t.

Il est question de l'atelier d'Evreux p. LXXXII. A la p. 59 sont décrits, sous les nos 397 à 399, trois deniers d'Evreux au nom de Charles le Chauve ; le n° 397 est reproduit dans la pl. IX.

L'introduction a été tirée à part : *Introduction au « Catalogue des monnaies carolingiennes de la Bibliothèque nationale »*, par M. Maurice PROU,... — Paris, C. Rollin et Feuardent, 1896. Gr. in-8, LXXXIX p.

PUECH. — 1757. *Puech. Monument de Chaplin*. — Grav. dans *l'Illustration*, n° du 2 mai 1896, p. 27 (*Le Salon de* 1896).

Ce monument, destiné au tombeau du peintre, comprend un médaillon de Chaplin. Cf. n° 1633.

QUESNÉ (Victor). — 1758. *Exploration archéologique du plateau de Tostes et des forêts de Bord et de Louviers* (*Eure*), par MM. Victor QUESNÉ et Léon de VESLY. — *L'ami des monuments et des arts*, 8e vol., 1894, p. 79-80.

— 1759. *Le fanum gallo-romain des Buis, forêt de Louviers* (*Eure*), par MM. V. QUESNÉ et Léon de VESLY. — *Bull. de la Soc. libre d'émul. du commerce et de l'industrie de la S.-Inf.*, exercice 1894-95 (Rouen, 1895. In-8), p. 128-145.

Le petit temple découvert par les auteurs se trouve sur le territoire de Montaure.

Pour le tirage à part, voir n° 1436.

— 1760. *Découvertes inédites dans les forêts de Pont de l'Arche et de Louviers*, par Victor QUESNÉ et L. de VESLY. — *L'ami des monuments et des arts*, 9e vol., 1895, p. 156-158.

1761. **Recueil** *des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure*. Ve série, tome troisième. Année 1895. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8.

RÉGNIER (Louis). — 1762. *Cloches et fondeurs de cloches*. Notes recueillies dans les départements de l'Eure, de l'Oise et de Seine-et-

Digitized by Google

Oise par M. Louis Régnier. — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, année 1895, p. 399-457, avec 3 fig. dans le texte.

— 1763. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1895, par M. Louis Régnier. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 5e sér., t. III, p. 315-384.

Dans son *Avertissement*, l'auteur fait mention de la collaboration qui lui a été prêtée par M. Ernest Guillemare.

Tirage à part : « Société lib. d'agr., sc., arts et b.-l. de l'Eure (section de Bernay). Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895, par M. Louis Régnier. Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. » In-8, 74 p. — L'*Avertissement* contient la même mention.

— 1764. *Chandeliers Louis XIV des églises du Petit-Andely et de Bernienville.* Signé : L. Régnier. — *Soc. des amis des arts du dép. de l'Eure. Bull.* XI, 1895, p. 64-66, avec 2 pl. h. t.

— 1765. Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin. *De Gisors à Saint-Clair-sur-Epte.* Signé : L. R. — In-8, 3 p. (Il n'y a qu'un titre de départ. On lit, p. 3 : « Evreux, impr. de Charles Hérissey. »)

Itinéraire d'une excursion qui eut lieu le 6 juillet 1896. Courts détails archéologiques sur Château-sur-Epte.

— 1766. Aux touristes. *Quelques mots sur les monuments de Gisors...* — Beauvais, typogr. D. Pere, A. Cartier, gérant, 1896. In-18, 35 p. (0 fr. 50).

Avant-propos signé : L. R.

— 1767. *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin* (suite et fin). Signé : L. Régnier, J. Le Bret. — *Mém. de la Soc. académ. d'archéol., sciences et arts du dép. de l'Oise*, t. XVI, 2e partie (Beauvais, 1896; in-8), p. 419-485. Cf. nos 469 et 734.

La Villetertre. A. Eglise. CCLXXVII. A la mémoire de J.-B. Lemoyne de Bellisle († *1791*), [seigneur de Vernonnet, Hennezis, etc.], *et d'Hélène-Emilie de Palerne, sa femme* († *1800*). — P. 437-438.

— 1767 *bis. Revue de l'année.* Signé : L. R. — *Almanach-Annuaire de l'Eure* pour 1897, p. 294-297.

REINACH (Salomon). — 1768. Salomon Reinach. *La sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines...* (Extr. de *l'Anthropolo-*

Digitized by Google

gie, 1894-1896.) — Angers, impr. de A. Burdin, 1896. In-8, 149 p., avec 442 fig. dans le texte.

Dolmen d'Aveny, avec une fig. Cf. n° 1444.

RENET (l'abbé). — 1769. *Saint Lucien et les autres saints du Beauvaisis.* Etudes historiques, liturgiques, chronologiques, par l'abbé RENET, ancien professeur d'histoire ecclésiastique... — Beauvais, impr. de l'orphelinat Saint-Sauveur, 1893-1894. Trois tomes en quatre vol. in-8. (18 fr.)

T. II (1893) : *Chapitre V. S. Lucien, ses collègues.* — P. 443-470 : *Saint Nicaise du Vexin.* P. 471-489 : *Saint Taurin d'Évreux.*
T. III (1894) : *Chapitre VII. Saint Lucien, son époque.* — P. 26-30 : *D'après les actes d'autres collègues de mission :* p. 27-28 : *S. Nicaise, S. Taurin.*
Id. P. 714 et suiv. : *Saint Germer.* P. 722-725 : Saint Germer à Pentalle.

RÉVEREND (**Vicomte Albert**). — 1770. *Annuaire de la noblesse de France*, fondé en 1843 par M. BOREL D'HAUTERIVE,... et continué sous la direction du v^te^ Albert RÉVÉREND. 1896, 52e vol. (54e année)... — Paris, au bureau de la publication, 25, rue Fontaine. In-12, avec planches. (7 fr. 50.)

La couverture porte : « Paris, au bureau de la publication, 25, rue Fontaine, et chez Dentu, libraire. »
Maisons ducales et princières de France : Albuféra (Suchet), p. 114-115; *Broglie*, p. 129-131; *Clermont-Tonnerre*, p. 135-137; *Harcourt*, p. 147-150; *Pozzo di Borgo*, p. 215-216.
Tablettes généalogiques et nobiliaires : Gouhier de Charencey, de Fonteuay et de Petiteville, p. 292-295; *Le Vaillant du Douet, de la Fieffe, de Mouchy*, [de Charny], p. 352-355; [de] *Valon d'Ambrugeac, de Saint-Hippolyte, etc*, p. 405-408.
Revue héraldique des conseillers généraux : Osmoy (Le Beuf), p. 480-481.

— 1771. *Armorial du premier Empire.* Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier. Par le v^te^ A. RÉVÉREND, directeur de « l'Annuaire de la noblesse » de France. Tome troisième (lettres L à O). — Paris, au bureau de « l'Annuaire de la noblesse », 25, rue Fontaine, 1896. Gr. in-8. (15 fr.) — Cf. n°s 915 et 1448.

La Borde (de), Lagrange, Lanjuinais, Le Bertre, Le Cousturier de Courcy, Le Couteulx, Le Danois de la Soisière, Le Nourry, Le Roy de Livet du Theil, Le Vavasseur, Le Veneur, Lieudé de Sepmanville, Masson de Saint-Amand, Mauduit de Semerville, Moulin, Mutel de Boucheville, etc.

Digitized by Google

REYNAUD (G.). — 1772. *Notice sur* **M.** *G. Prétavoine*, ancien maire de Louviers, ancien député de l'Eure à l'Assemblée nationale, président du comice agricole de Louviers (section de la Société libre de l'Eure), par G. Reynaud. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, [4]-37 p.

Au revers du faux titre : « Extr. du *Bull.* de la Soc. libre d'agr., sc., arts et b.-l. du dép. de l'Eure. » Le volume contenant cette notice ne paraîtra qu'en 1897.

Sur M. Prétavoine, voir aussi *le Courrier de l'Eure*, 9 janvier 1896, *l'Industriel de Louviers*, 11 janv., et *le Publicateur*, 15 janv.

RICHENTHAL (Ulrich von). — 1773. * Ulrich von Richenthal. *Chronik des Concils zu Constanz*, 1414-1418. — Constanz, Leipzig, P. Schimmelwitz, 1896. In-fol., 300 p. en phototypie, dont 160 en couleurs. (1100 m.)

Guillaume de Cantiers, évêque d'Évreux, fut délégué au concile de Constance par le clergé de France.

RIOULT DE NEUVILLE (Vicomte Louis). — 1774. *De la résistance à l'occupation anglaise dans le pays de Lisieux de 1424 à 1444*, par le vicomte Louis Rioult de Neuville. — *Bull. de la Soc. des antiq. de Normandie*, t. XVI : année 1892 (Caen, 1894), p. 325-372.

Tirage à part daté de 1893 : cf. n° 784.

RODOCANACHI (E.). — 1775. *Un roman dans l'histoire. Renée de France à Ferrare.* Signé : E. Rodocanachi. — *La Nouvelle Revue*, t. 94e (mai-juin 1895), p. 764-787, et t. 95e (juillet-août 1895), p. 117-140 et 334-359.

Comtesse de Gisors. — Cf. n° 1776.

— 1776. *Une protectrice de la Réforme en Italie et en France. Renée de France, duchesse de Ferrare*, par E. Rodocanachi. — Paris, Paul Ollendorff, édit., 1896. In-8 (7 fr. 50).

Comtesse de Gisors.

Sur Renée de France et l'ouvrage de M. Rodocanachi, voir aussi : *Une protectrice de la Réforme : Renée de France, duchesse de Ferrare*, article signé : Eugène Müntz, dans la *Revue politique et littéraire*, n° du 22 août 1896 (4e sér., t. VI, p. 226-231); un article de M. E. Gebhart dans le *Journal des Débats*, 12 févr. 1896; un autre de M. C. Huit dans *le Monde*, 12 juillet 1896.

ROGER-MILÈS (L.). — 1777. *Comment discerner les styles du* VIIIe *au* XIXe *siècle.* Études pratiques sur les formes et les décors

Digitized by Google

propres à en déterminer les caractères, par L. ROGER-MILÈS... Accompagnées de neuf cents reproductions documentaires, de huit cents monogrammes ou marques de faïence et porcelaine, anciens poinçons d'orfèvres et de fourbisseurs, gravés par J. Mauge... — Paris, Edouard Rouveyre, édit. S. d. (1896). In-4°. (30 fr.)

Grav. : « Fig. 146. Façade du château de Gaillon. » [P. 58]. C'est le portique actuellement à Paris au centre de la cour de l'École des beaux-arts.

ROSSIGNOL (Jean). — 1778. *La vie véritable du citoyen Jean Rossignol*, vainqueur de la Bastille et général en chef des armées de la République dans la guerre de Vendée (1759-1802), publiée sur les écritures originales, avec une préface, des notes et des documents inédits, par Victor BARRUCAND. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1896. In-12 (3 fr. 50).

P. 113-116 : Rossignol et son détachement envoyés à Vernon (oct. 1789).

ROUND (J.-H.). — 1779. *Feudal England.* Historical studies on the xith and xiith centuries, by J. H. ROUND, m. a.,... — London, Swan Sonnenscheim and Co, 1895. In-8. (12 sh.)

P. 468-479 : *Walter Tirel and his wife*, avec un tableau généalogique des descendants de Gilbert, comte de Brionne, mort en 1040, jusqu'au milieu du XIIe siècle.

P. 539-551 : *Richard the first's change of seal* (1198). — P. 550-551 : liste de plusieurs chartes de Richard Cœur-de-Lion confirmées en 1198 et 1199 dans diverses localités de Normandie.

ROUSSET (Commandant). — 1780. *La seconde campagne de France. Histoire générale de la guerre franco-allemande* (1870-71), par le commandant ROUSSET, de l'École supérieure de guerre... — Paris, à la libr. illustrée. S. d. (1895). 6 vol. in-8, avec cartes h. t. (45 fr.)

L'armée impériale : T. I et II de l'ouvrage.
Le siège de Paris : T. III.
Les armées de province : T. IV, V et VI. — *Les armées de province.* ** : Marche des Prussiens vers Rouen ; Etrépagny ; opérations sur la basse Seine, dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure.

ROYE (Jean de). — 1781. *Journal de Jean de Roye, connu sous le nom de Chronique scandaleuse*, 1460-1483, publié pour la Soc. de l'hist. de Fr. par Bernard de MANDROT. Tome second, augmenté des

Digitized by Google

interpolations de Jean Le Clerc. — A Paris, libr. Renouard, H. Laurens, succ., 1896. In-8. (9 fr.)

Parmi les noms d'homme et de lieu cités : Jean Balue, évêque d'Évreux, puis d'Angers ; Charles de Melun, baron des Landes ; le Château Gaillard, Gisors, Louviers, Pont-de-l'Arche, Pont-Saint-Pierre.

Le t. Ier parut en 1894. Cf. nº 907.

S. (T.). — 1782. *A propos de la vente Ribot. Quelques souvenirs sur le maître.* Signé : T. S. — *Le Temps*, 27 mai 1896.

SAINT-DENIS (H.). — 1783. *Histoire d'Elbeuf* [et des environs, suite]. — *L'Elbeuvien*, la plupart des numéros de l'année.

Cf. nos 978 *bis* et 1452.

— 1784. *Histoire d'Elbeuf*, par H. Saint-Denis. Tome III (de 1630 à 1687), illustré de 12 planches hors texte par délibération du conseil municipal d'Elbeuf, en date du 9 mai 1894. — Elbeuf, impr. H. Saint-Denis, 1896. In-12, [4]-608 p. (5 fr.)

Nombreux renseignements sur les localités de l'arrondissement de Louviers voisines d'Elbeuf.

— 1785. *Notes historiques.* [Origines de Saint-Nicolas-du-Bosc.] — *Le Lovérien*, 5 janv. 1896.

— 1786. *Notes historiques.* [Inhumation de Charles II, duc d'Elbeuf, dans l'église de la Saussaye.] — *La Risle*, 2, 9 et 23 fév. 1896.

Extr. de l'*Histoire d'Elbeuf*. — Reprod. dans *le Lovérien*, mêmes dates.

— 1787. *Notes historiques.* [Condamnation au bailliage d'Elbeuf de Claude-François Le Diacre, seigneur de Saint-Cyr-la-Campagne, accusé d'assassinat sur la personne de Geneviève de Montreuil, prieure de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux. 1709.] — *Le Lovérien*, 8 mars 1896.

— 1788. *L'instruction aux* XVIIe *et* XVIIIe *siècles à Saint-Etienne-l'Allier*, [d'après les recherches de M. Croiset, maire]. — *La Risle*, 22, 29 mars, 5, 12, 19 avril, 21, 28 juin et 5 juillet 1896.

— 1789. *L'incendie de la ferme des Fieffes* [-Mansel, à Martot]. — *Le Lovérien*, 2 août 1896.

Notes histor. sur la famille Mansel, d'origine elbeuvienne, avant la Révolution.

Digitized by Google

SAINT-ELME (**Ida**). — 1790. *Mémoires d'une contemporaine* ou souvenirs d'une femme sur les principaux personnages de la République, du Consulat, de l'Empire, par Ida SAINT-ELME... Nouvelle édition entièrement refondue, augmentée de documents inédits, de trois portraits, d'un fac-similé... et d'une préface par Napoléon NEY. — Paris, Ernest Flammarion, édit. S. d. (1895). In-8. (7 fr.)

Couverture cartonnée et illustrée. — Ida Saint-Elme s'appelait réellement Mme Elzelina Van Aylde Jonghe.

P. 115-122 : Le Couteulx de Canteleu, comte de Frenelles.

1791. **Salut** (*le*) *à Evreux en* 1794. — *Le Courrier de l'Eure*, 12 mars 1896.

Reproduction d'un article de *la République française*, égalemen reproduit dans le *Journal de l'Eure* (15 mars).

1792. **Sarcophages** (*les*) *de Muids*, [offerts à la ville des Andelys]. — *L'Impartial*, 5 mars 1896.

SARRAZIN (**Albert**). — 1793. Albert SARRAZIN. *Jeanne d'Arc et la Normandie au* XVe *siècle*... — Rouen, Léon Gy, imp., lib.-édit., 1896. In-4°, nombreuses grav. dans et hors texte. Couverture illustrée. (35 fr.)

Intéressant pour l'étude de l'invasion anglaise dans la région du département de l'Eure.

Parmi les gravures : vues des abbayes du Bec et de Préaux, d'après le *Monasticon gallicanum ;* vue des ruines de l'abbaye de Mortemer ; vue de Louviers, d'après Chastillon ; Robert de Flocques et Pierre de Brézé (vitrail de la cathédrale d'Évreux) ; sceaux de la châtellenie d'Andely, de l'abbaye de Cormeilles, de Robert de Flocques, de l'abbaye de Mortemer, de la ville de Verneuil ; etc.

SÉCHÉ (**Léon**). — 1794. *Les origines du Concordat*, par Léon SÉCHÉ... — Paris, libr. Ch. Delagrave. S. d. (1895). 2 vol. in-8, avec portraits h. t.

I. *Pie VI et le Directoire.* — P. 128-129 : Dupré, curé d'Etrépagny, interné à Evreux.

II. *Pie VII et le Consulat.*

1795.* **Serment** (*un*) *de Sanadon.* — *Etudes histor. et religieuses du diocèse de Bayonne*, 1896, p. 379.

Né à Beaumesnil (?).

1796. **Société** *des amis des arts du département de l'Eure. Bulletin.* XI, 1895. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1896. In-8, 88 p. et 2 pl. h. t.

Digitized by Google

SOUCHIÈRES (E.) — 1797. *Sauvageot et A. Pottier. I. La vente d'E.-H. Langlois.* Signé : E. Souchières. — *Supplément au « Patriote de Normandie » du dimanche 29 avril 1894.*

Le second article, inséré dans le supplément du 6 mai, a pour titre : II. *L'achat du manuscrit de l'Entrée d'Henri II à Rouen.*

1798. **Sueur** (*S. G. Mgr*), *archevêque d'Avignon, qui a canoniquement érigé l'Œuvre de Notre-Dame-des-Arts,... étant évêque d'Evreux.* [Portrait.] — Grav. sur cuivre dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 6 (n° du 1er sept. 1896).

TASCHER DE LA PAGERIE (**Comtesse Stéphanie de**). — 1799. Cte Stéphanie de Tascher de la Pagerie. *Mon séjour aux Tuileries.* Troisième série. 1866-1871. — Paris, Paul Ollendorff, édit., 1895. In-12 (3 fr. 50).

P. 151-153 : Mort de M. Troplong.

TOURNOUER (**Henri**). — 1800. Documents sur la province du Perche. *Bibliographie et iconographie de la maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe*, au diocèse de Séez, de dom A.-I. Le Bouthillier de Rancé, abbé et réformateur de cette abbaye, et en général de tous les religieux du même monastère, par Henri Tournoüer 1re partie : *documents imprimés.* — Mortagne, Marchand et Gilles, lib.-édit. ; Georges Meaux, imp., 1895. In-8, IX-111 p. (4 fr.)

Le titre ci-dessus figure sur la couverture. Nous avons donné n° 982 le titre intérieur.

P. 35 : Titre d'un factum pour « Me Louis Boivin, avocat au Parlement de Paris, » contre l'abbaye de la Trappe, dame du Chêne-Haut-Acre. — P. 68 : Titres des ouvrages de Pierre de Maupeou, curé de Nonancourt, sur l'abbé de Rancé. — P. 70 : Titres de deux factums pour les curés de Saint-Pierre-du-Mesnil contre l'abbaye de la Trappe.

TRAVERS (**Emile**). — 1801. *Alexandre de Bernay*, par M. Emile Travers. — *Bull. de la Soc. des antiq. de Normandie*, t. XVI : année 1892 (Caen, 1894), p. 130-136.

Poème, accompagné de notes histor. Cf. 371, 372, 576, 577, 801.

TULOU (**F.**). — 1802. [Une ascension aérostatique de Blanchard exécutée à Valenciennes, le 27 mars 1787.] — *Société d'agriculture, sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes... Revue agricole, industrielle, historique et artistique.* T. XLIV (46e année) (Valen-

Digitized by Google

ciennes, impr. Prignet, 1894; in-8). P. 372-374. (*Chronique historique, artistique et littéraire.* Signé : F. TULOU.)

A propos d'une série d'articles parue en 1894 dans la *Revue du Nord* sur les débuts de l'aérostation dans le nord, signés Eugène Debièvre.

VANEL (l'abbé J.-B.). — 1803. Les bénédictins de Saint-Maur à Saint-Germain-des-Prés, 1630-1792. *Nécrologe des religieux de la congrégation de Saint-Maur décédés à l'abbaye de Saint-Germain-des Prés*, publié avec introduction, suppléments et appendices par M. l'abbé J.-B. VANEL,... — Paris, H. Champion, édit., 1896. In-4°. (20 fr.)

P. 56 : D. Antoine Bourdon, ancien moine de Lyre. — P. 61 : D. Louis Trochon, ancien prieur du Bec. — P. 80 : D. Antoine Beaugendre, ancien prieur de Saint-Taurin d'Evreux. — P. 108 : D. René Massuet, né à Saint-Ouen-de-Mancelles, ancien moine de Lyre et du Bec. Sur D. Massuet, cf. aussi p. 99, 107, 125, 179. — P. 118 : Dom Michel Félibien, ancien moine de Lyre. — P. 119 : Fr. Louis Couturier, ancien moine de Saint-Taurin. — P. 140 : D. André Olivier, ancien moine de Lyre et du Bec. — P. 150 : D. Amand Gravé, ancien moine de la Croix-Saint-Leufroi et de Lyre. — P. 163 : D. Adrien Le Court, ancien moine de Lyre. — P. 165 : D. Pierre Garin (ou Guarin), né au Tronquay. — P. 168 : D. Jean Baron, ancien moine de Lyre. — P. 169 : D. Michel Joly, ancien moine de Lyre. — P. 181 : D. Claude Dupré, ancien moine de Lyre. — P. 190 : D. Charles Neru, ancien moine de Bernay. — P. 212 : D. François-Guillaume Le Sueur, né à Mézières. — P. 213 : D. Jacques Raverdy, ancien moine de Lyre. — P. 223 : D. René Laneau, ancien prieur de Saint-Taurin et de Conches. — P. 288 : D. Hippolyte Damart, moine d'Ivry.

Appendices : I. *Les abbés commendataires de Saint-Germain-des-Prés depuis l'introduction de la réforme de Saint-Maur.* — P. 292 : Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé de Saint-Taurin et de Bonport. — P. 295 : Jean Casimir, roi de Pologne, abbé de Saint-Taurin. — P. 330 : Le comte de Clermont, abbé du Bec.

II. *Les supérieurs généraux de la congrégation de Saint-Maur.* — P. 342 : Pierre-François Boudier, ancien prieur du Bec.

III. *Les prieurs de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.* — P. 346 : Placide Rousset, mort prieur du Bec. — P. 348 : Pierre Thibault, ancien moine de Lyre.

Etc.

VAUX (baron de). — 1804. * *L'armorial de la vénerie. Les grands veneurs de France*, par le baron de VAUX. Précédé du *Déluit du roi Jean*, par le duc d'AUMALE. Lettre de la duchesse d'UZÈS. Préface du comte de CHABOT. Première partie. — Paris, J. Rothschild, édit., 1895. In-fol. obl., avec 20 aquarelles h. t. et 108 illustr. dans le texte. (200 fr.)

Digitized by Google

Le comte E. Le Couteulx de Canteleu, le vicomte Henri d'Onsenbray.

1805. **Vente** *aux enchères de tableaux, études, aquarelles et dessins par Théodule Ribot,* hôtel Drouot,... le samedi 30 mai 1896, à 2 heures 1/2. Me G. Duchesne, commissaire-priseur,... M. Bernheim jeune, expert,... — In-4°, 33 p. et 9 planches h. t. On lit à la fin : « Paris, impr. de l'art, E. Moreau et Cie,... »

La couverture porte simplement : « Vente veuve Th. Ribot. Me G. Duchesne, commissaire-priseur,... M. Bernheim jeune, expert. »

Sur cette vente, voir le *Répertoire des ventes,* n° du 20 juin 1896 : *Vente de l'atelier Th. Ribot.*

VESLY (**Léon de**). — 1806. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes,* par M. Léon de Vesly,... — *Quelques superstitions de Noël.* I. Les mégalithes tournants [à Bosgouet]. II. Le pain bénit. III Les souterrains de la reine Blanche de Gisors. — *Bull. de la Soc. libre d'émul. du commerce et de l'industrie de la S.-Inf.*, exercice 1894-95 (Rouen, 1895. In-8), p. 89-95.

Pour le tirage à part, voir n° 1510.

— 1807. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes,* par M. Léon de Vesly,... — *Id.*, exercice 1895-96 (Rouen, 1896), p. 96-113.

III. *La chapelle et le pèlerinage de Saint-Lubin-de-l'Epine (forêt de Louviers).* — P. 106-113.

Tirage à part : III. *Légendes, superstitions et vieilles coutumes,* par M. Léon de Vesly. — Rouen, impr. E. Cagniard (Léon Gy, succr), 1896. In-8, 20 p. (On lit au revers du titre : « Extr. du Bull. de la Soc. lib. d'émul. du comm. et de l'industrie de la S.-Inf. (exercice 1895-1896). »)

— 1808. *Le fanum des Buis.* — *Bull. de la Comm. des antiquités de la Seine-Inf.*, t. X, 2e livr. (Rouen, 1896), p. 253-255.

VEUCLIN (**E.**). — 1809. *L'Antiquaire de Bernay.* Petite revue normande rédigée par E. Veuclin, correspondant du Comité des beaux-arts,... Bureaux : 25, rue d'Alençon, à Bernay... Deux numéros par mois. (A partir du 1er juin 1896 : Un numéro par mois.) — In-8. L'année 1896 comprend 16 nos (le n° du 1er janv. 1896 n'existe pas), paginés de 377 à 440. (Il n'y a qu'un titre de départ en tête de chaque numéro.)

Thiberville pendant la Révolution. — P. 377-379 (n° 92).

Glane de notes historiques. [Drucourt, Chambrais, le Val-du-Theil, la Roussière, Thevray, Bernay et la plupart des communes de l'arron-

Digitized by Google

dissement.] — P. 379-380, 383, 392, 399-400, 404, 408, 412, 416, 420, 424, 432, 436, 440 (nos 92, 93, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 105, 106, 107).

Saint-Ouen de Mancelles. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 381-383, 387-388, 390-391 (nos 93, 94, 95).

Sur Bernay. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 384, 403 (nos 93, 98).

Fondations de charité. [Hébécourt, 1775.] — P. 385-386 (no 94).

Saint-Aubin-le-Vertueux. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 393-394 (no 96).

Confrérie des toiliers de Bernay. [Donation à la confrérie, 1699.] — P. 397 (no 97).

Les Augustines de Bernay. [Notes histor., XVIIe et XVIIIe s.] — P. 402 (no 98).

Notre-Dame de la Couture de Bernay. Mémoires de Jean-Baptiste Desplanches, vicaire. 1700-1721. — P. 405-407 (no 99).

Les parasites de la charité publique [à Bernay, 1775]. — P. 407 (no 99).

Notes sur les paroisses de Conches. [XVIe-XVIIIe s.] — P. 407, 410 (nos 99, 100).

Les sœurs de charité à Bernay. [XIXe s.] — P. 411 (no 100).

Les bernayens et l'Ecole normale de Paris. [An III. Notes sur Viot, poète, né à Saint-Victor de Chrétienville.] — P. 413-414 (no 101).

Eglise de N.-D. de la Couture de Bernay. Ancien mobilier. [XVIIe et XVIIIe s.] — P. 417-419, 422-423, 426-427 (nos 102, 103, 104).

Le comte Nicolas de Bonneville. De Bonneville (du Chamblac). — P. 421-422, 428 (nos 103, 104).

Les 2 portions de cure de N.-D. de Capelles. — P. 425-426 (no 104).

Les processions à St-Hilaire-de-Ferrières. [1655.] — P. 429-430 (no 105).

Congrégation de Notre-Dame à Rouen. [Fondations par des religieuses de Bernay, 1644.] — P. 430 (no 105).

La confrérie du Rosaire à Brezey. [Donations. 1627.] — P. 433 (no 106).

Notes sur la paroisse d'Aclou. [Fondations. XVIIe et XVIIIe s.] — P. 434 (no 106).

Notes concernant le Calvados. [Louis Dubois, sous-préfet de Bernay, 1830.] — P. 435 (no 106).

— 1810. *Nicolas Poussin glorifié en Normandie et en Russie.* Signé : E. Veuclin. — *La Normandie*, 11e année, p. 199-202 (no de juin 1896).

— 1811. [Le collège de Bernay de 1791 à 1810, par E. Veuclin.] — *Bull. du Comité des trav. histor. et scientif., section des sciences économiques et sociales. Congrès des Sociétés savantes de* 1896 (Paris, 1896 ; in-8), p. 283-285.

Résumé, d'après un rapport de M. Gréard, d'une lecture faite par M. Veuclin dans la séance du 10 avril 1896, soir.

Digitized by Google

— 1812. [illegible]

— 1813. [illegible] — [illegible]

[illegible]

[illegible]

VISSAC (Raoul de). — 1814. [illegible] *chronique vivaroise*. — Paris, Emile Lechevalier, 1895. In-8, [illegible] — 85 p.

[illegible] du Vivarais en 1670, contre le gouvernement du prince d'Harcourt-Lorraine. Antoine du [illegible], petit gentilhomme du pays, en fut le chef.

1815. **Vue** *une, sur le sanctuaire de Notre-Dame-des-Arts* [lisez : l'église Saint-Vigor de Pont-de-l'Arche]. — Grav. sur zinc dans *Annales de Notre-Dame-des-Arts*, p. 3 [illegible] du 1er sept. 1896.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Abbeville, 1598.
Aclou, 1809.
Acquigny, 1583, 1721, 1753.
Aillet, ham. d'Epégard. V. Croix-mare.
Aizier, 1545, 1721.
Alençon, 1726.
Alençon (généralité d'), 1726, 1727.
Ambenay. V. Seaules (les).
Amfreville-la-Campagne, 1545.
Amfreville-sous-les-Monts. 1726. V. Canteloup, Senneville.
Andelle, (vallée de l'), 1534.
Andelys (les), 1534, 1548, 1549, 1598, 1613, 1626, 1637, 1672, 1689, 1720, 1727, 1729, 1764, 1792, 1793. V. Château-Gaillard.
Andelys (arrondissement des), 1720.
Anet (Eure-et-Loir), 1717.
Angers, 1726, 1781.
Angerville-l'Orcher (Seine-Inférieure), 1684, 1685.
Appeville-Annebaut, 1583, 1721, 1728.
Aragon (province d'), 1727.
Asti, 1725.
Aubevoie, 1545, 1642, 1721, 1731. V. Bethléem.
Auchy-lez-Aumale (abbaye d'), 1544.
Auge (pays d'), 1534.
Authenay, 1583.
Autheuil-sur-Eure. V. Boulaye (la).
Aveny, 1768.
Avignon, 1656, 1798.
Aviron. V. Garambouville.
Bâle, 1657.
Barc, 1721.
Barils (les), 1676.
Barre (la), 1583.
Barville, 1637.
Basse-Crémanville (la), ham. de Saint-Etienne-du-Vauvray, 1704.
Baudry (le), près Verneuil, 1526.
Bayeux, 1550.
Bazoques, 1527.
Beaulieu (prieuré de), (Seine-Inférieure), 1544.
Beaumesnil, 1538, 1721, 1723, 1795.
Beaumont-le-Roger, 1530, 1534, 1539, 1548, 1582, 1695, 1721, 1725, 1726, 1749. V. Vieilles.
Beaumont-le-Roger (environs de), 1721.
Beaumontel, 1721.
Beauvaisis (le), 1769.
Bec-Hellouin (le), 1534, 1545, 1582, 1583, 1627, 1649, 1659, 1671, 1721, 1726, 1727, 1793, 1803.
Bec-Thomas (le), 1582.
Bernay, 1530, 1534, 1536, 1537, 1548, 1582, 1583, 1620, 1639, 1649, 1661, 1672, 1721, 1726, 1739, 1740, 1748, 1801, 1809, 1811. V. Pilette (la).
Bernay (abbaye de), 1582, 1583, 1649, 1721, 1728, 1803.
Bernay (arrondissement de), 1530, 1721, 1809.
Bernienville, 1764.
Bernières, 1545, 1583, 1615, 1645.
Bernouville, 1582.

Digitized by Google

Berthouville, 1582, 1620, 1621, 1661, 1674, 1740, 1750. V. Ressencourt, Villeret (le).
Besançon, 1585.
Bethléem (chapelle de), à Aubevoie, 1721.
Bisy, ham. de Vernon, 1615.
Blanc-Buisson (le), ham. de Saint-Pierre-du-Mesnil, 1582, 1583, 1721.
Boisemont. V. Frenelles.
Bois-le-Roi, 1534.
Boisney, 1637, 1721.
Boissey-le-Chatel, 1721, 1753.
Boissy-au-Perche (prieuré de), 1618.
Bonneville (la). V. Noë (la).
Bonport (abbaye de), à Pont-de-l'Arche, 1545, 1555, 1563, 1583, 1682, 1704, 1721, 1803.
Bord (forêt de), 1758.
Bordeaux, 1586.
Bosgouet, 1806.
Bosguerard-de-Marcouville, 1637.
Bottereaux (les), 1583.
Boulaye (la), baronnie à Autheil-sur-Eure, 1583, 1671.
Boulogne-sur-Mer, 1676.
Bouquetot, 1637.
Bourg-Achard, 1676, 1704, 1721.
Bourg-Beaudouin, 1619.
Bourgtheroulde, 1559, 1583, 1669, 1722, 1753.
Bournainville, 1747, 1748, 1749, 1750.
Bourneville, 1582.
Boussey, ham. de la Couture-Boussey, 1545.
Bray, 1721.
Brécourt, ham. de Douains, 1534, 1582, 1583, 1720.
Brémulle, ham. de Gaillarbois, 1591.
Brest, 1537.
Brestot, 1721.
Bretagnolles, 1720.
Breteuil, 1534, 1695, 1720, 1725, 1726, 1728.
Breteuil (forêt de), 1726.
Breuil-Benoît (abbaye du), à Marcilly-sur-Eure, 1582, 1720.
Breuilpont, 1727.
Brezey, commune d'Epinay, 1809.
Brionne, 1530, 1534, 1721, 1725, 1779.
Broglie, 1534, 1721, 1724, 1745.
Buis (les), forêt de Louviers, 1759, 1808.
Bussy-au-Perche (prieuré de), 1618, 1676.
Caen, 1640.
Cados (département du), 1537, 1809.
Canada (le), 1645.
Canappeville. Voir Landes (les).
Canteloup (château de), à Amfreville-sous-les-Monts, 1720.
Capelles, 1809.
Caumont, 1637.
Caux (pays de), 1534.
Cernières, 1583.
Chaise-Dieu (prieuré de), 1583.
Châlons-sur-Marne, 1537.
Chamblac (le), 1809.
Chambrais, 1809.
Chambray (château de), à Gouville, 1720.
Chambray-sur-Eure, 1720.
Champ-de-Bataille (le), château à Sainte-Opportune-du-Bosc, 1721.
Chapelle-Bayvel (la), 1582.
Charleval, 1546, 1582.
Chartres, 1663.
Château-Gaillard (le), aux Andelys, 1588, 1626, 1666, 1672, 1695, 1720, 1781.
Château-Robert (le), ham. de Moulineaux (Seine-Inférieure), 1669.
Château-sur-Epte, 1549, 1692, 1720, 1765.
Chaumont-en-Vexin (canton de), 1767.
Chemin-Perrey (le), ham. de Fourmetot, 1583.
Chêne-Haut-Acre (le), hameau de la Haye-Saint-Sylvestre, 1800.
Chesne-Varin, fief à Rosay, 1567.
Chrétienville, hameau d'Harcourt, 1545.
Clermont-en-Argonne, 1727.
Cocherel, ham. de Houlbec-Cocherel, 1533, 1534.
Conches, 1534, 1537, 1548, 1559, 1570, 1577, 1583, 1615, 1672, 1695, 1720, 1726, 1729, 1803, 1809.
Conches (forêt de), 1726.
Condé-sur-Iton, 1720.
Constance, (grand-duché de Bade), 1629, 1773.
Cormeilles (abbaye de), 1582, 1671, 1793.
Corneville-sur-Risle, 1676, 1704.

Digitized by Google

Corneville-sur-Risle (abbaye de), 1545, 1676.
Cotentin, 1534.
Couture-Boussey (la), 1534. V. Boussey.
Creton, 1582, 1583.
Criquebeuf-la-Campagne, 1565.
Criquebeuf-sur-Seine, 1545.
Croixmare (chapelle de), commune d'Epégard, 1691.
Croix-Saint-Leufroy (la), 1545, 1583, 1659, 1721, 1803.
Damps (les), 1545.
Damville, 1583, 1595, 1720, 1726.
Dangu, 1538, 1549, 1557, 1558, 1582, 1583, 1683, 1692, 1710, 1720, 1726.
Douains, 1582. V. Brécourt.
Douville, 1583.
Drucourt, 1809.
Ecaquelon, 1545, 1721.
Ecardenville-la-Campagne, 1721.
Ecardenville-sur-Eure, 1603.
Ecouis, 1545, 1583, 1704, 1720. V. Brémulle, Mussegros, Villerets.
Elbeuf, 1582, 1583, 1667, 1727, 1783, 1784, 1786, 1787.
Epégard. V. Croixmare.
Epinay. V. Brezey.
Eprevier (fief de l'), près Louviers, 1753.
Esneval, 1753.
Essarts (les), 1583.
Estrée (abbaye de l'), à Mesnil-sur-l'Estrée, 1583, 1720.
Etats-Unis, 1727.
Etrépagny, 1534, 1612, 1662, 1742, 1780, 1794.
Eturqueraye, 1557.
Eure (département de l'), 1530, 1537, 1553, 1564, 1577, 1589, 1590, 1603, 1652, 1672, 1713, 1715, 1720, 1721, 1725, 1737, 1742, 1743, 1752, 1762, 1763, 1767 *bis*, 1772, 1780, 1793, 1796.
Eure-et-Loir (département d'), 1537.
Evreux, 1532, 1534, 1537, 1548, 1550, 1568, 1572, 1573, 1575, 1579, 1580, 1582, 1583, 1585, 1603, 1620, 1622, 1623, 1625, 1627, 1629, 1632, 1636, 1640, 1649, 1650, 1653, 1655, 1656, 1657, 1661, 1663, 1670, 1672, 1676, 1684, 1687, 1693, 1695, 1697, 1700, 1720, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1756, 1769, 1773, 1781, 1787, 1791, 1793, 1794, 1798. V. Navarre.
Evreux (abbaye de Saint-Sauveur à), 1545.
Évreux (abbaye de Saint-Taurin à), 1538, 1582, 1583, 1726, 1803.
Evreux (arrondissement d'), 1720.
Evreux (comté d'), 1725.
Evreux (diocèse d'), 1654, 1656.
Evreux (élection d'), 1566, 1726.
Evreux (vicomté d'), 1654.
Ezy, 1534.
Fains, 1545 *bis*, 1734.
Farceaux, 1545, 1649.
Fatouville, 1583.
Ferrare (Italie), 1775, 1776.
Ferrières-Saint-Hilaire, 1809.
Fieffes-Mansel (les), à Martot, 1789.
Fissancourt, ferme à Provemont, 1583.
Flipou. V. Orgeville-en-Vexin.
Fontaine-Guérard (abbaye de), à Radepont, 1704, 1720.
Fontaine-la-Soret, 1545, 1721.
Fontenay, 1649.
Foulbec, 1637.
Fourmetot. V. Chemin-Perrey (le), Iquelon.
Fours, 1583, 1655, 1721.
Francfort-sur-le-Mein, 1569.
Frenelles, ham. de Boisemont, 1790.
Freneuse-sur-Risle, 1721.
Gaillardbois, 1681. V. Brémulle.
Gaillon, 1548, 1549, 1582, 1638, 1649, 1672, 1717, 1721, 1777.
Gaillon (chartreuse de), 1545, 1583.
Gamaches, 1582.
Garambouville, ham. d'Aviron, 1582.
Gasny, 1582.
Gaudreville, 1583.
Gisay, 1746. V. Saint-Ouen-de-Mancelles.
Gisors, 1549, 1550, 1582, 1583, 1607, 1610, 1637, 1644, 1649, 1672, 1695, 1710, 1720, 1725, 1726, 1727, 1728, 1729, 1732, 1744, 1765, 1766, 1775, 1776, 1781, 1806.
Glisolles, 1651, 1658, 1735.
Goulafrière (la), 1582.
Goupillières, 1721.
Gouville. V. Chambray.
Grestain (abbaye de), 1671.

Digitized by Google

Grostheil, 1614.
Guitry, 1582, 1583, 1676.
Harcourt, 1582, 1583, 1627, 1721. V. Chrétienville.
Harillière (la), ham. de Saint-Laurent-des-Grès, 1583.
Harquency, 1545.
Haye-de-Routot (la), 1637.
Haye-le-Comte (la), 1676.
Haye-Malherbe (la), 1582.
Haye-Saint-Sylvestre (la). V. Chêne-Haut-Acre (le).
Hazey (château du), à Sainte-Barbe-sur-Gaillon, 1721.
Hébécourt, 1726, 1809.
Hellenvilliers, 1583.
Hennezis, 1545, 1767.
Hénouville (Seine-Inférieure), 1538.
Heubécourt, 1708.
Heudicourt, 1726.
Heudreville-en-Lieuvin, 1545.
Heudreville-sur-Avre, ham. de Mesnil-sur-l'Estrée, 1583.
Heudreville-sur-Eure, 1606.
Heuqueville, 1545.
Honfleur, 1704.
Houetteville, 1582.
Houlbec-Cocherel. V. Cocherel.
Houssaye (la), 1537.
Houville, 1545.
Illiers-l'Evêque, 1582, 1583.
Incarville, 1582.
Infreville, 1583, 1721, 1753.
Iquelon, ham. de Fourmetot, 1583.
Isle-Dieu (abbaye de l'), à Perruel, 1582, 1583.
Iville, 1582.
Ivry-la-Bataille, 1534, 1537, 1583, 1648, 1682, 1720, 1803, 1812.
Jonquerets-de-Livet (les), 1583, 1637.
Laigle, 1676.
Landes (les), ham. de Canappeville, 1582, 1583, 1781.
Laon, 1627.
Léry, 1721.
Letteguives, 1545.
Limousin (le), 1725.
Lisieux (diocèse de), 1742.
Lisieux (pays de), 1774.
Lisors, 1582. V. Mortemer.
Longchamp, 1726.
Louviers, 1529, 1534, 1545, 1583, 1587, 1602 *bis*, 1648, 1672, 1673, 1704, 1721, 1772, 1781, 1793. V. Epervier (fief de l'), Saint-Lubin-de-l'Epine.
Louviers (arrondissement de), 1721, 1784.
Louviers (forêt de), 1758, 1759, 1760, 1807.
Louye, 1583.
Luxembourg, 1538.
Lyons-la-Forêt, 1534, 1583, 1637.
Lyons (forêt de), 1582.
Lyre, 1618, 1627.
Lyre (abbaye de), 1539, 1583, 1690, 1726, 1803.
Madrid (Espagne), 1701.
Maison-Brûlée (la), ham. de la Bouille (Seine-Inférieure), 1669.
Manoir (le), 1545.
Mantes, 1744.
Marais-Vernier (le), 1534.
Marbeuf, 1583, 1721.
Marcilly-sur-Eure, 1582. V. Breuil-Benoît (le).
Martot, 1545. V. Fieffes-Mansel (les).
Menilles, 1582, 1583, 1627, 1672, 1673, 1720.
Mésengère (la), ferme au Mesnil-Verclives, 1613.
Mesnil-Mauger (le), 1742.
Mesnil-sur-l'Estrée. V. Estrée l', Heudreville-sur-Avre.
Mesnil-Verclives (le). V. Mésengère (la).
Mézières, 1803.
Moisville, 1582.
Montaure, 1545, 1759.
Montigny, près Vernon, 1583.
Montmélian (Oise), 1616.
Montreuil-l'Argillé, 1726, 1747.
Mortemer (abbaye de), ham. de Lisors, 1583, 1613, 1704, 1720, 1793.
Moulineaux, 1669.
Muids, 1552, 1586, 1597, 1792.
Mussegros, ham. d'Ecouis, 1720.
Muzy, 1583.
Nagel, 1583.
Navarre (la), 1725, 1726.
Navarre, ham. d'Evreux, 1580.
Neaufles-Saint-Martin, 1549, 1608, 1671, 1720.
Neubourg (le), 1534, 1582, 1583, 1721, 1726.

Digitized by Google

Noe (abbaye de la), à la Bonneville, 1550, 1583, 1728.
Nonancourt, 1676, 1720, 1800.
Normandie (la), 1528, 1546, 1637, 1640, 1645, 1658, 1676, 1698, 1725, 1726, 1727, 1748, 1779, 1793, 1810.
Normandie (la basse), 1534.
Normandie (la haute), 1534, 1668, 1688, 1753.
Normandie (forêts de), 1726.
Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle (chapelle de), à Villiers-en-Désœuvre, 1664.
Notre-Dame-de-la-Garenne, ham. partagé entre Gaillon et Saint-Pierre-la-Garenne, 1638.
Notre-Dame-du-Hamel, 1582.
Notre-Dame-du-Vaudreuil, 1721. Voir Vaudreuil (le).
Oise (département de l'), 1762.
Orbec, 1725, 1726, 1744.
Orgeville-en-Vexin, ham. de Flipou, 1545.
Orival, 1669.
Ormes, 1574.
Orne (département de l'), 1617.
Ouche (pays d'), 1528.
Pacy-sur-Eure, 1534, 1695, 1720.
Paris, 1725, 1726, 1727, 1809.
Parois-en-Argonne, 1727.
Pentalle, territoire de Saint-Samson-de-la-Roque, 1769.
Perche (le), 1618, 1800.
Perruel, 1582. V. Isle-Dieu (l').
Petite-Couture (la), ham. de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, 1583.
Piencourt, 1615.
Pilette (la), ham. de Bernay, 1582.
Pinterville, 1583.
Pitres, 1545.
Plainville, 1721.
Plessis-Mahiet (le), ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 1721.
Plessis-Sainte-Opportune. V. Plessis-Mahiet (le).
Pont-Audemer, 1527, 1534, 1582, 1583, 1649, 1661, 1672, 1684, 1685, 1695, 1711, 1721, 1728, 1729. V. Saint-Germain-Village.
Pont-Audemer (arrondissement de), 1721.
Pont-de-l'Arche, 1545, 1548, 1563, 1582, 1583, 1598, 1624, 1649, 1676, 1721, 1726, 1729, 1740 *bis*, 1744, 1781, 1815. V. Bonport.
Pont-de-l'Arche (forêt de), 1760.
Pont-Saint-Pierre, 1545, 1720, 1781.
Pontarmé (Oise), 1616.
Pontoise, 1765.
Portmort, 1582.
Préaux (abbaye de Saint-Pierre de), 1582, 1583, 1793.
Pressagny-l'Orgueilleux, 1637.
Prey, 1583.
Provemont. V. Fissancourt.
Québec (Canada), 1645.
Quillebeuf, 1534, 1721.
Radepont, 1545, 1582, 1583, 1720. V. Fontaine-Guérard.
Ressencourt, ham. de Berthouville, 1583.
Roque (la), ham. de Saint-Samson-de-la-Roque, 1583.
Rosay, 1637. V. Chesne-Varin.
Rouen, 1545, 1605, 1611, 1671, 1676, 1725, 1726, 1727, 1742, 1744, 1780, 1797, 1809.
Rouen (généralité de), 1726, 1727.
Rougemontiers, 1582.
Roumois (le), 1602.
Roussière (la), 1809. V. Val-du-Theil (le).
Routot, 1721.
Rugles, 1534, 1599, 1600, 1601, 1703, 1720, 1725.
Saint-Agnan-de-Cernières. V. Cernières.
Saint-Aubin-d'Ecrosville, 1583, 1721, 1753.
Saint-Aubin-le-Vertueux, 1809.
Sainte-Barbe-sur-Gaillon. V. Hazey (château du).
Saint-Clair-sur-Epte (Seine-et-Oise), 1692, 1698, 1765.
Sainte-Colombe-la-Campagne. Voir Saint-Etienne-de-Renneville.
Sainte-Croix-sur-Aizier, 1721.
Saint-Cyr-la-Campagne, 1787.
Saint-Etienne-de-Renneville (Commanderie de), ham. de Sainte-Colombe-la-Campagne, 1583, 1652.
Saint-Etienne-du-Vauvray, 1704, 1721. V. Basse-Crémanville (la).
Saint-Etienne-l'Allier, 1788

Digitized by Google

Saint-Georges-de-Boscherville (abbaye de), 1544.
Saint-Georges-sur-Eure, 1617.
Saint-Germain-en-Laye, 1651.
Saint-Germain-sur-Avre, 1583.
Saint-Germain-Village, faubourg de Pont-Audemer, 1721.
Saint-Hilaire-de-Ferrières. V. Ferrières-Saint-Hilaire.
Saint-Laurent-des-Grès. V. Harillière (la).
Saint-Lubin-de-l'Epine, ham. de Louviers, 1807.
Saint-Maclou, 1632.
Saint-Mards-de-Blacarville, 1637.
Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 1637. V. Vatimesnil.
Saint-Nicolas-d'Attez, 1590.
Saint-Nicolas-du-Bosc, 1691, 1785.
Sainte-Opportune-du-Bosc. V. Champ-de-Bataille (le).
Saint-Ouen-de-Mancelles, ham. de Gisay, 1535, 1702, 1803, 1809, 1813.
Saint-Ouen-de-Thouberville, 1602.
Saint-Philbert-sur-Risle, 1714.
Saint-Pierre-d'Autils, 1728.
Saint-Pierre-des-Cercueils, 1671.
Saint-Pierre-de-Cernières. V. Cernières.
Saint-Pierre-du-Bosguerard, 1704, 1721.
Saint-Pierre-du-Mesnil, 1582, 1583, 1800. V. Blanc-Buisson (le).
Saint-Pierre-la-Garenne, 1649. V. Notre-Dame-de-la-Garenne.
Saint-Samson-de-la-Roque. V. Pentalle, Roque (la).
Saint-Sylvestre-de-Cormeilles. V. Petite-Couture (la).
Saint-Symphorien, 1637.
Saint-Victor-de-Chrétienville, 1809. V. Chrétienville.
Sacquenville, 1583.
Saussaye (la), 1545, 1583, 1721, 1728, 1786.
Seaules (les), ham. d'Ambenay, 1721.
Séez, 1800.
Seine (la basse), 1780.
Seine-et-Oise (département de), 1762.
Seine-Inférieure (département de la), 1537, 1544, 1545, 1545 *bis*, 1575, 1780.
Senneville, ham. d'Amfreville-sous-les-Monts, 1720.
Sens, 1726.
Serquigny, 1721.
Soissons, 1676.
Strasbourg, 1725.
Surville, 1590.
Theil (le), à Valailles, 1556.
Thevray, 1721, 1809.
Thiberville, 1534, 1809.
Thibouville, 1695, 1721.
Thil (le), 1545, 1583.
Thouberville, V. Touberville.
Thuit-Signol, 1542.
Thuit-Simer, 1545.
Tillières, 1695, 1720.
Tilly, 1753.
Tocqueville, 1583.
Torpt (le), 1583.
Tosny, 1582, 1721.
Tostes, 1758.
Touberville (vicomté de), 1726.
Touffreville, 1582.
Trappe (abbaye de la), 1676, 1800.
Troncq (le), 1583.
Tronquay (le), 1583, 1803.
Valailles, 1583. V. Theil (le).
Val-Dieu (chartreuse du), 1617.
Val-du-Theil (le), ham. de la Roussière, 1809.
Valenciennes, 1802.
Vandrimare, 1545.
Vascœuil, 1545, 1696.
Vatimesnil, ham. de Sainte-Marie-de-Vatimesnil, 1538, 1649.
Vaudreuil (le), 1576, 1671, 1755.
Vendée (la), 1592, 1778.
Ventes (les), 1583.
Verdun (Meuse), 1676, 1726.
Vieille-Lyre (la), 1649.
Vieilles, ham. de Beaumont-le-Roger, 1727.
Vienne, 1725.
Villeret (le), ham. de Berthouville, 1621, 1750.
Villerets, ham. d'Ecouis, 1545.
Villers-en-Vexin, 1611.
Villetertre (la) (Oise), 1767.
Villiers-en-Désœuvre, 1664.
Villez, 1583.
Vivarais (le), 1814.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Les *italiques* désignent les noms d'auteurs.

*A****, 1524, 1525, 1526.
Adam (Mme Edmond), 1677.
Adeline (Jules), 1721.
Advielle (Victor), 1527.
Albert-Petit (A.), 1737.
ALBUFÉRA (Suchet, ducs d'), 1770.
ALCAN (Michel), 1615.
ALENÇON (Anne d'), marquise de Montferrat, 1572.
ALEXANDRE de Bernay, 1739, 1801.
ALEXANDRE (de l'Eure), 1615.
ALEXIS (Guillaume), 1618, 1676.
ALIAMET (Jacques), 1598.
Allard de Gaillon (E.). 1528.
Almazan (la duchesse d'), 1660.
AMBENAY (Dubuisson-). Voir Dubuisson-Aubenay.
AMBOISE (le cardinal Georges Ier d'), 1539.
AMBOISE (les deux Georges d'), 1615.
AMÉCOURT (Lefebvre d'). Voir Lefebvre-Dammecourt.
ANNEBAUT (Claude d'), 1572.
ANNEBAUT (famille d'), 1708.
ANSELME (saint), 1615.
ANSELME de Laon, 1627.
Ardouin-Dumazet, 1533, 1534.
ARLINCOURT (le vicomte d'), 1593, 1594, 1615.
ARTOIS (Philippe d'), 1615.
ASSEGOND (Alphonse-Vincent), 1536.
AUBERT DU BROC (frère), 1572.
AUBÉRY DU BOULLEY, 1531, 1628.
Aulard (F.-A.), 1537.
Aumale (duc d'), 1538, 1804.
Auton (Jean d'), 1539.
AUZANET (Barthélemy), 1726.
AUZOUX, 1615.
AVAUGOUR (Henri d'), 1676.
Avezac-Lavigne (Ch.), 1540.
AVRIL (Macé), 1726.
Bailliard (Jules), sous le pseudonyme de Jacques Lestrambe, 1720.
BALUE (Jean), évêque d'Evreux, 1615, 1726, 1781.
BARBÉ-MARBOIS, 1615, 1634 *bis*, 1644, 1660, 1679, 1727.
BARON (D. Jean), 1803.
Barras, 1541.
BARREY DU THEIL (famille de), 1556.
Barrucand (Victor), 1778.
BAUDRY DE PIENCOURT (François-Placide de), 1615.
BAVENT (Madeleine), 1725.
Baye (le baron de), 1586.
BEAUGENDRE (D. Antoine), 1803.
BEAUPERREY, 1561, 1615.
Beaurepaire (Charles de Robillard de), 1542, 1543, 1544, 1545, 1545 *bis*, 1546.
BEFFARA (L.-F.), 1726.
BELLE-ISLE (le maréchal de), 1583. 1615, 1631, 1671, 1726.
Benedite (Léonce), 1547.
BÉNET (Armand), 1615 *bis*.
BENSERADE (Isaac de), 1615, 1671, 1683, 1699, 1726, 1727.
BÉRENGER (Henry), 1703.

Digitized by Google

Bernard (E.), 1649.
Bernard (Samuel), marquis de Bernières, 1615.
Bernard de Rieux (Gabriel), 1658.
Bernardi (le P. Julien), 1640.
Bernières (Henri de), curé de Québec, 1645.
Bertaut (Jean), 1572.
Berthou, 1580.
Bertinot (Gustave-Nicolas), 1634.
Bertot (J.), 1548, 1549.
Béziers (Michel), 1550.
Beuve (commandant), 1591.
Biaudos (Jean-Jacques de), abbé de la Noe, 1550.
Bidault, 1537.
Bignon (le baron), 1615, 1634, 1660.
Billard (Jacques), 1572.
Biré (Edmond), 1551.
Biron (le maréchal de), 1725.
Bisy. Voir Jubert de Bouville.
Blanchard (Jean-Pierre), 1615, 1802.
Blanche d'Évreux (la reine), 1721, 1806.
Blin (Charles), 1552.
Blosseville (Jules de), 1615.
Blosseville (le marquis de), 1615.
Boislevêque (Guillaume de), 1572.
Boismont (l'abbé de), 1671.
Boivin (Jean), 1671, 1726, 1727.
Boivin (Louis), 1800.
Boivin-Champeaux (L.), 1553.
Bongars (Regnault), 1572.
Bonneville (le comte de), 1561.
Bonneville (le comte Nicolas de), 1809.
Bonneville de Marsangy (Louis), 1554.
Borel d'Hauterive, 1770.
Bouchitté, 1584 *bis*.
Boudier (D. Pierre-François), 1803.
Boudon (Henri-Marie), grand-archidiacre d'Evreux, 1676, 1727.
Bouillet (l'abbé), 1720.
Bouillon-la-Tour (la maison de), 1582, 1693, 1725.
Boulainvilliers (le marquis de), 1561.
Bouland (Dr L.), 1555, 1556.
Boullent (Jean), 1572.
Boulliau (Ismaël), 1726.
Bourbon (Georges), 1557.
Bourbon (Henri de), duc de Verneuil, 1803.
Bourbotte, 1537.
Bourdon (D. Antoine), 1803.
Bourg-Achart (Thomas de), 1572.
Bourgeois (Emile), 1558.
Bourlier, évêque d'Evreux, 1573.
Bournand (François), 1560.
Bourneville (Dr), 1686.
Bouton (Hérard), comte de Chamilly, 1538.
Boutteville. Voir Montmorency-Boutteville.
Bouville. Voir Jubert de Bouville.
Breteuil (le baron de), 1631.
Brette (Armand), 1561.
Brézé (Jacques de), 1543.
— (Pierre de), 1793.
Brionne (Gilbert, comte de), 1779.
Brionne-Lorraine (le comte et la comtesse de), 1583, 1725, 1726, 1727.
Brives (Claude de), 1572.
Broglie (l'abbé de), 1680, 1718.
Broglie (le duc Albert de), 1562.
Broglie (le duc Albert de), 1530, 1604, 1634, 1675, 1678, 1686.
Broglie (le duc Victor de), 1634.
Broglie (la duchesse Victor de), 1562.
Broglie (la duchesse Victor de), 1571.
Broglie (différents membres de la famille de), 1561, 1582, 1596, 1631, 1701, 1725, 1727, 1770.
Brot (F.), 1563.
Brotonne (Léonce de), 1564.
Burey (comte de), 1565, 1566, 1567, 1568.
Burgensis (Louis), 1572.
Buschey des Noes, 1561.
Buzot, 1551, 1554, 1561, 1596, 1622, 1641, 1727.
Cahu (Théodore), 1569.
Caillé (l'abbé), 1746.
Canel (A.), 1727.
Canivet (C.), 1562.
Canossa (Louis de), 1572.
Cantiens (Guillaume de), évêque d'Evreux, 1629, 1729, 1773.
Cantrel (Isidore), 1570.
Carpi (le comte de), 1572.
Casenove (Guillaume de), dit Coulon ou Colomb, 1681.

Digitized by Google

Casenove (Jean de), 1572.
Cassagne (Armand), 1686.
Castellane (maréchal de), 1571.
Chabot (comte de), 1804.
Chaligny de Plaine (André de), 1676.
Chambors (le comte de), 1561.
Chambray (le marquis de), 1561.
Chambray (le vicomte de), 1561.
Chamillart (de), 1726.
Chamilly (Hérard Bouton, comte de), 1538.
Chantelou (de), 1726.
Chapelain (Jean), 1572.
Chaplin (Ch.), 1547, 1633, 1677, 1730, 1757.
Charavay (Etienne), 1649.
Charencey (famille Gouhier de), 1770.
Charles II, roi de Navarre, comte d'Evreux, 1725, 1726.
Charles le Chauve, 1756.
Charleval (de), 1726.
Charny (famille Le Vaillant de), 1770.
Chartonnet (le P.), visiteur de la congrégation de France, 1676.
Chassant (Alph.), 1575, 1720.
Chaulieu (l'abbé de), 1544, 1671, 1676, 1683, 1699, 1726, 1727, 1735. Voir Malézieux (de).
Chaumont (Guy de), marquis de Guitry, 1582, 1583.
Chauvel (Emile), 1580, 1665.
Choisy (l'abbé de), 1558.
Choppin (H.), 1576.
Cibole (Robert), 1676, 1727.
Cinq-Mars (de), 1725.
Circourt (le comte de), 1660.
Cisternes (Gabrielle-Anne de), vicomtesse de Poilow de Saint-Mars. Voir Dash (comtesse).
Clément XI, pape, 1676.
Clérembray (F.), 1577.
Clermont (le comte de), abbé du Bec, 1671, 1803.
Clermont-Tonnerre (le marquis de), 1660.
Clermont-Tonnerre (famille de), 1770.
Climence (Jean), 1726.
Colbert, abbé du Bec, archevêque de Rouen, 1671.
Colomb. Voir Coulon.
Colomb (Mr), 1579.
Colomb (Mgr), 1532, 1578.
Comte (Auguste), 1540.
Condé (les princes de), 1538.
Conflans (le marquis de), 1576.
Corda (A.), 1582, 1583, 1584.
Corday (Aglaé de), 1526.
— (Jules de), 1526.
Coste (Jean), 1755.
Costeley (Guillaume), 1625.
Couderc (C.), 1726.
Cougny (Gaston), 1584 *bis*.
Coulon (Guillaume de Casenove, dit) ou Colomb, 1681.
Courcy (famille Le Cousturier de), 1771.
Courdemanche (dom de), 1728.
Courteault (Henri), 1649.
Cousinot (Guillaume), 1726.
Coutenot (Dr), 1585.
Coutil (Léon), 1586, 1587, 1588, 1589, 1720.
Couturier (fr. Louis), 1803.
Coyecque (Ernest), 1590, 1655.
Cresté (l'abbé), 1591.
Crétineau-Joly (J.), 1592.
Croiset, 1788.
D. (A.), 1723.
Damart (D. Hippolyte), 1803.
Dangeau (marquis de), 1558.
Daniel de Boisdennemets (famille), 1582.
Dash (la comtesse), 1593, 1594.
Dauphin (Benjamin), 1595.
Daviel (Jacques), 1605.
Dayot (Armand), 1596.
Debidour (A.), 1649.
Debièvre (Eugène), 1802.
De Crétot (J.-B.), 1561.
Delacroix, 1537.
De la Croix (le P. Camille), 1620, 1750.
Delahaye (Antoine), 1727.
Delahaye (Pierre), 1572.
De la Lande, 1561.
Delarue (P.), 1614.
Delignières (Emile), 1598.
Delorme (Dr), 1581, 1738.
Denis (Thierry), 1572.
Denise (Jean), 1727.
Dergny (Dieudonné), 1720.
Des Essarts (famille de Lombelon), 1582.

Digitized by Google

Desloges (Amand), 1599, 1600, 1601.
Des Maisons (Robert), 1602, 1602 *bis*.
Desplanches (J.-B.), vicaire de la Couture de Bernay, 1809.
Desportes (Philippe), abbé de Bonport, 1555, 1682.
Develle (Jules), 1602 *ter*.
Devoucoux, évêque d'Evreux, 1573.
Didier (Paul), 1737.
Doucet (Théophile), 1754.
Doucet (Théophile), 1525.
Doumic (René), 1562.
Douthwaite (Georges), 1720.
Drochon (le P. Emmanuel-B.), 1592.
Drouet, 1575.
Du Barail (général), 1604.
Du Bellay (Guillaume), sr de Langey, 1572.
Dubois (l'abbé), 1720.
Dubois (Louis), sous-préfet de Bernay, 1809.
Dubosc (Georges), 1605.
Du Bosc de Radepont (famille), 1582.
Du Boulley (Aubéry), 1531.
Dubourg (Ch.), 1606.
Du Breuil (Robert), 1572.
Du Broc (frère Aubert), 1572.
Dubuisson-Aubenay, 1726.
Du Chatellier (de Salmon), évêque d'Evreux, 1573.
Duchemin (P.), 1607, 1608, 1609, 1610, 1611, 1612, 1613. Voir Delarue (P.).
Ducy, 1580.
Du Douet (famille Le Vaillant), 1770.
Du Fou (Raoul), évêque d'Evreux, 1653.
Dufour (Nicolas), 1598.
Du Guesclin, 1533.
Dujardin (P.), 1720.
Du Maine (la duchesse), 1726.
Dumesnil (Alfred), 1696.
Du Merle de Blancbuisson (famille), 1583.
Duperron (le cardinal), 1584, 1657 *bis*, 1676, 1682, 1726.
Duplessis (Georges), 1615.
Dupont (de l'Eure), 1647, 1659 *bis*, 1660, 1709, 1721.
Dupouy (Dr Edmond), 1615 *bis*.
Dupré, curé d'Etrépagny, 1794.
Dupré (D. Claude), 1803.
Dupuis (Ernest), 1616.
Du Prat (Jean), ou du Pré, évêque d'Evreux, 1627.
Duquesnel (Jean), 1572.
Du Resnel (l'abbé), 1542, 1671.
Du Roy, 1537.
Duruy (George), 1541.
Du Souchay (Jean), 1572.
Du Theil (famille de Barrey), 1556.
Du Theil (famille Le Roy de Livet), 1771.
Duval, 1613.
Duval (Louis), 1617, 1618.
Duval (Raoul), 1644.
Duval-Jouve, 1634 *bis*.
E. (A.), 1619.
Edelinck, 1558.
Elbeuf (les ducs d'), 1582, 1583.
Elbeuf (Charles II, duc d'), 1786.
Elbeuf (le prince d'), 1727.
Elbeuf (Jean d'), 1572.
Emeric-David, 1726.
Epaulard (Alexis), 1620, 1621.
Espagny (H. de Laire, comte d'), 1736.
Esterhasy (le comte d'), 1576.
Estouteville (Jean d'), sr de Villebon, 1572.
Expert (Henry), 1625.
Eude (Pierre-Charles), 1561, 1684, 1685.
Eudes (Jean), supérieur du séminaire d'Evreux, 1582.
Evreux (les comtes d'), 1583.
F. (E.), 1626.
Fabre (le peintre), 1733.
Falck, 1560.
Faucon de Ris (famille), 1516, 1582. Voir Charleval (de).
Félibien (D. Michel), 1803.
Féret (l'abbé P.), 1627.
Ferrare (Renée de France, duchesse de), 1572, 1775, 1776.
Ferray (Ed.), 1627 *bis*.
Finke (Heinrich), 1629.
Flammermont (Jules), 1630, 1631.
Flavigny, 1598.
Floques (Robert de), bailli d'Evreux, 1684, 1793.
Foix (Gaston de), 1572.
— (Henri de), 1572.
Fontaine (Françoise), 1615 *bis*.
Fontaines (Raoulin de), 1726.

Digitized by Google

Fontenay (famille Gouhier de), 1770.
Fortin (Dr), 1603, 1665.
Fossey (l'abbé Jules), 1632, 1670, 1720, 1721.
Fouquet (Camille), 1530, 1686.
Fournier (Martial), évêque d'Evreux, 1657.
Fraigneau (Amédée), 1633.
Framboisière de Beaunay, 1615.
Francastel, 1537.
François Ier, 1572.
Franqueville (le comte de), 1634, 1634 *bis*.
Fremanger, député à la Convention, 1537.
Frémarie (Françoise de), 1572.
Fresnel (Augustin), 1634.
Frondeville (Lambert de), 1561.
Frotté (Louis de), 1541.
Gaborit (l'abbé P.), 1635.
Gachot (Edouard), 1636.
Gadeau de Kerville (Henri), 1637.
Gaillardbois (famille de), 1582.
Gaillon (E. Allard de), 1528.
Galéas (Jean), 1725.
Gallois (J.), 1638.
Galopes (Jean), doyen de la Saussaye, 1728.
Gardin (A.), 1639.
Garencières (Jean de), 1725.
Garin (D. Pierre), 1803.
Gasté (A.), 1640.
Gaud (saint), 1643.
Gauville (comtesse de), 1556.
— (famille Le Pellerin de), 1556.
Gebhart (E.), 1776.
Gemen (Pierre), receveur du Neubourg, 1726.
Germer (saint), 1769.
Gervais (Paul), 1641.
Giffard (Pierre), 1642, 1731.
Gilbert, comte de Brionne, 1779.
Gisors (Odon de), 1550.
Gombert (l'abbé), 1642.
Goncourt (Edmond et Jules de), 1644.
Gosselin (l'abbé Auguste), 1645.
Gouhier (famille) de Charencey, de Fontenay, de Petiteville, 1770.
Goujon (Paul), 1646, 1720, 1721.
Granchain (Liberge de), 1541, 1634 *bis*.
Grand-Carteret (John), 1647.
Grasset, 1727.
Gravé (D. Amand), 1803.
Gréard, 1811.
Grémonville (le chevalier de), 1690.
Grenier (S.), 1650.
Grouchy (le vicomte de), 1651.
Guarin. Voir Garin.
Guéroult (Adolphe), 1696.
Guéry (l'abbé C.), 1652, 1653, 1654.
Guiffrey (Jules), 1655.
Guillard (Charles), évêque de Chartres, 1663.
Guillaume de Conches, 1676, 1726.
Guillemare (Ernest), 1763.
Guindey (Dr), 1581, 1603.
Guitry (Guy de Chaumont, marquis de), 1582.
Guitry (Mme de), 1676.
Guy d'Evreux (ou de Ménilles), 1627.
*H.**** (l'abbé), 1656 [l'abbé Hébert, curé-doyen de Rugles].
Hallé (Pierre), seigneur d'Amfreville, 1726.
Haller (Johannes), 1657.
Hanotaux (Gabriel), 1657 *bis*.
Hanière (Jean), 1726.
Harancourt (Guillaume de), évêque de Verdun, 1726.
Harcourt (différents membres de la maison d'), 1550, 1582, 1583, 1627, 1652, 1676, 1695, 1735, 1770, 1814.
Harduin de Grosville, 1658.
Harrison (Frédéric), 1540.
Harrisse (Henry), 1659.
Haussez (le baron d'), 1659 *bis*, 1660.
Havard (Henry), 1661.
Havet (Julien), 1662.
Haye (l'abbé), 1663.
Hecquard (l'abbé), 1664.
Hellenvilliers (Jacques de), 1572.
Hérissay (Emile), 1665.
Hervieu, 1723.
Hervieux (J.-Fr.-Ed.), 1648.
Heusté de Lamberville (Marie-Louise), 1583.
Huchet (général), 1592.
Huet, 1667.
Huet (P.-D.), 1640.
Huit (C.), 1776.
Hutton (William Holden), 1668.
Isambard (Louis-Edouard), 1648.
Janvier de la Motte (Eugène), 1649.

Digitized by Google

JEAN-CASIMIR, roi de Pologne, 1538, 1803.
Joanne (Adolphe), 1672.
Joanne (Paul), 1673.
Join-Lambert (A.), 1674, 1721.
JOLY (D. Michel), 1803.
Jonghe (Elzelina Van Aylde). Voir Saint-Elme (Ida).
JOSSET (Jacques), 1550.
JUBERT (famille), 1582.
JUBERT DE BOUVILLE (André), marquis de Bisy, 1615.
JULIENNE, 1665.
Kastor (Robert), 1675.
Kohler (Ch.), 1676.
La Balle (l'abbé de), 1720, 1721.
LA BOISSIÈRE (de La Fontaine-Solare de). Voir La Fontaine-Solare (de).
LABORDE (marquis Léon de), 1634, 1649.
LABORDE (famille de), 1771.
La Bruyère, 1558.
LA CALPRENÈDE, 1538, 1649.
Lacordaire (le P. Henri), 1678.
Ladey (Mme Victor), 1678.
LA FARE (de), 1676, 1726. Voir Malézieux (de).
LA FIEFFE (Le Vaillant de), 1770.
LA FONTAINE-SOLARE DE LA BOISSIÈRE (Marie-Louise-Gabrielle de), 1658.
LA FORCE (le duc de), seigneur de la Boulaye, 1671.
LA GALISSONNIÈRE (de), 1726.
LAGRANGE (général), 1649.
— (comte Frédéric de), 1649.
LAGRANGE (famille), 1771.
LA HIRE (Etienne de Vignolles, dit), 1649.
LAHITOLLE (Périer de), 1649.
Laire (H. de), comte *d'Espagny*, 1736.
LA LANDE (de), 1561.
LAMARE (Antoine de), seigneur de Chesne-Varin, 1567.
Lamber (Juliette). Voir Adam (Mme Edmond).
LAMBERT DE FRONDEVILLE, 1561.
LAMBESC (le prince de), 1725.
LAMETH (le chevalier de), 1727.
LANEAU (D. René), 1803.
LANFRANC, 1649.
LANGLE (Pierre de), évêque de Boulogne, 1676.
LANGLOIS (E.-H.), 1649, 1797.
— (Jean-Louis), 1649.
LANGLOIS DE CRIQUEBEUF (famille), 1565.
LANGUET DE GERGY, évêque de Soissons, 1649, 1676.
LANJUINAIS (famille), 1771.
LA PAGERIE (comtesse Stéphanie de Tascher de), 1799.
LA PERREUSE (Pierre de), 1572.
LAPLANCHE, 1537.
Laporte, 1558.
Larevellière-Lépeaux, 1679.
Largent (Augustin), 1680.
La Roncière (Ch. de), 1681.
LA SOISIÈRE (famille Le Danois de), 1771.
La Tombelle (F. de), 1628.
LA TOUR D'AUVERGNE (les), ducs de Bouillon, comtes d'Evreux, 1693.
LAUZUN (le duc de), 1576.
LAVAL (Montmorency-). Voir Montmorency-Laval.
Lavisse (Ernest), 1682, 1683.
LE BERTRE (famille), 1771.
LE BLANC, intendant de Rouen, 1725.
LE BŒUF D'OSMOY (famille), 1770.
LE BOURG, curé de Bazoques, 1527.
LE BOURG (famille) des Alleurs, de Montmorel, etc., 1527.
Le Bret (J.), 1767.
LE BRET (famille), 1649.
LE BRUN, 1561.
LECARPENTIER (Ch.-L.-Fr.), 1649.
LE CHARPENTIER (H.), 1727.
LÉCHAUDÉ D'ANISY, 1727.
Lechevalier (A.), 1684, 1685.
Le Cholleux (R.), 1686.
Leclerc (A.), 1687.
Le Clerc (Jean), 1781.
LE CLERC (Pierre), 1572.
LECOINTE (général), 1649.
LE CORDIER (Nicole), vicomte d'Evreux, 1572.
LE COURT (D. Adrien), 1803.
LE COURT (Nicolas), 1572.
LE COUSTURIER DE COURCY (famille), 1771.
LE COUTEULX (famille), 1771.
LE COUTEULX DE CANTELEU, comte de Frenelles, 1561, 1649, 1679, 1790.
LE COUTEULX DE CANTELEU (le comte E.), 1804.

Digitized by Google

Le Danois de la Soisière (famille), 1771.
Le Diacre (Claude-François), seigneur de Saint-Cyr-la-Campagne, 1787.
Le Doulx, lieutenant général d'Evreux, 1725.
Le Doulx de Melleville (famille), 1583, 1712.
Le Doulx du Breuil (famille), 1583.
Lefebvre-Dammecourt (Louis-Adrien), 1727.
Le Febvre de Chailly, 1561.
Lefebvre de Vatimesnil (famille), 1583.
Lefebvre-Duruflé, 1649.
Le Fèvre (Pierre), 1725.
Lefèvre-Pontalis (Germain), 1688.
Lefranc (L.-P.), 1689.
Legendre, 1537.
Legendre, curé d'Hénouville, 1538.
Legendre (Alexandre-Joseph), 1649.
Le Gentil (Thomas), sieur de Piencourt, 1572.
Léger (Fr.-P.-Aug.), 1649.
Le Goffic (Charles), 1720.
Legrelle (Arsène), 1690.
Le Hardy (G.), 1550.
Lejay (Jacques), 1572.
Leleu (l'abbé A.), 1691.
Le Maçon (Jacques), vicomte de Pacy, 1572.
Lemaréchal, 1561.
Le Marié (Guillaume), 1725.
Le Masle (Hugues), vicomte d'Evreux, 1572.
Lemasson (François), 1649.
Le Mercier (Jean), seigneur de Rugles, 1725.
Lemoine (Jean), 1695.
Le Muet (Jean), 1725.
Le Noël du Perron (Jacques), évêque d'Evreux, 1653.
Le Normant, évêque d'Evreux, 1725.
Lenormant (Charles), 1634.
— (François), 1634.
Le Nourry (famille), 1771.
Le Pellerin de Gauville (famille), 1556.
Le Pelletier (Henri), 1572.
L'Epinois (Charles de), 1692.
Le Prevost (Auguste), 1634 *bis*.
Lereboullet (D'), 1603.
Lereffait, 1561.
Le Roux (famille) de Bourgtlleroulde, de Tilly, d'Acquigny, d'Esneval, 1584, 1753.
Le Roy (Louis), sieur de Chavigny, 1572.
Le Roy (Pierre), 1572.
Leroy (Stéphen), 1693.
Le Roy de Livet du Theil (famille), 1771.
Leroy-Saint-Aubert (V.), 1694.
Lescot (Richard), 1695.
Lesesne de Menilles (famille), 1583.
Lestrambe (Jacques). Voyez Bailliard (Jules).
Le Sueur (D. François-Guillaume), 1803.
Le Vaillant (famille) du Douët, de la Fieffe, de Monchy, de Charny, 1770.
Levallois (Jules), 1696.
Le Vavasseur (famille), 1771.
Leveau, 1598.
Le Veneur (Gabriel), doyen d'Evreux 1550.
Le Veneur (famille), 1771.
Le Verdier (P.), 1711.
Lévis (les), ducs de Damville, 1583.
L'Hopital (Joseph), 1697.
Liberge de Granchain, 1541.
Lieudé de Sepmanville (famille), 1771.
Lieurey (Gilles de), 1572.
Ligny (Jeanne de), veuve de Jean de Casenove, épouse de Robert du Breuil, 1572.
Limichin (P.-L.), 1698.
Linant, 1671.
Lindet (Robert), 1537, 1541, 1679.
Lindet (Thomas), 1561, 1596.
Livet du Theil (famille Le Roy de), 1771.
Lizot (Henri-Léon), 1531.
Lombelon des Essarts (famille de), 1582.
Longhaye (le P.), 1699.
Longueil (le président Claude de), 1735.
— (Jean-René de), seigneur de Glisolles, 1651, 1735.
Longueville (Jean d'Orléans-), abbé du Bec, 1572.
Lorraine (René, duc de), 1676.

Digitized by Google

Lormier (A.), 1598.
Lottin de Laval, 1721.
Louchet, 1537.
Louis XI, roi de France, 1726.
Louis XII, roi de France, 1572.
Luc (Robinet de), 1572.
Lucas, 1665.
Lucien (saint), 1769.
Luxembourg (François-Henry de Montmorency-Bouteville, maréchal duc de), 1538, 1558, 1683.
Luynes (le duc de), 1725.
Mabilleau (Léopold), 1701, 1721.
Machuel, imprimeur à Rouen, 1602 *bis*.
Maignart (Guillaume), 1572.
Maignart (G.-H.), marquis de Bernières, 1583.
Maillard (Jean), 1572.
Malézieux (de), [l'abbé de Chaulieu et le chevalier de la Fare], 1726.
Mandrot (Bernard de), 1781.
Manoir (François), 1572.
Mansel (famille), 1789.
Marchand (J.), 1649.
Marquerin (l'abbé), 1702.
Marie-Antoinette, reine de France, 1719.
Marie de France, 1739.
Marigny (Enguerrand de), 1725, 1726.
Marmontel, 1671, 1737.
Marsangy (Louis-Bonneville de), 1554.
Martainville (Philippe de), 1572.
Martel (Charles), sieur de Bacqueville, 1572.
Martin (le P.), 1640.
Maseline (Jean), vicomte de Conches, 1572.
— (Louis), id., 1572.
Masson de Saint-Amand (famille), 1771.
Massuet (dom René), 1535, 1702, 1803, 1813.
Mathieu (le cardinal), 1585.
Mauduit de Semerville (famille), 1771.
Mauge (J.), 1777.
Maulde la Clavière (R. de), 1539.
Maulvoysin (Pierre), 1726.
Maupas (Henri de), évêque d'Evreux, 1653.
Maupeou (le chancelier de), 1631, 1671, 1725, 1726.
Maupeou (les deux premiers présidents de), 1596, 1630.
Maupeou (Pierre de), curé de Nonancourt 1676, 1800.
Maupeou (famille de), 1583.
Maurat, supérieur du grand séminaire d'Evreux, 1656.
Maurras (Charles), 1703.
Mazade (Fernand), 1704.
Mazoyer (l'abbé Ph.), 1705, 1706.
Mée, 1723.
Melun (Charles de), baron des Landes, 1781.
Melun (famille de), 1676.
Mérimée (Léonor), 1733, 1745.
Meyer (E.), 1707, 1708.
Michel (Théodore), 1707, 1720.
Michelet, 1696.
Miran, 1710.
Molière, 1726.
Molle (Charles), 1712.
Molle (Charles), 1725.
Monchy (famille Le Vaillant de), 1770.
Monod (Gabriel), 1755.
Montaut, 1537.
Montejean (le maréchal de), 1572.
Montenay (Jean de), abbé de Sainte-Geneviève de Paris, 1676.
Montfaut (de), 1726.
Montferrat (Anne d'Alençon, marquise de), 1572.
Montier (A.), 1713, 1714, 1715, 1721.
Montmorency (Anne de), 1726.
Montmorency-Bouteville (François-Henri de), duc de Luxembourg, 1538.
Montmorency-Damville (Charles de), 1583.
— (Henri de), 1583.
Montmorency-Laval (François de), archidiacre d'Evreux, 1645.
Montreuil (Geneviève de), prieure de l'abbaye de Saint-Sauveur d'Evreux, 1787.
Mordret (Eugène), 1696.
Motte (Henri), 1716.
Moulin, curé de Barils, 1676.
Moulin (famille), 1771.
Mouton (Mathurin), 1572.
Müntz (Eugène), 1717, 1776.

Digitized by Google

MUTEL DE BOUCHEVILLE, 1741, 1771.
NANGIS (Pierre de), 1726.
NÉEZ (Louis), 1584.
NERU (D. Charles), 1803.
NERVET (Achille-Nicolas), 1566.
Neuville (vicomte Louis Rioult de), 1774.
Ney (Napoléon), 1790.
NICAISE (saint), 1769.
NICOLAS DE LYRE, 1627, 1676.
Nolhac (Pierre de), 1719.
Noquet (Dr), 1581, 1738.
NOUETTE (le P.), curé de la Haie-le-Comte, 1676.
Noury (J.), 1722.
NOURY (Pierre-Richard), 1667.
NOYERS (Sublet de), 1560.
Oel (Jack), 1724.
OLIVIER, évêque d'Evreux, 1573.
OLIVIER (D. André), 1803.
OLRY (Jacques), 1686.
Omont (Henri), 1725, 1726, 1727, 1728.
ONSENBRAY (le vicomte Henri d'), 1804.
ORLÉANS-LONGUEVILLE (Jean d'), abbé du Bec, 1572.
OSMOY (famille Le Bœuf d'), 1770.
Ottin (L.), 1729.
PALATINE (la princesse), 1558.
Palustre (Léon), 1720.
PAPON (Alexandre), 1665.
PARENT (Guillaume), vicomte d'Evreux, 1572.
PARISSOT, 1530.
PASQUIER (le docteur), 1581, 1738.
PASSY (Antoine), 1634 *bis*, 1644.
— (Hippolyte), 1634, 1644.
Patrie (Léon), 1731.
Patte (Victor), 1732.
Pélissier (L.-G.), 1733.
Pellaton (H.), 1734.
PELON (Nicolas), 1572.
PENTHIÈVRE (le duc de), 1671, 1719, 1728.
PÉRICARD (Guillaume de), évêque d'Evreux, 1653.
Perrens (F.-T.), 1735.
Persigny (le duc de), 1736.
PETIT, curé de Parois-en-Argonne, 1727.
Petit (A. Albert-), 1737.
Petit (Léon), 1738.
Petit de Julleville (L.), 1739.
PETITEVILLE (famille Gouhier de), 1770.
Peyre (Roger), 1740.
Philippe (l'abbé), 1740 *bis*.
PHILIPPE-AUGUSTE, roi de France, 1668, 1726.
Philippe de Lalonde, 1741.
PIE VI, 1794.
PIE VII, 1794.
Piel (l'abbé), 1742.
Pierre (Victor), 1743.
PIGEON (le chanoine), 1643.
PILLAVOINE (famille de Trie-), 1561, 1676.
PLAINE (André de Chaligny de), 1676.
POILOW DE SAINT-MARS (la vicomtesse de). Voir Dash (la comtesse).
Poli (vicomte Oscar de), 1744.
POMMEREUX (Jean), 1726.
Porée (le chanoine), 1720, 1721, 1745, 1746, 1747, 1748, 1749, 1750.
PORTAIL (le premier président), 1671.
POSTEL (Aglaé de), femme de Jules de Corday, 1526.
POSTIS (Jacques), 1572.
POTIER DE NOVION, évêque d'Evreux, 1584.
POTTIER (André), 1797.
Pougin (Arthur), 1649.
POULLART (Henri), 1543.
POUSSIN (Nicolas), 1540, 1558, 1560, 1584 *bis*, 1635, 1682, 1683, 1694, 1701, 1705, 1706, 1716, 1726, 1751, 1810.
POUYER-QUERTIER, 1569.
POZZO DI BORGO (famille), 1770.
PRÉTAVOINE (G.), 1772.
PREVOST (l'abbé), 1659.
Prevost (Gustave A.), 1711, 1720, 1721, 1753.
PRIE (le cardinal de), 1539.
PRIEUR (de la Marne), 1537.
Prior (Jules), 1754.
PRIOR (Jules), 1524, 1749.
Prost (Bernard), 1755.
Prou (Maurice), 1756.
Puech, 1633, 1757.
PUISEUX (Aymar de), bailli de Mantes, 1744.
Puymaigre (le comte de), 1660.
Quesné (Victor), 1758, 1759, 1760.
QUEVILLY (Henri), 1665, 1723.
RADEVAL (le sieur de), 1572.

Digitized by Google

RAGUENEAU (Françoise), veuve d'Hugues Le Masle, 1572.
RAIZ (Gilles de), 1725.
Rambaud (Alfred), 1682, 1683.
RANCÉ (l'abbé de), 1676, 1800.
RAOUL-DUVAL, 1644.
RAVERDY (D. Jacques), 1803.
Régnier (Louis), 1721, 1762, 1763, 1764, 1765, 1766, 1767, 1767 *bis*.
Reinach (Salomon), 1768.
Renet (l'abbé), 1769.
RÉVEILHAC (Paul), 1665, 1697.
REVER (Marie-François-Gilles), 1634 *bis*.
Révérend (vicomte Albert), 1770, 1771.
Rey (Louis), 1580.
Reynaud (G.), 1772.
RIBOT (Théodule), 1547, 1644, 1782.
RICHARD CŒUR-DE-LION, roi d'Angleterre, 1668, 1779.
RICHELIEU (le cardinal de), 1657 *bis*.
Richenthal (Ulrich von), 1773.
RIEUX (Gabriel Bernard de), 1658.
Rioult de Neuville (vicomte Louis), 1774.
Rivière, 1723.
ROBERT (Jean), 1572.
Robert (Paul), 1704, 1720.
ROCHECHOUART (Pierre-Jules-César de), évêque d'Evreux, 1550.
Rochel (Clément), 1593, 1594.
Rodocanachi (E.), 1775, 1776.
Roger-Milès (L.), 1777.
ROLAND, 1619.
ROLAND (Mme), 1554, 1619, 1641, 1727.
RONCHEROLLES (Louis de), 1572.
RONCHEROLLES (Philippe de), 1572.
RONCHEROLLES (famille de), 1582.
Rossignol (Jean), 1778.
ROTHELIN (l'abbé de), 1671.
Round (J.-H.), 1779.
ROUSSEL (D. Placide), 1803.
Rousset (commandant), 1780.
ROUVILLE (François, sieur de), 1572.
ROUVILLE (le sieur de), 1572.
Roye (Jean de), 1781.
S. (T.), 1782.
Saint-Denis (H.), 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789.
Saint-Elme (Ida), 1790.
SAINCTES (Claude de), évêque d'Evreux, 1640, 1663, 1676.
SAINT-MARS (la vicomtesse de Poilow de). Voir DASH (la comtesse).
SAINT-SIMON (Claude, duc de), 1651.
Saint-Simon (Louis, duc de), 1558.
SALMON DU CHATELLIER (de), évêque d'Evreux, 1573.
SALVANDY (le comte Narcisse de), 1634.
Samuel (René), 1649.
SANADON, 1795.
Sarrazin (Albert), 1793.
SAUVAGEOT, 1797.
Savouré-Bonville, 1603.
Séché (Léon), 1794.
SEMERVILLE (famille Mauduit de), 1771.
SEPMANVILLE (le baron Fr.-C.-A. Lieudé de), 1634 *bis*.
SEPMANVILLE (famille Lieudé de), 1771.
Sévigné (Mme de), 1558.
SILLY (Jacques de), 1708.
SILLY (la famille de), 1708.
Souchières (E.), 1797.
SOUSCARIÈRE (Mme de), 1727.
Spalikowski (Ed.), 1638.
Spanheim (Ezéchiel de), 1558.
STELLA (Jacques), 1560.
STUART (Robert), comte de Beaumont-le-Roger, 1539.
SUBLET DE NOYERS, 1560.
SUCHET (les), ducs d'Albuféra, 1770.
SUEUR (Mgr), évêque d'Evreux, 1650, 1798.
Sueur (Mgr), 1656.
Tascher de la Pagerie (comtesse Stéphanie de), 1799.
TAURIN (saint), 1676, 1769.
TAVANNES (le cardinal de), archevêque de Rouen, 1602 *bis*.
THÉNARD (le baron), 1634.
THIBAULT (D. Pierre), 1803.
Thiers (Ad.), 1649.
THOREL (Ernest), 1686.
THOU (de), 1725.
TIREL (Walter), 1779.
TISSEREND (J.-B.), 1727.
TOURAINE (Louis, duc de), 1725.
Tourneux (Maurice), 1630.
Tournoüer (Henri), 1800.
Travers (Emile), 1801.
TRIE-PILLAVOINE (famille de), 1561, 1676.
TROCHON (D. Louis), 1803.
TROPLONG, 1634, 1736, 1799.

Digitized by Google

TROTEREAU (Etienne), 1572.
Tulou (F.), 1802.
TURNÈBE (Adrien), 1711.
TURREAU (général), 1537, 1592, 1679.
TURREAU (L.), 1537.
Tyssandier (Léon), 1720, 1721, 1754.
TYSSANDIER (Léon), 1737.
Uzès (la duchesse d'), 1804.
VALON (famille de), 1770.
Van Aylde Jonghe (Elzelina). Voir Saint-Elme (Ida).
Vanel (l'abbé J.-B.), 1803.
VANLOO (L.-M.), 1719.
Vard (Adolphe), 1720, 1721.
VARD (Adolphe), 1642, 1731.
Vaux (baron de), 1804.
VERNEUIL (Henri de Bourbon, duc de), 1803.
VERNON (Guillaume de), châtelain de Montmélian, 1616.
Vesly (Léon de), 1720, 1758, 1759, 1760, 1806, 1807, 1808.
Veuclin (E.), 1809, 1810, 1811, 1812, 1813.
VIEUXPONT (Yves de), baron du Neubourg, 1726.
VILLEROY (la duchesse de), 1727.
VINCENT DE PAUL (saint), 1676.
VIOT, 1809.
Vissac (Raoul de), 1814.
Vogué (le vicomte E.-M. de), 1562.
Voltaire, 1558.
Vyré (P. de), 1678.
Welschinger (H.), 1562.
X***. Voir Cresté (l'abbé).

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, PAR LES ÉDITEURS OU PAR LE GOUVERNEMENT

MM.

ANQUETIN (Modeste), membre de la Société. Le livret de l'obole littéraire donnée à propos du dévouement de Vercingétorix. Tragédie en 5 actes et en vers. Evreux, imprimerie Hérissey, 1895.

ARBROUSSET (Laurent de l'), paysan cévenol. Cochery et Doumer. Opinion d'un paysan sur l'impôt sur le capital mobilier et sur l'impôt global et progressif sur le revenu.

ANONYME. Le catalogue officiel de l'exposition ouvrière nationale de Rouen 1896. Rouen, imprimerie Lecerf, 1896.

BORDE (Roger de la). Le pommier et le cidre.

BONJEAN (Maurice). Congrès international de la protection de l'enfance tenu au Palais du Trocadéro, du 15 au 23 juin 1883.

BONJEAN (Georges), membre de la Société. La protection de l'enfance abandonnée ou coupable.

— Comptes rendus des 11e, 12e, 13e, 14e et 15e assemblées générales de la Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable.

— Enfants révoltés et parents coupables. Etude sur la désorganisation de la famille et ses conséquences sociales.

— Caisse des victimes du devoir. Assemblée générale du 28 avril 1896.

CAMILLE DE LA CROIX, archéologue à Poitiers. Mémoire adressé à deux sections du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Comité des travaux historiques (section d'archéologie). Commission des monuments historiques.

Digitized by Google

MM.

Cresté (l'abbé), membre de la Société. Vingt-cinquième anniversaire du combat de Bremulle à Ecouis (Eure).

Chanoine Davranches. La Société du Mont-Gargan.

— Deux jeux de Paume de Rouen.

— Projet d'hôtel de ville et vieilles maisons à Rouen au XVIIIe siècle.

Comité des assises scientifiques littéraires et artistiques fondées par A. de Caumont, compte rendu de la 2e session tenue à Rouen les 15-18 juin 1896.

Comité linier du Nord de la France. Concours liniers de 1895 (Nord et Eure). Liste des récompenses.

Féral (Gaston). Observations météorologiques sur les pluies générales et les tempêtes.

Guéry (l'abbé), membre de la Société. La Commanderie de Saint-Etienne-de-Renneville (Eure) fondée par Richard d'Harcourt. Evreux, imprimerie de l'Eure. 1896.

Join-Lambert, membre de la Société. Berthouville. Nouvelles recherches. Note lue à la section de Bernay, le 21 juin 1896.

Jubault (Albert). Etude sur le rétablissement des droits de péage sur la navigation intérieure.

Molle (Charles), membre de la Société. Manuscrit de la notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville.

Petit (Léon), membre de la Société. Concours régional hippique à Chartres du 11 au 14 juin 1896. Liste des récompenses.

— Concours régional agricole de Chartres du 6 au 14 juin 1896. Liste des récompenses.

— Almanach de la Société des Agriculteurs de France. 1897.

Régnier (Louis), membre de la Société. Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année 1895.

Servin. Professeur d'agriculture à Rennes. Tableau des oiseaux utiles et nuisibles à l'agriculture.

Société d'histoire de France. Brantome, sa vie et ses écrits, par Lalanne (Ludovic).

— Journal de Jean de Roye connu sous le nom de Chronique scandaleuse, par B. de Mandrot.

Société nationale d'agriculture de France. Rapport présenté au nom d'une commission spéciale par Henri Sagnier sur l'admission temporaire des blés et sur les bons d'importation.

Digitized by Google

MM.

Société des Agriculteurs de France. L'impôt progressif sur le revenu.

Société de l'assistance aux mutilés pauvres fondée en 1868. Rapport sur les opérations et la situation de la Société présenté par le président de l'œuvre M. le général de division Salanson dans l'assemblée générale du 27 mai 1896.

Société de secours aux amis des sciences. Compte rendu du 36e exercice.

Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. (Croix rouge française.) Bulletin de l'année 1896.

Stoffel Directeur du refuge du Grand-Quevilly. Les Petits déshérités. Œuvre du refuge du Grand-Quevilly, fondée le 1er mai 1879. Administration des Pères du Saint-Esprit depuis 1882.

— Refuge du Grand-Quevilly pour les jeunes garçons abandonnés de Rouen et de l'arrondissement. Rapports des années 1892, 1893 et 1895, 3 vol.

Union des Sociétés de patronage de France. Bulletin des mois de mai, juin, juillet 1896.

Union française pour la défense ou la tutelle des enfants maltraités ou en danger moral, années 1889 et 1890.

Union française pour le sauvetage de l'enfance. Bulletin des années 1891 à 1896.

Viaud (Gaston). Les fleurs et notre littérature contemporaine. 4e édition.

Ville de Louviers. Cartulaire de Louviers. Documents historiques originaux du xe au xviiie siècle. Tables. Tome V. Evreux. Imprimerie Hérissey (1883).

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Journal des savants.

Revue des travaux historiques.

Bulletins scientifiques, historiques et philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes.

Digitized by Google

Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du Congrès, le samedi 11 avril 1896 par MM. Grandidier, membre de l'Académie des sciences et Guieysse, ministre de l'instruction publique.

Annales du Musée Guimet.

PRÉFECTURE DE L'EURE

Rapports au conseil général (sessions d'avril et d'août 1896).

Procès-verbaux des délibérations (2 volumes).

Compte au 1er mai 1895 des recettes et des dépenses départementales ordinaires et extraordinaires de l'exercice 1894.

Exercice 1896. Budget rectificatif des recettes et des dépenses départementales.

Budget départemental des recettes et des dépenses de l'exercice 1897.

Digitized by Google

Digitized by Google

LEGS MAUDUIT

Par décret de M. le Président de la République en date du 28 août 1896, la Société libre d'agriculture de l'Eure a été autorisée à accepter le legs d'une somme de 3,000 francs, ainsi que des livres, cartes, plans, photographies et documents divers concernant Ivry-la-Bataille, que lui a fait M. François-Joseph Mauduit, avocat à Neufchâtel, membre de la Société libre d'agriculture de l'Eure, à charge par elle de rédiger et de publier un travail historique sur Ivry-la-Bataille.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06352 0673

Digitized by Google